UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

USAGES SOCIOSEXUÉS DES CORPS DANS LE CADRE DU GRAND PRIX DE FORMULE 1 DU CANADA

MÉMOIRE PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

À LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

JEANNE REYNOLDS

JUILLET 2019

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier dans un premier temps les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire : Marie-Pier, Laurence et Corynne qui m'ont aidée à réaliser une partie de la première phase d'observation; Alexandre, Marie-Soleil, Noémie, Philippe, Jonathan et William de la Fédération du commerce de la Confédération des syndicats nationaux (FC-CSN) qui m'ont aidée à recruter des participant-e-s au questionnaire en le faisant circuler auprès des syndicats du secteur de l'hôtellerie de la région de Montréal; Marie-Pier, encore, qui m'a accompagné dans une soirée des plus festives lors de la seconde phase d'observation; finalement Elsa, ma directrice de recherche, pour la pertinence de son enseignement et de ses conseils, puisses-tu continuer à transmettre tes connaissances pour longtemps encore entre les murs de l'UQAM.

En vrac, quelques remerciements aux personnes qui m'ont soutenu tout au long de ce processus parsemé de solitudes, de doutes et d'ambitions : en premier lieu Jean-Michel, qui m'a soutenu, rassuré et nourri dans ce parcours; Aimée, Dominique et Jean-Guy pour leur soutien financier et leurs encouragements tout au long de mon parcours universitaire; Marie-Pier, Emmanuelle, et Myriam pour leur amitié, source de réflexions et de résistances féministes; le Soviet Kick, merci d'avoir embarqué dans ce plan quinquennal de la révolution sportive; merci également à Shanie d'avoir attiré mon attention sur le Grand Prix et pour son influence sur l'évolution de ma pensée féministe; finalement un grand merci à Ève-Marie pour les opportunités professionnelles qu'elle m'a données au cours de ma maîtrise.

Je tiens finalement à souligner que la rédaction de ce mémoire n'aurait pas été possible sans l'appui financier des organismes subventionnaires de la recherche en sciences humaines. Il est déplorable que seule une minorité d'étudiant-e-s puissent profiter de ce soutien pour poursuivre leurs études postsecondaires. Seule une généralisation de ce soutien financier à la recherche, couplée à la gratuité scolaire à tous les niveaux, permettra de concrétiser le projet d'une éducation démocratique.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS III
TABLE DES MATIÈRES V
LISTE DES FIGURES IX
LISTE DES TABLEAUX ET ENCADRÉS XV
RÉSUMÉ XVII
CHAPITRE I
PROBLÉMATIQUE 5
1.1 État de la question 5
1.1.1 Les rapports sociaux de sexe en contexte d'événements sportifs 5
1.1.2 Usages sociaux des corps 12
1.2 Cadre théorique 38
1.3. Questions de recherche 47
1.4 Méthodologie 55
1.4.1 Observations 58
1.4.2 Analyse visuelle 65
1.4.3 Questionnaires 71
1.4.4 Analyse de contenu 76
1.5 Terrain de recherche 77
CHAPITRE II
LES MODALITÉS SEXUÉES DE LA MISE AU TRAVAIL DES CORPS DANS LE CADRE DU GRAND PRIX 99

2.1 Répartition sociosexuée des outils (et des tâches) 101

2.1.1 Les véhicules 105

2.1.2 Les outils liés à la mécanique automobile 110

2.1.3 Les armes 114

2.2 Des corps privés d'outils, assimilés à des outils, instrumentalisés par des hommes au profit des hommes 138

2.2.1 Des corps utilisés comme outils de divertissement 143

2.2.2 Des corps exposés au regard masculin 148

2.2.3 Des corps utilisés comme outils dans la sexualité 157

2.2.4 Des corps absents : l'invisibilité des travailleuses racialisées 172

2.3 Conclusion 174

CHAPITRE III
CONSTRUCTION SEXUÉE DE LA TECHNICITÉ ET DE L'ESPACE CORPOREL 177

3.1 Le corps à corps des hommes 180

3.1.1 S'approprier l'espace 182

3.1.2 Exclure ou mettre sous contrôle les femmes 187

3.1.3 Valorisation des corps masculins/de la technicité 192

3.2 Le corps-pour-les-autres des femmes 199

3.3.1 Rapport sexué à la mobilité 200

3.2.2 Confinement des corps 203

3.2.3 Isolement des corps 214

3.3 Conclusion 218

CONCLUSION 221

ANNEXE A
SEGMENTS D'OBSERVATION 233
BIBLIOGRAPHIE 235

LISTE DES FIGURES

Graphiques : **Page**

Graphique 1.1 : Pays d'origine des répondants-spectateurs et répondantes-spectatrices 82

Graphique 1.2 : Lieu de résidence des répondants-spectateurs et répondantes-spectatrices 84

Graphique 1.3 : Le plus haut diplôme scolaire complété par les répondants-spectateurs et les répondantes-spectatrices 85

Graphique 1.4 : Revenu annuel des répondants-spectateurs et des répondantes-spectatrices 87

Graphique 1.5 : Revenu annuel des répondants-spectateurs et des répondantes-spectatrices (selon le sexe) 88

Graphique 1.6 : Nombre de jours auxquels les répondants-spectateurs et répondantes-spectatrices ont participé au Grand Prix 89

Graphique 1.7 : Âge des répondants-travailleurs et des répondantes-travailleuses (selon leur sexe) 90

Graphique 1.8 : Pays d'origine des répondants-travailleurs et des répondantes-travailleuses 91

Graphique 1.9 : Groupe de population auquel s'identifient les répondants-travailleurs et les répondantes-travailleuses 92

Graphique 1.10 : Revenu annuel des répondants-travailleurs et des répondantes-travailleuses (selon le sexe) 95

Graphique 1.11 : Nombre de journées travaillées au Grand Prix par les répondants-travailleurs et les répondantes-travailleuses 96

Graphique 2.1 : Niveau de connaissance de la Formule 1 des répondants-spectateurs et répondantes-spectatrices (selon le sexe) 113

Graphique 2.2 : Le plus haut diplôme scolaire complété par les répondants-spectateurs et les répondants-travailleurs (selon l'appartenance à une catégorie racialisée) 133

Graphique 2.3 : Revenu annuel des répondants-spectateurs et répondants-travailleurs (selon l'appartenance à une catégorie racialisée) 134

Graphique 3.1 : Niveau d'intérêt vis-à-vis du Grand Prix des répondants-spectateurs et répondantes spectatrices (selon le sexe) 184

Graphique 3.2 : Répartition proportionnelle des supérieurs immédiats selon le sexe en fonction de la composition sexuée des milieux de travail des répondants-travailleurs et répondantes-travailleuses 191

Graphique 3.3 : Revenu de tous les répondant-e-s (travailleurs/travailleuses et spectateurs/spectatrices) selon le sexe 197

Graphique 3.4 : Longueur des déplacements des répondants-travailleurs et répondantes-travailleuses (selon le sexe) 201

Graphique 3.5 : Fréquence des déplacements des répondants-travailleurs et répondantes-travailleuses (selon le sexe) 202

Graphique 3.6 : Nombre de répondants-travailleurs et répondantes-travailleuses ayant travaillé selon les différents moments de la journée 204

Images : **Page**

Image 2.1 : Policiers surveillant une intersection au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 115

Image 2.2 : Policiers surveillant une intersection au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 116

Image 2.3 : Policier surveillant une intersection au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 117

Image 2.4 : Policiers surveillant une intersection au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 118

Image 2.5 : Agent de sécurité surveillant un kiosque au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 126

Image 2.6 : Agents de sécurité surveillant l'accès à une rue piétonnière au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 127

Image 2.7 : Agent de sécurité surveillant des voitures au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 129

Image 2.8 : Agent de sécurité surveillant des voitures au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 130

Image 2.9 : Agent de sécurité surveillant des voitures au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 131

Image 2.10 : Agent de sécurité qui tient une corde délimitant le couloir pour les piétons et celui pour les automobilistes sur la passerelle du Cosmos menant au circuit Gilles-Villeneuve (2018) 136

Image 2.11 : Vendeuse dans un kiosque de vêtements au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 151

Image 2.12 : Vendeuse dans un kiosque de vêtements au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 152

Image 2.13 : Vendeuse dans un kiosque de vêtements au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 152

Image 2.14 : Vendeuse dans un kiosque de vêtements au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 153

Image 2.15 : Vendeuse dans un kiosque de vêtements au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 153

Image 2.16 : Vendeuse dans un kiosque de vêtements au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 154

Image 2.17 : Vendeuse discutant avec une collègue dans un kiosque de vêtements au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 154

Image 2.18 : Vendeuse discutant avec une collègue dans un kiosque de vêtements au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 154

Image 2.19 : Hôtesses posant devant des voitures au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 163

Image 2.20 : Hôtesses posant devant des voitures au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 166

Image 2.21 : Hôtesse posant devant une voiture au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 167

Image 2.22 : Hôtesse discutant avec un passant au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 168

Image 2.23 : Hôtesse discutant avec un passant au centre-ville lors du Grand Prix (2018) 169

Image 2.24 : Hôtesse posant sur un podium avec un groupe d'hommes au circuit Gilles-Villeneuve lors du Grand Prix (2018) 170

Image 2.25 : Hôtesse posant sur un podium avec un groupe d'hommes au circuit Gilles-Villeneuve lors du Grand Prix (2018) 171

LISTE DES TABLEAUX ET ENCADRÉS

Encadrés : **Page**

Encadré 1.1 Observation d'un « party » officiel du Grand Prix : 61

Encadré 1.2 Non-publication des images provenant des réseaux sociaux : 68

Tableaux : **Page**

Tableau 1.1 : Occupations professionnelles des répondants-spectateurs et répondantes-spectatrices selon le sexe et l'appartenance à un groupe racialisé 86

Tableau 1.2 : Occupations professionnelles des répondants-travailleurs et répondantes-travailleuses selon le sexe et le groupe racialisé 94

Tableau 2.1 : Outils utilisés par les hommes dans le cadre du Grand Prix 103

Tableau 2.2 : Outils utilisés par les femmes dans le cadre du Grand Prix 103

RÉSUMÉ

Ce mémoire s'intéresse aux usages sociosexués des corps dans le cadre du Grand Prix de Formule 1 du Canada. Il se penche sur la manière dont les corps sont utilisés dans le travail et par le fait même sexués, par le biais des outils, des tâches et des espaces auxquels ils sont assignés. À la suite de Tabet (1998) et Guillaumin (2016), il s'agit de cerner les modalités du rapport d'appropriation propres au Grand Prix, qui produit les corps des femmes comme objets-outils au service des hommes. Ce mémoire questionne la pertinence d'une analyse des usages sociaux des corps lors du Grand Prix de Formule 1 du Canada pour mieux saisir la dynamique d'appropriation physique spécifique au rapport social de sexe. Que peut apporter une telle analyse à notre compréhension du rapport entre corps et travail? Afin de répondre à cette question, plusieurs matériaux de recherche seront analysés : scènes d'observation, images, questionnaires, offres d'emploi. Le premier chapitre présente la problématique qui s'est élaborée dans un premier temps sur le constat d'une sexualisation des corps féminins dans le cadre du Grand Prix. Ce constat a par la suite donné lieu à des questionnements sur les conditions préalables de cette sexualisation, ce qui m'a porté à chercher du côté de la littérature sur les usages sociaux du corps et plus particulièrement sur les moyens par lesquels les corps sont sexués. Un détour par la sociologie féministe montre à voir comment les corps sont construits corps sexués par le biais du marquage corporel, des pratiques physiques et sportives, du travail. Ce mémoire s'appuie entre autres sur les analyses développées par Tabet (1998) et Guillaumin (2016) qui rendent compte de la fonction de sexuation des outils de travail. L'hypothèse d'un contrôle exercé par la classe des hommes sur les armes et les outils oriente la recherche. Le deuxième chapitre présente les modalités sexuées de la mise au travail des corps dans le cadre du Grand Prix. Suivant une démarche réflexive qui part de la répartition des outils pour montrer à voir la division sexuelle du travail, je montre comment les corps sont mis au travail par les outils qu'ils manipulent (ou non), comment ils se différencient sexuellement par leur mise au travail et comment certains corps sont instrumentalisés, sexualisés. Le troisième chapitre présente les moyens par lesquels la classe des hommes maintient son contrôle sur les outils et les armes dans le cadre du Grand Prix. La construction sexuée des corps apparaît dans un premier temps comme l'une des conditions au monopole masculin des armes et des outils en ce qu'elle produit en apparence des corps plus qualifiés que d'autres pour en faire usage. L'exclusion des femmes du Grand Prix, le contrôle exercé par les hommes sur cet espace social, apparaît dans un deuxième temps comme un moyen de préserver un entre-soi masculin, favorisant la construction de corps masculins socialement reconnus, virils.

Mots clés : usages sociosexués, division sexuelle du travail, sexuation, sexualisation, rapports sociaux de sexe, corps

INTRODUCTION

« Les femmes n'ont pas libre accès alors qu'elles mêmes [sic] sont d'accès libre à tout un chacun » (Guillaumin, 2016, p.135).

Ce mémoire s'intéresse aux usages sociosexués des corps dans le cadre du Grand Prix de Formule 1 du Canada : par usages sociosexués, nous entendons la manière dont les corps sont différenciés et sexués par le biais du travail qu'ils accomplissent. Le Grand Prix est ici envisagé comme un observatoire privilégié des pratiques sociales par lesquelles les rapports sociaux de sexe s'actualisent, organisent le travail et construisent les corps. Ces derniers occupent un espace central dans le cadre de l'événement, alors que se manifeste un antagonisme entre corps masculins et féminins: corps sportifs engagés dans le dépassement de leurs capacités physiques d'une part, et corps objet utilisés comme outils de vente, de « mise en valeur » et de divertissement d'autre part. Alors que les questionnements concernant le Grand Prix de Formule 1 du Canada et les événements sportifs d'envergure internationale en général semblent se cristalliser autour du rapport statistique entre la prostitution et l'événement sportif, j'ai choisi de porter mon regard plus loin, afin de saisir la dynamique propre au rapport social de sexe par laquelle les corps des femmes sont féminisés, appropriés et exploités. Cette recherche propose donc d'analyser les modalités de la division sexuelle du travail propres au Grand Prix au travers du prisme des corps et de leurs usages : une attention plus particulière sera dirigée envers la répartition des outils utilisés dans l'activité de travail. Cette recherche, en plus de rendre visible la configuration de la division sexuelle du travail dans le cadre d'un événement sportif et les conditions préalables à l'exploitation des corps et des sexualités des femmes, s'inscrit dans une démarche de dénaturalisation des corps.

Afin de rendre visible la construction sociosexuée des corps, ce mémoire s'appuie sur la sociologie des rapports sociaux de sexe, et plus particulièrement sur Tabet (1998) et

Guillaumin (2016) pour qui l'appropriation physique des corps et des sexualités des femmes constitue la dynamique spécifique du rapport social produisant les catégories de sexe. Guillaumin insiste plus particulièrement sur la construction matérielle et symbolique qui s'élabore à partir du corps « destinée à exprimer d'abord, à mettre en valeur ensuite, à séparer enfin, les sexes » (Guillaumin, 2016, p.114). Les analyses de cette relation entre corps, sexe et travail présentées dans le cadre de ce mémoire sont issues de deux phases d'observation, l'une durant le Grand Prix en 2017 et l'autre durant le Grand Prix en 2018, de photographies prises lors de la phase d'observation en 2018 ou circulant sur les réseaux sociaux, de questionnaires adressés aux travailleuses et travailleurs d'une part, et spectateurs et spectatrices d'autre part, et d'une veille des offres d'emploi relatives au Grand Prix.

Le premier chapitre présente la manière dont j'ai construit mon objet, ainsi que mon terrain de recherche. La revue de la littérature se divise en deux thématiques. La première se penche sur les rapports sociaux de sexe dans un contexte sportif, et plus particulièrement sur les rapports sociaux de sexe dans le contexte d'*événements sportifs*. La deuxième se penche sur la construction sociosexuée des corps par le biais du marquage corporel, des techniques du corps, des pratiques physiques et sportives et du travail. Les angles morts de la littérature sont identifiés, afin de montrer l'originalité du questionnement auquel je me propose de répondre dans ce mémoire. Dans un deuxième temps, je développerai mon cadre d'analyse qui se situe dans le sillage du féminisme matérialiste. Ce choix théorique est justifié par sa capacité à problématiser la matérialité des corps et à montrer à voir la production de ces corps et des catégories de sexe auxquels ils se rattachent par le biais du travail. Puis je présenterai les questionnements qui émergent en regard de la littérature et de mes objectifs de recherche. Finalement, je détaillerai le dispositif méthodologique mis en place, ainsi que le terrain de recherche retenu, soit le Grand Prix de Formule 1 du Canada.

Le deuxième chapitre présente les modalités sexuées de la mise au travail des corps dans le cadre du Grand Prix de Formule 1 du Canada. À la suite de Tabet (1998), la démarche empruntée consiste à repérer les outils manipulés par les corps dans leur activité de travail, puis à donner à voir la division sexuelle du travail sur laquelle se fonde cette répartition des outils. Les outils sont envisagés ici comme des objets qui sexuent les corps qui les manipulent. Notre objectif est d'identifier les constantes de la division sexuelle du travail, de montrer comment se construisent les corps des femmes et les corps des hommes par le biais des usages qui en sont faits dans le travail. L'hypothèse de Tabet d'un monopole masculin des armes et des outils sur laquelle je m'appuie nous permettra de cerner les modalités de sexualisation et d'appropriation des corps des femmes dans le cadre du Grand Prix.

Le troisième chapitre se consacre à l'analyse du déploiement des corps dans l'espace social du Grand Prix et à la manière dont se construit la qualification. En m'appuyant sur une conception dynamique des rapports sociaux de sexe, je montrerai comment les hommes maintiennent, reproduisent, consolident leur monopole des armes et des outils par le biais d'un processus de différenciation et de construction sociosexuée des corps, produisant des corps masculins virils, doués pour la manipulation des outils et des armes, et des corps féminins physiquement limités, orientés vers le soutien des corps d'autrui. Il s'agira de montrer comment la classe des hommes s'assure du monopole des armes et des outils en limitant les possibilités d'expressions physiques de la classe des femmes. Dans la première partie de ce chapitre, je m'intéresserai à la manière dont les hommes s'approprient l'espace du Grand Prix, afin de le faire leur, de préserver un entre-soi masculin, nécessaire à l'exercice de la parité et à la construction de corps qualifiés. Dans la seconde partie de ce chapitre, je me pencherai sur les contraintes exercées sur la mobilité des femmes, sur les pratiques de confinement et d'isolement dont elles sont l'objet : contraintes qui visent la construction de corps au service d'autrui. Pour conclure, je reviendrai sur les objectifs de la recherche, ses limites, et ce

qu'elle apporte à notre compréhension des rapports sociaux de sexe et des rapports entre corps et travail.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

1.1 État de la question

Afin de rendre compte de la littérature existante concernant les usages sociosexués des corps dans le cadre d'événements sportifs de grande envergure, je présenterai dans un premier temps un état de la littérature se rapportant à ce type d'événements pour, par la suite, resserrer la discussion autour de la question des corps, et plus particulièrement de leur construction sociosexuée par le travail. Le recours à la sociologie féministe s'avérera nécessaire afin d'appréhender les processus de différenciation et de sexuation des corps, alors que les rapports sociaux de sexe semblent évacués des principales recherches se rattachant à la sociologie du corps.

1.1.1 Les rapports sociaux de sexe en contexte d'événements sportifs

La pratique sportive et physique des femmes ayant été ponctuée au fil du temps d'interdits, de leur exclusion formelle ou informelle, de performances tournées en dérision, de sexisme ordinaire, de discours sur leur supposée infériorité physique, de misogynie et de lesbophobie, elle comporte un intérêt certain pour les sociologues féministes. Trois thématiques se dégagent de la littérature sur les rapports sociaux de sexe et le sport : 1) l'institution sportive comme terrain de construction de la virilité et de la masculinité; 2) l'institution sportive comme terrain de reproduction du sexisme

et des violences dirigées envers les femmes; 3) l'institution sportive comme lieu de construction sociosexuée des corps. J'aborderai ce dernier point dans la prochaine section de ce chapitre, puisqu'il concerne plus directement la mise au travail des corps par le travail sportif. Après avoir présenté brièvement en quoi le sport constitue un lieu de construction de l'hégémonie masculine, je me concentrerai sur ce que la littérature nous dit à propos de la relation entre événements sportifs et violences envers les femmes.

La sociologie du sport est marquée par un corpus de recherches féministes foisonnant sur la construction de la masculinité au travers de l'institution sportive (Messner, 1994; Davisse et Louveau, 1998; Laberge, 2004; McKay et Laberge, 2006; Guyon, 2007; Fraysse et Mennesson, 2009; Saouter, 2010). Pour plusieurs sociologues, le sport constitue l'un des principaux terrains de construction de la masculinité en raison de la hiérarchisation des corps qu'il institue et du virilisme qu'il met en scène : « Lieu d'apprentissage de la virilité, mais également de la discipline et de l'obéissance, il favorise l'incorporation de comportements qui renforcent les hiérarchies de classe et de sexe » (Mennesson, 2007, p.20). Connell a été l'un des théoriciens phares de ce champ de recherche : ses concepts d'ordre social de genre et de masculinité hégémonique continuent d'ailleurs d'influencer les recherches actuelles en sociologie du sport et à l'extérieur de celle-ci (Laberge, 2004, p.22). Le cadre théorique de Connell permet d'appréhender

> [...] la masculinité en relation avec la féminité comme une « configuration des pratiques de genre » qui exprime de manière collective (idéologie, culture, état), ou individualisée (personnalité, caractère), la position dominante des hommes dans les rapports sociaux de sexe. La démarche de Connell permet de penser la masculinité comme un processus dynamique et pluriel soumis à des ruptures historiques et des contradictions internes. Une pluralité de masculinités entretiennent entre elles des relations hiérarchiques, soit internes à l'ordre de genre – les masculinités homosexuelles sont « subordonnées » aux masculinités hétérosexuelles – soit externes dans l'intrication entre rapports de genre et autres rapports sociaux comme la classe ou la race. (Guyon, 2007, p.82)

L'institution sportive participe en outre à la configuration de ces « pratiques de genre » par la construction d'une identité masculine fondée sur la compétitivité, l'agressivité et l'exercice de la violence (Lavigne, 2014, p.15). Plusieurs travaux mettent en évidence le rôle de l'institution sportive dans le « développement des dispositions à la violence et à la domination » des masculinités non hégémoniques ou non conformes et des femmes (Laberge, 2004, p.22). Certains observent même un parallèle entre les équipes sportives, les gangs de rue et les groupes militaires : « [...] tous des lieux de solidarité masculine, de valorisation de la violence, et d'exacerbation de la virilité au détriment du féminin » (Lavigne, 2014, p.15). De nombreux travaux témoignent de l'exercice de cette violence dans divers cadres par les supporters, les athlètes et les entraîneurs (Palmer, 2011), certains font notamment ressortir « les liens entre sport et initiation à des formes de violence sexuelle, de la banalisation de la pornographie à la pratique régulière de harcèlements et de viols collectifs (Messner, 2007) » (Boni-Le Goff, 2016, p.164).

La littérature qui s'intéresse plus particulièrement aux violences sexuelles dans le contexte d'événements sportifs examine la relation entre ces derniers et la traite et la prostitution des femmes. La prostitution des filles et des femmes constitue l'un des usages des corps féminins les plus médiatisés dans le cadre des événements sportifs de grande envergure et une source de préoccupations certaine pour les organismes de lutte contre l'exploitation sexuelle. En ce sens, plusieurs chercheurs et chercheuses se sont penché-e-s sur la corrélation entre la tenue d'événements sportifs de grande envergure, principalement les Jeux olympiques et la Coupe du monde masculine de la FIFA, et l'accroissement de la demande et de l'offre de services sexuels tarifés (The Future Group, 2007; Milivojevic et Pickering, 2008; Bird et Donaldson, 2009; Hayes, 2010; Palmer, 2011; Richter et *al.*, 2012; Deering et *al.*, 2012; Matheson et Finkel, 2013; Alliance mondiale contre la traite des femmes au Canada, 2013; Brackenridge et *al.*, 2013; Plouffe-Malette et Langlois, 2017; Castilho et *al.*, 2018). Soulignons que les principaux travaux sur le sujet s'attardent avant tout à vérifier l'hypothèse d'un

accroissement de la traite à des fins d'exploitation sexuelle lors de ces événements, alors que la relation entre violences sexuelles (au sens large) et événements sportifs reste, quant à elle, peu documentée (Palmer, 2011). L'aspect clandestin et mouvant de la traite, ainsi que l'absence de données fiables et uniformisées entre les pays (Hayes, 2010; Brackenridge et *al.*, 2013) permet difficilement de vérifier cette hypothèse : en l'absence de données fiables et/ou contradictoires, quelques chercheurs et chercheuses se prononcent prudemment sur la question en appelant à la poursuite des recherches (Brackenridge et *al.*, 2013; Hayes, 2010; Matheson et Finkel, 2013).

D'autres, en s'appuyant sur les données produites par les autorités publiques et les perceptions des acteurs et actrices sur le terrain, soutiennent que les inquiétudes liées à l'accroissement de la traite à des fins d'exploitation sexuelle lors d'événements sportifs de grande envergure sont non fondées et qu'elles participent de surcroît à la marginalisation des populations concernées (Milivojevic et Pickering, 2008; Deering et *al.*, 2012; Richter et *al.*, 2012; Alliance mondiale contre la traite des femmes au Canada, 2013; Plouffe-Malette et Langlois, 2017). Néanmoins, certaines chercheuses avancent qu'une augmentation de la demande de services sexuels tarifés est possible (Hayes, 2010; Matheson et Finkel, 2013; Brackenridge et *al.*, 2013), comme semblent le suggérer certaines données, mais l'erreur, nous disent-elles, serait de confondre traite et prostitution et de conclure à un risque de traite lorsque la prostitution augmente (Alliance mondiale contre la traite des femmes, 2013). Bien que la traite constitue un phénomène distinct d'un point de vue juridique, plusieurs interprétations et définitions s'opposent au sein des mouvements féministes (Ricci, Kurtzman et Roy, 2014). Pour

celles qui adhèrent à la position abolitionniste[1], la traite ne peut être appréhendée distinctement de la prostitution :

> L'existence, la reproduction, la croissance de la traite des femmes nous apparaissent indissociables de la prostitution : la traite a pour fonction d'approvisionner un marché qui se fonde sur la demande croissante – essentiellement masculine – pour du sexe tarifé. Certes, toute activité prostitutionnelle ne constitue pas de la traite, mais le déplacement, la contrainte et l'aliénation des recrues de l'industrie du sexe sont des éléments caractéristiques de l'exploitation sexuelle commerciale. De fait, qu'il y ait traite ou pas, l'industrie prostitutionnelle prospère en s'appropriant des femmes qui sont utilisées comme des marchandises et même, comme des denrées périssables, si l'on considère le renouvellement que le marché – entendre les clients – impose, friand de corps jeunes. Cette appropriation constitue une violence structurelle inhérente à la prostitution. (Ricci, Kurtzman et Roy, 2014, p.84)

Les frontières entre les différentes pratiques qui alimentent l'industrie du sexe semblent en ce sens plus poreuses que ne le laissent croire les chercheurs et chercheuses invalidant l'hypothèse d'un accroissement de la traite à des fins d'exploitation sexuelle lors d'événements sportifs de grande envergure. Ainsi, l'usage de cadres d'analyse divergents dans la littérature associée aux événements sportifs de grande envergure fait émerger des données contradictoires concernant les usages sociosexués des corps féminins dans le cadre de ces événements. En ce sens, quelques chercheuses et chercheurs concluent, à l'inverse des travaux précédemment présentés, à une corrélation entre les événements sportifs de grande envergure et le tourisme sexuel impliquant des enfants (Castilho et *al.*, 2018), la traite à des fins d'exploitation sexuelle

---

[1] D'après la *Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle*, la position abolitionniste reconnaît la prostitution comme une forme de violence envers les femmes, reproduisant les inégalités entre les hommes et les femmes. La lutte abolitionniste vise l'abolition du système prostitueur. (Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. (s. d.). *Ce que nous savons de l'abolitionnisme* [Brochure]. Montréal. URL: http://www.lacles.org/wp/wp-content/uploads/ABOLITIONNISME-FINAL.pdf)

(The Future Group, 2007; Wright, 2013), et les violences exercées envers les femmes (Palmer, 2011). En admettant que l'offre de services sexuels tarifés dépende avant tout de l'existence de clients-prostitueurs, Palmer avance que l'afflux important de touristes et de travailleurs pour l'occasion a de fortes chances de se traduire par un accroissement de la demande, comme cela a été observé lors de la Coupe du monde masculine de la FIFA en Allemagne (2006) notamment:

> In the case of sporting events like the World Cup or the Olympic Games, the influx of tourists, site workers, contractors, the media, and indeed the athletes themselves, creates an environment where there is a greater market for paid sex. Evidence has already established that major international sporting events promote an increase in demand for paid sex because, in part, of this temporary population growth (Hennig et al. 2006; Toynbee Hall, 2009; The Future Group, 2007). (Palmer, 2011, p.9)

Dans la perspective où la traite constitue bel et bien un moyen par lequel l'industrie du sexe « s'approvisionne » (Ricci, Kurtzman et Roy, 2014, p.84), nous pouvons penser que les craintes soulevées par les organismes de lutte contre l'exploitation sexuelle sont légitimes et que cet enjeu mériterait d'être approfondi; bien qu'il ne s'agisse pas de l'objectif visé par ce mémoire, je partirai néanmoins du constat d'une connivence entre l'industrie du sexe et les événements sportifs de grande envergure comme le suggère la littérature sur ces derniers même si l'hypothèse d'un accroissement de la traite à des fins d'exploitation sexuelle n'est pas unanime. La prostitution sera adressée comme l'un des usages sociosexués des corps féminins se déployant durant le Grand Prix et participant à la reproduction des catégories de sexe.

Nous constatons que la distinction entre les diverses formes de pratiques alimentant l'industrie du sexe et le resserrement de la problématique autour du phénomène de la traite à des fins d'exploitation sexuelle ne permet pas de réfléchir plus largement aux divers usages sociosexués des corps féminins dans le cadre d'événements sportifs de grande envergure et à la relation de continuité qu'ils entretiennent. De plus, en

cherchant avant tout à quantifier le phénomène, ces recherches soulèvent peu de questionnements sociologiques. Ainsi, la place de la traite à des fins d'exploitation sexuelle dans la reproduction des rapports sociaux de sexe et de la division sexuelle du travail reste inexplorée. Finalement, aucune distinction n'est faite entre les événements sportifs mixtes (Jeux olympiques) et ceux fondés sur l'exclusion des femmes de la pratique sportive (Coupe du monde masculine de la FIFA, Superbowl); nous pouvons penser que ces formes d'exclusion sont l'une des conditions de possibilité de l'usage des corps féminins comme marchandises, objets de divertissement par et pour les hommes dans le cadre de ces événements sportifs, mais cette non-mixité n'est jamais adressée.

La reconnaissance de l'institution sportive comme terrain de construction du pouvoir des hommes m'apparaît indispensable comme point de départ de la recherche. Néanmoins, dans une perspective matérialiste, ces analyses m'apparaissent incomplètes lorsqu'elles perdent de vue le rôle de cette violence dans la production et la reproduction des catégories de sexe; rattacher cette violence à la production de la masculinité ne suffit pas pour l'expliquer. En portant son regard exclusivement sur les femmes (exploitées sexuellement) ou exclusivement sur les hommes (faisant l'apprentissage de la masculinité, de la virilité et de la violence), cette littérature ne permet pas de saisir les rapports dynamiques entre les sexes et la manière dont ces pratiques (violentes, viriles) produisent ou reproduisent les hommes et les femmes, et plus particulièrement des corps d'hommes et des corps de femmes. Alors que la corporéité est un élément central dans la pratique sportive, on pourrait justement s'interroger sur les effets de cette violence sur les corps, sur les usages qu'hommes et femmes font de leurs corps dans le sport. C'est cette dimension de la littérature sur les rapports sociaux de sexe et le sport qui nous intéresse plus particulièrement.

1.1.2 Usages sociaux des corps

Bien que la sociologie se soit emparée du corps comme objet de recherche depuis les années 60, ce dernier continue d'apparaître comme une donnée naturelle autant pour le sens commun que pour une importante partie de la littérature scientifique. Boltanski (1971) soulignait d'ailleurs à ce propos les difficultés premières de la sociologie du corps à cerner son objet de recherche d'abord, à élaborer un cadre théorique et des outils d'analyse qui lui soient propres ensuite, tant la sociologie se voit confrontée à l'emprise des autres disciplines (physique, diététique, sexologie, etc.) sur ce thème du corps. Parce qu'il est perçu comme relevant avant tout de dynamiques biologiques et physiologiques, sa problématisation sociologique continue de rencontrer des résistances importantes, en particulier lorsqu'on adresse le fondement social des différences sexuées. Or, le corps s'est imposé comme un objet de recherche incontournable dans la sociologie féministe, sans doute parce qu'il constitue, pour reprendre les mots de Guillaumin, « l'indicateur premier du sexe » (Guillaumin, 2016, p.113). Les explications naturalistes qui persistent dans ce domaine participent à légitimer la division sexuelle du travail, faisant croire à des inaptitudes socioprofessionnelles chez les femmes directement ancrées dans « leurs corps ». Dans cette section, je ferai dans un premier temps un bref retour sur l'émergence d'une problématisation sociologique des corps, en portant plus particulièrement mon attention sur les travaux de Bourdieu, Mauss et Boltanski, qui ont jeté les bases d'une analyse en termes de rapports sociaux, pour dans un deuxième temps me pencher sur les travaux questionnant la construction sociosexuée des corps.

1.1.2.1 Émergence d'une problématisation sociologique des corps

Bien que la sociologie du corps ne se soit organisée comme champ de recherche structuré que depuis une trentaine d'années (Le Breton, 2016, p.11), nous retrouvons dès les années 60 des traces du corps dans de nombreux domaines de recherche en

sciences sociales : marquage corporel, expression des sentiments, techniques d'entretien, gestuelle, relation à la souffrance, etc. sont toutes des thématiques explorées. Les travaux de Elias, Bourdieu, Goffman, Berthelot, et Le Breton, pour ne nommer que ceux-là, érigent la corporéité au rang d'objet sociologique légitime en rompant avec la vision naturaliste de celle-ci : « [...] l'homme n'est pas le produit de son corps, il produit lui-même les qualités de son corps dans son interaction avec les autres et son immersion dans le champ symbolique. La corporéité est socialement construite » (Le Breton, 2016, p.18). En découle un programme de recherche qui vise à mettre en lumière « [...] les logiques sociales et culturelles qui s'enchevêtrent à la corporéité » (Le Breton, 2016, p.10). Mauss est l'un des premiers en sociologie à s'intéresser aux usages sociaux du corps (Berthelot, 1985, p.57) en développant la notion de « techniques du corps », notion qu'il présenta dès 1934 devant la Société de psychologie (Le Breton, 2016, p.45; Ghigi, 2016, p.77). Par techniques du corps, il entend « [...] les façons dont les hommes, société par société, d'une façon traditionnelle, savent se servir de leur corps » (Mauss, 1934, p.5) en vue d'une finalité précise comme nager, courir, marcher, etc. Il cherche ainsi à démontrer que ces pratiques corporelles sont le fruit d'un apprentissage social : « Ces 'habitudes' varient non pas simplement avec les individus et leurs imitations, elles varient surtout avec les sociétés, les éducations, les convenances et les mondes, les prestiges » (Mauss, 1934, p.7). Cela l'amène à affirmer le rôle fondamental du corps comme instrument technique pour l'être humain : « Le corps est le premier et le plus naturel instrument de l'homme. Ou plus exactement, sans parler d'instrument, le premier et le plus naturel objet technique, et en même temps moyen technique, de l'homme, c'est son corps » (Mauss, 1934, p.10). Mauss propose également une classification des techniques du corps selon le sexe, l'âge, le rendement et les formes de transmission. Si Mauss reconnaît le fondement social de la mise en scène et de la mise au travail du corps, il ne questionne pas pour autant la construction sociale du corps en lui-même, et bien qu'il entrevoie la variation des techniques du corps selon le sexe, son explication s'arrête en amont : « Peut-être y a-t-il là le cas de deux instructions. Car il y a une société des hommes et une société

des femmes. Je crois cependant qu'il y a peut-être aussi des choses biologiques et d'autres psychologiques, à trouver » (Mauss, 1934, p.11).

Les travaux de Bourdieu autour de l'habitus nous rapprochent davantage d'une compréhension en termes de rapports sociaux du corps. Bourdieu reprend et développe le concept d'habitus afin « [...] de rendre compte de l'ajustement qui s'opère le plus souvent 'spontanément', c'est-à-dire sans calcul ni intention expresse, entre les contraintes qui s'imposent objectivement aux agents, et leurs espérances ou aspirations subjectives » (Wagner, 2012, paragr. 1). Plus largement, l'habitus renvoie à « [...] un ensemble de dispositions durables, acquises, qui consiste en catégories d'appréciation et de jugement et engendre des pratiques sociales ajustées aux positions sociales. [...] l'habitus résulte d'une incorporation progressive des structures sociales » (Wagner, 2012, paragr. 2). Soulignons ici le concept d'incorporation, que Bourdieu substitue définitivement à celui d'intériorisation à partir de *La Distinction* (Court, 2016, p.326), qui renvoie quant à lui au « [...] processus à travers lequel le 'social', c'est-à-dire très exactement les normes, les contraintes et les hiérarchies sociales, s'inscrit dans le corps des individus, au sens propre comme au sens figuré » (Court, 2016, p.321). L'incorporation constitue donc un processus par lequel le « social » s'incarne concrètement dans le corps, le transformant dans sa matérialité, d'une part, et un processus par lequel les goûts, les schèmes de perception et les catégories morales sont intériorisés par les individus, les amenant à se conformer par eux-mêmes à l'ordre social, d'autre part. C'est d'ailleurs à cette seconde acceptation du terme que les écrits de Bourdieu renvoient (Court, 2016, p.321). Le corps occupe néanmoins un rôle central dans le processus d'incorporation du social tel que le décrit Bourdieu, puisque ce serait au travers de sa mise en jeu que s'incorporeraient les dispositions constitutives de l'habitus :

> [...] affirmer que les schèmes d'action, de pensée et de perception sont « incorporés » signifie ici qu'ils se constituent à travers la socialisation corporelle

> – on retrouve l'idée mentionnée précédemment selon laquelle l'éducation des esprits passe en partie par l'éducation des corps. (Court, 2016, p.326)

L'incorporation renvoie également à la manière dont le processus d'acquisition opère, soit à la manière des *techniques du corps* : « Pour Bourdieu, la formation de l'habitus est en effet comparable à l'entraînement de l'athlète' (1997, p.248) : comme les gestes sportifs, les dispositions incorporées sont le produit d'un apprentissage pratique qui se fait par la répétition et sur le temps long » (Court, 2016, p.326). Ce concept nous semble très riche du point de vue de l'analyse en ce qu'il place le corps au cœur du processus de socialisation et permet de l'envisager comme socialement malléable « [...] dans sa matérialité, son allure, ses potentialités » (Court, 2016, p.322). La sociologie bourdieusienne nous permet donc d'envisager le corps (et ses habitus) comme vecteur des rapports sociaux, dont les rapports sociaux de sexe :

> « Le corps est, en effet, au même titre que tous les autres objets techniques dont la possession marque la place de l'individu dans la hiérarchie des classes, par sa couleur (blafarde ou bronzée), par sa texture (flasque et molle, ou ferme et musclée) par son volume (gros ou mince, replet ou élancé) par l'ampleur, la forme ou la vitesse de ses déplacements dans l'espace (gauche ou grâcieux), - signe de statut, peut-être le plus intime et le plus important de tous, - dont le rendement symbolique est d'autant plus fort qu'il n'est pas, le plus souvent, perçu comme tel, et n'est jamais dissocié de la personne même de celui qui l'habite. » (154, p.232). (Bourdieu cité dans Berthelot, 1985, p.78)

Les concepts d'habitus et d'incorporation développés par Bourdieu, et les travaux qui en sont issus, constituent des outils précieux d'analyse pour penser la construction sociosexuée des corps.

Proche de la pensée bourdieusienne, Boltanski développe à la même époque les notions d'*usages sociaux* et de *culture somatique* dans son article *Les usages sociaux du corps* (1971) qui a marqué la littérature à ce sujet. Alors que la notion d'usage social renvoie à la mise au travail du corps, à la manière dont le corps est utilisé dans l'activité de travail, et par laquelle se construit un rapport au corps socialement classé, la notion de

culture somatique renvoie quant à elle à un système de conduites physiques propres à un groupe social:

> Les règles qui déterminent les conduites physiques des sujets sociaux et dont le système constitue leur « culture somatique » sont le produit des conditions objectives qu'elles retraduisent dans l'ordre culturel, c'est-à-dire sur le mode du devoir-être et sont fonction, plus précisément, du degré auquel les individus tirent leurs moyens matériels d'existence de leur activité physique, de la vente des marchandises qui sont le produit de cette activité, ou de la mise en œuvre de leur force physique et de sa vente sur le marché du travail. (Boltanski, 1971, p.22)

Le rapport que les individus entretiennent à leurs corps, par exemple à leurs apparences physiques ou à leurs sensations physiques, exprime, en même temps qu'il en est le produit, la position de ces derniers dans les rapports sociaux. En s'appuyant sur un examen sociologique des « besoins médicaux », Boltanski démontre qu'au-delà des moyens financiers pouvant expliquer l'inégale consommation médicale entre les classes populaires et aisées, la perception même des sensations morbides entre ces dernières est constitutive d'un rapport différencié au corps, créant un besoin médical chez les uns, mais pas chez les autres : « [...] comme si des sensations similaires faisaient l'objet d'une 'sélection' ou d'une 'attribution' différente et étaient éprouvées avec une plus ou moins grande intensité selon la classe sociale de ceux qui les éprouvent » (Boltanski, 1971, p.211). Boltanski en conclut par le fait même que l'attention portée par l'individu à son corps et à ses sensations morbides croît à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale, et que « [...] décroît corrélativement et progressivement l'importance du travail manuel au profit du travail intellectuel [...] » (Boltanski, 1971, p.222).

Bref, les notions développées par Bourdieu et Boltanski remettent radicalement en question la supposée naturalité du corps; elles nous autorisent à envisager le corps comme construit par les rapports sociaux et vecteur de ces derniers. Ces notions et la pensée bourdieusienne en général ont largement influencé la sociologie du sport et

constituent encore aujourd'hui un cadre d'analyse prégnant pour comprendre la construction sociosexuée des corps par les pratiques sportives, comme nous le verrons dans la prochaine section. Soulignons également que la sociologie féministe s'est emparée très tôt des questionnements concernant le corps, comme en témoigne la parution d'un numéro des Cahiers du GRIF en 1974 intitulé *Ceci (n') est (pas) mon corps*, au sein duquel les auteures interrogent le rapport des femmes à leurs corps. Les expériences du corps féminin qu'elles y décrivent, notamment celles de la prostitution, du viol et de la reproduction forcée, les amènent à affirmer « [...] que le corps des femmes n'existe pas. Il n'est que le prolongement du désir de l'homme tel qu'il s'inscrit dans les comportements privés et dans les structures socio-culturelles, dans la pratique et dans sa représentation » (Le Grif, 1974, p.14). Bien que les auteures y reconnaissent l'exploitation spécifique vécue par les femmes, leur analyse semble néanmoins reposer sur un cadre théorique encore en construction. Il faut plutôt attendre les décennies 1980-1990 pour que la sociologie féministe s'empare de manière plus approfondie du corps en tant qu'objet de recherche (Rennes et *al.*, 2016, p.14).

1.1.2.2 Construction sociosexuée des corps

Les différences entre les corps féminins et masculins sont généralement perçues comme naturelles, plutôt que comme le résultat d'un processus de différenciation visant à exprimer et reproduire les catégories de sexe. Guillaumin rappelle à ce propos le rôle que joue cette construction sociosexuée des corps dans l'organisation de la société en catégories de sexe :

> Autour de l'appareil reproducteur externe, femelle ou mâle, une construction matérielle et symbolique est élaborée, destinée à exprimer d'abord, à mettre en valeur ensuite, à séparer enfin les sexes. Cette construction double un rapport social matériel qui n'a, lui, rien de symbolique : celui de la division socio-sexuelle du travail et de la distribution sociale du pouvoir. Une telle construction fait apparaître comme hétérogènes l'un à l'autre, d'essences différentes, les hommes et les femmes. (Guillaumin, 2016, p.114)

Hétérogène, complémentaire, naturellement sexué, voilà l'effet de cette construction sur la conscience. De nombreux travaux se sont en ce sens efforcés de déconstruire cette perception, cette supposée naturalité du corps sexué, en questionnant les pratiques sociales par lesquelles les corps se différencient et incorporent le genre. La notion d'incorporation, utilisée notamment par Bourdieu, a constitué à ce titre un outil d'analyse privilégié pour rendre compte de l'inscription physique de la classe, du sexe et de la race « [...] sur et dans le corps » (Court, 2016, p.322). Cette notion « [...] désigne le processus par lequel les femmes et les hommes acquièrent un certain nombre de caractéristiques corporelles (morphologiques, gestuelles, motrices) propres à leur culture, à leur classe sociale, à leur classe d'âge ou à leur classe de sexe » (Court, 2016, p.321). Cette entreprise de différenciation sexuée constitue une « formation continue » comme le rappelle Guillaumin (2016, p.115), une entreprise qui s'actualise tout au long de la vie de l'individu. La littérature sociologique qui s'attache à comprendre la sexuation ou construction sociosexuée du corps se décline en quatre axes : 1) le marquage corporel par des « interventions mécaniques », que ce soit dans sa forme irréversible (mutilations) ou superficielle (maquillage, vêtements); 2) l'apprentissage de techniques du corps, de postures, d'une motricité, sexuellement différenciées; 3) la construction de la féminité et de la masculinité par le biais des pratiques sportives; 4) et les usages sociosexués du corps dans la relation de travail.

Marquage corporel :

Les interventions matérielles visant à modifier le corps apparaissent comme les pratiques sociales de sexuation les plus visibles. Ces interventions mécaniques, comme les nomme Guillaumin, induisent des transformations corporelles dont l'effet est souvent irréversible. Nous pouvons par exemple penser aux mutilations sexuelles, à la modification de certaines parties du corps (élongation du cou, rupture ou réduction de membres, constriction de la taille, etc.), aux tatouages et scarifications, à l'ouverture d'orifices (nez, oreille, lèvres, etc.), etc. (Guillaumin, 2016, p.116; Court, 2016, p.322)

Si certaines de ces interventions mécaniques sont davantage observées au sein des sociétés traditionnelles, d'autres sont plus fréquentes dans les sociétés occidentales contemporaines. Le port du talon haut, les chirurgies esthétiques, dont les chirurgies mammaires et les vagino-plasties en sont des exemples. Guillaumin souligne que ces « [...] interventions mécaniques sur le corps, le plus souvent mutilantes, visent généralement le corps femelle, ou l'affectent de façon plus profonde » (Guillaumin, 2016, p.116). Nous pouvons en effet penser que ces modifications visent à restreindre les mouvements des femmes ou du moins à les complexifier, les plaçant par le fait même sous le « contrôle » des hommes. La sexuation du corps participe en ce sens à l'incorporation des rôles sociaux en inscrivant dans la chair elle-même des limitations et contraintes matérielles à sa propre reproduction sociale. Une étude de Sylvie Fainzang (1985) sur les discours d'immigrés africains vivant en France à propos de l'excision fait justement écho au rôle que jouent ces interventions mécaniques dans l'incorporation du rôle de l'épouse :

> [...] [elle] montre ainsi que le but de cette pratique est non seulement d'ôter à la femme, ce qui, dans son anatomie, rappelle le sexe mâle, mais aussi et surtout de la rendre apte à endosser son futur rôle d'épouse, une femme non excisée étant considérée comme incapable de se soumettre à l'autorité de son mari, et comme représentant de ce fait un risque pour la bonne marche du couple et de la famille. (Court, 2016, p.324)

Finalement, ces modifications corporelles se réalisent au moyen d'outils variés et d'objets amovibles comme c'est le cas avec les chaussures et les corsets.

Les corps font également l'objet d'interventions plus superficielles afin d'exprimer l'appartenance à une catégorie de sexe. Nous pouvons par exemple penser au maquillage, à la modification de la pilosité et à la mode, qui ne modifie pas en profondeur le corps, mais dont l'objectif est le même, soit « actualiser et mettre en scène le sexe » (Guillaumin, 2016, p.117). L'étude des soins esthétiques a en ce sens participé à mettre en lumière l'incorporation différenciée de techniques du corps selon

le sexe. Ces soins « [...] contribuent au marquage social et culturel du corps à travers la soustraction, l'addition ou la modification de certaines de ses parties [...] » (Ghigi, 2016, p.77). Dès 1792, Mary Wollstonecraft dans *A Vindication of the Rights of Woman*, dénonçait l'injonction esthétique qui était dirigée envers les femmes, un moyen d'assujettissement du sexe féminin auquel elles participaient activement en y investissant temps et énergie : « ' Endoctrinées dès leur enfance à croire que la beauté est le sceptre de la femme, leur esprit prend la forme de leur corps et, enfermé dans cette cage dorée, ne cherche qu'à décorer sa prison' » (Wollstonecraft, 1792, p.157, cité dans Ghigi, 2016, p.80). Soulignons que l'analogie entre le corps et la prison que fait Wollstonecraft suggère que le confinement est caractéristique de la construction du corps féminin. Guillaumin développe cette idée de confinement en démontrant comment certaines pratiques vestimentaires – elle signale plus particulièrement les jupes, les talons hauts et les prothèses de type serre-vis (ceinture, porte-jarretelles, gaine, etc.) – viennent limiter l'indépendance corporelle des femmes :

> Voilà un ensemble de signes, considérés comme mineurs par beaucoup et qui, pourtant ne le sont pas. Ils expriment la dépendance des femmes, certes, et on tombera toutes d'accord là-dessus. Mais ils ne se contentent pas de l'exprimer. Ils sont également et ils sont d'abord des *moyens techniques* de maintenir la domination toujours présente au corps, donc à l'esprit, de celles qui sont dominées. (Guillaumin, 2016, p.83)

L'économiste et sociologue Veblen avait également mis en évidence aux XIXe et XXe siècle les entraves qu'engendraient la jupe, les talons hauts, le corset, les tournures et traînes et les coiffures complexes chez les femmes de la classe bourgeoise. Ces apparats, en plus de les rendre dépendantes d'autrui dans leurs déplacements, manifestaient « leur abstention de toute activité professionnelle », leur « rôle [était] donc purement 'décoratif', en charge d'une consommation ostentatoire censée, par procuration, confirmer l'aisance du maître » (Ghigi, 2016, p.80). Cela nous rappelle en outre que les soins esthétiques, en plus d'être sexués, sont également classés : les soins qu'il est convenu d'appliquer au sein d'une classe sociale peuvent ne pas l'être pour l'autre.

Ainsi, l'idéalisation du visage « naturel » au sein des classes aisées, soutenu par des « soins de beauté vertueux », dissimule dans les faits « [...] un effort pour justifier et consolider les hiérarchies sociales, en assurant que les manifestations corporelles des individus (l'apparence externe) correspondent bien à leur intériorité (Peiss, 1999) » (Ghigi, 2016, p.78). En d'autres mots, le travail corporel au sein de ces classes sociales vise à confirmer leur supériorité « naturelle » en démontrant l'adéquation entre leurs corps et leur esprit; ce travail n'en demande pas moins du temps et des efforts, mais la « sélection des soins » (exercices physiques, savons, etc.) rend moins visible ce travail. L'aspect « naturel » du corps qui est recherché par les classes aisées s'oppose en ce sens à l'artificialité du corps des classes populaires dont le travail esthétique sert à masquer les imperfections (extérieures et intérieures). Bref, ces interventions corporelles visent à séparer, différencier puis à exprimer les catégories sociales auxquelles les individus se rattachent.

Techniques du corps :

Au-delà de ce marquage plus apparent des corps, « [...] l'inscription physique du genre passe également par l'acquisition d'habitudes corporelles sexuellement différenciées et différenciantes » (Court, 2016, p.322). L'incorporation de techniques corporelles constitue l'une des manières par laquelle les rapports sociaux de sexe travaillent le corps. Nous pouvons effectivement observer des manières différentes de se mouvoir entre les hommes et les femmes; il faut ramener ces différences à leur caractère socialement construit, aux injonctions qui depuis l'enfance enjoignent les femmes et les hommes à développer des usages corporels correspondant à leur rôle social (Guillaumin, 2016, p.120). Ainsi, la période de l'enfance fait l'objet d'une attention particulière dans la littérature sociologique cherchant à expliquer ces différences somatiques entre les sexes : « Dès leur plus jeune âge, filles et garçons incorporent des manières différentes de tenir leur corps et d'en user, qui signalent durablement leur appartenance de genre » (Court, 2016, p.322). Guillaumin identifie par exemple les

jeux de l'enfance comme « [...] l'un des premiers moyens, et l'un des principaux, de transmettre et d'imposer une tenue du corps particulière à chacun des sexes » (Guillaumin, 2016, p.121). Plusieurs enquêtes sociologiques démontrent ainsi le rôle des parents dans l'incorporation d'une motricité sexuée chez leurs enfants en les encourageant à exercer des activités « en correspondance » avec leur sexe, par exemple la danse pour les filles et les jeux physiques extérieurs pour les garçons (Court, 2016, p.323). Mennesson nuance néanmoins le rôle de la socialisation familiale dans la sexuation des pratiques culturelles et sportives des enfants; la transmission des normes sexuées et des pratiques qui y sont associées est le résultat de différentes instances de socialisation, dont la famille, mais également les pairs et les médias (Mennesson, 2011, p.108). Ainsi, malgré la volonté de certains parents de transmettre des « normes de genre » plus égalitaires, l'influence des autres instances de socialisation peut contrecarrer ces efforts. Soulignons notamment le rôle de l'école dans l'incorporation d'une discipline corporelle plus accentuée chez les filles, comme en témoignent les observations qu'a réalisées Karin Martin dans des écoles maternelles aux États-Unis :

> [...] [elle] montre ainsi que les corps féminins sont soumis à une discipline plus stricte que les corps masculins de la part des enseignantes, les petites filles recevant par exemple plus de réprimandes que les garçons lorsqu'elles courent dans la classe, lorsqu'elles crient, lorsqu'elles prennent la parole sans lever le doigt ou lorsqu'elles restent debout sans autorisation. (Court, 2016, p.323)

Au-delà de la division sexuelle des jeux, qui est plus marquée d'ailleurs pour les jeux physiques, le temps et l'espace dont disposent les enfants varient considérablement d'un sexe à l'autre. Guillaumin observe en ce sens que les garçons disposent davantage de temps de jeu et sont confrontés à moins de frontières spatiales que les filles. Ces dimensions du jeu des filles participent ainsi à la construction d'une motricité réduite, limitée dans les potentialités qu'elles renferment :

> Ces jeux sont donc caractérisés par une limitation de l'espace et une limitation du temps, mais également par une limitation de la liberté mentale qui résulte

> des deux précédentes et que de toute façon la surveillance exercée rendrait déjà impossible. Plus, ces jeux impliquent une pratique du corps orientée vers un espace corporel réduit; sans doute développent-ils l'équilibre et l'habileté manuelle, mais ils réduisent en même temps l'extension possible du corps et de ses mouvements, car ils mettent en œuvre sans cesse un retour sur son propre espace, et de surcroît un espace restreint. (Guillaumin, 2016, p.124)

Les filles intègrent donc rapidement leur rôle dans la division sexuelle du travail, alors que leur temps libre est dès l'enfance plus réduit que celui des garçons; la surveillance accrue dont elles sont l'objet ainsi que les frontières spatiales qu'elles doivent respecter les empêchent par le fait même de développer leur indépendance vis-à-vis des hommes. Les effets de ces contraintes dans le jeu des filles s'observent à l'âge adulte dans la manière dont les femmes restreignent sans cesse leur espace corporel, alors que les hommes développent une propension à le maximiser (Guillaumin, 2016, p.127). Iris Marion Young observait à ce propos dans *Throwing Like a Girl* (2005), « [...] que les gestes des femmes sont généralement moins assurés que ceux des hommes dans les situations qui exigent un certain engagement physique (lancer un objet, frapper, grimper, enjamber, porter une charge lourde, etc.) [...] » (Court, 2016, p.325) et reliait cette expérience de la corporéité féminine aux conditions inégalitaires de développement des capacités physiques entre les filles et les garçons dès leur plus jeune âge. Les filles se voient davantage interdire de participer à des activités jugées « dangereuses » en raison de la supposée fragilité de leurs corps. Young affirme que cette socialisation, outre les effets contraignants qu'elle induit sur les corps féminins, affecte la confiance même des femmes dans toutes les sphères de leur vie :

> « J'ai l'intuition, écrit-elle, que les doutes que nous (i.e. les femmes) éprouvons souvent en ce qui concerne nos compétences intellectuelles ou notre capacité à diriger, trouvent pour partie leur origine dans un doute plus profond, celui que nous éprouvons à l'égard de nos capacités physiques ». (Young, 2005, p.45, cité dans Court, 2016, p.325)

A contrario, les garçons se voient accorder la possibilité d'expérimenter leurs capacités physiques dans des situations antagonistes, par lesquelles ils apprennent à dominer leur souffrance, leur environnement immédiat et ceux qui s'y trouvent :

> If Merleau-Ponty and Connell are right, then, in contending that our sense of who we are is firmly rooted in our experiences of embodiement, it is integral to the reproduction of gender relations that boys are encouraged to experience their bodies, and therefore themselves, in forceful, space-occupying, even dominating ways. [...] We are suggesting that assertiveness and confidence, as ways of relating to others, become embodied through the development of strenght and skill through prevailing over opponents in competitive situations. (Whitson, 1990, p.24)

Finalement, nous ne pouvons passer sous silence les travaux issus de la sociologie interactionniste qui se sont largement penchés sur le langage corporel au cours de l'interaction sociale et dont Goffman constitue l'un des principaux représentants. Son étude des représentations de la féminité et de la masculinité dans les annonces publicitaires met en lumière l'intériorisation de la domination masculine à même les postures adoptées par les femmes (Goffman, 1977). Ces dernières sont d'abord représentées dans des rôles subalternes aux hommes, mais également soumises : alors que l'écart entre la taille sert à représenter la hiérarchie sociale d'une part, la posture couchée ou assise (sur le lit ou le plancher) renforce ce rapport social en plaçant la femme représentée dans un état de dépendance et de soumission vis-à-vis l'homme. Cet état de dépendance s'exprime aussi dans des situations où les femmes sont représentées en retrait émotionnel ou physique, s'en remettant, par le fait même, à l'homme pour maîtriser la situation. L'objectification des corps et des sexualités des femmes se donne également à voir au travers de postures qui suggèrent leur disponibilité sexuelle permanente, même lorsqu'elles sont physiquement inaccessibles ou distantes de la scène dans laquelle elles figurent. Bref, si les poses sexuées que fabriquent les publicitaires relèvent selon Goffman d'une hyper-ritualisation, ceux-ci

s'appuient néanmoins sur les interactions corporelles qui ont déjà cours dans la société et qui traduisent un certain ordre sexué :

> D'une façon générale, donc, les publicitaires ne créent pas les expressions ritualisées qu'ils emploient. Ils exploitent le même corpus de parades, le même idiome rituel que nous tous qui prenons part aux situations sociales, et dans le même but : rendre lisible une action entrevue. Au plus, ils ne font que conventionnaliser nos conventions, styliser ce qui l'est déjà, faire un usage frivole d'images décontextualisées, bref leur camelote, si l'on peut dire, c'est l'hyper-ritualisation. (Goffman, 1977, p.50)

Pratiques physiques et sportives :

L'incorporation du genre se réalise également par le biais des pratiques sportives. Ces dernières constituent des formes de techniques du corps, puisqu'elles impliquent l'apprentissage d'un rapport spécifique à son corps et aux corps d'autrui, aux espaces et aux outils. Les pratiques sportives, comme toutes pratiques sociales, sont organisées par les rapports sociaux, dont les rapports sociaux de sexe et participent par le fait même à leur reproduction (Lavigne, 2014, p.9). Comme le suggère Louveau : « Les pratiques physiques et sportives sont des pratiques sociales où s'expriment et se construisent des 'usages sociaux' des corps qui sont sexuellement différenciés » (Louveau, 2004, p.165). Le rôle central du corps dans la production et reproduction des catégories de sexe invite à une division sexuée des pratiques sportives et à une hiérarchisation sexuée des corps sportifs, afin que chacun chacune puisse y développer des habitus corporels en correspondance avec son rôle social. L'intérêt pour la classe des hommes de maintenir l'illusion de capacités physiques naturellement différenciées, notamment d'une apparente supériorité physique masculine, a longtemps justifié (et justifie encore) l'exclusion des femmes de certaines disciplines sportives ou de manière plus courante la non-mixité de la pratique. À ce propos, les fédérations sportives jouent un rôle de première instance dans ce processus de différenciation des corps en mettant en œuvre des politiques qui excluent ou limitent la pratique sportive des femmes, ou

lorsqu'elles l'autorisent ou la développent, s'assurent de maintenir des modèles sportifs (ou des corps sportifs) sexuellement différenciés (Mennesson, 2007, p.21).

Bien que la pratique sportive des femmes se soit significativement accrue dans les dernières décennies, quoi que de manière inégale entre les classes sociales (Lavigne, 2014), les modalités de cette pratique se déploient néanmoins de manière sexuée : les femmes restent cantonnées dans un nombre restreint de disciplines sportives et sont sous-représentées à tous les niveaux de compétition sportive. Cette division sexuelle du travail sportif s'appuie entre autres sur une conception différentialiste des sexes, qui présuppose des « usages possibles » du corps selon le sexe, comme le souligne Mennesson :

> Ainsi, tout se passe comme si les choix en matière de pratiques sportives reposaient largement sur l'idée d'un ordre naturel des sexes, justifiant la division sexuée du travail sportif par une « biologisation » du social (Delphy, 1991; Guillaumin, 1992; Bourdieu, 1998). Les pratiques sportives, en visant avant tout un travail sur le corps, accentuent la reproduction des différences sexuées, légitimée par un discours essentialiste. (Mennesson, 2011, p.94)

Dans cette perspective, quelques chercheuses ont mis en évidence la relation d'homologie qu'entretient la division sexuelle du travail sportif avec la division sexuelle du travail en général (Louveau, 2004; Lavigne, 2014). Louveau observe :

> Par exemple, quand il s'agit de sports de combat, de sports de force, de sports durs physiquement, mais aussi de sports qui exigent des compétences techniques, des compétences scientifiques, des savoir-faire techniques, technologiques, ou encore dans le cas des activités se déroulant dans de grands espaces, sur les grands terrains ou risquées, les pratiques sont très peu investies par les femmes. (Louveau, 2004, p.173)

Certaines disciplines sportives telles que les danses, les gymnastiques, l'équitation, et plus récemment les sports de glace, la natation et l'athlétisme se voient donc davantage investies par les femmes, alors que des disciplines telles que la lutte, le cyclisme, le

football, le football américain, le hockey, le rugby et les sports de combat sont davantage investies par les hommes (et demeurent plus résistantes à la participation égalitaire des femmes). Cette division du travail sportif s'opère en fonction des usages sociaux du corps que chacun des groupes de sexe est convenu de travailler : discipline, grâce, souplesse, équilibre, sensibilité et vertu pour les femmes (Mennesson, 2012), force, agressivité, « leadership », vitesse, virtuosité technique, courage et résistance à la douleur pour les hommes (Saouter, 2010; Lavigne, 2014 ; McKay et Laberge, 2006; Guichard-Claudic et Kergoat, 2007; Cordier, 2007).

Plusieurs études portent leur regard sur les effets de la socialisation sportive sur les corps des athlètes et la construction de leur identité sexuée en analysant les régimes de genre[2] particuliers à certaines disciplines sportives (Moreno, 2012; Mennesson, 2012; Mennesson, 2007; Sorignet, 2004; Cordier, 2007). L'enquête ethnographique de Mennesson dans un club de gymnastique rythmique fait par exemple ressortir le rôle de la pratique dans l'incorporation d'un modèle d'hyperféminité par un travail corporel misant sur l'esthétisme, la minceur, la souplesse, l'équilibre, la grâce, la sensibilité, etc. Elle souligne notamment l'inculcation d'une « culture sentimentale » *via* la gestion émotive demandée aux gymnastes: « Les images de la femme sensible, faisant preuve de tact, toujours souriante malgré les efforts physiques accomplis et capable d'exprimer ses émotions, comme celles de la séductrice, inspirent largement les entraîneurs et les pratiquantes » (Mennesson, 2012, p.595), ce qui fait notamment écho aux qualifications relationnelles que les travailleuses dans les emplois de service doivent mobiliser pour gérer les émotions de la clientèle. Louveau rappelle à ce titre que « [...] chacun construit un capital corporel susceptible d'être rentabilisé dans les rapports sociaux de

---

[2] « Dans le cas du sport, les 'régimes de genre' correspondent à l'état des rapports sociaux de sexe dans une institution ou un contexte sportif donné et impliquent des usages et des modes de mises en scène du corps très différenciés. » (Mennesson, 2012, p.591)

sexe présents dans toutes les activités sociales » (Louveau, 2007, p.62) : dans cette perspective nous pouvons penser que le travail corporel réalisé par ces disciplines sportives, dont la gymnastique rythmique, prépare les jeunes filles à leur rôle d'épouse, de mère, de femme. L'investissement dans une pratique sportive serait en ce sens fonction des « compétences corporelles » qu'une personne est tenue de développer selon la position qu'elle occupe dans les rapports sociaux, dont les rapports sociaux de sexe.

Néanmoins, l'ouverture récente de certaines disciplines sportives, traditionnellement réservées aux hommes, fait apparaître des formes de transgression de l'ordre sexué. C'est le cas notamment des femmes qui s'investissent dans la pratique de la boxe (Moreno, 2012; Mennesson, 2007). Bien que ces sportives s'approprient des techniques corporelles masculines, déstabilisant par le fait même le processus de différenciation des corps soutenant la division sexuelle du travail, elles sont en même temps soumises à une injonction de féminité, afin de préserver la frontière entre les identités sexuées. Cette double injonction (maîtriser les techniques de corps masculines et féminines) peut notamment se traduire par une accentuation de la féminité, voire même à une revendication des rôles traditionnels au sein de l'espace domestique (Mennesson, 2007). Nous pouvons envisager ce travail de féminisation comme un compromis, une manière de négocier leur place au sein de ces milieux masculins, de préserver l'ordre sexué malgré les transgressions corporelles qui leur sont accordées :

> Peut-être que ces tactiques ouvrent le pré carré aux femmes parce qu'elles « tranquillisent » les hommes : les athlètes « féminines » ne représentent pas une menace forte à l'ordre symbolique du genre puisqu'elles n'entrent pas en compétition avec les hommes sur leur propre terrain, ni ne génèrent l'anxiété que pourrait par exemple provoquer une femme qui sort du contrôle des hommes. (Moreno, 2012, p.105)

Si les femmes se sont vu ouvrir l'accès à certaines pratiques sportives jugées davantage virilisantes, il importe néanmoins qu'elles conservent un aspect féminin, afin de

maintenir la différenciation sexuée. Pratiquer un sport symboliquement réservé aux hommes n'équivaut pas à jouer « comme un homme » (Courcy et *al.*, 2006). La tolérance à l'égard de la présence des femmes au sein de ces disciplines sportives est donc conditionnelle d'un processus de « féminisation » auquel elles doivent se plier : « La transgression de genre (ou de l'ordre social de genre) se paie » (Louveau, 2007, p.68).

Finalement, quelques études se sont intéressées aux représentations des corps sportifs dans les médias (Fraysse et Mennesson, 2009; McKay et Laberge, 2006; Court, 2010; Saouter, 2010). Si les corps des sportifs nous sont davantage montrés, que celui des sportives, ils ne sont pas pour autant représentés comme objets érotiques soulignent McKay et Laberge (2006). Au contraire, ces corps masculins nous sont présentés « [...] comme des objets scientifiques engagés dans le dépassement des limites de la performance humaine [...] » (MacKay et Laberge, 2006, p.7), comme des machines ou des armes même ; on ne peut pas en dire autant des représentations des corps sportifs féminins, trop souvent sexualisés pour « susciter » l'intérêt (ou montrer qui a le contrôle, malgré les transgressions corporelles qu'elles osent performer). Comme le souligne Saouter, la couverture médiatique des athlètes féminines insiste davantage sur l'esthétisme ou la sensibilité de ces dernières au détriment de leurs performances physiques et techniques (Saouter, 2010). Cette observation rejoint celles issues de Fraysse et Mennesson qui ont réalisé une analyse du contenu d'une revue portant sur le vélo tout terrain : l'analyse révèle que les athlètes féminines apparaissent majoritairement dans des photographies accompagnées de leurs enfants ou de leurs conjoints, alors que les athlètes masculins sont représentés dans le feu de l'action. Les questions adressées aux athlètes féminines dans le cadre de certains articles insistent par le fait même sur leur statut de femme au sein d'un univers masculin et les questions liées à leur vie privée et familiale, à leur vie amoureuse et à leur charge de travail domestique occupent une place centrale, au détriment des questions concernant les techniques sportives, leurs performances et le matériel qu'elles utilisent (Fraysse et

Mennesson, 2009). Comme le suggère Saouter : « [...] ce n'est toujours pas le corps de la sportive qui est y [sic] valorisé, mais celui de la femme qu'elle a su rester » (Saouter, 2010, p.108).

Corps au travail :

La construction sociosexuée du corps par sa mise au travail, mise à part dans un contexte sportif, ne fait pas l'objet d'une analyse privilégiée au sein de la sociologie du travail. Bien qu'en posant le travailleur ou la travailleuse face à l'outil, les sociologues questionnent indirectement le corps dans la relation de travail (Berthelot, 1985, p.59-60), les usages qui en sont faits restent peu approfondis. Pourtant, comme le rappellent Guichard-Claudic et Kergoat (2007), la conception différentialiste des corps sexués et de leurs usages est au cœur de la logique de déploiement de la division sexuelle du travail, justifiant la mainmise des hommes sur certaines tâches : « Les différences physiologiques entre femmes et hommes jouent ici un rôle essentiel, car c'est sur le corps que l'on fonde l'idée de compétences propres à chaque sexe » (Guichard-Claudic et Kergoat, 2007, p.7). Le corps apparaît alors comme un indicateur privilégié pour analyser et comprendre la manière dont se déploient les rapports sociaux de sexe. Un numéro des *Cahiers du Genre,* coordonné par Guichard-Claudic et Kergoat, se consacre en ce sens à l'analyse de la recomposition de la division sexuelle du travail dans un contexte d'avancée en mixité « [...] à travers le prisme du corps au travail et du travail des corps » (2007, p.5), interrogeant les effets des transgressions professionnelles sur les mises en scène du corps sexué:

> En pénétrant des espaces de travail traditionnellement dévolus à l'autre sexe, en transgressant les orientations genrées en termes de métiers ou de positions professionnelles et personnelles, dans quelle mesure femmes et hommes bousculent-ils/elles les définitions féminines et masculines de la corporéité au travail? Qu'est-ce que la transgression des rôles implique sur la mise en scène de son propre corps? Réaffirme-t-on une identité sexuée (virilité, féminitude),

> ou au contraire tente-t-on de passer de l'autre côté des normes genrées? (Guichard-Claudic et Kergoat, 2007, p.6)

Nous y retrouvons notamment des textes qui s'intéressent aux processus d'avancée en mixité dans les milieux policiers (Pruvost, 2007), industriels (Cromer et Lemaire, 2007), et commerciaux (Neys, 2007), en France. Il en ressort dans un premier temps que les différences physiologiques ont longtemps servi de justification pour exclure efficacement les femmes de certains milieux de travail, en particulier ceux invoquant la force physique du travailleur. Pourtant, comme le soulignent Guichard-Claudic et Kergoat, « [...] les critères de la force physique, dans les textes comme dans les pratiques professionnelles, sont en constante évolution, témoignant du fait que cet attribut, loin d'être 'naturel', est l'enjeu d'un rapport social de sexe » (Guichard-Claudic et Kergoat, 2007, p.16). Et bien que ces milieux se soient progressivement ouverts aux femmes dans les dernières décennies, la division du travail fondée sur l'exercice légitime de la force persiste sous des formes renouvelées. Ainsi, Pruvost nous apprend que l'une des stratégies employées par l'institution policière pour freiner l'avancée des femmes en son sein consiste notamment en la mise en place de critères physiques plus exigeants envers ces dernières qu'envers les hommes, comme conditions d'admission. À son avis, ces stratégies révèlent en même temps la possibilité d'un dépassement de l'ordre sexué par la remise en cause de la prérogative de la force physique par les hommes :

> Plus généralement, les règlements de concours, manifestement discriminatoires envers les femmes, traduisent une inquiétude et un affaiblissement des frontières entre métiers masculins et féminins : si les femmes n'étaient pas en passe de concurrencer efficacement les hommes, il ne serait pas nécessaire de protéger les normes masculines de la profession. (Pruvost, 2007, p.49)

Cette inquiétude semble également manifeste parmi les ouvriers, dont l'identité sexuée « [...] s'[est] construite sur l'association de la masculinité et de l'exclusivité de l'accès à ces 'métiers d'hommes', aux conditions de travail éprouvantes » (Guichard-Claudic

et Kergoat, 2007, p.8); les ouvrières interrogées par Cromer et Lemaire témoignent en ce sens de diverses stratégies de résistance déployées par leurs collègues pour les en exclure, dont la sexualisation de leurs corps. Harcèlement, plaisanteries, menaces, insultes sexuelles, les ouvriers mettent en place des discours et des pratiques pour maintenir les frontières entre les sexes :

> La sexualité manifestée par des vantardises et des plaisanteries sexuelles ou encore l'usage de la pornographie, serait l'expression d'une marge de liberté conquise, un espace de desserrement des contraintes professionnelles, partie intégrante de stratégies de défense virilistes, individuelles ou collectives (et inconscientes) évoquées plus haut, pour tout à la fois assurer la cohésion du groupe et fronder [sic] la hiérarchie. (Cromer et Lemaire, 2007, p.69-70)

L'érotisation des corps féminins dans la relation de travail participe par le fait même à en limiter l'usage que peuvent en faire les femmes. Conscientes des « dérives » qui peuvent survenir, elles doivent constamment surveiller leurs comportements et la manière dont elles présentent leurs corps, afin de ne pas laisser croire à une ouverture de leur part, tout en restant « assez féminines » pour ne pas bousculer l'ordre sexué et se faire accepter dans le groupe :

> L'injonction fondamentale est de marquer sa différence sexuelle : ne pas oublier qu'on reste une femme dans un collectif d'hommes, c'est-à-dire ne pas croire qu'une collègue égale un collègue. Cela exige une vigilance de tous les instants, source de tensions et de difficultés pour réaliser son travail. (Cromer et Lemaire, 2007, p.73)

Les physiothérapeutes femmes étudiées par Martin et Perrin (2012) semblent également rencontrer des situations similaires dans la relation thérapeutique avec leurs patients, alors que la sexualisation de cette relation apparaît comme naturelle au sein de la profession : « [...] il est jugé légitime qu'un homme exprime son désir sexuel et les physiothérapeutes ne sont pas censées s'offusquer, ne pas faire preuve d'empathie apparaissant comme un manque de professionnalisme » (Benneli, 2016, p.153). En même temps, « [...] si la situation dégénère, elles sont considérées responsables pour

ne pas avoir posé de limites suffisamment claires et/ou assez tôt » (Benneli, 2016, p.153). Se soumettre à ce processus de sexualisation en même temps que savoir le contrôler constitue en ce sens un défi pour les travailleuses. Afin de « [...] prouver aux recruteurs, futurs supérieurs hiérarchiques et collègues, qu'elles peuvent exercer cette profession au même titre que d'autres hommes [...] » (Neys, 2007, p.107), les étudiantes souhaitant intégrer les professions de cadre commercial étudiées par Neys, essaient justement de « neutraliser » la dimension sexuelle de leurs corps en adoptant des vêtements plus amples qui ne dévoilent pas leurs formes corporelles par exemple. Cette « masculinisation » de l'apparence s'incarne même dans le travail qu'elles effectuent sur leurs corps : « Développer sa carrure, couper ses cheveux courts, porter une tenue vestimentaire à la coupe masculine, mettre un parfum pour hommes constituent des exemples pertinents pour saisir les 'emprunts' qu'elles font à leurs homologues masculins » (Neys, 2007, p.107). Le travail qu'elles réalisent sur leurs corps pour faciliter leur insertion professionnelle dans ces milieux typiquement masculins constitue un autre exemple de la manière dont les différences sexuelles sont prises pour les causes des compétences et qualifications; cette conception différentialiste vient soutenir une division sexuelle du travail qui construit, comme nous venons de le voir, les corps féminins comme corps sexualisés.

L'étude du corps sexualisé au travail a retenu l'attention de nombreux sociologues depuis l'entrée massive des femmes sur le marché du travail participant parallèlement à l'expansion du secteur des emplois de service. Les dimensions émotives et sexuelles du travail dans ce type d'emploi constituent dans les faits l'angle de recherche le plus investi par les sociologues s'intéressant aux usages sociosexués du corps dans le travail depuis les années 80. Le corps-à-corps ou face-à-face entre les travailleuses et les bénéficiaires qui serait caractéristique de la relation de service placerait le corps des travailleuses au centre de l'activité de travail : « [...] premièrement, parce qu'elle oblige les salarié·e·s à effectuer des performances corporelles et/ou émotionnelles; deuxièmement, parce que les activités de service impliquent souvent un travail effectué

sur le corps et/ou les émotions d'autrui » (Benelli, 2016, p.149). Au travers de ses études sur les caissières de supermarchés, Soares met en évidence d'une part la dimension émotive qui est caractéristique de ce travail en ce qu'il repose sur les qualifications relationnelles de la travailleuse à mettre en confiance les clients, et la dimension sexuelle d'autre part, alors que les corps des travailleuses sont instrumentalisés dans la production du service afin de stimuler la consommation de la clientèle. Les employeurs exercent donc un contrôle sur les activités émotives des travailleuses, ainsi que sur leurs corps, notamment par le biais des uniformes de travail. Le travail de ces dernières consiste à éveiller un intérêt chez les consommateurs en jouant le « jeu de la séduction », tout en les refroidissant sans briser la relation de confiance; il s'agit d'un travail double, nécessitant des qualifications relationnelles rarement reconnues comme socialement construites et donc valorisées : « Ainsi, les travailleuses utilisent un double ensemble de qualifications, celui lié au travail sexuel et celui lié au travail émotif, mais qui sont généralement considérés comme de la gentillesse, de la politesse ou comme une manière d'être proprement féminine » (Soares, 1998, p.109). Comme dans le cas des physiothérapeutes étudiées par Martin et Perrin (2012), ainsi que des ouvrières étudiées par Cromer et Lemaire (2007), les caissières se voient contraintes d'accepter un certain rapport sexualisant à leurs corps, rapport qu'elles doivent également être en mesure de neutraliser « au bon moment ». On remarque que la sexualisation des corps féminins est constitutive de la mise au travail de ces derniers, participant à la construction de corps sexuellement disponibles pour les hommes. Ce processus de sexualisation serait en quelque sorte central dans l'acquisition d'une identité féminine et d'un corps féminin; la construction de cette disponibilité sexuelle construit en même temps les femmes en tant que catégorie de sexe.

Un autre champ de recherche qui s'est développé autour de la relation entre corps et travail est celui s'intéressant à la souffrance et au plaisir dans le travail. Ces recherches s'intéressent notamment aux stratégies que déploient les hommes et les femmes dans

le cadre de leur travail, afin de « dépasser » les souffrances qui peuvent y être associées. Dans le cas des emplois à risque, Christophe Dejours

> [...] montre que les travailleurs construisent collectivement des stratégies défensives autour d'une mise en scène de la dérision du risque : conduites dangereuses et non-respect des consignes de prévention et de sécurité au travail, combinées à l'interdiction absolue de faire référence à la peur ou à la souffrance. (Benneli, 2016, p.154)

À l'inverse de cette posture virile, les corps des infirmières étudiées par Pascale Molinier (2004) doivent « s'effacer » (leurs souffrances, leur fatigue, leur vulnérabilité), afin de faire de leurs corps un outil efficace dans le travail. Cet effacement ne se traduit pas pour autant par un manque de compassion, puisqu'elles « [...] recourent alors à la sensibilité au malheur de l'autre comme stratégie collective de défense contre leur souffrance » (Benneli, 2016, p.155), révélant le caractère construit de ce qu'on nomme compassion : « [...] elle est le résultat d'une modification de la subjectivité par le travail » (Benneli, 2016, p.155). Quelques recherches, en particulier celles de l'ergonome québécoise Karen Messing, se sont également intéressées aux maladies professionnelles associées à des postures et mouvements de travail dans les emplois typiquement féminins : « [...] ses recherches montrent que l'usure est plus prononcée dans les emplois féminins, souvent marqués par un travail répétitif à cadence rapide, un manque d'autonomie dans l'organisation et/ou des postures immobiles » (Benneli, 2016, p.156). C'est le cas notamment des emplois de service, où la posture debout statique est prédominante (Messing et *al.*, 2004). Les douleurs associées aux postures de travail font rarement l'objet de revendications et d'interventions de la part des instances concernées par la santé et la sécurité au travail, notamment parce que peu de crédibilité est accordée aux plaintes déposées par les femmes, dont les problèmes sont relégués à l'ordre du « psychologique ».

Les recherches sur les corps au travail témoignent de l'ancrage profond de la conception différentialiste des corps et de leurs usages sexués : on constate que si les

corps peuvent se « rapprocher », la division sexuelle du travail se renouvèle et les processus de différenciation également, malgré les avancées en mixité. Ainsi, comme dans le cas des boxeuses étudiées par Moreno et Mennesson, les travailleuses qui s'insèrent dans des collectifs masculins doivent conserver ou accentuer leur féminité pour compenser leurs transgressions professionnelles. C'est le cas par exemple des chirurgiennes, minoritaires dans leur profession, et dont le travail exige un engagement physique qui peut être perçu comme « agressif » envers les corps de leurs patient-e-s, et exige par le fait même de « [...] se servir de leur corps 'comme des hommes'» : « Ainsi, les chirurgiennes doivent passer par la mise en scène de la différence des sexes, par exemple en se mettant du rouge à lèvres, pour pouvoir conserver l'opportunité de transgresser ces normes par ce qu'elles font – de la chirurgie » (Beneli, 2016, p.152). Même dans les cas où hommes et femmes s'empruntent les caractéristiques physiques, attributs et attitudes corporelles propres à l'autre sexe, résultant en une forme de « chassé-croisé » des apparences, une « convergence » des corps sexués, comme dans le cas des étudiant-e-s souhaitant intégrer les professions de cadre commercial étudiés par Neys (2007), on constate que cette inversion du genre se traduit surtout à l'avantage des hommes :

> Le mimétisme des femmes à l'égard de l'apparence masculine ne trouve pas son équivalent dans les attitudes masculines. Les hommes dénaturalisent les qualités connotées féminines et naturalisent celles qui sont connotées masculines. [...] Au contraire, ils pensent ainsi cumuler les atouts féminins de présentation de soi et les atouts masculins (autorité, fiabilité, charisme...) qu'ils pensent détenir « naturellement », du seul fait de leur catégorie de sexe. (Guichard-Claudic et Kergoat, 2007, p.9)

Comme le remarquent Guichard-Claudic et Kergoat, ces processus d'avancée en mixité et de convergence des apparences sont donc loin de se traduire par « [...] une remise en cause radicale de l'ordre de genre et du rapport social marqué par le double processus de différenciation/hiérarchisation qui le caractérise (Kergoat 2000) » (2007,

p.10). Comme le suggèrent les cas observés, les transgressions professionnelles doivent le plus souvent être compensées par une accentuation des apparences sexuées :

> Les formes de convergence dans les apparences et engagements corporels féminins et masculins au travail sont loin de déboucher sur une subversion du genre à la façon *queer* (Butler 2005); elles sont parfois compensées par une réaffirmation de l'identité sexuée, comme s'il fallait rassurer, donner des gages, à autrui (les institutions, le conjoint), mais parfois aussi à soi, concernant l'absence de menace pesant sur l'ordre du genre. (Guichard-Claudic et Kergoat, 2007, p.13)

Ces recherches nous montrent que le fondement naturel de la supériorité physique des hommes n'apparaît justement pas si naturel que ça, puisque les hommes doivent user de diverses stratégies pour la fonder « en nature ». De plus, nous constatons que les emplois typiquement masculins donnent tous accès à l'usage d'armes, d'outils et de machines. Pouvons-nous alors envisager ces résistances masculines non pas seulement comme une stratégie de maintien de la division sexuelle du travail, mais également de la mainmise sur les armes et les outils? C'est ce que suggère entre autres l'anthropologue Paola Tabet, pour qui la division sexuelle du travail se fonde sur le contrôle des armes et des outils par les hommes, les tâches féminines étant alors définies selon les outils à utiliser (1998). La sexualisation des procédures et des outils par les ouvriers qui a pour effet de perturber l'exécution des tâches pour les ouvrières (Cromer et Lemaire, 2007) prend alors un sens nouveau. Elle semble s'inscrire dans une résistance systémique à l'égard de l'usage féminin des machines et apparaît comme une stratégie de sabotage de la relation des femmes aux outils. Bien qu'il soit admis dans plusieurs études que les hommes entretiennent un rapport privilégié à la technique/technologie (Perrot, 1983; Hirata et Rogerat, 1988; Daune-Richard, 2003; Louveau, 2004; Cromer et Lemaire, 2007; Cordier, 2007), la proposition théorique de Tabet n'a pas fait l'objet d'une actualisation approfondie dans les dernières années. Puisque la manipulation d'outils participe à l'incorporation de techniques s'inscrivant

durablement dans les corps, leur rôle dans la sexuation des corps mériterait une analyse en profondeur.

1.2 Cadre théorique

Guillaumin puis Tabet ont dévoilé l'une des spécificités du rapport social qui produit les catégories de sexe, à savoir qu'il est un rapport d'appropriation des corps et des sexualités des femmes par les hommes, un rapport de propriétaire à propriété. Pour Guillaumin, l'exploitation des femmes/travailleuses se distingue de celle des hommes/travailleurs, en ce qu'elle excède l'exploitation de la seule force de travail. Guillaumin avance que cette idée de la : « [...] force de travail comme étant l'ultime chose dont on dispose pour vivre est inadéquate pour la classe entière des femmes » (Guillaumin, 2016, p.17). Les travaux de Guillaumin côtoient et se nourrissent de ceux d'autres féministes matérialistes qui, à la même époque, interrogent la spécificité de l'oppression spécifique des femmes et cherchent à poser les bases d'une théorie qui rend compte de l'exploitation du travail domestique par les hommes en tant que classe (Daune-Richard et Devreux, 1992). En s'appuyant sur une définition extensive du travail, qui inclut les activités productives réalisées hors de la relation salariale, faisant apparaître du même coup le travail domestique comme un travail productif susceptible d'être exploité, Guillaumin fait remarquer « [...] *qu'il n'existe dans* [le rapport social de sexe] *aucune sorte de mesure à l'accaparement de la force de travail* [...] » (Guillaumin, 2016, p.18). Le contrat de mariage, forme individualisée du rapport d'appropriation physique, qui astreint les femmes à un certain nombre de responsabilités et d'obligations ne prévoit aucune forme de mesure (du) ou de limite (au) travail de l'épouse – ni en termes de temps, ni en termes de tâches, ni par surcroît en termes de rémunération : il n'y a pas de « punch-in » et de « punch-out » comme à l'usine. Un rapport spécifique au travail s'élabore ainsi dans le cadre de la relation

conjugale et familiale où ce sont les corps des femmes en eux-mêmes, en tant que réservoir de force de travail, qui sont appropriés :

> Le corps est un réservoir de force de travail, et c'est en tant que tel qu'il est approprié. Ce n'est pas la force de travail, distincte de son support/producteur en tant qu'elle peut être mesurée en « quantités » (de temps, d'argent, de tâches) qui est accaparée, mais son origine : la machine-à-force-de-travail. (Guillaumin, 2016, p.18)

Par analogie avec l'esclavage et le servage, qui opèrent également par une appropriation physique, Guillaumin nomme sexage le système par lequel les femmes en tant que classe sont appropriées collectivement (et individuellement) par les hommes en tant que classe.

> Dans les rapports de sexage, les expressions particulières de ce rapport d'appropriation (celle de l'ensemble du groupe des femmes, celle du corps matériel individuel de chaque femme) sont : a) l'appropriation du temps; b) l'appropriation des produits du corps; c) l'obligation sexuelle; d) la charge physique des membres invalides du groupe (invalides par l'âge – bébés, enfants, vieillards – ou malades et infirmes) ainsi que des membres valides de sexe mâle. (Guillaumin, 2016, p.19)

L'apport majeur de Guillaumin dans la conceptualisation du système social par lequel les catégories de sexe, femmes et hommes, sont produites, tient dans la centralité accordée aux corps (et à leur appropriation) dans la logique de déploiement du système : « [...] le sexage, en outre, comme l'esclavage de maison, concerne la réduction à l'état d'outil dont l'instrumentalité s'applique *de surcroît* et *fondamentalement* à d'autres humains » (Guillaumin, 2016, p.27), à d'autres corps. Ce rapport d'appropriation se manifeste et se caractérise précisément par la construction d'un corps pour autrui :

> Dans deux cas, service physique étendu et service sexuel, le rapport d'appropriation se manifeste dans le fait banal et quotidien que l'appropriée est attachée au service matériel du corps du dominant et des corps qui appartiennent à/ou dépendent de ce dominant; la prise en main en tant que chose par le

> dominant se distingue par la disponibilité physique consacrée au soin matériel d'autres individualités physiques. Et ceci dans une relation non évaluée, ni temporellement, ni économiquement. (Guillaumin, 2016, p.28)

Cette logique explique en partie l'assignation prioritaire des femmes aux tâches d'entretien matériel d'autrui et de leurs possessions (comme mère et épouse/conjointe dans la famille, mais aussi comme infirmières, ménagères, secrétaire, éducatrice à la petite enfance, etc.) ainsi qu'aux tâches d'entretien sexuel et affectif de leur « propriétaire » (gratuitement dans la relation conjugale, contre rémunération dans la prostitution).

Afin d'enrichir notre compréhension de la logique de déploiement de la division sexuelle du travail, nous nous appuierons également sur les travaux de Paola Tabet concernant la répartition sociale des outils et des armes. Cette dernière avance que la répartition des tâches s'opère d'abord en fonction des usages des outils permis selon le sexe (Tabet, 1998). Elle observe en ce sens une constante de la division sexuelle du travail, soit que les femmes sont assignées aux tâches qui ne nécessitent pas d'outils ou des outils rudimentaires, alors qu'à l'inverse, les hommes détiennent un accès privilégié aux armes et aux outils les plus sophistiqués, aux outils qui leur permettent aussi de construire de nouveaux outils. Ce contrôle masculin des armes et des outils serait donc au fondement de la division sexuelle du travail; il serait en même temps, une condition nécessaire à l'usage des femmes « [...] comme outils dans le travail, dans la reproduction, dans l'exploitation sexuelle » (Tabet, 1998, p.19). Nous voyons apparaître des points de rapprochement entre les théories de Tabet et de Guillaumin en ce qui concerne le corps approprié, instrumentalisé par et pour les hommes. D'autant plus que Tabet questionne les effets de ce contrôle des armes et des outils par les hommes sur la construction de corps inégaux dans leurs usages :

> On peut [...] avancer des hypothèses sur la portée du sous-équipement constant de la part féminine du genre humain et sur sa signification dans l'appropriation matérielle (Guillaumin 1978) et la domination que les hommes ont exercée sur

> les femmes. On doit en effet se demander ce que signifie le fait que l'un des deux sexes détient la possibilité de dépasser ses capacités physiques grâce à des outils qui élargissent son emprise sur le réel et sur la société, et que l'autre, au contraire, se trouve limité à son propre corps, aux opérations à main nue ou aux outils les plus élémentaires dans chaque société. (Tabet, 1998, p.19)

Le cadre théorique développé par Tabet nous permet de mieux appréhender le rôle du travail et de ses divisions dans la production des catégories de sexe, puisque l'usage différencié des outils participe à l'incorporation de techniques corporelles et plus largement d'une culture somatique, permettant de différencier les sexes et de les insérer dans la division sexuelle du travail. De plus, il est clair que l'accès privilégié des hommes aux armes et aux outils leur donne un avantage sur le contrôle de leur reproduction et de leur environnement (et des êtres humains qui s'y trouvent) : « Avec l'évolution technologique, l'être humain n'est plus défini et limité par les possibilités de son corps : les outils deviennent son prolongement, élargissent sa capacité de s'approprier la nature et d'agir sur elle » (Tabet, 1998, p.18). Les outils constituent en ce sens des objets de médiation entre soi et le monde, et nous pouvons penser que ceux qui en contrôlent les usages expérimentent le monde de manière variée et privilégiée : « Là où les hommes expérimentent leur corps à distance, le projettent ou le prolongent à l'aide d'objets divers ou d'armes, et cela depuis les jeux de leur enfance, les femmes ont, elles, l'expérience de la limitation à leur propre espace corporel » (Guillaumin, 2016, p.130-131). Le rapprochement entre les femmes et la Nature doit en ce sens être interprété non pas seulement comme un discours servant à justifier l'ordre sexué, mais également comme un fait matériel ; elles sont collectivement privées, à divers degrés, des « artifices » qui pourraient leur permettre de s'en distancier :

> Leur groupe [la classe des hommes], ou plutôt leur monde, car ils ne se conçoivent guère en termes limitatifs, est appréhendé, lui, comme résistance à la Nature, conquête sur (ou de) la Nature, le lieu du sacré et du culturel, de la philosophie ou du politique, du « faire » médité, de la « praxis » ... Peu importent les termes, mais justement du *distancié* par une conscience ou un artifice. (Guillaumin, 2016, p.68)

À propos des armes, Guillaumin nous rappelle entre autres qu'elles sont d'une « efficacité particulière », puisqu'elles permettent de prolonger l'action au-delà du corps, de transformer le monde à distance (Guillaumin, 2016, p.130). Dorlin, dans son ouvrage *Se défendre*, dans lequel elle retrace une généalogie de l'autodéfense politique, introduit la notion de « gestion sociale de la martialité » par analogie avec la notion de « gestion sociale de la reproduction » de Tabet, afin de rendre compte du « *continuum* des pratiques d'armement, au-delà des seuls usages codifiés ou monopolistiques des armes » (Dorlin, 2017, Défense de soi, défense de la nation). Cette notion lui permet en outre de révéler les divisions sociales du travail martial qui se sont construites historiquement : « Ces pratiques font l'objet d'une gestion sociale discriminante, selon la classe, la race ou le sexe, notamment – dont il est nécessaire de faire l'histoire » (Dorlin, 2017, Défense de soi, défense de la nation). Dorlin montre donc à voir une division du travail martial au sein même de la classe des hommes, division qui produit des « corps inégaux » dans la confrontation.

Au-delà de la notion de sexage, Guillaumin s'intéresse à la manière dont les catégories de sexe se forment et se construisent à partir de marqueurs « biologiques ». Elle met ainsi en évidence la construction matérielle et symbolique qui est élaborée à partir de l'appareil reproducteur, afin d'exprimer, mettre en valeur et séparer les sexes (Guillaumin, 2016, p.114). Elle souligne en ce sens que le corps est le premier indicateur du sexe : « C'est l'une de ses fonctions sociales que d'actualiser, de rendre visible ce qui est considéré comme la division fondamentale de l'espèce humaine : le sexe [...] » (Guillaumin, 2016, p.113). Le corps fait ainsi l'objet d'interventions, qui même avant la naissance, visent à le marquer sexuellement, à le construire corps sexué. Cette construction s'actualise continuellement comme le suggère Guillaumin : « [...] cette sexuation ne doit pas être si évidente qu'on le proclame puisque le travail de le rendre sexué, de le fabriquer tel, est une entreprise de longue haleine, commencée très tôt, à dire vrai dès les premières secondes de la vie, et qui n'est jamais achevée [...] » (Guillaumin, 2016, p.115). Par cette démarche, Guillaumin vient déconstruire l'idée

d'une complémentarité naturelle entre les sexes, complémentarité qui de surcroît s'exprimerait au travers des corps sexués. C'est également cette idée de complémentarité des tâches féminines et masculines qui est à l'origine de la démarche réflexive de Tabet :

> La notion de complémentarité est donc employée dans le sens spécifique et positif d'une division équilibrée, non orientée, de tâches d'importance égale. Mais on insiste tout de même sur le caractère naturel et biologique, donc sur la nécessité objective de cette division, et l'on accepte comme un fait établi qu'elle soit en tout cas fondée sur les « limites » que la nature imposerait aux femmes. (Tabet, 1998, p.11)

Cette idée de complémentarité, d'une différence naturelle entre les sexes tire son origine de la spécificité du sexage, c'est-à-dire qu'il procède par une appropriation physique et « [...] cette appartenance physique [...] entraîne la croyance qu'un substrat corporel motive cette relation, elle-même matérielle-corporelle, et qu'il est en quelque sorte sa 'cause' » (Guillaumin, 2016, p.48). En d'autres mots, les effets de cette appropriation sont pris pour les causes de celle-ci.

Guillaumin démontre donc que ce que nous percevons comme des différences sexuelles sont en fait les résultats d'un processus de différenciation social des corps qui rend certains corps appropriables par d'autres: « La construction des corps sexués constitue un mécanisme de socialisation crucial qui permet l'appropriation collective des femmes par les hommes » (Lebreton, 2016, p.203). Ce cadre théorique permet donc d'appréhender les hommes et les femmes en termes de catégories de sexe, c'est-à-dire comme des groupes sociaux qui sont produits par un rapport social, et plus précisément par un rapport conflictuel, antagonique :

> Dans sa définition, un rapport social met en relation des groupes d'individus aux intérêts opposés : la force, la domination et donc l'antagonisme sont les moteurs du système. Ainsi, le terme (l'achèvement) théorique d'un rapport social est son éclatement et la disparition de la catégorisation qu'il a produite –

> mais bien entendu, pas celle des supports biologiques des catégories que sont les individus. (Daune-Richard et Devreux, 1992, p.19)

La sexuation des corps peut également être comprise dans ce cadre comme un moyen par lequel les catégories de sexe sont reproduites et comme un processus qui permet d'insérer les individus dans la division sexuelle du travail en les contraignant à adopter des usages de leurs corps qui correspondent aux rôles qu'ils sont amenés à jouer dans les rapports sociaux. Le postulat théorique de Tabet concernant le monopole des armes et des outils par les hommes nous fournit, quant à lui, un angle d'analyse par lequel interroger la mise au travail des corps et les moyens techniques par lesquels la sexuation des corps s'opère. Ainsi, bien que l'on doive la notion d'usages sociaux à Boltanski (1971), ce détour par la sociologie féministe est nécessaire afin de comprendre comment ces usages se construisent et sont configurés par les rapports sociaux de sexe. En effet, Boltanski résonne d'abord en termes de rapports de classe. La notion donc d'usages sociosexués du corps, telle que je l'emploie dans ce mémoire, est nouvelle et cherche à rendre compte de la sexuation du corps par sa mise au travail, à la manière dont le corps est utilisé dans l'activité de travail et par laquelle se construit un rapport au corps qui exprime son appartenance à une catégorie de sexe. Cette notion a l'avantage de situer le rapport entre le corps et le travail au cœur de la démarche réflexive. Dans la perspective matérialiste que j'adopte, le travail et ses divisions constituent l'enjeu principal des rapports sociaux, c'est-à-dire l'enjeu par lequel se construisent les groupes sociaux, dont les catégories de sexe. J'emprunte ici à Kergoat sa définition du rapport social :

> [...] le rapport social peut être assimilé à une « tension » qui traverse la société; cette tension se cristallise peu à peu en enjeux autour desquels, pour produire de la société, pour la reproduire ou « pour inventer de nouvelles façons de penser et d'agir », les êtres humains sont en confrontation permanente. Ce sont ces enjeux qui sont constitutifs des groupes sociaux. Ceux-ci ne sont pas donnés au départ, ils se créent autour de ces enjeux par la dynamique des rapports sociaux. (Kergoat, 2010, p.62)

Dans cette perspective, la sexuation des corps apparaît comme un processus visant à démarquer les groupes sociaux en confrontation, et donc plus largement à soutenir l'organisation du travail qui fait conflit. Sur le rapport entre corps et travail, nous retiendrons également l'idée qui depuis Marx a fait son chemin en sociologie selon laquelle « [...] l'activité de travail est production de soi : 'Travailler, ce n'est pas seulement transformer le monde, c'est aussi se transformer soi-même, se produire soi-même.' (Dejours, 1998) » (Kergoat, 2010, p.64). On peut ainsi penser qu'en travaillant, l'être humain se transforme matériellement et subjectivement : corps et conscience.

Bien que mon cadre théorique s'appuie largement sur celui développé par Guillaumin, il reste néanmoins informé des réflexions et débats féministes qui ont eu cours depuis. Ainsi, nous résonnerons avant tout en termes de rapports sociaux de sexe, plutôt qu'avec le concept de sexage, duquel nous retiendrons avant tout la dimension physique de l'appropriation sociale. Bien que Guillaumin prenne soin de spécifier que le mariage ne constitue que la forme individualisée du sexage, « [...] [qu']il légalise et entérine une relation qui existe *avant* lui et *en dehors* de lui [...] (Guillaumin, 2016, p.35), la famille apparaît néanmoins comme le « [...] lieu d'origine de l'émergence du rapport d'oppression des hommes sur les femmes [...] » (Daune-Richard et Devreux, 2005, p.10) et suggère par le fait même que les positions occupées par les femmes et les hommes sur le marché du travail constituent l'extension de celles qu'elles et ils occupent au sein de la sphère domestique (Daune-Richard et Devreux, 2005). Guillaumin s'est donc peu intéressée à la situation des femmes sur le marché du travail; ce dernier apparaît en arrière-plan comme l'un des moyens par lequel s'accomplit l'appropriation de la classe des femmes, alors que ces dernières, confrontées aux inégalités salariales qui y ont cours, sont « [...] mises en demeure de trouver un emploi d'épouse (de femme), c'est-à-dire de SE vendre et non de vendre leur seule force de travail, pour pouvoir vivre et faire vivre leurs enfants » (Guillaumin, 2016, p.39). Comme les premières analyses féministes matérialistes cherchaient d'abord à faire reconnaître « [...] la dimension économique des 'tâches domestiques et des rapports

familiaux [...] » (Daune-Richard et Devreux, 2005, p.10), nous pouvons dans ce contexte comprendre la pertinence politique de ce choix théorique. Alors que le marché du travail a intégré une part non négligeable des tâches autrefois réalisées strictement dans la sphère domestique, et que le travail salarié occupe dorénavant un large pan de la vie des femmes dans les sociétés occidentales, il m'apparaît nécessaire d'adopter une posture théorique qui rend compte de la transversalité du rapport social de sexe, comme le proposent Daune-Richard et Devreux :

> Affirmer que les sexes sociaux sont construits par un rapport qui traverse l'ensemble de la société revient à dire que c'est une même logique qui est à l'œuvre dans les différents champs du social pour reproduire les places des sexes, même si cette logique revêt des formes différentes dans l'un et l'autre champs. Ainsi, en ce qui concerne le travail, la place des femmes dans la production ne peut-elle s'analyser comme le simple reflet de leur place dans la famille ou comme une extension de celle-ci. On a affaire à une division sexuelle du travail qui assigne aux hommes comme aux femmes leur place dans la famille et dans la production. (Daune-Richard et Devreux, 2005, p.12-13)

Cette approche transversale nous permettra de mieux saisir les dynamiques sociales à l'œuvre dans la construction des catégories de sexe et mettra en évidence l'interdépendance des sphères domestique et salariée dans la mise en œuvre de l'appropriation des corps et sexualités des femmes par la classe des hommes.

Finalement, soulignons que si notre regard se porte en premier lieu sur la dimension sexuée de la construction sociale des corps, ces derniers sont travaillés par d'autres rapports sociaux que les rapports sociaux de sexe. La sociologie féministe a introduit, en s'appuyant notamment sur les critiques et constructions théoriques de la pensée féministe noire, le concept d'intersectionnalité afin de rendre compte de l'interaction et imbrication entre les rapports sociaux. Kergoat substitue le concept de consubstantialité à celui d'intersectionnalité pour rendre compte de cette imbrication :

> [...] les rapports sociaux sont consubstantiels : ils forment un nœud qui ne peut être séquencé au niveau des pratiques sociales, sinon dans une perspective de sociologie analytique; et ils sont coextensifs : en se déployant, les rapports sociaux de classe, de genre, de « race », se reproduisent et se co-produisent mutuellement. (Kergoat, 2009, p.112)

Il est dans cette perspective impossible d'isoler complètement dans l'analyse les rapports sociaux les uns des autres, le sexe étant toujours classé et racialisé, la classe racialisée et sexuée et la race sexuée et classée. Cette construction théorique fait apparaître les groupes sociaux comme hétérogènes, c'est-à-dire que des divisions/contradictions sont susceptibles d'apparaître au sein d'un groupe social (par exemple les hommes) en raison des autres rapports sociaux qui le traversent. Si les hommes en tant que classe cherchent collectivement à asseoir leur domination sur les femmes, les moyens par lesquels ils le font varient, puisqu'ils sont divisés sur d'autres enjeux (classe, race) qui modifient leurs expériences de dominants. Comme le rappelle Kergoat, on ne peut pas présumer du caractère unificateur de la catégorie de sexe :

> [...] *selon telle configuration ici et maintenant des rapports sociaux, le genre (ou la classe, la race) sera – ou ne sera pas – unificateur. Mais il n'est pas en soi source d'antagonisme ou source de solidarité.* Aucun rapport social n'est premier. En d'autres termes, il n'y a pas de contradiction principale et de contradictions secondaires. (Kergoat, 2009, p.118)

Ainsi, il nous faudra prendre en compte dans l'analyse la manière dont la race et la classe travaillent le corps sexué.

1.3. Questions de recherche

Notre démarche réflexive se fondait au départ sur le constat d'une sexualisation des corps féminins au sein du Grand Prix de Formule 1 du Canada. L'hypothèse d'une connivence entre l'événement sportif et l'industrie du sexe est portée depuis plusieurs années par quelques groupes féministes luttant contre l'exploitation sexuelle. À

Montréal, chaque année, nombre d'articles de presse font état d'une intensification du proxénétisme en vue de répondre à une demande accrue de prostitution lors de l'événement sportif (Hachey, 2013; La Presse Canadienne, 2016; Journal de Montréal, 2016; Dumont, 2018) et ce, en dépit de l'adoption en 2014 d'un projet de loi criminalisant les clients de la prostitution et les proxénètes (Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation). Comme nous l'avancions plus tôt, la littérature scientifique concernant les événements sportifs de grande envergure nous apporte peu de réponses permettant d'appuyer cette affirmation, notamment parce que leurs analyses se fondent sur une définition restrictive de l'exploitation sexuelle. Malgré tout, on constate depuis quelques années le déploiement de campagnes de sensibilisation lors du Grand Prix de la part des organismes sur le terrain, ainsi que des forces policières, afin de diminuer la demande et de faire respecter la loi. Pour certains groupes féministes, ces campagnes restent insuffisantes si la sexualisation des travailleuses (hôtesses, serveuses) au sein du Grand Prix persiste (Dumont, 2018).

Au-delà de l'enjeu de la prostitution, le Grand Prix de Formule 1 du Canada est associé dans l'imaginaire collectif à un traitement sexiste à l'égard des femmes. Soulignons à ce propos que l'univers sportif en général est perçu comme un catalyseur de la violence masculine en raison des rôles sexualisant et objectifiant qui sont réservées aux femmes (Palmer, 2011). La « cheerleader » constitue sur ce point une figure exemplaire. Dans l'univers de la Formule 1, cette figure est incarnée par les « Grid Girls », des femmes vêtues de façon sexy et chargées de tenir des panneaux ou drapeaux devant chaque voiture à la ligne de départ. Ce n'est que très récemment (2018) qu'elles ont été écartées de la pratique sportive afin de revaloriser l'image de la Formule 1 auprès de la population. Néanmoins, les exceptions et les dérogations à cette décision organisationnelle qui ont eu cours depuis le début de la saison 2018 témoignent du fait que cette pratique reste profondément ancrée dans « l'esprit » du sport (Veille, 2018). Les commentaires des pilotes de course face au « retour » des « Grid Girls » au Grand

Prix de Monaco en juin 2018 renforcent d'autant plus cette image sexiste véhiculée par la Formule 1 :

> [...] Sebastian Vettel, a lui aussi salué l'initiative de l'Automobile Club de Monaco tout en regrettant la tournure de l'affaire en février dernier. « Tout cela a vraiment pris trop d'ampleur et je ne pense pas qu'elles [les Grid Girls] aient été forcées à le faire. Je pense qu'elles appréciaient ce qu'elles faisaient, et je rejoins Lewis [Hamilton] : j'aime les femmes. Si c'étaient des hommes, je n'aurais juste pas été intéressé. Rien contre les gars, mais je n'aurais pas trouvé d'intérêt », a lâché l'Allemand qui a pris l'habitude de donner à chacune de ses monoplaces un nom de femme. (Festor, 2018)

La division sexuelle du travail qui se déploie dans le cadre des Grands Prix est ainsi ramenée à une logique de « choix » et l'hétérosexualité des pilotes sert à justifier l'utilisation des femmes comme objets de divertissement (et de récompense) lors de la compétition sportive. Relevons également la correspondance qui est établie par Vettel entre ses voitures de course et les femmes : comme le suggère Tabet le contrôle des outils et des armes par les hommes est une condition nécessaire à l'utilisation des femmes comme *outils* dans la division sexuelle du travail. Bref, l'exclusion des femmes de la pratique sportive lors des Grands Prix, leur sexualisation et leur utilisation comme objets de divertissement et de plaisir, font de ces événements sportifs un observatoire privilégié pour analyser les rapports sociaux de sexe. Ces constats, à l'origine de la recherche, soulevaient des questionnements féministes auxquels ne répondait qu'en partie la littérature sociologique, puisque nous ne disposions jusqu'alors d'aucune recherche venant documenter la dynamique des rapports sociaux de sexe propre aux Grands Prix de Formule 1. Au fil de mes lectures et de mes observations sur le terrain, mes questions de recherche ont donc bougé, puisque je constatais que le Grand Prix mettait en scène des corps sexualisés autres que ceux des femmes prostituées, et qu'un regard sociologique plus large sur l'événement me permettrait de mieux saisir les pratiques qui transforment la sexualité des femmes en sexualité de service. D'autre part, suivant le cadre théorique féministe matérialiste, je réalisais que la place des femmes

au sein du Grand Prix ne pouvait s'expliquer indépendamment de la place que les hommes y occupaient.

Dans une perspective matérialiste, on peut penser que l'analyse de la division sexuelle du travail qui se déploie lors de tels événements sportifs peut contribuer à expliquer la demande accrue de prostitution, ainsi que le traitement sexiste à l'égard des femmes. Bien que nous ayons déjà une idée de la manière dont se déploie la division sexuelle du travail en général, nous ne savons pas comment celle-ci se déploie lors d'un événement sportif d'envergure internationale. Comme le travail constitue l'enjeu par lequel sont constituées et entrent en confrontation les catégories de sexe, en analyser ses divisions permet de mieux saisir la fonction des rôles sociaux assignés aux femmes et aux hommes lors de ces événements sportifs et d'identifier des leviers de transformation. Plus précisément, je me propose d'analyser la configuration de la division sexuelle du travail dans le cadre du Grand Prix de Formule 1 du Canada à travers le prisme du corps : en documentant les usages qui en sont faits, la manière dont ils sont ou non sexualisés et sexués. Il me semble en effet que l'observation des corps lors de ce genre d'événements est heuristique pour notre compréhension des pratiques par lesquelles se construisent et se reproduisent les catégories de sexe, puisque les corps y sont hypervisibles : d'un côté comme objets sexuels et de l'autre comme objets de performance sportive. En regard des travaux de Guillaumin et Tabet, porter mon regard sur les corps au travail et le travail sur les corps m'apparaissait d'autant plus pertinent que le rapport social de sexe procède par une appropriation physique des corps et des sexualités des femmes. L'analyse déployée dans ce mémoire permet donc de mieux cerner cette dynamique d'appropriation caractéristique des rapports sociaux de sexe.

Ce mémoire est donc orienté par la question suivante : ***En quoi l'analyse des usages sociaux des corps lors du Grand Prix de Formule 1 du Canada permet-elle de mieux saisir la dynamique d'appropriation spécifique au rapport social de sexe? Qu'apporte-t-elle à notre compréhension du rapport entre corps et travail?*** Mon

analyse part de la prémisse que 1) les corps sont socialement construits, qu'en ce sens les différences entre les corps des hommes et des femmes ne sont pas naturelles, mais le fruit d'un processus qui vise à les sexuer; 2) que cette construction sociosexuée des corps vient soutenir la division sexuelle du travail en démarquant les groupes sociaux en conflit et en les insérant au sein de ce système; 3) que le rapport social de sexe procède par une appropriation physique des corps et des sexualités des femmes. Comme les modalités de cette appropriation varient fortement dans l'espace et dans le temps, qu'elles sont toujours propres à un contexte donné et qu'elles participent en retour à le configurer, l'objectif de la recherche visait à découvrir quelles sont ses modalités dans le contexte spécifique du Grand Prix. Le choix du Grand Prix de Formule 1 du Canada comme terrain de recherche se justifiait par une division sexuelle du travail particulièrement apparente et rigide dans une société qui s'ouvre de plus en plus à certaines formes de mixité au travail (Guichard-Claudic et Kergoat, 2007) (quoique les résultats sont loin de mener à une subversion de l'ordre sexué), ainsi que par une visibilité accrue des corps, tant dans le jeu sportif que dans les « divertissements » qui l'accompagnent. Nous avons pu constater que l'enjeu de la division sexuelle du travail constituait un angle mort de la littérature scientifique concernant les événements sportifs de grande envergure. Et bien que cet enjeu figure en arrière-plan des analyses portant sur le corps (son marquage social, sa sexuation par le travail sportif ou sa subversion par sa mise au travail « inversé »), de manière générale, la relation entre corps, sport et travail reste peu approfondie. Ainsi, bien que ces travaux nous fournissent une base théorique pour appréhender les pratiques par lesquelles se construisent les corps, ces processus de différenciation/sexuation/hiérarchisation sont plus ou moins mis en relation avec la division sexuelle du travail, au-delà de la division sexuelle du travail sportif. Or, le Grand Prix se situe dans un entre-deux : il met en scène une pratique sportive certes, mais constitue en même temps un événement en soi, un spectacle, qui nécessite le travail d'hommes et de femmes dans un cadre non sportif. Dans cette perspective, mon analyse vise à faire le pont entre l'institution sportive et la division globale du travail dans laquelle elle s'insère. Il s'agit donc de découvrir quelle

est la division sexuelle qui soutient l'organisation de cet événement, et en retour, comment ce dernier la recompose en portant une attention particulière à la distribution, la circulation, les usages et la mise au travail des corps dans l'espace-temps du Grand Prix.

Plus précisément, je cherche à répondre à la question suivante : ***Quels usages sociosexués sont faits des corps dans le cadre d'un événement sportif tel que le Grand Prix de Formule 1 du Canada?*** Comme je l'ai explicité dans le cadre théorique, la notion d'usages sociosexués renvoie à la manière dont les corps sont utilisés dans l'activité de travail et par laquelle se construit un rapport au corps exprimant son appartenance à une catégorie de sexe. En m'appuyant sur les travaux de Tabet (1998), j'ai prêté dans un premier temps une attention particulière aux outils de travail qui sont utilisés dans le cadre du Grand Prix, puisqu'ils seraient selon Tabet l'objet d'une répartition inégale entre les sexes. Comme le suggèrent Tabet (1998) et Guillaumin (2016), cette répartition inégale aurait des effets sur la construction sociosexuée des corps, facilitant l'appropriation de certains corps par d'autres. Mon analyse repose donc sur l'idée selon laquelle les outils sont des objets de sexuation. Ce mémoire est organisé en deux grandes thématiques : un aperçu des usages sociosexués des corps dans le cadre du Grand Prix dans un premier temps, un aperçu des moyens par lesquels les hommes construisent et reproduisent leur monopole sur les armes et les outils dans un second temps. En effet, comme le suggère la sociologie féministe, le rapport social de sexe est un rapport dynamique, en ce sens nous ne pouvons pas penser que l'ordre sexué se reproduit *de facto*, il est le résultat d'une confrontation permanente :

> Parler de reproduction dynamique des rapports sociaux de sexe comme nous le faisons, c'est désigner un processus de transformation permanente du rapport de force entre les hommes et les femmes qui luttent activement, les uns pour maintenir ou renforcer leur position de dominants, les autres pour contenir, limiter ou abolir la domination. Lorsqu'on passe du constat que les hommes sont en position dominante dans le rapport entre les sexes à la proposition selon laquelle le groupe des hommes est porteur du fait de dominer (la dominance) et

> fabrique cette dominance, on passe d'une catégorisation à plat, basée sur l'appartenance au sexe biologique masculin, à la catégorisation dynamique construite par le rapport social de sexe (Devreux 1988). (Daune-Richard et Devreux, 1992, p.23)

La construction du corps féminin comme d'un corps appropriable est dans cette perspective le résultat d'un processus dynamique, qui s'actualise à tous les âges et sous diverses formes, et qui peut être l'objet de résistances. Cette recherche cherche donc à affiner notre compréhension du rapport social de sexe en s'attardant aux mécanismes par lesquels il se déploie (appropriation et sexuation des corps).

Pistes de recherche :

En m'appuyant sur la littérature existante et les analyses développées par Guillaumin (2016) et Tabet (1998), j'anticipais à l'origine que la technicité serait un facteur organisateur du travail et des corps dans l'espace-temps du Grand Prix. On peut penser que la division du travail selon les outils à utiliser se traduit par l'assignation prioritaire des tâches relatives à l'entretien matériel, affectif et sexuel d'autres corps aux femmes et que celles relatives à la compétition sportive et à sa mécanique sont accaparées par les hommes. Ainsi, je prévoyais que les corps sexualisés et objectifiés que j'allais rencontrer seraient probablement ceux qui avaient été privés des outils les plus avancés sur le plan technologique dans l'organisation du travail, et par conséquent instrumentalisés comme outils par les hommes et pour leur propre bien-être en tant que classe :

> L'usage d'un groupe par un autre, sa transformation en instrument, manipulé et utilisé aux fins d'accroître les biens (d'où également la liberté, le prestige) du groupe dominant, ou même simplement – ce qui est le cas le plus fréquent – aux fins de rendre sa survie possible dans des conditions meilleures qu'il n'y parviendrait réduit à lui-même, peut prendre des formes variables. (Guillaumin, 2016, p.19)

Cette piste de recherche s'est avérée particulièrement heuristique, j'y reviendrai.

Toujours dans cette perspective, j'anticipais que parmi les personnes libérées de leur travail durant cette fin de semaine pour profiter du Grand Prix en tant que loisir, les hommes seraient beaucoup plus nombreux que les femmes. La sociologie du sport a déjà démontré que s'il est possible pour les hommes de s'adonner plus librement à une pratique sportive, de se déplacer pour assister à un événement sportif, de boire et manger pendant celui-ci, bref, d'avoir du temps libre, c'est en exploitant le travail des femmes (qu'il soit rémunéré ou gratuit) :

> [...] les femmes assument souvent des fonctions de soutien en tant que conductrices, cuisinières, blanchisseuses, secrétaires et meneuses de claque – tâches que les hommes exécutent rarement, surtout pour des sportives. Ainsi, les femmes facilitent les activités sportives des hommes au détriment de leur propre temps libre. (McKay et Laberge, 2006, p.4)

Mon hypothèse de départ était donc que l'organisation du Grand Prix est notamment fondée sur l'exclusion des femmes de la pratique sportive et simultanément sur leur assignation au travail d'entretien matériel des hommes. Cette hypothèse s'est avérée pour le moins exacte. Alors que d'un côté nous retrouvons des corps au travail, divisés selon les outils à utiliser et leurs usages sociaux, de l'autre nous retrouvons des corps au repos et servis. Soulignons toutefois que comme nous nous appuyons sur une définition extensive du travail qui inclut le travail effectué gratuitement dans le cadre de la famille, il est possible que même les corps féminins que l'on pourrait considérer comme au repos (spectatrices du Grand Prix) soient dans les faits au travail (s'occuper des enfants, du lunch, etc.) afin de décharger complètement leurs conjoints dans le cadre de cet événement sportif. J'y reviendrai. Bref, s'opposent d'une part des corps libres et des corps au travail, et d'autre part des corps engagés dans la manipulation d'outils complexes et des corps utilisés comme objet de travail, et donc travaillés pour répondre à ceux qui les ont appropriés comme outils.

J'avais également en tête que la répartition inégalitaire des outils et des armes participerait à la construction de corps inégaux dans leurs usages : la possibilité de manier des outils complexes, de conduire des voitures à la fine pointe de la technologie par exemple, peut se traduire par une aisance corporelle pour les hommes, par une plus grande liberté de se mouvoir et d'interagir avec son environnement. À l'inverse, le sous-équipement des femmes et l'utilisation de leurs corps comme outils dans le travail, la reproduction et l'exploitation sexuelle, forcent un repli sur leur propre espace corporel et une limitation de leur liberté de se mouvoir. Ce repli sur leur propre corps peut notamment se traduire par le développement d'habitus corporels axés sur l'autocontrôle de soi, autant au niveau de leur apparence que de ce qui leur est permis de dire. En ce sens, et à l'image des publicités qui font la promotion de l'événement, j'anticipais que les corps féminins seraient d'abord des corps immobiles, objets de plaisir et de « divertissement » pour les hommes. *A contrario*, à l'image des voitures de course qui parcourent le circuit Gilles-Villeneuve pendant ce temps, les corps masculins seraient mobiles, libres de circuler, de s'approprier l'espace et les « objets » qu'il contient, de dominer leur environnement. Les observations ont effectivement montré que le monopole masculin des outils et des armes favorise et encourage le développement des capacités physiques des hommes, ainsi qu'un repli des femmes sur leur propre espace corporel.

1.4 Méthodologie

Le Grand Prix de Formule 1 du Canada, en tant qu'événement sportif, constitue mon univers d'analyse. La pertinence de cet événement comme univers d'analyse relève de son exemplarité sur le plan sociologique, en tant qu'événement sportif de grande envergure comparable à d'autres types d'événements sportifs où l'enjeu de la sexualisation des corps féminins, notamment par le biais de la prostitution, s'est imposé dans le débat public. De manière générale, ce cas constitue un observatoire privilégié

des rapports sociaux de sexe, et plus particulièrement du rapport entre corps et travail. Si le Grand Prix se caractérise bien entendu par une hyper-ritualisation de la féminité et de la masculinité, nous pouvons néanmoins penser que les résultats de la recherche résonnent au-delà de l'événement, nous renseignent sur les modalités par lesquelles opèrent les rapports sociaux de sexe, même si ces modalités varient toujours en fonction des contextes étudiés. Comme le suggère Pires, « [d]ans une étude de cas, on ne s'intéresse pas seulement aux spécificités du cas en question (bien qu'elles puissent être valorisées et importantes), mais à sa capacité de servir de voie d'accès à d'autres phénomènes ou à d'autres aspects de la réalité » (Pires, 1997, p.140).

Bien que ma démarche méthodologique soit motivée par la volonté d'étudier en profondeur et dans leur totalité les usages sociosexués des corps dans le cadre du Grand Prix de Formule 1 du Canada, le cas étudié présente des contours plus ou moins éclatés. En effet, le Grand Prix ne constitue pas un univers de travail totalement clos comme le sont par exemple les études de cas d'un milieu délimité par des frontières géographiquement perceptibles (école, hôpital, etc.). Dans ces cas, « [...] l'univers de travail – ou les frontières du cas – forme une unité naturelle (plutôt que conceptuelle) permettant une observation directe et complète de la part de l'analyste » (Pires, 1997, p.140). Si le Grand Prix dispose en partie de « frontières naturelles » (le circuit Gilles-Villeneuve par exemple), les pratiques sociales qui contribuent à sa réalisation ne se circonscrivent pas à ces frontières. En outre, le Grand Prix en tant qu'événement ne se réduit pas aux courses de Formule 1 : diverses activités festives sont organisées en lien avec l'événement, par l'organisation elle-même, par des associations de commerçant-e-s ou individuellement par ces derniers, afin de faire « vibrer » Montréal aux sons de la Formule 1 et d'offrir un « spectacle », une expérience qui dépasse la compétition sportive. Chacun chacune cherche à bénéficier de la présence massive de touristes en misant sur des activités susceptibles d'intéresser les amateur-e-s de Formule 1. Un sondage réalisé en 2014 par Moneris Solutions Corporation, une société de technologie financière au Canada, évaluait d'ailleurs les retombées économiques du Grand Prix

autour de 70 millions (Sylt, 2008b, p.244). L'influence du Grand Prix s'étend en ce sens au-delà du périmètre du circuit Gilles-Villeneuve : plusieurs milliers de travailleurs et travailleuses participent directement et indirectement à la réalisation de cet événement, et sont susceptibles de voir leur rapport au travail modifié par ce dernier. Au-delà de l'aspect spatial, l'aspect temporel joue également sur les pratiques sociales qu'il est possible d'observer : la réalisation d'un tel événement implique un travail en amont qui n'est pas aussi visible et accessible que celui qui se déploie lors de la tenue de l'événement.

En considérant l'ensemble de ces aspects, j'ai donc opté pour un dispositif méthodologique multiforme, afin de reconstruire le point de vue le plus complet sur mon objet de recherche. Cette triangulation des données vise leur complémentarité : « [...] chercher à élaborer, à illustrer, à mettre en valeur ou à clarifier les résultats d'une des méthodes avec les résultats de l'autre [...] » et leur développement : « [...] utiliser les résultats d'une des méthodes pour aider à l'interprétation des résultats de l'autre méthode [...] » (Paugam, 2010, p.209). Deux phases d'observation, une analyse visuelle, un questionnaire autoadministré (en partie) et une analyse de contenu m'ont ainsi permis de documenter les usages sociosexués des corps dans le cadre du Grand Prix de Formule 1 du Canada. De manière générale, je me suis concentrée sur l'observation des corps (de travailleurs/travailleuses ou de spectateurs/spectatrices) qui étaient plus directement impliqués dans la réalisation du Grand Prix, c'est-à-dire qu'ils étaient soit présents dans les lieux symboliquement associés à l'événement, soit que leur mise au travail était susceptible d'être configurée par la tenue de l'événement. Je tiens à préciser que cette recherche ne prétend pas à l'exhaustivité : comme ce terrain de recherche n'a pas été documenté auparavant, notre démarche est davantage exploratoire.

1.4.1 Observations

J'ai procédé à deux phases d'observation : l'une lors du Grand Prix en 2017 (9 au 11 juin 2017) et l'autre en 2018 (7 au 10 juin 2018). Le Grand Prix débute le jeudi avec une activité « portes ouvertes » lors de laquelle il est possible d'accéder à une partie de la piste du circuit Gilles-Villeneuve et de rencontrer les pilotes de course, et se termine le dimanche avec la course finale. Deux segments d'observation ont été retenus : le site du circuit Gilles-Villeneuve sur l'île Notre-Dame et une portion du centre-ville. À ces segments s'est ajouté lors de l'observation en 2018 un bar-restaurant situé dans le Vieux-Montréal dans lequel se déroulaient les festivités officielles du Grand Prix. L'Annexe A permet de mieux situer ces espaces et donne une idée de la manière dont ils sont configurés, sachant qu'ils concentrent la majorité des festivités et des activités du Grand Prix. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils ont été retenus. Alors que le site du circuit Gilles-Villeneuve accueille principalement les courses de Formule 1 et qu'il est accessible seulement aux détenteurs et détentrices de billets, le centre-ville accueille citadin-e-s, touristes, amateurs et amatrices de F1, en leur offrant diverses activités, certaines ludiques, d'autres festives, toutes bruyantes. Les observations se sont déroulées entre huit heures du matin et une heure du matin, et étaient faites de va-et-vient entre les segments identifiés. Je ne suis pas restée au-delà de 17h au circuit Gilles-Villeneuve, puisque la majorité des spectateurs et spectatrices quitte le site après les courses pour poursuivre la fête ailleurs, au centre-ville notamment.

Description des segments d'observation retenus :

Dès la sortie de la station de métro au parc Jean-Drapeau, des travailleuses et travailleurs du Grand Prix sont présent-e-s, pour vendre des produits promotionnels ou pour guider le public sur les lieux de l'événement. À partir de la station de métro, les spectateurs et spectatrices sont dirigé-e-s vers l'île Notre-Dame où se déroulent les courses. Du côté est de l'île, nous retrouvons les tribunes les moins dispendieuses (entre

200 et 395$ en 2018 pour un siège) et les espaces en admission générale. Les billets d'admission générale sont les moins dispendieux (environ 100$ pour une journée et 150$ pour les trois jours) et donnent accès au site. Dans les faits, les détenteurs et détentrices de billets en admission générale peuvent s'installer sur tous les espaces accessibles situés le long de la piste, mais ils et elles se concentrent généralement dans certaines zones où la vue est meilleure. Leur vue sur la course n'égale toutefois en rien celle de ceux qui ont un siège en tribune; ces derniers sont surélevés et voient en ce sens plusieurs sections de la piste. Pour accéder au site, j'ai donc acheté des billets en admission générale : d'une part pour des raisons économiques, d'autre part parce que ce n'est pas la course en tant que telle qui m'intéressait, mais bien l'ensemble des interactions autour. Sur le côté ouest de l'île Notre-Dame, nous retrouvons les tribunes les plus dispendieuses (entre 410$ et 850$ pour un siège), ainsi que différents types de loges, dont des loges corporatives, le Paddock Club, etc. Le Paddock club est un espace corporatif dont l'objectif est de maintenir et de renforcer les liens entre les différents promoteurs et acteurs de la Formule 1. Le Paddock club donne accès à des privilèges, tels que la visite des garages de chaque écurie, des contacts avec les pilotes, l'accès à un bar à champagne, etc. Le prix du billet pour y accéder en 2019 est de 7 757$ pour les trois jours.[3] Je n'ai pas pu accéder à ces espaces lors de mon observation. Sur le site du Grand Prix situé sur l'île Notre-Dame, nous retrouvons également des aires de restauration, de vente, de jeux et de divertissement : kiosques alimentaires, kiosques de vente de boissons alcoolisées, kiosques de jeux sportifs, boutiques officielles du Grand Prix, etc. Deux commanditaires occupent également un espace non négligeable sur le site : Monster avec son « Monster Compound » où nous retrouvons notamment une

---

[3] https://www.grandprixevents.com/canadian-grand-prix/f1-paddock-club/

scène musicale, et Heineken avec sa terrasse située sur le bord du lac de l'île. La terrasse Heineken est la seule en son genre sur le site.

Au centre-ville, les activités se concentrent principalement sur une portion des rues Peel, Crescent et Maisonneuve, qui sont fermées à la circulation automobile pour l'occasion (voir Annexe A). Elles sont organisées dans certains cas par l'organisation du Grand Prix, dans d'autres comme sur Crescent par les commerçant-e-s sur place. On y trouve les kiosques de divers commerces et entreprises (alimentaires, financières, produits alcoolisés, équipements sportifs, etc.), d'institutions universitaires (McGill, Polytechnique, entre autres), ainsi que des voitures exposées, des jeux (circuit de go-kart notamment), des photomatons et une scène musicale à l'intersection des rues Peel et Maisonneuve. Cette portion du centre-ville concentre également une part importante de lieux de l'industrie du sexe : bars de danseuses et salons de massage sont parmi les plus visibles. La proximité entre ces lieux et les activités proposées par le Grand Prix suggère une connivence entre l'événement et l'industrie du sexe : l'observation a notamment permis de vérifier cette hypothèse. Soulignons que les lieux de l'industrie du sexe ont seulement été observés de l'extérieur : pour des raisons éthiques, il ne me semblait pas nécessaire d'être complice de l'exploitation sexuelle qu'ils pratiquent pour documenter les usages des corps féminins qu'on y faisait. D'autant plus que l'analyse de contenu des « petites annonces » a permis de donner un aperçu de ces usages, nous y reviendrons.

Encadré 1.1 : Observation d'un « party » officiel du Grand Prix

Accompagnée d'une amie, je me suis immiscée dans un « party » officiel du Grand Prix se déroulant dans un bar/club-restaurant situé dans le Vieux-Montréal, le 8 juin 2018. Le lieu de l'observation était composé d'une section restaurant et bar au rez-de-chaussée, et d'un club au sous-sol. Pour l'occasion, une salle au rez-de-chaussée était également animée par un DJ. L'institution observée est généralement fréquentée par une fraction des classes aisées : lors de l'observation, la rue était par exemple remplie de voitures de luxe. L'objectif de l'observation de ce lieu était d'avoir accès aux « corps » les mieux « entretenus », ainsi qu'à la dimension festive du Grand Prix.

Démarche méthodologique et analytique :

L'observation était orientée par une grille d'analyse construite au préalable et testée de manière diffuse lors de festivités de rue de moindre ampleur. Je me suis intéressée à la distribution/répartition des corps, à leur circulation/mobilité et à leur mise au travail/sexualisation. Comme le Grand Prix constitue un événement ouvert, je pouvais passer relativement inaperçue dans la foule et mon statut de chercheuse ne venait en aucun temps influencer les comportements des personnes observées. Les données recueillies par le biais de notes (écrites sur les lieux de l'observation ou par après) sont composées de témoignages de la part des participant-e-s suscités par mes questionnements, de propos en situation (interactions entre des participant-e-s) et de l'observation directe d'objets, d'actions et d'interactions (Chapoulie, 2000, p.6). L'observation m'apparaissait une méthode privilégiée afin de cerner les pratiques qui participent à la construction de corps sexuellement différenciés, puisque ces différences s'incarnent concrètement dans les corps; l'enjeu était de cerner les processus qui produisent ces différences et non pas seulement les différences.

Ces phases d'observation m'ont ainsi permis de rassembler des données sur la manière dont les corps interagissent entre eux, se différencient et se construisent à travers leur mise au travail, et par le fait même, de voir les rapports sociaux de sexe en train de « se faire ». Si l'essentialisation des catégories sociales peut constituer un piège de l'observation (Dunezat, 2015), la focalisation sur les pratiques sociales qui se donnent à voir permet de prendre ses distances vis-à-vis des marqueurs essentialisés de la catégorisation *ex ante* (hommes/femmes, Blanc-he-s/Noir-e-s) et de réellement saisir comment ces catégories sont construites : « Compte tenu du cadre théorique de la sociologie des rapports sociaux, cette entrée par les pratiques – y compris discursives – et par la division du travail doit déboucher sur une élaboration typologique qui permette de cerner qui fait quoi et, surtout, *quoi fait qui* » (Dunezat, 2015, paragr. 36). Par exemple, si j'ai pu constater lors de mon observation que les corps féminins se présentent de manière assez diversifiée, c'est bien la sexualisation opérée par les hommes sur ces corps qui donnent à voir les processus par lesquels ces corps sont construits comme corps de femmes et expriment, malgré leurs différences, une appartenance de classe. En d'autres mots, ce n'est pas parce qu'elles sont femmes qu'elles sont susceptibles d'être sexualisées, c'est parce que les hommes, en tant que groupe social, les sexualisent qu'elles sont faites femmes. Il reste néanmoins difficile de se départir de la catégorisation *ex ante*, dans la mesure où le sexe est particulièrement visible à l'œil de l'observatrice, en particulier lors de ce genre d'événement qui met en scène ce que Goffman nomme des *rituels de la féminité* : une mise en scène exacerbée des rapports entre les sexes. Comme le suggère Dunezat, il s'agit en ce sens de focaliser notre regard sur les pratiques qui construisent les catégories, ainsi que sur la propre catégorisation réalisée par les personnes observées, afin de rester sensible à la multiplicité des configurations des rapports sociaux :

> Mais l'observation et la catégorisation *ex ante* qu'elle suscite chez l'ethnographe peuvent aussi être contrôlées par la prise en compte des interactions directes *in situ* et de la catégorisation opérée par les observé-e-s. Par exemple, un « la ferme, les femelles » (Carnet d'observations, Dunezat,

> 2004) peut aider l'ethnographe à contrôler sa catégorisation en la reliant à l'étiquetage observé. Il s'agit alors bien d'analyser des rapports sociaux de sexe en train de se reconfigurer en prenant de la distance avec les marqueurs essentialisés qui président à la catégorisation *ex ante*. Autrement dit, dans le contexte socioculturel actuel du travail de terrain, l'ethnographie doit – ne peut que – continuer à voir des femmes et des hommes, à les essentialiser et à se tromper parfois, mais l'ethnographe doit arrêter de considérer cette catégorisation *ex ante* comme indiscutable et extérieure à son regard, bref comme une chose. En rapportant cette catégorisation aux rapports de force réels de l'espace-temps observé, on se donne les moyens de rendre plus réaliste – audible et lisible – le travail ethnographique. (Dunezat, 2015, paragr. 38)

Bref, cette observation m'a permis de faire ressortir de manière détaillée des mises en scène particulièrement saisissantes de la manière dont se déploient les rapports sociaux de sexe. Bien que la réalisation du Grand Prix soit rendue possible par un travail fait en amont, travail qui est susceptible d'être également divisé sur la base du sexe, ce mémoire est centré sur l'observation des pratiques et des interactions se déployant lors de la tenue de l'événement en tant que telle.

Une fois les notes retranscrites à l'ordinateur, j'ai procédé à un classement inductif afin de regrouper les données au sein de catégories générales, en même temps qu'à un classement déductif, partant de mes questions de recherche pour formuler des catégories d'analyse à partir desquelles étaient également ordonnées les données. Ainsi, les notes de l'observation ont été organisées dans une logique déductive selon qu'elles référaient à des femmes au travail ou des hommes au travail et à des femmes au repos ou à des hommes au repos. Les modalités du travail ou du repos étaient par la suite approfondies à partir de sous-catégories d'analyse visant à identifier les outils, les mouvements, les postures, les tenues vestimentaires et les espaces de travail/de loisir. L'idée était de cerner ce qui fait système. Cette manière de procéder a permis de faire ressortir certaines modalités du travail partagées entre les cas observés, qui venaient par la suite éclairer les cas particuliers.

Limites méthodologiques

La première phase d'observation m'a confirmé que d'autres méthodes de production des données seraient nécessaires afin de répondre à mes questions de recherche. La courte durée de l'événement m'a également convaincue de procéder à une deuxième phase d'observation, à laquelle je serais davantage préparée. En effet, comme il s'agissait de ma première observation dans le cadre d'un projet de recherche d'une telle ampleur, les quelques jours lors desquels a lieu le Grand Prix n'ont pas été suffisants pour que je développe suffisamment mes compétences et techniques en matière d'observation. Si au premier jour, les scènes observées me sont apparues banales, superficielles, de l'ordre du connu ou du familier, de nouveaux éléments d'analyse ont progressivement pu émerger au fil des jours, à mesure que mon œil s'ajustait. Il m'aurait bien entendu fallu davantage de temps pour réellement m'installer dans cet univers d'analyse et me permettre de me défamiliariser avec les scènes observées. Duret nous rappelle à ce propos que la démarche ethnologique doit « [...] entretenir le dépaysement et la distanciation » (Duret, 2011, p.62). L'observation nécessite donc l'apprentissage de techniques, dont la capacité à se distancer de la réalité sociale, et les contraintes temporelles dictées par le terrain, en ce qu'elles rendent difficile cette distanciation, constituent en ce sens une première limite méthodologique à la recherche. Dans ce contexte, une seconde phase d'observation m'apparaissait nécessaire, d'autant plus qu'en un an, mes objectifs de recherche s'étaient clarifiés tout comme ma compréhension du sujet. La seconde phase d'observation a notamment permis de mettre à l'épreuve et de préciser certains constats qui avaient émergé lors de la première phase. La connaissance du terrain m'a également mis en confiance et m'a permis de multiplier les interactions avec les participant-e-s. Bref, ce choix s'est avéré judicieux.

Une seconde limite méthodologique qui est apparue lors de la première phase d'observation est la ségrégation sociale qui configure le Grand Prix. Plusieurs espaces, des loges aux soirées festives, sont réservés à la fraction de classes des plus privilégiées. Ainsi, je ne disposais ni du capital économique ni du capital social pour m'imposer au sein de ces espaces. Or, ces espaces me semblent incontournables, puisqu'ils offrent

une vue sur les corps les mieux servis et aux fonctions hautement valorisées. La ségrégation de l'espace social du Grand Prix a donc, *de facto*, limité mes observations aux espaces réservés aux classes populaires et moyennes, et cette distance entre « nous » et « eux » (l'élite) se ressentait résolument sur le terrain. Au-delà de cette ségrégation de l'espace social, ajoutons que l'observation ne me permettait pas non plus d'accéder aux pratiques se déployant dans des espaces privés ou semi-privés, tels des hôtels, des restaurants, etc. Ces lieux ont été observés de l'extérieur, limitant par le fait même ce qu'il était possible de voir. Pour toutes ces raisons, il m'est rapidement apparu que la méthode de l'observation ne serait pas suffisante et qu'il me faudrait mobiliser d'autres méthodes de cueillette de données.

1.4.2 Analyse visuelle

En regard des limites spatiales et temporelles évoquées ci-haut, l'image m'est apparue comme un instrument de recherche pertinent pour recueillir des données. La documentation du terrain d'observation par la caméra n'est pas une pratique nouvelle en ethnographie et en sociologie : elle permet de conserver des traces du terrain et de revoir en profondeur des scènes dont les détails nous ont peut-être échappé sur le coup (Martineau, 2004). L'image comme instrument de recherche a taillé progressivement sa place dans le champ sociologique dans la dernière moitié du XXe siècle, se constituant même en sous-discipline, celui de la sociologie visuelle. Selon Vander Gucht :

> La démarche de la sociologie visuelle consiste donc à se placer au point de jonction des deux traditions que sont, d'un côté, la sociologie et, de l'autre, la documentation photographique. Il s'agit de proposer des usages sociologiques de l'image photographique, c'est-à-dire un mode d'argumentation fondée sur l'image. (Vander Gucht, 2017, p.109)

La pertinence de l'analyse visuelle en ce cas-ci repose en partie sur le potentiel heuristique des images de révéler des postures corporelles, des agencements spatiaux, des mises en scène des corps :

> Dans la production de connaissances en sciences de la société, les images [...] peuvent faire avancer la recherche, en apportant de nouvelles données, par exemple montrer des liens entre dimensions, entre variables, liens qui sont peu perceptibles avec les autres instruments d'enquête. Elles peuvent ainsi rendre visibles des données non verbales, les gestes, le corps, les objets, l'organisation d'un espace, ainsi que les postures corporelles au poste de travail, certains mouvements dans leur contexte spatio-temporel. Elles s'ajoutent à d'autres, car elles possèdent leur propre capacité heuristique [...]. (Haicault, 2014, p.168-169)

Afin de documenter plus en profondeur les usages sociosexués des corps dans le cadre du Grand Prix j'ai donc travaillé à partir de photographies que j'ai prises à l'occasion de la seconde phase d'observation du Grand Prix (2018) et d'autres qui circulent sur les réseaux sociaux.

Démarche méthodologique :

La prise de photographies dans le cadre de la seconde phase d'observation avait pour objectif de documenter les postures de travail, l'espace de travail et les outils de travail des personnes employées dans le cadre du Grand Prix de Formule 1 du Canada et d'autre part, les postures et les usages de l'espace par le public du Grand Prix. Notre échantillon était composé des personnes présentes sur les lieux de l'observation : l'échantillon n'a rien de représentatif, ma sélection était motivée à la fois par la recherche de cas types (hôtesses), de contrastes (de tâches, de postures, de vêtements) et de systématicité (entre les postures, les tâches, les vêtements). Afin de pouvoir publier les images prises dans le mémoire, il m'a fallu obtenir une certification éthique. Il a été convenu que dans le cas de photographies dont le sujet principal est un individu, le consentement de ce dernier serait demandé à l'oral et enregistré sur caméra. Dans le

contexte de la recherche, il m'apparaissait impossible de faire signer des formulaires de consentement aux participant-e-s, dans la mesure où ils et elles seraient en train de travailler. Afin de pallier cette transgression éthique, un document écrit détaillant les différentes dimensions relatives au consentement et à la recherche était remis aux participant-e-s après qu'ils et elles aient donné leur consentement, afin qu'ils et elles puissent revenir sur leur décision après coup. Si au départ je craignais une faible participation en raison de l'impossibilité de créer un lien de confiance avec les participant-e-s, il s'est avéré au contraire plus facile que je ne le pensais d'obtenir leur consentement. Comme les travailleuses au sein du Grand Prix sont constamment sollicitées par des personnes du public pour prendre des photographies avec elles, ma demande, même si elle s'inscrivait dans le cadre d'une recherche, leur apparaissait « normale ». Cette « normalité » du corps visibilisé, photographié a fait par ailleurs l'objet de questionnements et a permis d'enrichir ma compréhension des usages sociosexués des corps dans le cadre du Grand Prix. J'ai en ce sens rencontré peu de réticences. Soulignons à ce propos que toutes les photographies prises étaient retenues à des fins d'analyse, mais seules celles pour lesquelles les participant-e-s ont donné leur consentement font l'objet de publication dans ce mémoire. Au total, 22 personnes ont consenti à la publication des images prises à condition que leurs visages soient floutés (sur ces 22 participant-e-s, la moitié sont des hommes et l'autre des femmes) et nous avons finalement retenu cent sept photos et une vidéo à des fins d'analyse.

Pour « accéder » aux espaces privés, réservés aux élites, qui m'étaient de facto fermés, comme la soirée d'ouverture du Grand Prix, j'ai épluché le réseau social Instagram à partir des mots-clics #grandprixducanada, #grandprixmontreal, #grandprix2017, #grandprix2018, #legrandsoir (soirée d'ouverture du Grand Prix). Les résultats de ces recherches m'ont par la suite amenée à consulter des comptes plus spécifiques liés à des clubs, des restaurants, des hôtels, etc. Je cherchais principalement des photographies mettant en scène des corps au travail durant le Grand Prix : hôtesses, serveuses, serveurs, cuisiniers, pilotes de course, mannequins, « Grid Girls »,

mécaniciens, etc. J'ai alors sélectionné les photographies rassemblées en fonction de leur relation avec le Grand Prix de Formule 1 du Canada, puis de leur pertinence au regard de l'objet division sexuelle du travail. Il s'agissait de réunir des captures de corps au travail auxquels je n'avais pas eu accès lors de l'observation. Au final, les images retenues redoublent ce que j'ai observé sur le terrain en situation, mais de manière exacerbée en ce qu'elles mettent souvent en scène des tenues et des corps hypersexualisés et des postures corporelles exagérées. En outre, les images où apparaissent des femmes sont beaucoup plus nombreuses que celles où apparaissent des hommes, et les images mettant en scène des femmes les représentent rarement dans le cours de leur activité de travail. La manière dont ces corps féminins sont travaillés, cadrés et volontairement publicisés sur les réseaux sociaux laisse croire que « poser » fait partie du « travail des femmes », peu importe l'activité à laquelle elles sont assignées. Au total, nous avons retenu vingt-quatre photos issues des réseaux sociaux à des fins d'analyse.

Encadré 1.2 : Non-publication des images provenant des réseaux sociaux

J'ai choisi de ne pas publier au sein de ce mémoire les images provenant des réseaux sociaux retenues à des fins d'analyse, puisque comme je ne possède pas les droits d'auteure sur ces dernières, les modifier pour flouter le visage des personnes qui y figurent n'est pas possible. Dans ce contexte, il ne m'apparaissait pas éthique que des personnes soient reconnaissables, d'autant plus qu'elles sont parfois présentées dans des tenues vestimentaires hypersexualisées. Dans une perspective féministe, il ne m'apparaissait pas non plus souhaitable de participer à la revictimisation des femmes photographiées en partageant des images où leurs corps et leurs sexualités sont (dans ma perspective théorique) exploités.

Démarche analytique :

Vander Gucht distingue trois catégories d'usage de l'image en sociologie visuelle :

> [...] la sociologie de l'image, qui considère celle-ci comme un document; la sociologie en image, qui se sert de l'image comme illustration et du support audiovisuel comme outil pédagogique sous forme d'expositions de photos, de projections de diaporamas, de films de vulgarisation ou de cinéma sociologique, voire de bande dessinée; la sociologie par l'image, qui emprunte quant à elle au documentaire le souci de documenter, de dévoiler, de témoigner, de comprendre et d'expliquer des situations humaines d'un point de vue sociologique à travers le médium audiovisuel et s'exprime par le biais du langage visuel. (Vander Gucht, 2017, p.63)

Ici c'est bien l'image en tant que document, susceptible de nous renseigner sur les pratiques sociales et les rapports sociaux qu'elles expriment et actualisent lors du Grand Prix, qui m'intéresse. Or, j'ai été confrontée lors de l'analyse à une absence de repères concernant la démarche que je devais emprunter. En effet, la sociologie visuelle constitue un champ récemment structuré et ne semble pas s'être complètement affranchie des autres champs disciplinaires, en particulier de la sociologie de l'art. Les démarches analytiques empruntées par les sociologues de l'image font appel pour la plupart à l'analyse sémiologique ou iconologique :

> Cherchant fondamentalement le sens de ces images à travers leur perception et leur interprétation, mais surtout à reconstituer tout un monde social à partir de ce qui se donne comme un indice ou une trace, l'image étant ici ramenée à sa fonction de document, la sociologie de l'image convoquera ses diverses dimensions socio-historiques étudiées classiquement par la sociologie de l'art (contexte et modes de production, de diffusion, de réception et de 'consommation', c'est-à-dire les usages et les effets sociaux de ces images) et procédera à des analyses de contenu et de discours sur base de catégories codées, ainsi qu'à des analyses formelles et structurales à grand renfort d'herméneutique teintée de sémiologie ou d'iconologie dans l'esprit des *Cultural Studies*, et des *Visual Studies* centrées sur les rapports entre la culture et le pouvoir dans le régime scopique et médiatique contemporain. (Vander Gucht, 2017, p.63-64)

Or, l'intérêt des images pour l'analyse ne repose pas sur leur fonction de trace ou de signe, mais bien sur leur capacité à rendre visible des pratiques sociales auxquelles je n'avais pas accès lors de l'observation. L'analyse plastique de l'image, tout comme celle de son processus de production, m'intéresse peu dans cette recherche. Bien que l'image constitue toujours une représentation du réel, c'est davantage ce qui est mis en scène que son mode de représentation que j'ai voulu analyser. Je n'ai donc pas procédé à une analyse sémiologique ou iconologique telle qu'elles sont décrites dans divers guides comme l'*Introduction à l'analyse de l'image* (Joly, 2015). Suivant les conseils d'une spécialiste en sociologie visuelle, j'ai plutôt construit une grille d'analyse à partir d'indicateurs visuels en concordance avec mes objectifs de recherche. Ma démarche analytique a consisté à « découper » l'image à partir des différents indicateurs retenus : 1) activité : quelle est l'activité de travail ou de loisir à laquelle se consacrent les personnes représentées ? ; 2) postures/mouvements : il s'agit de décortiquer la posture ou le mouvement des personnes représentées, mouvement qui peut parfois se déployer sur plusieurs photos; 3) outils : quels sont les outils utilisés ? ; 4) présentation du corps : comment les corps sont-ils mis en scène, travaillés, habillés, maquillés ? ; 5) occupation/division de l'espace : comment les corps sont-ils répartis dans l'espace, quels espaces occupent-ils ? ; 6) interactions : les corps interagissent-ils entre eux? Quelle est la nature de leur interaction?

Si la démarche empruntée me semble la plus appropriée pour extraire de ces images des données pertinentes à l'analyse, je souligne néanmoins qu'elle ne s'appuie pas sur une méthode d'analyse éprouvée par la littérature sociologique. Au final, elle se rapproche davantage de l'observation que de l'analyse visuelle telle que la littérature nous la présente. Si je reste confiante en la démarche analytique que j'ai adoptée, il importe néanmoins de soulever les limites méthodologiques d'une telle démarche.

1.4.3 Questionnaires

Aussi pertinentes que soient l'observation et l'analyse visuelle, elles s'appuient néanmoins sur ce qui est directement visible. La variété des tâches, des outils utilisés, bref des modalités du travail, est plus vaste que ce que l'œil est capable de capter. Ainsi, plusieurs questions ont surgi lors de la première phase d'observation : dans le cas des travailleurs et travailleuses rencontré-e-s : cumulaient-ils ou elles plus d'un emploi? À quelle catégorie de sexe appartenaient leurs collègues? Les personnes qui effectuaient les mêmes tâches qu'eux et elles? Leurs supérieur-e-s? Et dans le cas des spectateurs et des spectatrices : quelle était la nature de leur relation? D'où venaient-ils ou elles? Qu'est-ce qui les attirait du Grand Prix? Si une partie de ces questions avaient pu être répondues lors de l'observation en questionnant directement les personnes présentes, cette démarche aurait néanmoins produit des résultats limités étant donné le caractère épars et limité des interactions *in situ*. De plus, comme les lieux de l'observation devaient être accessibles publiquement et concentrés les activités du Grand Prix, certains corps et types de travail me seraient restés cachés. On peut penser notamment aux activités liées à la prostitution ou même au travail ménager dans les hôtels. Il me fallait donc trouver une façon de documenter ces tâches « invisibles » ou « clandestines ». Dans ce contexte, la construction de questionnaires en ligne s'adressant aux personnes ayant participé de près ou de loin aux activités du Grand Prix, soit en tant que travailleur/travailleuse ou en tant que spectateur/spectatrice m'apparaissait utile pour recueillir à la fois des données sociodémographiques et approfondir les données relatives aux usages des corps dans le cadre du Grand Prix. J'ai également dans un deuxième temps administré une partie du questionnaire à des spectateurs et spectatrices rencontré-e-s lors de la seconde phase d'observation afin de compléter les données sociodémographiques issues du questionnaire en ligne.

Démarche méthodologique :

Deux questionnaires ont été construits, l'un s'adressant à toute personne ayant travaillé lors du Grand Prix de Formule 1 du Canada en 2017 ou en 2018, que l'emploi ait eu un lien direct ou indirect avec l'organisation du Grand Prix, et l'autre s'adressant à toute personne ayant participé aux activités du Grand Prix en 2017 ou en 2018 comme client-e, spectateur, spectatrice, ou touriste. Par emploi direct, nous pouvons penser à toutes les personnes employées par l'organisation du Grand Prix et ses commanditaires, travaillant sur le site même du Grand Prix. Par emploi indirect, nous pouvons penser à toutes les personnes dont le travail a été indirectement influencé par la tenue du Grand Prix, comme les employé-e-s de la restauration ou de l'hôtellerie par exemple. La participation aù Grand Prix (en 2017 ou en 2018), telle que définie précédemment, constituait donc le seul critère de sélection des participant-e-s à la recherche.

En plus d'une partie sociodémographique, nous retrouvons trois thématiques qui orientent les questions développées :

- Le travail : il s'agit d'approfondir notre compréhension de la manière dont la division sexuelle du travail se déploie lors du Grand Prix et les modalités du travail au féminin et au masculin, par exemple les outils utilisés, les tâches assignées, etc.
- Le travail sur le corps : il s'agit de cerner les interventions matérielles qui sont effectuées sur le corps des travailleurs/travailleuses et des spectatrices/spectateurs à l'occasion du Grand Prix, par exemple soins esthétiques, contraintes vestimentaires, etc.
- La mobilité : il s'agit de produire des données sur la mobilité des travailleurs/travailleuses : leur travail exige-t-il de se déplacer? Sur quelle distance? À quelle fréquence? ; et des spectateurs/spectatrice : quelle est la distance voyagée pour assister au Grand Prix? Quels lieux ont-ils visités durant l'événement?

Afin de construire les questionnaires, je me suis appuyé plus particulièrement sur le chapitre de Parizot « L'enquête par questionnaire » au sein de l'ouvrage *L'enquête sociologique* dirigée par Serge Paugam (2010). Comme elle le suggère, je suis partie de mes questions de recherche pour en extraire des indicateurs tels que travail salarié, travail gratuit, contenu du travail, fonction des corps, mouvements de travail, etc., à partir desquels j'ai construit mes questions. En procédant ainsi, j'ai pu m'assurer qu'aucune dimension de la recherche n'avait été négligée et que toutes les questions posées étaient *utiles*.

Le choix de produire un questionnaire en ligne se justifiait par des raisons d'accessibilité, notamment pour rejoindre des personnes qui ne résident pas au Québec par exemple. Les questionnaires étaient disponibles en version francophone et anglophone. J'ai de plus opté pour un questionnaire autoadministré, c'est-à-dire que ce sont les participant-e-s qui remplissaient par eux-mêmes et elles-mêmes le questionnaire dans le cadre qu'ils et elles avaient choisi sans intervention de ma part. Bien que ce type de questionnaire obtienne généralement un faible taux de participation (Paugam, 2010, p.98), cela m'apparaissait comme le moyen le plus efficace de l'administrer. En effet, le recrutement des participant-e-s au questionnaire posait quelques défis, puisque le bassin de participant-e-s était vaste, que je n'avais aucun lien avec les participant-e-s présumé-e-s, aucune possibilité de les recruter directement mise à part lors de l'observation et, sur ce point, j'ai déjà souligné les contraintes que posait l'observation en termes d'accessibilité à certains types de tâches et de corps. Dans ce contexte, le recrutement par le biais des réseaux sociaux, de forums sportifs et sites de « petites annonces » m'apparaissait comme le meilleur moyen de rejoindre la population étudiée. Les participants-spectateurs et participantes-spectatrices au questionnaire ont donc été principalement recruté-e-s à partir de groupes Facebook regroupant des amateurs de la Formule 1, de forums sportifs francophones et anglophones, et d'annonces publiées sur les sites Kijiji (sous la section « Communauté ») et Reddit (dans le sous-groupe Formula 1). Les participants-travailleurs et les

participantes-travailleuses au questionnaire ont été principalement recruté-e-s à partir d'annonces publiées sur les sites Kijiji (sous les sections « Emplois » et « Amitié et réseautage ») et Craiglist (sous la section « Offre d'emploi »), au sein de groupes d'offres d'emplois sur Facebook, et par le biais de syndicats du secteur de l'hôtellerie appartenant à la Fédération du commerce de la CSN. Bref, sans entrer dans les détails, je peux dire que le recrutement n'a pas été évident, notamment parce que mes annonces de recrutement étaient susceptibles d'être supprimées par les administrateurs des forums, des groupes Facebook ou des sites de petites annonces pour des raisons de contenu hors thématique ou « indésirable ». J'avais par exemple identifié Craiglist comme lieu de recrutement, puisque ce site de petites annonces est reconnu informellement comme vitrine de l'industrie du sexe; je souhaitais en ce sens rejoindre une population présente au Grand Prix qui m'était difficilement accessible. Dans cette perspective, j'ai publié mon annonce de recrutement sous la section « Rencontres », « Homme cherche femme »; celle-ci a été retirée dès le lendemain par les administrateurs qui ont jugé son « contenu indésirable » (cela signifie sans rapport avec la catégorie d'annonces). Bref, le recrutement a demandé des efforts continus et le déploiement de stratégies diversifiées, afin de rejoindre un maximum de participant-e-s. Afin de compléter les données issues des questionnaires en ligne et de dresser un portrait plus global du public du Grand Prix, il a été décidé d'administrer la partie sociodémographique du questionnaire aux spectateurs et spectatrices rencontré-e-s dans le cadre de la seconde phase d'observation. L'administration du questionnaire en entier était impensable compte tenu du caractère limité des interactions *in situ*. La sélection des participant-e-s était orientée par un principe de diversification : de sexe, d'âge, de statuts socioéconomiques, de statut matrimonial, etc. Cette stratégie a bien fonctionné et m'a permis de compléter les données issues du questionnaire en ligne.

Soulignons finalement que l'administration d'un questionnaire en ligne a nécessité l'obtention d'un certificat éthique; la possibilité que des participant-e-s rapportent des activités incriminantes (par exemple proxénétisme) ou que des filles mineures

déclarent se faire prostituer soulevait notamment plusieurs enjeux éthiques. Afin de faciliter la participation et de diminuer les risques, il a été convenu que le questionnaire soit anonyme, c'est-à-dire qu'aucune information permettant d'identifier les participant-e-s ne leur est demandée.

Description de l'échantillon :

Dans le cas des questionnaires s'adressant aux travailleurs et travailleuses du Grand Prix, j'ai reçu 95 questionnaires : de ceux-ci seulement 22 questionnaires ont été soumis et sont admissibles à l'analyse. De ces 22 questionnaires, j'en ai également éliminé deux, puisque les participant-e-s n'avaient fourni aucune réponse. Mon analyse porte donc sur 20 questionnaires. Le sexe des répondant-e-s se répartit ainsi : Femme (10), Homme (9) et Sans réponse (1). Dans le cas des questionnaires s'adressant aux spectateurs et spectatrices du Grand Prix, j'ai reçu 37 questionnaires en ligne : de ceux-ci seulement 16 questionnaires ont été soumis et sont admissibles à l'analyse. Le sexe des répondant-e-s se répartit ainsi : Femme (2), Homme (14). À ces questionnaires s'ajoutent 31 questionnaires sociodémographiques complétés en personne lors de la seconde phase d'observation : Femme (8), Homme (23).

Limites méthodologiques :

La faible participation aux questionnaires constitue une première limite méthodologique évidente. Nous pouvons constater que le pourcentage de questionnaires complétés en regard des questionnaires entamés est significativement plus élevé pour les spectateurs et spectatrices que pour les travailleurs et travailleuses. La longueur plus importante du questionnaire s'adressant aux travailleurs et travailleuses peut expliquer en partie le taux d'abandon plus important. Ainsi, plusieurs répondant-e-s ont rempli la partie sociodémographique du questionnaire, puis ont abandonné; comme ils n'ont pas « soumis » leur questionnaire, je ne peux

malheureusement pas utiliser ces informations dans l'analyse. D'autre part, la faible participation des femmes au questionnaire en ligne s'adressant aux spectateurs et spectatrices constitue une autre limite méthodologique. Ajoutons également que les femmes qui y ont participé n'ont rempli que de manière partielle le questionnaire, ce faisant de nombreuses données n'ont pu faire partie de l'analyse, puisque les questions avaient été pensées dans une perspective de comparaison entre les sexes. En ce sens, il faut appréhender les données issues des questionnaires avec prudence : elles ne sont pas statistiquement représentatives. Elles permettent néanmoins, combinées aux autres données, de faire émerger certaines dynamiques sociales soutenues par la littérature existante.

1.4.4 Analyse de contenu

Finalement, j'ai procédé à une veille des offres d'emploi en lien avec le Grand Prix de 2018 publiées sur les sites de petites annonces (Kijiji et Craiglist), ainsi que sur les groupes d'offres d'emploi sur Facebook. La veille s'est déployée entre le 23 avril et le 6 juin 2018. Les annonces étaient repérées par une recherche par mots clés comme « Grand Prix » et « Formule 1 » dans les navigateurs de chacun des sites. J'ai repéré 41 offres d'emploi en lien avec le Grand Prix : de celles-ci, j'en ai retenu 37 à des fins d'analyse, puisque certaines se redoublaient. Cette veille m'a permis de compléter les données issues de l'observation en identifiant les types d'emploi soutenant la réalisation du Grand Prix. Lors de l'analyse, je me suis plus particulièrement intéressée aux tâches qui étaient décrites, aux exigences/compétences qui étaient requises, aux salaires, aux conditions de travail et à la manière de postuler. Ces données m'ont permis de mieux rendre compte de la manière dont se déploie la division sexuelle du travail lors du Grand Prix, de la manière dont les corps sont utilisés lors de cet événement, et par le fait même sexués. Avec cette veille, j'espérais également documenter les usages des corps féminins dans la prostitution, puisque plusieurs articles médiatiques nous informaient dans les dernières années d'une augmentation d'offres d'emplois «

douteuses » à l'approche du Grand Prix (Dumont, 2017; Dumont, 2018). Si j'ai effectivement pu mettre la main sur certaines de ces annonces, elles restent marginales. Nous pouvons penser d'une part que la sécurité s'est resserrée sur ces sites : à l'approche du Grand Prix, plusieurs de mes annonces de recrutement pour mon questionnaire ont été supprimées sur Kijiji par l'administrateur pour des raisons de « contenu indésirable ». Même si mon annonce ne contrevenait pas aux règlements du site, nous pouvons imaginer que l'ensemble des annonces relatives au Grand Prix ont fait les frais d'une « purge », y compris les annonces en lien avec la prostitution. L'attention médiatique dans les dernières années entourant ces méthodes de recrutement par le biais des sites de petites annonces peut aussi expliquer dans un deuxième temps que les proxénètes se soient adaptés et aient modifié leurs stratégies.

1.5 Terrain de recherche

Cette section a pour objectif de présenter le terrain de recherche : d'une part de situer socialement la Formule 1 et ses acteurs par rapport aux autres pratiques sportives, d'autre part de présenter les données sociodémographiques des répondant-e-s aux questionnaires, tout en gardant en tête qu'il ne s'agit pas d'un échantillon probabiliste.

L'industrie de la Formule 1 est parmi les plus lucratives au monde : en 2013, ses revenus atteignaient £1.16 billion[4] et ses profits s'élevaient à £308 millions (Nichols & Savage, 2017 : 204). La Formule 1 est aussi une discipline sportive coûteuse : les dépenses de l'ensemble des équipes totalisaient approximativement £1.9 billion en 2015 (Nichols & Savage, 2017 : 204). Une part importante des budgets des équipes de

---

[4] Nous n'avons pas converti les devises utilisées par les auteurs, puisque les équivalences entre ces dernières sont constamment en évolution. À titre indicatif, le dollar américain vaut davantage que le dollar canadien, et la livre sterling vaut davantage que le dollar américain.

course est investie dans les voitures dont les coûts de construction peuvent s'élever jusqu'à $25 millions individuellement (Sylt, 2008a). Le coût de fonctionnement de ces voitures varie en outre autour de $1,250 par kilomètre (Sylt, 2008a : 70). Bref, la Formule 1 est un sport qui demande des investissements majeurs. Les constructeurs automobiles y voient une filière de développement technologique en même temps qu'une vitrine promotionnelle (Sylt, 2008a : 139).

La Formule 1 est particulièrement élitiste en raison des coûts qui y sont associés. Contrairement à la plupart des sports dont la pratique nécessite des installations minimales, la Formule 1 ne peut s'apprendre dans la rue ou dans un parc, conséquemment la conduite sportive est un loisir particulièrement coûteux et peu de pays possèdent les installations pour soutenir le développement de cette dernière (Sylt, 2008a : 172). Devenir pilote de Formule 1 constitue en ce sens une perspective professionnelle très restreinte et réservée aux classes les plus aisées :

> Breaking into F1 is expensive. For a young hopeful, negotiating the ranks of the series below F1 can cost as much as $2-3m. With few families able to provide that kind of backing, drivers who are not lucky enough to be spotted by a team at a young age must rely on sponsors or management to fund their careers in the hope that there will be plentiful returns when, or rather if, the driver gets to the top. (Sylt, 2008a: 176)

Le cas de Lance Stroll, jeune pilote de Formule 1 canadien, dont le père, milliardaire, est devenu propriétaire de l'écurie Force India lors de la saison 2018, et pour laquelle Stroll coursera à titre de pilote titulaire pour la saison 2019 (RDS, 2019), constitue un exemple éloquent des parcours privilégiés de plusieurs pilotes. En outre, la Formule 1 est un sport où les places sont restreintes puisque seulement 20 voitures peuvent franchir la ligne de départ. Bref, il s'agit d'un sport peu accessible.

Les salaires des pilotes s'élevaient en 2005 entre $250 000 et $35 millions (Sylt, 2008a : 160). Nous pouvons penser que ces derniers sont plus élevés aujourd'hui, bien que nous

n'ayons pas de chiffres sous la main. Les employé-e-s de la Formule 1 ne sont pas non plus en reste, leur salaire variant approximativement entre £14 000 et £140 000 pour les mécaniciens et les ingénieurs, et entre £270 000 et £6.8 millions pour les gestionnaires, directeurs et ingénieurs en chef (Nichols & Savage, 2017 : 215). Le salaire de certains ingénieurs et directeurs techniques peut même atteindre l'équivalent du salaire des pilotes : c'est le cas de Adrian Newey chez Red Bull Racing dont le salaire s'élève autour de £7 millions (Nichols & Savage, 2017 : 213). Les données collectées par Nichols et Savage concernant les salaires du personnel des équipes de Formule 1 montrent que les présidents et chefs d'équipe sont souvent multimillionnaires ou milliardaire, fortune acquise dans certains cas à l'extérieur de la Formule 1 (Nichols & Savage, 2017 : 215). Comme ces derniers l'avancent, il s'agit d'un groupe hautement avantagé d'un point de vue économique. En examinant les trajectoires sociales de ces élites, Nichols et Savage montrent qu'elles se distinguent des autres élites par leur enracinement historique dans les secteurs de l'ingénierie. Mis à part quelques hauts placés qui ont un parcours en finances ou en affaires, la majorité de ces élites ont des parcours académiques en ingénierie combinés à une longue expérience professionnelle au sein de l'industrie de la Formule 1, ou dans certains cas dans le sport automobile ou l'aéronautique. Il s'agit d'une élite technique, comme la nomment Nichols et Savage, qui tire sa reconnaissance dans l'image du « self-made man » : « In the case of F1, we argue for the power of a distinctive 'technical elite' which is the product of a long history of craft, skill, and technical expertise [...] » (Nichols & Savage, 2017: 202).

La place occupée par les femmes au sein de cette industrie est quasi inexistante. Parmi les hauts placés recensés par Nichols et Savage, nous retrouvons seulement Claire Williams, fille du fondateur de l'équipe de course Williams, Frank Williams. En outre, Claire Williams fait partie de la minorité d'individus ayant emprunté la route des affaires avant de se retrouver dans l'industrie de la Formule 1. Peu de femmes pilotes ont réussi à se tailler une place sur la ligne de départ du Championnat du monde de

Formule 1, bien qu'elles soient présentes à d'autres niveaux de compétition du sport automobile. On peut entre autres penser à la pilote Danica Patrick, première femme à avoir remporté une course d'IndyCar en 2018 (Mayer, 2018). Des propos tenus par Bernie Ecclestone, propriétaire de la Formula One Management jusqu'à très récemment, magnat de la Formule 1, attestent par ailleurs des résistances à la participation égalitaire des femmes à la discipline et au sexisme ambiant de l'industrie :

> Bernie Ecclestone said in 2000 when talking about what type of driver he would like to see in F1: 'What I would really like to see happen is to find the right girl, perhaps a black girl with super looks, preferably Jewish or Muslim, who speaks Spanish'. However, Ecclestone was not so enthusiastic when people started to suggest that Patrick should come into F1 following her Indy 500 run. 'You know, I've got one of these wonderful ideas that women should be all dressed in white like all the other domestic appliances', he told the press, before repeating the comments over the phone to Patrick herself. (Sylt, 2008a: 173)

Dans ce contexte, la Formule 1 apparaît comme un sport et une industrie non-mixte.

Le Grand Prix de Formule 1 du Canada constitue l'un des arrêts du Championnat de Formule 1. Montréal accueille le Grand Prix du Canada depuis 1978, à la suite de l'aménagement d'un circuit de course sur l'île Notre-Dame par l'administration du maire Jean Drapeau (Laurent & al., 2012 : 32). Comme le Grand Prix de Montréal a été l'une des destinations du championnat de Formule 1 les plus stables en Amérique du Nord dans les dernières décennies, il attire des spectateurs de partout sur le continent. Le Grand Prix de Montréal semble en outre reconnu pour son aspect festif :

> Cette nécessaire animation participe grandement du succès populaire du Grand Prix et en maximise les retombées indirectes. En fait, c'est probablement cette appropriation de l'événement par les Montréalais, qui se traduit dans différentes activités aux quatre coins de la ville, qui explique le succès populaire du Grand Prix de Formule 1 et la forte appréciation témoignée par les touristes étrangers. (Laurent & al., 2012 : 123)

Selon Laurent et *al.* : « [...] l'achalandage pendant les trois jours de l'événement est estimé à quelque 300 000 visites, soit l'équivalent d'environ 100 000 spectateurs qui assistent à un moment ou à un autre au cours des trois jours. » (Laurent & al., 2012 : 125)

Données sociodémographiques des répondants-spectateurs et répondantes-spectatrices :

Sexe :

Notre échantillon est composé de 47 répondant-e-s, parmi lesquel-le-s 10 appartiennent à la catégorie femme et 37 à la catégorie homme. Bien que notre échantillon ne soit pas probabiliste, cette disproportion d'hommes parmi l'échantillon atteste de la présence significativement plus importante d'hommes au Grand Prix. La proportion de femmes parmi notre échantillon (21%) apparaît même plus grande que ce que nous avons pu observer, ce qui s'explique entre autres par le principe de diversification qui a guidé l'administration du questionnaire lors de l'observation du Grand Prix en 2018.

Âge :

34 répondant-e-s sur 47 ont moins de 49 ans. On remarque que l'âge moyen des répondantes-spectatrices est plus bas que celui des répondants-spectateurs : aucune répondante-spectatrice n'est âgée de plus de 59 ans, alors que 4 répondants-spectateurs sont âgés de 60 à 74 ans.

Statut matrimonial :

Plus de la moitié des répondant-e-s sont marié-e-s (25 sur 47) ou conjoint-e-s de fait (9 sur 47). La proportion de personnes mariées ou en union libre au sein de l'échantillon

(72%) est supérieure à la proportion de personnes mariées ou en union libre dans la population canadienne (57%) d'après les données du dernier recensement (Statistique Canada, *Profil du recensement, Recensement 2016*). Comme il ne s'agit pas d'un échantillon probabiliste, il n'y a pas moyen de savoir si le groupe des spectateurs et spectatrices du Grand Prix se distingue sur ce point de la population canadienne en général. Il faut également tenir compte du fait que notre échantillon regroupe des répondant-e-s qui résident dans un pays autre que le Canada.

Enfants :

Une majorité de répondant-e-s ont des enfants (28 sur 47). Lorsqu'on ventile ces données selon le sexe, on remarque qu'une proportion plus importante de répondantes-spectatrices que de répondants-spectateurs ont des enfants (70% c. 57%).

Pays d'origine :

Un peu plus de la moitié des répondant-e-s sont né-e-s au Canada (25 sur 46). Le graphique ci-dessous donne un aperçu de l'origine des répondant-e-s.

Graphique 1.1 : Pays d'origine des répondants-spectateurs et répondantes-spectatrices

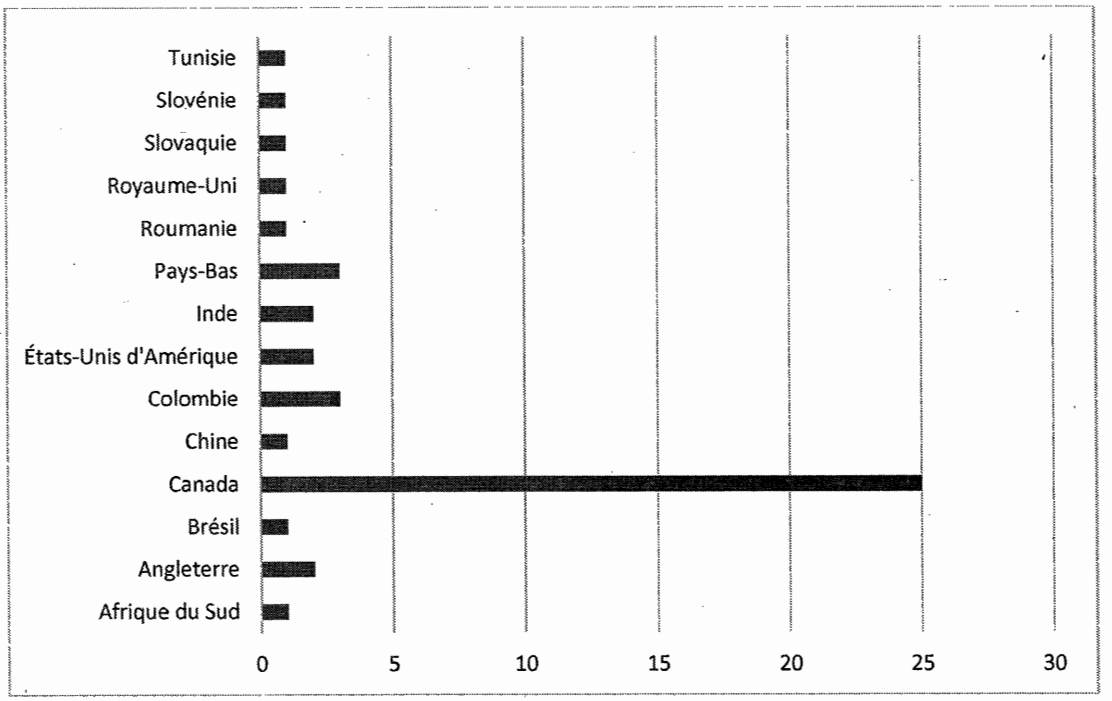

Un peu moins de la moitié des répondant-e-s né-e-s à l'extérieur du Canada détiennent néanmoins la citoyenneté canadienne (48%).

Groupe racialisé :

Une majorité de répondant-e-s s'identifient comme Blancs (31 sur 45). Parmi les répondant-e-s qui ne se sont pas identifié-e-s comme Blancs, nous retrouvons en ordre décroissant les groupes de population suivant : Sud-Asiatiques (4), Latino-Américains (3), Noirs (1), Chinois (1). 5 répondant-e-s s'identifient à un groupe autre, et 2 répondant-e-s n'ont pas répondu à cette question. Soulignons que parmi les répondantes-spectatrices, une seule répondante s'identifie à un groupe autre que Blancs.

Lieu de résidence :

Plus de la majorité des répondant-e-s résidaient au Québec au moment du Grand Prix (27 sur 47). Parmi ces répondant-e-s, 15 résidaient à Montréal et 12 à l'extérieur de Montréal, mais au Québec. 12 répondant-e-s résidaient dans une autre province canadienne ou territoires canadiens et 7 répondant-e-s dans un autre pays. Le graphique ci-bas donne un aperçu de la répartition des répondant-e-s selon leur lieu de résidence.

Graphique 1.2 : Lieu de résidence des répondants-spectateurs et répondantes-spectatrices

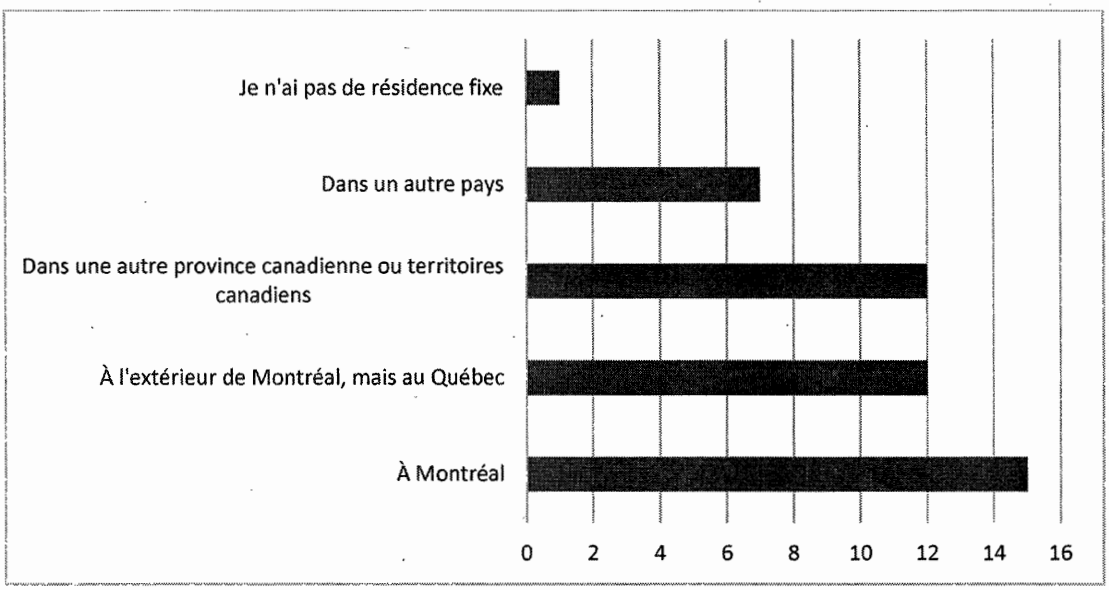

Bien que notre échantillon ne soit pas probabiliste, ces statistiques rejoignent celles fournies par le promoteur du Grand Prix en 2008 qui établissaient que 60% des spectateurs et spectatrices au Grand Prix cette année-là provenaient du Québec et 40% de l'extérieur de la province (Laurent et al., 2012 : 125).

Plus haut diplôme scolaire complété :

Une majorité de répondant-e-s ont fait des études postsecondaires (29 sur 47). Le tableau ci-bas montre la répartition des répondant-e-s selon le plus haut diplôme scolaire complété.

Graphique 1.3 : Le plus haut diplôme scolaire complété par les répondants-spectateurs et les répondantes-spectatrices

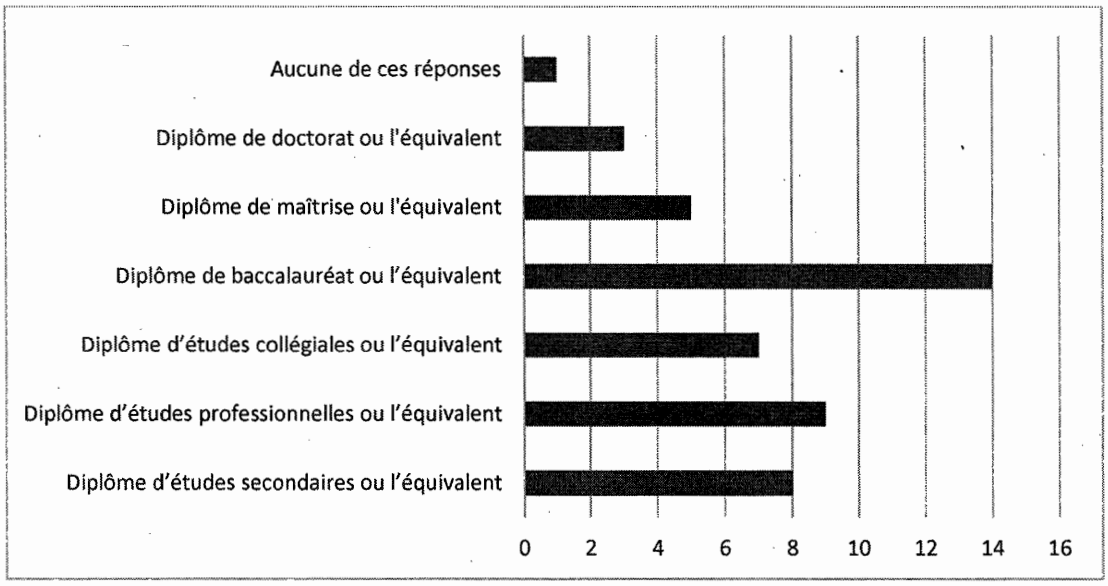

Lorsqu'on ventile ces données selon le sexe, on remarque qu'une proportion plus importante de répondantes-spectatrices que de répondants-spectateurs ont fait des études postsecondaires (70% c. 59%).

Occupation professionnelle :

Le tableau ci-bas regroupe les occupations professionnelles des répondant-e-s selon leur sexe et leur appartenance à un groupe racialisé.

Tableau 1.1 : Occupations professionnelles des répondants-spectateurs et répondantes-spectatrices selon le sexe et l'appartenance à un groupe racialisé

Hommes		**Femmes**	
Racialisés	**Blancs**	**Racialisées**	**Blanches**
- Étudiant - Chercheur associé - Informaticien - Coiffeur - Illustrateur/ animateur médical - Ventes	- Agent de rendement - CFO (Directeur financier) - Conseiller en commercialisation - Électricien - Employé de bureau - Ex-fonctionnaire au Gouvernement du Québec - Employé fédéral - Ferblantier - Finance - Informatique - Ingénieur - Ingénieur mécanique - Mineur souterrain - PhD Biochimie - Entraîneur professionnel - Propriétaire/ gestionnaire de magasin - Restaurateur - Semi-retraité - Parrainage/ - commerce (Heineken) - Travailleur autonome	- Banquière d'entreprise	- Chef de projet - Conseillère voyage - Gestionnaire de service à la clientèle - Études - Étudiante - Gestionnaire de programme - Infirmière - Monteuse sonore
Autres	**N/A**		
- Banquier - Heineken - Gestionnaire - Ventes	- Retraité	**N/A**	
		- Enseignante	

On constate dans l'ensemble que les emplois reliés à la vente, à la gestion et aux finances reviennent souvent. On remarque également que les emplois reliés à l'informatique et à l'ingénierie sont exclusivement occupés par des hommes.

Revenu annuel :

Une proportion importante de répondant-e-s ont un revenu annuel de plus de 105 000$ (13 sur 46). Le graphique ci-bas montre la répartition des répondant-e-s selon leur revenu.

Graphique 1.4 : Revenu annuel des répondants-spectateurs et des répondantes-spectatrices

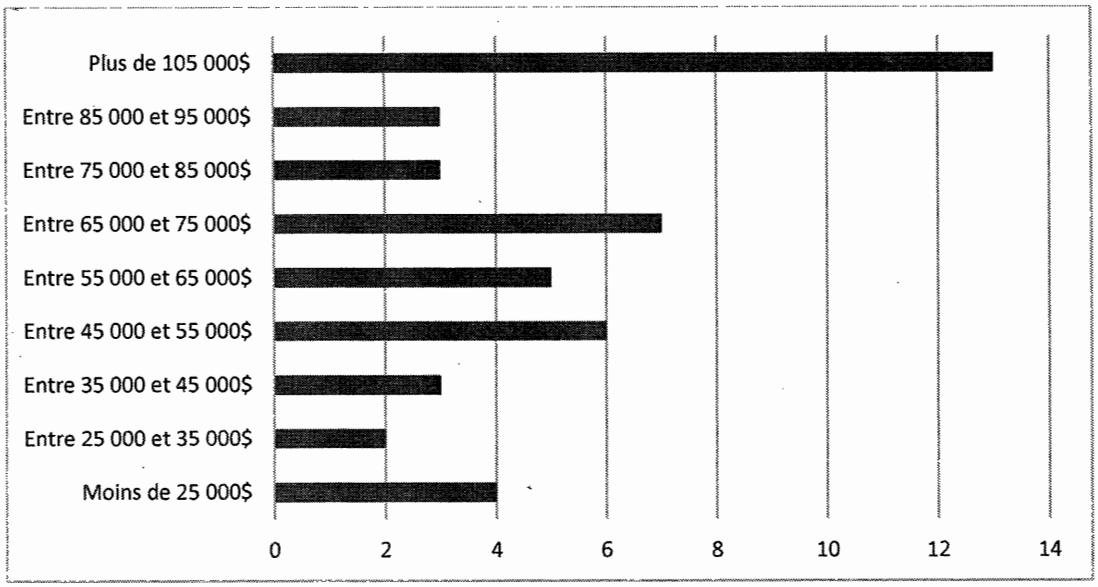

Les répondants-spectateurs et répondantes-spectatrices appartiennent à un groupe économiquement privilégié, alors que plus de la moitié des répondant-e-s ont un revenu supérieur à 65 000 $ (26 sur 46).

Lorsqu'on ventile ces données selon le sexe, on remarque que les répondantes-spectatrices sont proportionnellement plus nombreuses que les répondants-spectateurs

à avoir un revenu inférieur à 25 000$ (22% c. 5%) et que les répondants-spectateurs sont proportionnellement plus nombreux que les répondantes-spectatrices à avoir un revenu supérieur à 105 000$ (32% c. 11%). Le graphique ci-dessous montre la répartition des répondant-e-s selon leur revenu annuel et leur sexe.

Graphique 1.5 : Revenu annuel des répondants-spectateurs et des répondantes-spectatrices (selon le sexe)

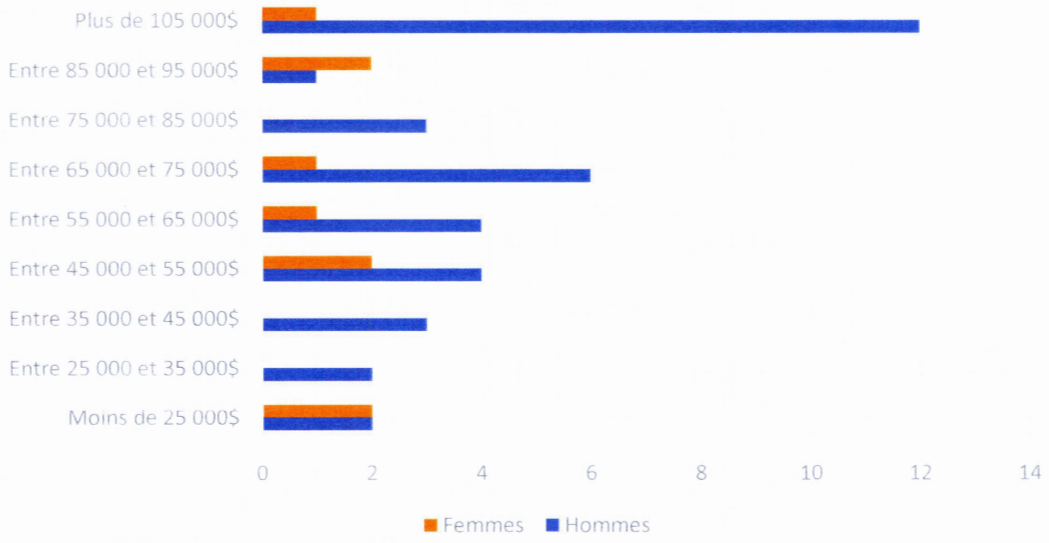

Finalement, lorsqu'on ventile ces données selon le lieu de résidence, on remarque que le revenu des répondant-e-s résidant au Québec est plus bas que celui des répondant-e-s résidant à l'extérieur de la province. Un peu moins de la moitié des répondant-e-s résidant au Québec ont un revenu annuel supérieur à 75 000$, alors que la moitié des répondant-e-s résidant dans une autre province canadienne ou territoires canadiens ont un revenu annuel supérieur à 85 000$. Quant aux répondant-e-s résidant dans un autre pays, la moitié ont un revenu annuel supérieur à 105 000$. Bien que l'échantillon ne soit pas probabiliste, on peut néanmoins penser qu'en raison des coûts supérieurs qu'implique la participation au Grand Prix pour des spectateurs qui ne résident pas au

Québec, il y ait plus de chances que seuls ceux qui sont fortunés aient l'occasion de faire le déplacement jusqu'à Montréal.

Participation au Grand Prix :

Une majorité de répondant-e-s ont participé entre 1 et 2 jours au Grand Prix (24 sur 46). Le graphique ci-bas montre la répartition des répondant-e-s selon le nombre de jours auxquels ils et elles ont participé au Grand Prix.

Graphique 1.6 : Nombre de jours auxquels les répondants-spectateurs et répondantes-spectatrices ont participé au Grand Prix

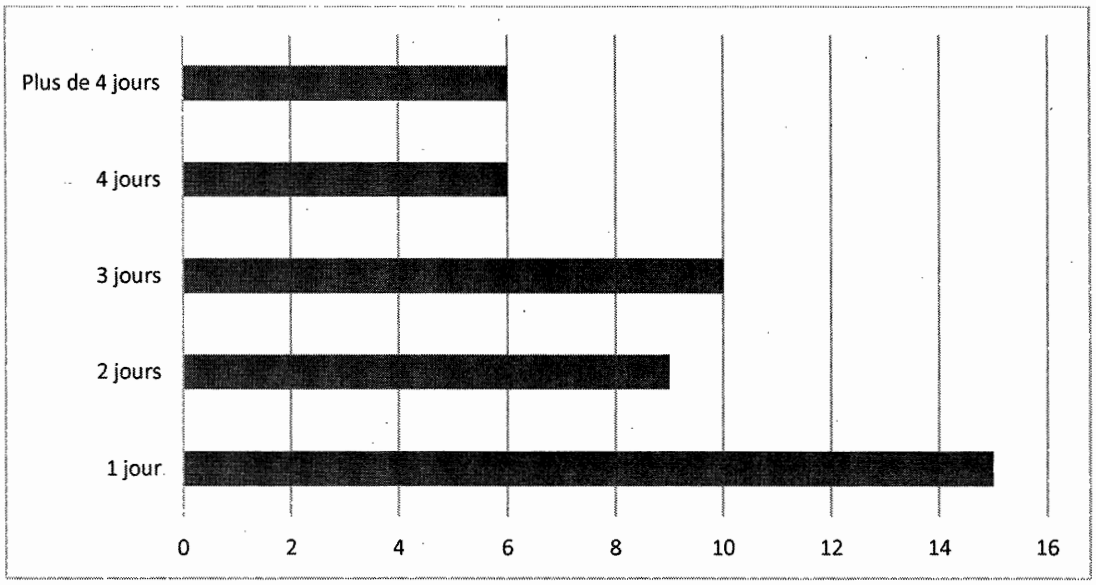

Lorsqu'on ventile ces données selon le sexe, on remarque que les répondants-spectateurs ont participé un nombre plus élevé de jours au Grand Prix que les répondantes-spectatrices. Par exemple, 11 répondants-spectateurs sur 36 ont participé 4 jours ou plus au Grand Prix, alors que seulement 1 répondante-spectatrice sur 10 a participé 4 jours au Grand Prix.

Données sociodémographiques des répondants-travailleurs et des répondantes-travailleuses :

Sexe :

Notre échantillon est composé de 20 répondant-e-s, parmi lesquel-le-s 10 s'identifient à la catégorie femme et 9 à la catégorie homme. Un-e répondant-e n'a pas précisé son sexe à cette question.

Âge :

Un peu moins de la moitié des répondant-e-s ont moins de 24 ans. Parmi les répondant-e-s âgé-e-s de moins de 24 ans, les répondantes-travailleuses sont proportionnellement plus nombreuses que les répondants-travailleurs (6 sur 8). Le graphique ci-dessous montre la répartition des répondant-e-s selon leur âge et leur sexe.

Graphique 1.7 : Âge des répondants-travailleurs et des répondantes-travailleuses (selon leur sexe)

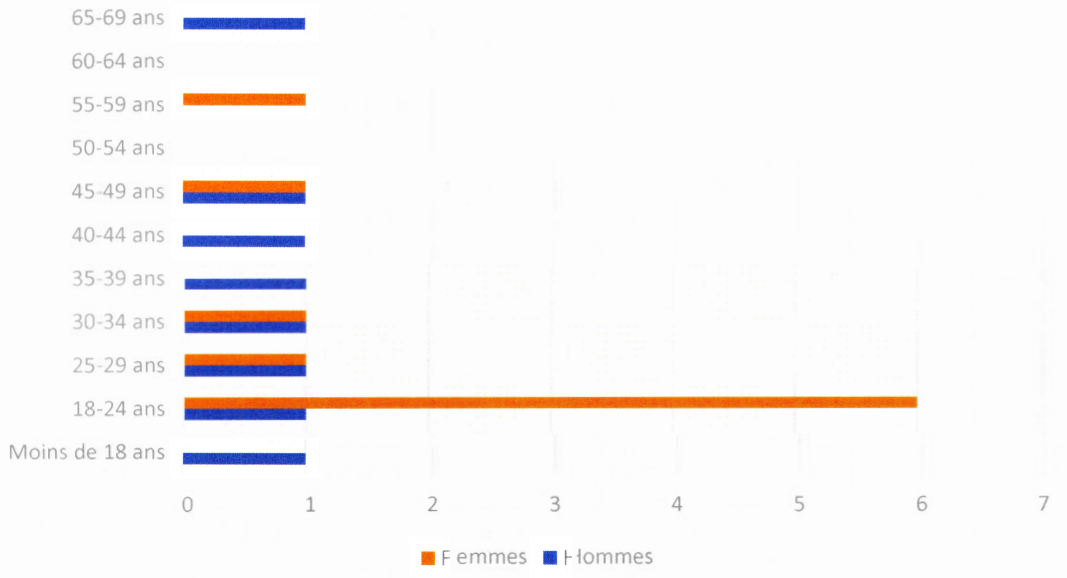

Statut matrimonial :

Une majorité de répondant-e-s sont célibataires (12 sur 19). 5 répondant-e-s sur 19 sont conjoint-e-s de fait, 1 est divorcé-e et 1 est marié-e. On remarque qu'à l'inverse du groupe des spectateurs et spectatrices, la proportion de personnes non mariées et ne vivant pas en union libre est supérieure à celles que l'on retrouve au sein de la population canadienne d'après le dernier recensement (68% c. 42%) (Statistique Canada, *Profil du recensement, Recensement de 2016*). Bien que l'échantillon soit non-probabiliste, on peut penser que cette disproportion de répondant-e-s non marié-e-s et ne vivant pas en union libre peut s'expliquer par la proportion relativement importante de jeunes répondant-e-s. En effet, parmi les répondant-e-s âgé-e-s de moins de 24 ans, la presque totalité est célibataire (7 sur 8). Cela correspond sensiblement à la proportion de personnes célibataires parmi la population canadienne âgée de moins de 24 ans (90%) (Statistique Canada, *Tableau 17-10-0060-01 Estimations de la population au 1er juillet, selon l'état matrimonial ou l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe*).

Enfants :

Une forte majorité de répondant-e-s affirment également ne pas avoir d'enfants (13 sur 19). Parmi les répondant-e-s ayant déclaré avoir des enfants, les répondantes-travailleuses sont âgées entre 30 et 59 ans, alors que les répondants-travailleurs sont âgés entre 40 et 69 ans.

Pays d'origine :

Un peu plus de la moitié des répondant-e-s sont né-e-s au Canada (10 sur 18). Le graphique ci-dessous montre la répartition des répondant-e-s selon leur pays d'origine.

Graphique 1.8 : Pays d'origine des répondants-travailleurs et des répondantes-travailleuses

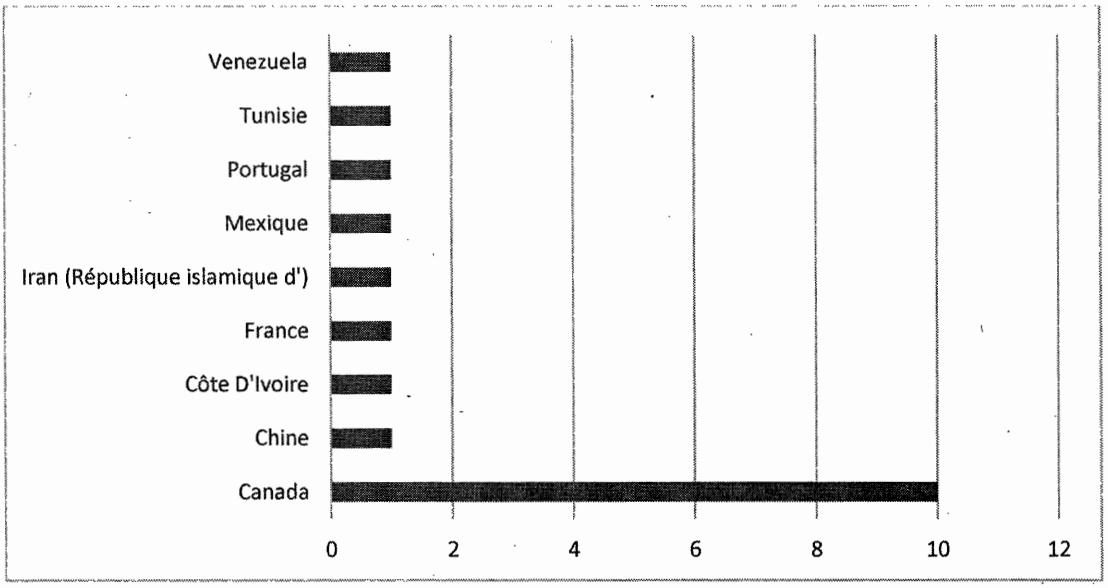

Parmi les répondant-e-s né-e-s à l'extérieur du Canada, la majorité ont la citoyenneté canadienne (5 sur 8).

Groupe racialisé :

Une majorité de répondant-e-s s'identifient comme Blancs (11 sur 18). Le graphique ci-dessous montre la répartition des répondant-e-s selon le groupe de population auquel ils et elles s'identifient.

Graphique 1.9 : Groupe de population auquel s'identifient les répondants-travailleurs et les répondantes-travailleuses

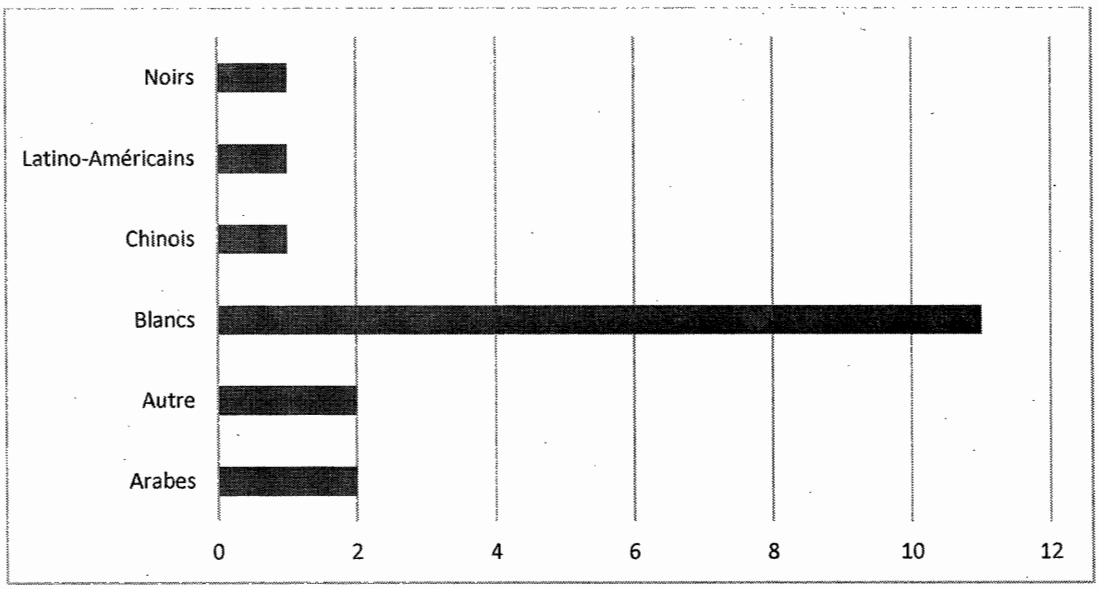

La proportion peu importante de répondantes-travailleuses appartenant à un groupe racialisé (2 sur 10) n'a malheureusement pas permis de faire ressortir les divisions du travail au sein de la catégorie femme. Du côté des répondants-travailleurs, la proportion de répondants-travailleurs s'identifiant comme Blancs est légèrement supérieure à celle de répondants-travailleurs s'identifiant à un groupe racialisé (4 c. 3).

Lieu de résidence :

Tous les répondant-e-s résidaient au Québec lors du Grand Prix. Parmi ces répondant-e-s, un-e seul-e résidait à l'extérieur de Montréal.

Plus haut diplôme scolaire complété :

Un peu plus de la moitié des répondant-e-s ont fait des études postsecondaires (11 sur 18). Les répondant-e-s ayant complété un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent sont les plus nombreux et nombreuses parmi l'échantillon (6 sur 18), suivi de ceux et celles

ayant complété un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (5 sur 18). Lorsqu'on ventile ces données selon le sexe, on remarque que les répondantes-travailleuses sont proportionnellement plus nombreuses que les répondants-travailleurs à avoir fait des études postsecondaires (70% c. 50%). Lorsqu'on ventile ces données selon le groupe de population auquel s'identifient les répondants, on remarque que les répondants-travailleurs s'identifiant à un groupe racialisé sont également proportionnellement plus nombreux que ceux s'identifiant comme Blancs à avoir fait des études postsecondaires (67% c. 25%).

Occupation professionnelle :

Le tableau ci-dessous regroupe les occupations professionnelles des répondant-e-s selon le sexe et le groupe racialisé.

Tableau 1.2 : Occupations professionnelles des répondants-travailleurs et répondantes-travailleuses selon le sexe et le groupe racialisé

Hommes		**Femmes**	
Racialisés	**Blancs**	**Racialisées**	**Blanches**
- Étudiant au collège - Je n'en ai pas - Équipier préposé entretien ménage hôtellerie	- Agriculture - Concierge/ portier/ chasseur dans un hôtel du centre-ville de Montréal - Postier	- Marketing	- Étudiante - Étudiante/ Styliste optique/ Assistant-Optométriste - Gérante de boulangerie - Hôtesse dans un club - Hôtesse promotionnelle - Mannequin - Préposée aux chambres

N/A	Autre
- Entretien général	- Étudiante en droit

On remarque que plusieurs sont encore aux études. Les emplois nommés par les répondantes-travailleuses sont également typiques des emplois occupés par les femmes dans la division sexuelle du travail.

Revenu annuel :

La moitié des répondant-e-s ont un revenu annuel inférieur à 25 000$. Ces chiffres contrastent particulièrement avec ceux concernant le revenu annuel du groupe des spectateurs et spectatrices. En outre, bien qu'une majorité des répondant-e-s dont le revenu est inférieur à 25 000$ ont moins de 24 ans (7 sur 9), on retrouve également des répondant-e-s âgé-e-s entre 30-34 ans (1) et entre 40-44 ans (1). Lorsqu'on ventile ces données selon le sexe, on remarque que les répondants-travailleurs obtiennent des revenus supérieurs aux répondantes-travailleuses. Le graphique ci-dessous montre la répartition des répondant-e-s selon leur revenu annuel et leur sexe.

Graphique 1.10 : Revenu annuel des répondants-travailleurs et des répondantes-travailleuses (selon le sexe)

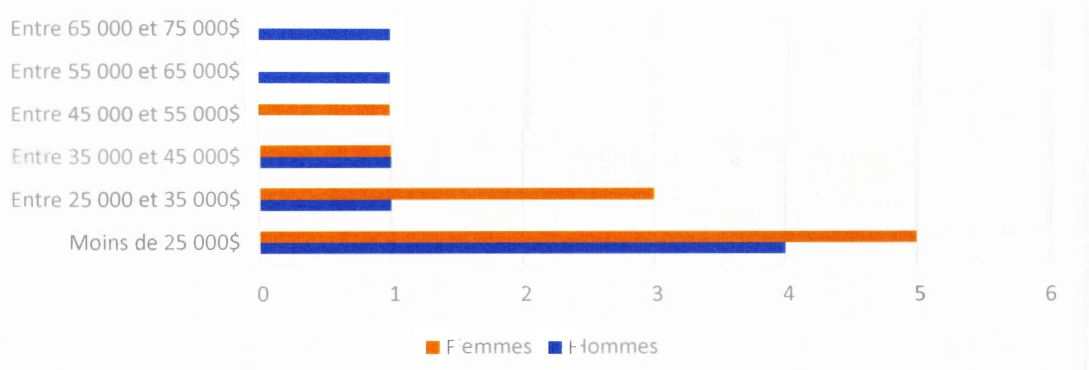

Travailler au Grand Prix :

Étonnamment, pour la quasi-totalité des répondant-e-s, il ne s'agissait pas de leur première expérience de travail au Grand Prix (14 sur 17).

Le graphique ci-dessous montre la répartition des répondant-e-s selon le nombre de jours qu'ils et elles ont travaillé au Grand Prix. On remarque qu'une majorité de répondant-e-s ont travaillé 3 jours et plus.

Graphique 1.11 : Nombre de journées travaillées au Grand Prix par les répondants-travailleurs et les répondantes-travailleuses

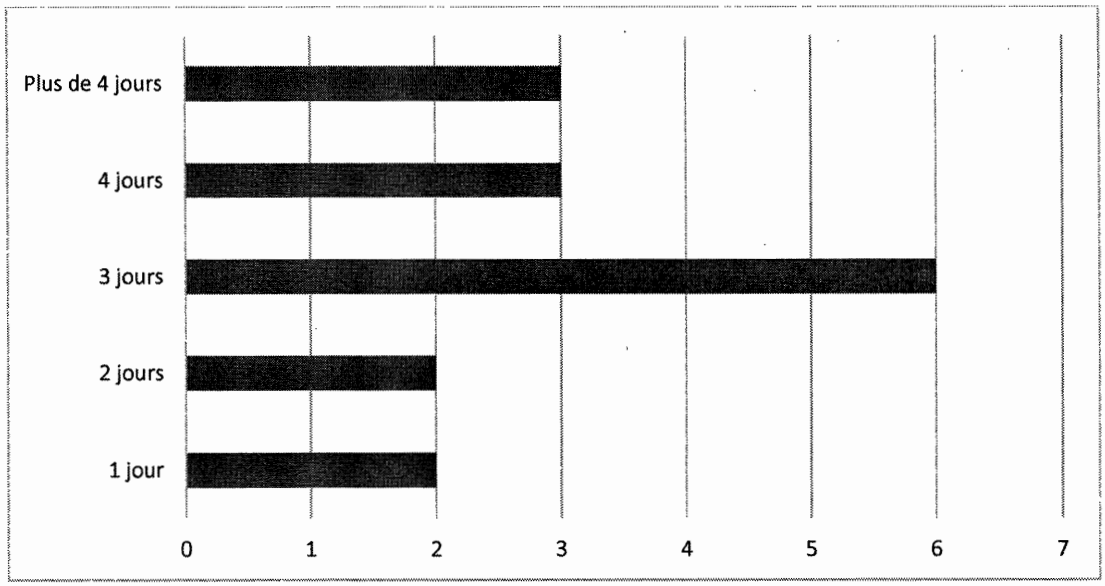

Finalement, une majorité de répondant-e-s affirment que le Grand Prix est un événement très intéressant (10 sur 19) et intéressant (4 sur 19), alors que 4 répondant-e-s sur 19 jugent qu'il s'agit d'un événement peu intéressant. Parmi les répondant-e-s qui jugent que le Grand Prix est peu intéressant, on retrouve autant de répondantes-travailleuses que de répondants-travailleurs.

Conclusion :

Ces données montrent que le groupe des travailleurs et travailleuses et celui des spectateurs et spectatrices appartiennent à des fractions de classe différentes. Le groupe des spectateurs et spectatrices apparaît détenir un capital économique plus important. Il n'est pas surprenant, considérant le coût élevé des billets pour accéder au Grand Prix. Laurent et *al.* soulignent :

> Avec une hausse prévisible du prix des billets d'un événement qui fait « salle comble » depuis plusieurs années, le Grand Prix de Formule 1 de Montréal est devenu un événement très « sélect ». L'embourgeoisement du spectacle sportif et des événements à succès n'est pas un phénomène nouveau en soi, mais il prend un visage pour le moins spectaculaire sur le site de Formule 1 montréalais. Sécurité et respect des zones à accès restreint obligent, les agences de sécurité privées embauchées pour faire respecter la mobilité des spectateurs sont particulièrement vigilantes dans leurs fonctions. Les navettes fluviales, les va-et-vient continus des hélicoptères derrière la zone des paddocks, les cartes magnétiques, les tentes corporatives accueillant la clientèle d'affaires pour se restaurer ou se prévaloir de marchandises variées sont autant d'éléments qui renforcent l'image d'une ségrégation croissante des clientèles. (Laurent et al. : 136)

Les données sociodémographiques que nous avons recueillies, bien que limitées, font ressortir les conflits et les divisions du travail qui se jouent dans la société, qui configurent le Grand Prix et dont ce dernier participe à configurer. En mobilisant les données de la littérature et celles du questionnaire, nous pouvons voir deux groupes se démarquer au sein des travailleurs et travailleuses du Grand Prix : d'une part les employé-e-s des équipes de course appartenant à une fraction de classe relativement privilégiée, d'autre part les employé-e-s des commerces et entreprises locales appartenant à une fraction de classe plus populaire. Ce travail semble également se diviser d'un point de vue international, alors que les employé-e-s des équipes de course proviennent en forte majorité de l'extérieur du Québec. Si la réussite du Grand Prix de Formule 1 du Canada semble notamment tenir à son aspect festif (Laurent et al.,

2012 :123), rendu possible par les travailleurs locaux et travailleuses locales, on constate que les revenus qu'engendre l'événement ne sont pas répartis équitablement entre l'ensemble des travailleurs et travailleuses participant à sa réalisation, puisque les revenus des employé-e-s des équipes de course sont significativement supérieurs à ceux de notre échantillon de travailleurs et travailleuses. Ces données portent à croire que la réalisation du Grand Prix de Formule 1 du Canada s'appuie sur l'exploitation de la population locale, bénéficiant d'une part à l'industrie de la Formule 1 et à ses employé-e-s, ainsi qu'aux spectateurs et spectatrices les plus privilégié-e-s.

CHAPITRE II

LES MODALITÉS SEXUÉES DE LA MISE AU TRAVAIL DES CORPS DANS LE CADRE DU GRAND PRIX

Introduction :

Ce chapitre s'intéresse à la mise au travail des corps pendant le Grand Prix de Formule 1 du Canada, et plus précisément à leur sexuation par le biais des outils qu'ils utilisent. Il cherche à répondre aux questions suivantes : comment sont utilisés les corps dans le travail? Comment sont-ils sexuellement différenciés par le travail qu'ils accomplissent?

Comme je l'ai exposé dans mon cadre théorique, je suis l'idée selon laquelle le travail est l'enjeu principal des rapports sociaux, dont les rapports sociaux de sexe : la mise au travail des corps est en ce sens appréhendée comme un processus de catégorisation sociale. En d'autres mots, les usages sociaux qui sont faits des corps dans l'organisation du travail (en leur assignant certaines tâches et certains outils à l'exclusion d'autres), les construisent comme corps de femmes et corps d'hommes. Les différences sexuelles qui justifient la mise au travail différenciée des corps féminins et masculins apparaissent dans ce contexte comme le résultat et non la cause de cette mise au travail. En m'appuyant sur les travaux de Tabet (1998), je conçois les outils comme des objets centraux dans ce processus de différenciation des corps et de catégorisation sociale : ils sont des objets de sexuation. Comme le suggère Tabet, la division sexuelle du travail s'appuie sur le contrôle des outils et des armes par les hommes : la répartition des tâches se fonde en ce sens sur les outils qu'il est permis ou non d'utiliser. Dans ce contexte,

les tâches qui échoient aux femmes sont celles qui nécessitent peu ou pas d'outils ou lorsqu'elles en nécessitent, des outils technologiquement peu développés.

Le raisonnement proposé par Tabet consiste donc à intervertir la relation entre tâches et outils, c'est-à-dire que plutôt qu'expliquer l'usage sexué des outils par les tâches qu'ils impliquent, il s'agit d'expliquer la répartition sexuée des tâches par les outils qu'elles impliquent :

> D'après la littérature ethnographique en général, l'homme et la femme, tout en ayant des domaines d'activité distincts, détiendraient chacun des outils adaptés à leur activité particulière. La relation ainsi conçue ne conduit jamais à remettre en cause d'une façon critique la division du travail en elle-même : les femmes, prises par les soins aux enfants, ne feraient qu'un travail moins complexe et, par conséquent, n'auraient besoin que d'outils simples, appropriés à leurs activités. (Tabet, 1998, p.19-20)

J'ai choisi de suivre un même raisonnement afin de questionner les modalités sexuées de la mise au travail des corps dans le cadre du Grand Prix. Il s'agit donc dans un premier temps de repérer les outils qui sont utilisés par les travailleurs et travailleuses de l'événement, puis d'examiner qui les utilise et pour faire quoi? Notre pari est que la répartition des outils devrait nous amener à voir la division sexuelle du travail au travers du prisme du corps au travail.

La première partie de ce chapitre met en évidence le rapport privilégié qu'entretiennent les hommes vis-à-vis des outils et des armes, alors que les effets du sous-équipement des femmes sur leurs corps et leur mise au travail seront davantage approfondis dans la seconde partie. L'objectif de ce chapitre est double : concrètement, il s'agit de montrer les usages sexués des corps dans le travail selon les outils qu'ils utilisent; théoriquement, il s'agit de montrer comment se construit le rapport d'appropriation physique caractéristique du rapport social de sexe par le biais du contrôle masculin des armes et des outils.

2.1 Répartition sociosexuée des outils (et des tâches)

Nous l'avons vu (cf. Chapitre I, section 1.2), on doit à Tabet d'avoir renversé la lecture dominante et naturaliste de la division sexuelle du travail – qui la fait dériver de la procréation – en lui opposant l'hypothèse matérialiste d'une division sexuelle du travail fondée sur le contrôle masculin des outils et des armes. Elle a ainsi montré que « [...] les femmes accomplissent certaines tâches à l'exclusion d'autres, selon les outils à utiliser [...] » et que « les formes de contrôle masculin des instruments de production (contrôle qui a pour corollaire le sous-équipement des femmes) » constituent « les facteurs objectifs, les constantes de la division sexuelle du travail » (Tabet, 1998, p.20). Ce contrôle apparaît donc comme l'un des éléments constitutifs du rapport social de sexe (Tabet, 1998, p.20). C'est ce cheminement réflexif que nous suivrons pour examiner la division sexuelle du travail propre à la tenue du Grand Prix de Formule 1 du Canada.

Passer par les outils présente l'avantage d'éclairer les transformations historiques, les variations et la plasticité des formes prises par la division sexuelle du travail : la répartition des tâches étant toujours fonction du développement technologique et des outils mobilisés, lesquels sont propres à un espace-temps situé.

De plus, ce cheminement réflexif permet d'appréhender la manière dont les corps sont mis au travail par le biais des outils qu'ils manipulent. En effet, je suis l'hypothèse selon laquelle les outils laissent des *traces*, des *marques*, sur les corps. Il s'agit de prendre acte de « [...] l'importance du travail accumulé en tant qu'acquisition et transmission de connaissances techniques, d'habileté gestuelle, etc. [...] » comme le souligne Tabet (Tabet, 1998, p.16). Le contrôle des outils est un enjeu central des rapports sociaux : il participe à la construction de corps socialement inégaux. Les outils prolongent le corps et ses mouvements, accroissent ses capacités d'agir dans le monde

avance Tabet : « Avec l'évolution technologique, l'être humain n'est plus défini et limité par les possibilités de son corps : les outils deviennent son prolongement, élargissent sa capacité de s'approprier la nature et d'agir sur elle » (1998, p.18). Guillaumin insiste sur les avantages que ces outils confèrent aux hommes : « Les hommes usent dans un très grand nombre de cas d'un prolongement matériel de leurs corps, d'un objet rajouté dans lequel se projette le mouvement de la machine corporelle, à travers lequel la motricité, les muscles déploient leur potentialité » (2016, p.129).

La médiation entre soi et le monde par le biais d'outils complexes confèrent donc aux groupes sociaux qui contrôlent les instruments de production un rapport privilégié vis-à-vis du monde, soit la possibilité d'entretenir une certaine distance vis-à-vis de celui-ci, de le maîtriser, de le dominer renchérit Guillaumin (2016, p.68). Les rapports concrets aux outils – la possibilité ou l'impossibilité de les manipuler – engendrent donc des rapports asymétriques à soi et au monde. Étudier la distribution des outils et des usages qui en sont faits dans le cadre du Grand Prix constitue en ce sens un point de départ pour une analyse plus large sur la construction sociosexuée des corps dans et par le travail.

À la suite de Tabet, l'analyse des outils employés dans le cadre du Grand Prix de Formule 1 du Canada s'appuie sur « [...] l'hypothèse d'une différence qualitative et quantitative des outils mis à la disposition de chacun des deux sexes; plus exactement l'hypothèse d'un sous-équipement des femmes et d'un gap technologique entre hommes et femmes [...] » (Tabet, 1998, p.17).

Les tableaux 2.1 et 2.2 constituent une liste non exhaustive des outils utilisés par les hommes et par les femmes lors du Grand Prix de Formule 1 du Canada, dans un cadre salarial ou non. Cette liste a été construite à partir des données d'observation, du questionnaire et des images. Tous les objets mobilisés dans le procès de travail ont été

considérés comme des outils, à l'exception des objets destinés à la vente (vêtements, boissons alcoolisées, nourriture, lunettes, etc.).

Tableau 2.1 : Outils utilisés par les hommes dans le cadre du Grand Prix[1]

Appareil photo (5)	Lampe de poche (2)
Aspirateur	Levier improvisé à partir d'un bout de bois
Balais (3)	Machine à café
Batterie de musique	Machine à popcorn
Blackmajic 4k Camera	Mallette
Boîte de carton	Maracas
Caisse enregistreuse (3)	Marionnette géante (2)
Calepin de notes (2)	Marteau pneumatique (2)
Camion de pompiers	Matraque (6)
Carnet de route	Micro (3)
Casque d'écoute (6)	Ordinateur
Ceinturon	Outils liés à la mécanique automobile
Chariot à bagages	Papier
Chien en laisse et muselière	Pad
Clavier	Percolateurs à café
Console de musique (4)	Plaques à cuisson/grill (7)
Coquilles antibruit (2)	Plateau à bières
Corde (21)	Porte-poussière vertical
Crayon (2)	Presse-agrumes
Cric	Produit nettoyant (2)
Dossard de sécurité (14)	Sacs
Drapeaux (2)	Saxophone
Émetteur-récepteur radio mobile (18)	Scanneur à billets (6)
Flipchart	Table
Fusil (6)	Tambour
Fût	Véhicule (17)
Gants (5)	Veste pare-balles (2)
Glacière	Vélo (2)
Guenille	Voiture de course
Guitare	Voiturette (11)
Haut-parleurs	Moto
Instruments de musique (2)	Motocross (4)
iPad	Veste multipoche
Kart (3)	

[1] Les réponses des répondants au questionnaire ont été reproduites telles quelles.

Tableau 2.2 : Outils utilisés par les femmes dans le cadre du Grand Prix[1]

Appareil photo Balais Bougie à étincelles Cabaret (4) Caisse enregistreuse (15) Calepin de notes/bloc-notes (3) Casque d'écoute Cellulaire/téléphone (2) Ceinture de marchandises Ceinturon Cerceau (2) Clés Console de musique Corde Couteau Crayon Déodorants en vaporisateur Dossard de sécurité Émetteur-récepteur radio mobile (5) Friteuse Fût	Gants Lingettes nettoyantes Machine à laver Menu (3) Micro (2) Outils utilisés pour faire le ménage dans une chambre Pad Percolateurs à café Plaques à cuisson/grill (2) Portfolio Poussette Produit nettoyant (3) Scanneur à billets (25) Sceau avec des balles de ping-pong dedans Tablette électronique (4) Terminal de paiement (2) Veste multipoche (2) Voiturette (4) Wunderbar gun
[1] Les réponses des répondantes au questionnaire ont été reproduites telles quelles.	

Trois principaux constats s'en dégagent. D'abord, les outils utilisés par les hommes sont plus nombreux et variés que ceux utilisés par les femmes : une différence quantitative. Ensuite, les hommes ont l'usage exclusif des outils liés à la mécanique automobile, des véhicules, des instruments de musique et des armes : une différence qualitative. Finalement, bien que certains outils soient utilisés à la fois par les hommes et par les femmes, mes observations lors du Grand Prix témoignent d'un contrôle systématique de certains types d'outils par les hommes lorsqu'ils se trouvent dans des équipes de travail mixtes : par exemple les électroménagers de cuisine. Cette répartition inégale des outils se traduit par la captation des tâches les plus complexes du point de vue de l'évolution technique par les hommes, alors qu'aux femmes reviennent les tâches « d'entretien matériel des corps » (Guillaumin, 2016, p.27).

2.1.1 Les véhicules

Nous pouvons observer lors du Grand Prix, au circuit Gilles-Villeneuve comme au centre-ville, plusieurs types de véhicules : voiture de police, camion de pompiers, voiture de course, voiture de luxe, motocross, voiturette, motocyclette. Ces véhicules sont presque exclusivement conduits par des hommes. Bien que j'aie observé des femmes au volant de voiturettes, leur usage de celles-ci reste marginal en comparaison avec les véhicules utilisés par les hommes au sein du Grand Prix. Ces voiturettes, de petits véhicules, sont utilisées par les équipes de nettoyage et par les employé-e-s de l'événement pour se déplacer sur le site ou transporter des client-e-s.

La conduite automobile apparaît donc comme une tâche principalement réalisée par des hommes, dans un cadre salarial ou non. Alors qu'au moins deux répondants-travailleurs au questionnaire ont rapporté des tâches en lien avec la conduite automobile, ce n'est le cas d'aucune répondante-travailleuse. Parmi les tâches de travail décrites par les répondants-travailleurs au questionnaire, nous retrouvons: *conduire les clients* (conducteur de limousine) et *gérer le stationnement* (concierge/portier/chasseur). Dans les deux cas, les répondants ont indiqué que parmi les personnes qui effectuaient les mêmes tâches qu'eux, on comptait exclusivement des hommes. Comme le montrent ces données, des travailleurs peuvent se voir attribuer des tâches en lien avec la conduite automobile, sans que le véhicule ne soit leur principal outil de travail, comme c'est le cas du concierge/portier/chasseur. Parmi les travailleurs observés lors du Grand Prix qui comptaient un véhicule parmi leurs outils de travail nous retrouvions entre autres: policiers, pompiers, pilotes de course, employés d'entretien ménager, ambulanciers, employés du Grand Prix, et employés d'un circuit de go-kart.

Le cas du circuit de go-kart constitue un exemple intéressant de la manière dont se répartissent les tâches en fonction des outils à utiliser. Bien que cet espace de travail

fût majoritairement investi par des femmes, ces dernières occupaient des tâches relatives au service à la clientèle qui ne leur demandaient pas d'utiliser de véhicule. Parmi les personnes chargées de replacer le circuit entre les courses, nous retrouvions un seul homme qui s'exerçait entre ces dernières à conduire un kart sur la piste. La fonction de son travail n'était pas claire : s'assurer que la piste ne soit pas encombrée? Attirer la foule et stimuler la vente de billets? Quoi qu'il en soit, bien qu'il fût entouré exclusivement de femmes dans son équipe de travail, il était pourtant le seul à conduire les karts.

L'une des dimensions les plus visibles du contrôle des véhicules par les hommes, et ce sur quoi se fonde dans les faits le Grand Prix en tant qu'événement sportif, est l'exclusion des femmes de la compétition sportive. Sur les vingt pilotes de Formule 1 ayant participé au Grand Prix en 2017 et en 2018, tous sont des hommes. Nous l'avons vu (cf. Chapitre I, section 1.5), la Formule 1 constitue une discipline sportive particulièrement réfractaire à la présence des femmes pilotes. Le Grand Prix met en outre de l'avant diverses prestations et compétitions sportives en dehors de la Formule 1 desquelles restent néanmoins absentes les femmes. Parmi ces compétions et prestations sportives nous retrouvons : le Challenge Ferrari, le Challenge Coupe Porsche GT3, le Formula Tour 1600, les démonstrations de FMX, les courses de karting, etc. Dans ce contexte, la conduite automobile masculine revêt un caractère sportif et spectaculaire. Devrait-on en conclure que le spectacle sportif est l'apanage des hommes? C'est ce que semblent confirmer, dans un autre temps de l'observation, les parades de voitures de luxe dans les rues du centre-ville de Montréal les soirs du Grand Prix. Ainsi, les propriétaires de ces voitures luxueuses rejoignent volontairement le trafic infernal causé par cette espèce de rituel informel qui constitue en quelque sorte un jeu de miroir de la compétition automobile réelle et par lequel les hommes construisent et confirment leur rôle social par analogie avec les pilotes de course réels. On observe en effet presque exclusivement des hommes derrière le volant de ces luxueuses voitures. Ils cherchent à donner un spectacle à la foule qui déambule sur place en faisant crisser leurs pneus

et gronder leur moteur. Ils sont encouragés par les exclamations de la foule et par des hommes debout dans la boîte de leur « pick-up » qui agitent des drapeaux de couleur, exactement comme dans une course de Formule 1. Si cette pratique renvoie effectivement à une division sexuelle du travail caractérisée par un monopole des armes et des outils par les hommes (Tabet, 1998), elle est aussi configurée par la dynamique des rapports de classe telle qu'elle se déploie en Amérique du Nord. Le luxe de parader au centre-ville les soirs du Grand Prix et de s'identifier par analogie aux pilotes de Formule 1 est bel et bien réservé à une classe à part, particulièrement aisée. Le Grand Prix est donc l'occasion pour cette classe sociale de se mettre en scène : de se reconnaître entre eux et elles et de confirmer leur statut en exposant leurs possessions : véhicules et femmes (nous y reviendrons).

Dans un ordre plus symbolique, deux images analysées prises lors d'une soirée[5] organisée à l'occasion du Grand Prix en 2018 dans un club situé dans le Vieux-Montréal sont particulièrement évocatrices de l'interdit qui pèse sur les femmes concernant l'usage du véhicule. La première met en scène deux femmes chevauchant une motocyclette à l'intérieur du club. La femme à l'avant de la motocyclette tient dans sa main gauche une bouteille d'alcool qu'elle lève dans les airs. Ses mains ne touchent pas le volant. Celle à l'arrière de la motocyclette tient un drapeau à damier en l'air d'une main et son autre main est posée sur sa hanche. Les deux regardent vers leur droite, un public hors cadre. Elles chevauchent donc une motocyclette, mais n'en font pas usage. L'instrumentalité de la motocyclette est détournée au profit d'une mise en scène, dans laquelle elle devient élément de décor. La motocyclette est en quelque sorte

---

[5] Sur une autre image mise en ligne par le même club sur les réseaux sociaux, on peut lire qu'il accueillera des performances artistiques dans le cadre des festivités du Grand Prix. On en déduit donc que les mises en scène des corps féminins que les images retenues présentent sont des « performances artistiques ».

vidée de son utilité sous l'effet d'une touche féminine. Lors de l'observation du Grand Prix en 2017, nous avons assisté à un détournement inverse dont la mise en parallèle avec cette image fait émerger les usages différenciés du véhicule entre les sexes.

> *La scène se déroule au centre-ville de Montréal. Des hôtesses promotionnelles posent devant/à côté des voitures exposées. À un certain moment, un homme (un collègue de travail ou le propriétaire des voitures) s'assoit dans le siège du conducteur, démarre le moteur et appuie sur l'accélérateur afin de créer un « show de boucane » et des crissements de pneu. (10 juin 2017)*

À l'inverse de ce que l'image précédente nous montrait, nous observons ici le détournement d'un véhicule comme élément de décor au profit d'un spectacle mettant en scène les aspects techniques du véhicule, sous l'effet d'une touche masculine. Ajoutons que si dans l'image, les femmes étaient en elles-mêmes l'objet du spectacle, ici l'homme s'efface sous les prouesses techniques.

La seconde photographie prise lors d'une soirée à l'occasion du Grand Prix en 2018 dans un club situé dans le Vieux-Montréal et sur laquelle nous souhaitons nous attarder met en scène une femme costumée tenant un enjoliveur sur une scène. Des personnes apparaissent en avant-plan et en arrière-plan, en bas de la scène, le regard levé vers elle : on en déduit qu'il s'agit d'une forme de parade ou de prestation. Elle tient donc, droit devant elle, à la hauteur de sa poitrine, un enjoliveur, qu'elle empoigne comme un volant. Bien que la référence automobile soit explicite, on ne peut s'empêcher de souligner l'incohérence de la substitution du volant par l'enjoliveur: alors que le volant participe à la mécanique directionnelle du véhicule, l'enjoliveur n'a qu'une fonction esthétique. Dans un premier temps, donc, la femme sur l'image est dépouillée de toutes les parties du véhicule, sauf du volant. Dans un deuxième temps, la substitution du volant par l'enjoliveur confirme qu'en plus d'être privée de l'usage concret d'un véhicule, la femme sur l'image est privée de tout objet avec une utilité mécanique. Les femmes n'ont même pas le droit à un volant.

Bref, ces situations opposées témoignent de la construction sociosexuée des usages du véhicule : prescrit pour les hommes et proscrit pour les femmes. Nous retrouvons quelques mentions de ce rapport sexué aux moyens de transport et partant à la mobilité dans la littérature scientifique, notamment chez Form et McMillen qui se sont intéressés aux aspects technologiques de la ségrégation sexuée dans les milieux de travail : ils constatent que les hommes sont disproportionnellement plus nombreux que les femmes à opérer des machines qui leur permettent de bouger (Form et McMillen, 1983, p.157). Guillaumin insistait également sur le rapport sexué aux espaces bien qu'elle n'ait elle-même mené aucune étude empirique sur le sujet :

> L'usage de l'automobile est pour les femmes une pratique à peu près uniquement utilitaire, et sur des distances courtes ou moyennes peu éloignées du domicile, les déplacements des enfants et les courses y occupent une place prépondérante. Les hommes en ont aussi un usage utilitaire, professionnel le plus souvent, mais s'ils circulent également sur des distances courtes et moyennes ils parcourent aussi de longues distances dont en pratique les femmes sont absentes. (Guillaumin, 2016, p.131)

Évidemment, ces observations sont circonscrites à l'espace-temps du Grand Prix et n'épuisent pas les usages possibles du véhicule par les hommes et les femmes dans ce cadre. Ces dernières emploient le véhicule à des fins diverses, mais ce que l'observation du Grand Prix met en lumière c'est bien un usage sexuellement différencié du véhicule. Ces observations soulèvent quelques remarques, sur lesquelles j'aimerais insister : 1) Les voitures de Formule 1 se différencient notamment des véhicules de promenade par leur complexité technologique et les coûts qui y sont associés. Lorsqu'on prend en compte les budgets alloués à la recherche et au développement, on calcule qu'une équipe de Formule 1 peut dépenser autour de $25m pour la construction d'une voiture et c'est sans compter le moteur, dans lequel l'équipe peut investir autour de $100m (Sylt, 2008a). Les voitures de Formule 1 constituent donc des outils à haute valeur économique et symbolique. La mainmise des hommes sur ces véhicules dans le cadre du Grand Prix rejoint l'hypothèse de Tabet selon laquelle ce sont les outils les plus

avancés d'un point de vue technologique qui sont contrôlés par les hommes.; 2) Les véhicules sont des outils qui permettent de se déplacer rapidement sur de longues distances avec un moindre effort. On peut penser que le contrôle exercé par les hommes sur les véhicules à des effets sur la mobilité des femmes (dans le cadre salarial ou non) et sur leur rapport à leur corps et à l'espace (cf. Chapitre III, section 3.1). Dans tous les cas, ils permettent aux hommes qui en contrôlent l'usage de prolonger leurs mouvements corporels, d'amplifier leur vitesse et leur mobilité. Comme le soulignait justement Guillaumin (2016, p.129), les hommes sont encouragés à développer leurs potentialités physiques à l'aide d'outils qui prolongent leurs corps.; 3) Les véhicules sont des outils bruyants et spacieux, dont la présence ne passe pas inaperçue. Les hommes sont donc également encouragés par l'usage de ces derniers à s'imposer physiquement dans l'espace. Par l'usage de ces outils, ils développent des habitus corporels qui traduisent cette aisance, cette force latente. ; 4) Se donner en spectacle se déploie selon des modalités sexuées : le spectacle des hommes invoque des outils complexes, des prouesses techniques, derrière lesquels leurs corps s'effacent, tandis que le spectacle des femmes repose avant tout sur la mise en scène de leurs propres corps.

2.1.2 Les outils liés à la mécanique automobile

Le contrôle exercé par les hommes sur les véhicules s'étend également à l'ensemble des outils utilisés pour opérer sur ceux-ci : ce qui leur confère par le fait même une mainmise sur l'ensemble des tâches liées à la mécanique automobile. À partir des travaux de Madeleine Guilbert sur les ateliers industriels (1966), Hirata et Rogerat faisaient notamment l'hypothèse que « [...] les tâches masculines consistent à fabriquer des outils, à monter et régler l'outillage sur les machines, à les réparer : ils exercent 'les métiers de la mécanique' [...] », alors que « [...] les tâches féminines sont 'à prédominance manuelle' [...] » (Hirata & Rogerat, 1988, p.173). Cette hypothèse se vérifie dans l'espace-temps auquel mon enquête de terrain m'a donné accès. Aucune

femme n'a été vue dans les garages (stands) et les paddocks[6] : il s'agit d'espaces de travail exclusivement masculins.

> *Ils peuvent être plus d'une dizaine par garage et exécutent diverses tâches sur la voiture ou sur des pièces séparées. Leurs outils de travail dégagent des bruits mécaniques assourdissants. Certains portent des coquilles antibruit. (8 juin 2017)*

De manière générale, je ne connais pas le nom des outils mécaniques manipulés par les hommes dans les paddocks et les garages lors du Grand Prix, ce qui complique la description des tâches associées à ces outils. Cette méconnaissance des outils mécaniques et de leur fonction rend compte de mon propre rapport aux objets du Grand Prix et on peut penser que nombre de spectatrices ne comprennent pas plus que moi ce qui se joue exactement dans ces espaces masculins. D'où je suis située (socialement) il m'est impossible de dresser une liste exhaustive des outils mécaniques observés et par le fait même des tâches qu'ils impliquent. Les outils utilisés par les hommes dans le cadre du Grand Prix sont en tout cas plus nombreux et diversifiés que ce que le tableau 2.1 présente.

L'ensemble des tâches à visée mécanique sont donc captées par les hommes lors du Grand Prix. Cela comprend notamment les tâches relatives au déroulement de la course, qu'elles impliquent des outils mécaniques ou non. On retrouve ainsi sur les côtés de la piste un personnel technique aux fonctions diversifiées : communiquer avec les pilotes de course à l'aide de drapeaux, intervenir en cas d'accidents, prodiguer des soins, s'assurer de la sécurité de la piste, rapporter les incidents et les fautes commises par les pilotes, bref coordonner la course dans son ensemble. Dans le cadre de l'espace-temps observé, ce personnel apparaissait exclusivement masculin. Bien que la plupart de ces

---

[6] Zones de travail réservées aux équipes de course où l'on prépare et répare les voitures.

travailleurs ne disposent comme outils que de casques d'écoutes et d'émetteurs-récepteurs radio mobiles, leur travail implique néanmoins un rapport étroit avec les véhicules. Les connaissances relatives à la conduite et à la mécanique automobile sont centrales dans l'exécution de leurs tâches.

Une scène observée lors du Grand Prix en 2018 témoigne à ce propos de la formation mécanique dont bénéficient les hommes par le contact privilégié qu'ils entretiennent avec les outils mécaniques, dans un cadre salarial ou non :

> *Je rencontre un kiosque sur le site du circuit Gilles-Villeneuve où deux femmes, habillées d'une tenue de pilote, invitent le public à changer le pneu d'une voiture de Formule 1, afin de faire l'expérience d'une manœuvre de course. Sur l'une des voitures, il semble y avoir un problème avec un pneu. Des hommes (peut-être des employés des kiosques autour et de celui-ci) s'activent pour régler le problème. Ils essaient d'enlever le pneu avec un bout de bois : il frappe sur le bout de bois pour tenter de lever le pneu. (9 juin 2018)*

Bien que les femmes soient en mesure d'animer le jeu et d'expliquer aux participant-e-s la manœuvre à exécuter, elles sont pourtant écartées de la résolution du problème technique en tant que tel. Savoir improviser un outil mécanique, ici un levier à partir d'un bout de bois, apparaît alors comme un savoir-faire exclusivement masculin. La scène a notamment pour effet sur le plan symbolique de renforcer l'équation de sens commun entre virilité et tâches mécaniques. Dans les faits, elle donne à voir une prédisposition masculine à l'usage des outils mécaniques : non seulement une connaissance de ces outils, mais aussi des techniques corporelles nécessaires à leur manipulation.

Le rapport sexué à la mécanique automobile et à l'univers de la Formule 1 en général se vérifie notamment dans les réponses issues du questionnaire adressé aux spectateurs et spectatrices du Grand Prix (2017 et 2018). À la question « À quel point connaissez-vous la Formule 1 (les pilotes, les écuries, les stratégies, la mécanique, etc.)? », on

remarque que les répondants-spectateurs sont proportionnellement plus nombreux que les répondantes-spectatrices à détenir des connaissances sur la Formule 1. Alors que 32 répondants-spectateurs sur 37 affirment connaître très bien et assez bien la Formule 1, 7 répondantes-spectatrices sur 10 affirment au contraire connaître assez peu et très peu la Formule 1.

Graphique 2.1 : Niveau de connaissance de la Formule 1 des répondants-spectateurs et répondantes-spectatrices (selon le sexe)

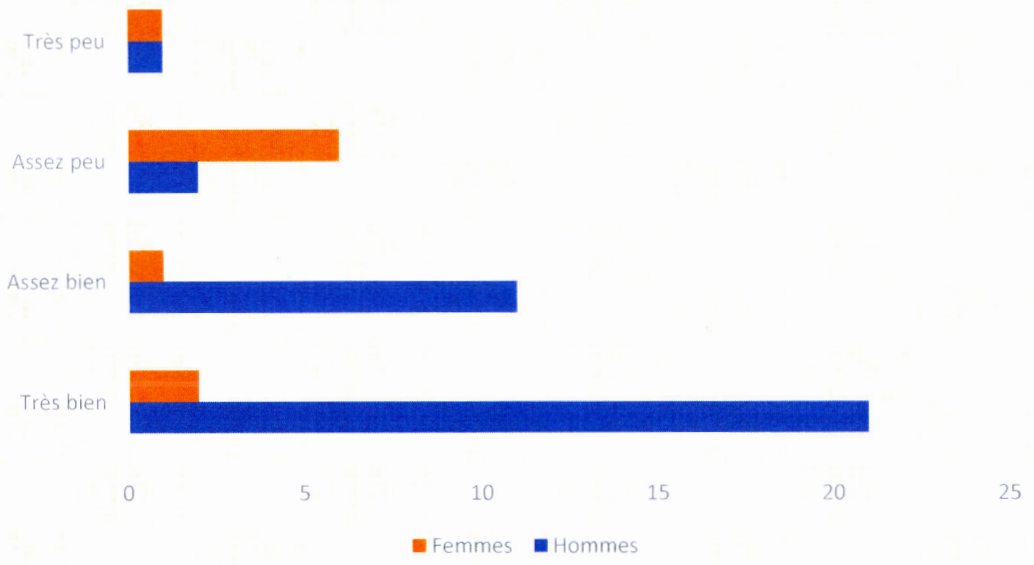

La valorisation des tâches masculines (principe hiérarchique de la division sexuelle du travail (Kergoat, 2010)) se vérifie notamment par la popularité de la journée « portes ouvertes » qui a lieu à chaque année avant que débute la compétition sportive. L'intérêt de cette journée tient à la possibilité d'accéder à la portion de la piste où les garages des équipes de course sont situés, et où l'on peut voir les mécaniciens à l'œuvre. Cet accès exceptionnel aux garages reste limité : un cordon et des agents de sécurité séparent physiquement les spectateurs et spectatrices des mécaniciens qui disposent ainsi d'un espace de travail *protégé*, *sécurisé*, *distancié du public*. La valeur de ces

corps masculins, du travail qu'ils effectuent et des outils qu'ils manipulent nécessitent qu'ils soient protégés. Des foules d'individus se massent aux abords de ces espaces et photographient les mécaniciens en pleine action. Les équipes de course bénéficient généralement de ce genre d'espaces privilégiés au sein du Grand Prix. Que ces espaces soient partiellement et exceptionnellement accessibles et visibles témoigne précisément de la valeur qui leur est conférée. Inversement, la protection de ces espaces, leur fermeture relative est ce qui leur donne une valeur particulière. La valeur accordée aux tâches mécaniques se mesure par ailleurs aux salaires des employés des équipes de course (cf. Chapitre I, section 1.5).

Finalement, si la complexité technologique des outils liés à la mécanique automobile est variable, la majorité intègre « [...] un processus programmé [...] qui non seulement extériorisent l'outil, le geste et la motricité, mais qui empiètent sur la mémoire et le comportement machinal » (Leroi-Gourhan, 1965, cité dans Tabet, 1998, p.18). La manipulation de ces outils implique l'acquisition préalable de connaissances et de techniques corporelles complexes. Cette socialisation masculine aux tâches mécaniques précède toute formation professionnelle, mais reste néanmoins perçue comme acquise professionnellement, sa valeur augmentant par le fait même. La valeur associée à ces outils mécaniques, aux voitures, aux corps et au travail des hommes qui en font usage, se vérifie en partie dans la fermeture et la protection des espaces où ils se trouvent. Bien que ce travail s'effectue pour la plupart du temps hors de la vue des spectateurs et spectatrices, il n'est pas pour autant « invisible ». La visibilité du travail réfère dans cette perspective davantage à sa reconnaissance sociale qu'à sa présence dans « l'espace public ».

2.1.3 Les armes

Le Grand Prix de Formule 1 du Canada est un espace au sein duquel les armes appartiennent et sont contrôlées par les hommes. Si ce sont surtout les corps de police

qui détiennent et manipulent les armes, l'ensemble des tâches relatives à la sécurité sont quasi exclusivement assignées à des hommes. Les corps des hommes qui ne sont pas armés se distinguent des autres en ce qu'ils sont utilisés comme outils ou objets dans les dispositifs sécuritaires du Grand Prix. Nous verrons dans la prochaine section en quoi l'observation des différents corps armés permet de faire apparaître des fractions et des inégalités au sein de la classe des hommes.

Parmi les armes recensées lors du Grand Prix de Formule 1 du Canada sont plus particulièrement visibles les fusils, matraques et chiens d'intervention. L'image 2.1 montre les armes et les outils dont disposent généralement les policiers : voiture, veste pare-balles, émetteur-récepteur radio mobile, matraque, fusil, gants, lampe de poche, et probablement d'autres outils dans leurs poches.

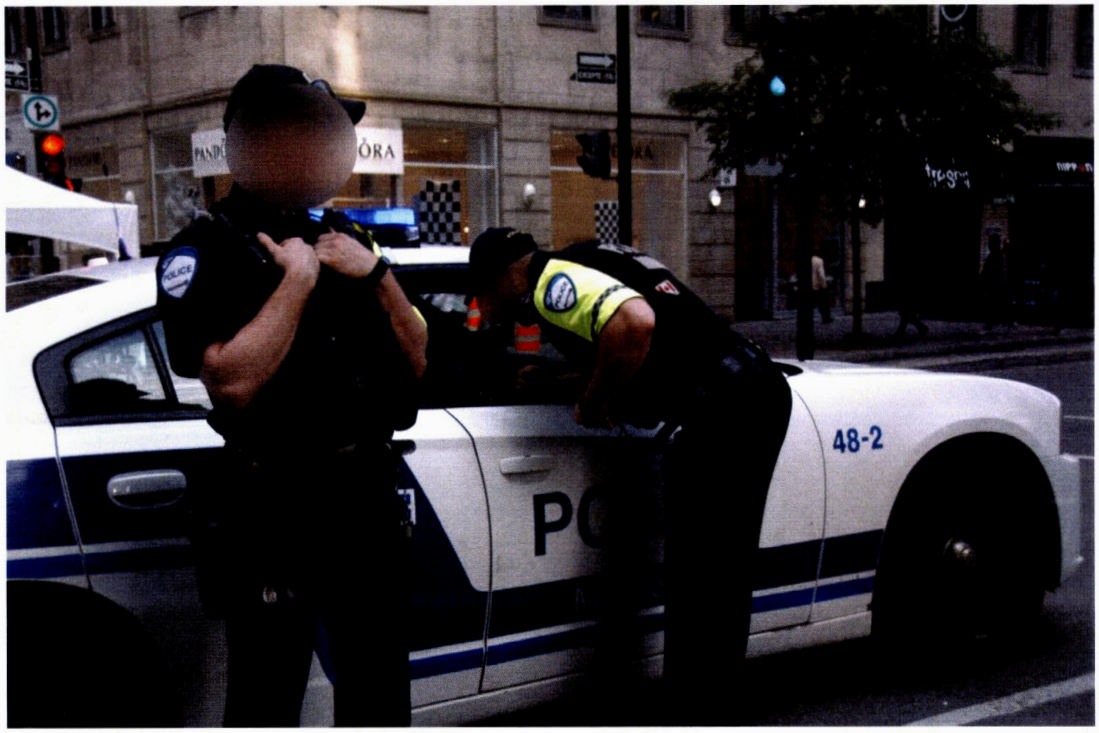

Image 2.1 : Policiers surveillant une intersection au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

Image 2.2 : Policiers surveillant une intersection au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

Image 2.3 : Policier surveillant une intersection au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

Image 2.4 : Policiers surveillant une intersection au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

En examinant attentivement les images 2.1 à 2.4, on constate que les policiers « touchent » constamment leurs armes-outils (veste pare-balles, matraque, émetteur-

récepteur radio mobile), alors qu'aucun risque n'est observable dans les alentours. Ces postures de travail, qu'elles soient le résultat d'une formation professionnelle ou non, inspirent dans tous les cas crainte et autorité devant la possibilité de l'usage de ces armes. Les images 2.1, 2.2 et 2.4 illustrent l'une des postures régulièrement adoptées par les policiers : ils « s'agrippent » à leur veste pare-balles, mettant ainsi en évidence leur arsenal et accentuant leur présence physique : une forme d'occupation affirmée de l'espace. Ils ont intégré dans leur manière de bouger un rappel constant à l'ordre.

Diverses tâches relatives à la sécurité ont été observées sur le site du Grand Prix au centre-ville et au circuit Gilles-Villeneuve : fouiller les sacs, contrôler les accès, surveiller les mouvements de la foule, surveiller les kiosques, les véhicules exposés, assurer la circulation automobile et piétonnière, intervenir en cas d'infraction à la loi (ou de soupçons d'infraction à la loi). Ces tâches sont accomplies par différents corps de sécurité, principalement par le Service de police de la ville de Montréal et par des agences privées de sécurité (nous reviendrons plus tard sur la division du travail entre ces deux corps de sécurité). On retrouve quelques femmes parmi ces corps de sécurité, plus particulièrement au sein du Service de police de la ville de Montréal, mais leur présence reste marginale. Le répondant-travailleur qui occupait un emploi d'agent de sécurité lors du Grand Prix affirme par ailleurs que ses collègues étaient majoritairement masculins, que les personnes qui effectuaient les mêmes tâches que lui étaient majoritairement des hommes, et que ses supérieurs immédiats étaient exclusivement des hommes. Si des femmes ont bel et bien accès aux armes et sont affectées au travail de sécurité, elles semblent néanmoins supervisées par des hommes.

Une offre d'emploi d'une agence de sécurité privée en vue du Grand Prix nous renseigne sur les tâches prescrites qui sont liées à l'emploi: « contrôle d'accès, gestion de foule et service à la clientèle, protection des biens, des lieux et des personnes, soutien aux forces policières, prévention des risques, veiller à l'application des règlements en vigueur sur le contrat, rédiger des rapports quotidiens et d'incidents, prodiguer les

premiers soins nécessaires selon l'état de la personne en respectant les techniques et procédures d'usage ». Cette offre d'emploi précise également que la possession d'un permis de conduire et d'une voiture est considérée comme un atout pour le candidat ou la candidate. L'accès privilégié des hommes aux véhicules ***et*** aux armes a donc de fortes chances de se traduire par des candidatures presque exclusivement masculines, ce que confirment nos observations sur le terrain concernant ce secteur d'emploi.

Lorsqu'on relève les verbes employés par les répondants-travailleurs au questionnaire pour décrire leurs tâches de travail, on constate que certains sont semblables à ceux utilisés pour décrire le travail des agents de sécurité (***contrôler***, *accueillir*, ***assurer***, *fournir, transporter,* ***gérer***, *conduire*), alors que les verbes utilisés par les répondantes-travailleuses renvoient à l'univers du don et de l'accompagnement (***nettoyer***, ***accueillir*** *(2x),* ***donner***, ***vendre*** *(2x),* ***conseiller***, *amener, assurer,* ***guider***). Les hommes se voient donc davantage accorder de tâches qui impliquent une certaine forme d'autorité. Parmi les tâches décrites par les répondants-travailleurs au questionnaire, au moins deux se rapportent au respect des règles : *contrôler leurs passes d'accès* (dans le cas de l'agent de sécurité) et *assurer qu'ils respectent les règles de l'hôtel* (dans le cas du concierge/portier/chasseur). Si cette dimension du travail semble évidente dans le cas de l'agent de sécurité, elle l'est moins dans le cas du concierge/portier/chasseur, qui effectue un travail que l'on pourrait qualifier de service à la clientèle (accueillir les clients, fournir des indications, transporter les bagages…). Les répondantes-travailleuses qui effectuent des tâches similaires (accueillir, guider, amener les clients à leurs tables, accueillir les gens, donner de l'information) ne mentionnent pas de tâches relatives aux règlements. Les hommes semblent donc se voir attribuer davantage que les femmes l'autorité de faire respecter des règles, même s'ils n'ont pas la formation professionnelle qui leur donne accès à ce statut (d'autorité).

La conception naturaliste de la division sexuelle du travail voudrait que les hommes soient physiquement plus aptes à maintenir l'ordre et à intervenir auprès des individus

qui posent un problème, or le témoignage d'un répondant-travailleur au questionnaire contredit cette idée de compétences naturelles. À la question suivante : « Dans le cadre de votre travail lors du Grand Prix de Formule 1 du Canada, avez-vous été victime d'insultes, de commentaires inappropriés, d'avances insistantes ou de contacts physiques non sollicités? », un homme travaillant comme concierge/portier/chasseur répond ceci :

> « Beaucoup de clients boivent de l'alcool et refusent de respecter les règles de l'hôtel. Certains croient qu'ils peuvent tout faire parce qu'ils paient cher pour dormir à l'hôtel et qu'ils ont de l'argent. Ils n'acceptent pas qu'on leur dise de s'éloigner pour fumer ou qu'ils n'ont pas droit de boire à l'extérieur. Un m'a même regardé en s'allumant un cigare à l'intérieur de l'hôtel alors que je l'avais avisé auparavant que c'était interdit de fumer directement devant les portes. D'autres nous entendent, mais ne réagissent pas lorsque nous leur demandons de bien vouloir fumer plus loin. Ils restent sur place et font comme si nous n'existions pas. »

Cette réponse témoigne bien du fait que se faire respecter et faire respecter les règles ne relève en rien d'aptitudes naturellement masculines, déconstruisant par le fait même la lecture naturaliste de la division sexuelle du travail. L'attribution des tâches relatives au maintien de l'ordre apparaît dans cette perspective s'appuyer non pas sur les capacités physiques des hommes, mais sur la nécessité collective de contrôler l'usage des armes (et par extension du travail qui y est associé). Le témoignage du répondant-travailleur nous renseigne également sur les rapports sociaux de classe qui traversent le Grand Prix. Nous l'avons vu précédemment, l'espace du Grand Prix en est un fortement ségrégué, alors qu'un écart de revenu important oppose les travailleuses et travailleurs locaux aux spectateurs et spectatrices (Chapitre 1, section 1.5). L'autorité apparaît dans ce contexte comme un enjeu des rapports sociaux : elle constitue une forme d'expression du pouvoir d'un groupe sur l'autre. Ce témoignage rend donc compte des divisions sociales qui traversent la classe des hommes, alors que s'opposent au répondant-travailleur issu d'une fraction plus populaire, des hommes issus d'une

fraction plus aisée, cherchant à asseoir leur « autorité », leur « pouvoir » auprès de ce dernier et de la fraction de classe auquel il appartient.

Finalement, nous pouvons penser que les véhicules peuvent dans certains contextes devenir des armes. Il existe par ailleurs des rapports objectifs entre l'industrie militaire et celle de la Formule 1 : Christian Sylt rapporte que l'écurie Williams est commanditée à la hauteur de $2m par QinetiQ, une entreprise d'armement et de recherche militaire britannique (Sylt, 2008a, p.257). Les innovations technologiques d'un secteur semblent pouvoir profiter à l'autre, et vice-versa. Ces liens, qui mériteraient d'être précisés, autorisent néanmoins à envisager les voitures de Formule 1 en tant qu'elles peuvent servir d'outils-armes. Cette relation est notamment mise en évidence par une affiche exposée sur la porte d'un bar de danseuses (*notes d'observation, Grand Prix de 2017*), sur laquelle on pouvait lire « Start your engines ». La correspondance entre le sexe masculin et l'engin automobile dans un contexte d'exploitation sexuelle constitue une démonstration du détournement des corps masculins et des outils qu'ils manipulent comme armes à des fins de domination.

Comme le souligne Guillaumin : « Les armes sont un prolongement corporel d'une efficacité particulière : *elles transforment le monde à distance* » (2016, p.130). Ceux qui en contrôlent l'usage bénéficient en ce sens d'un avantage matériel indéniable. Le contrôle des armes par les hommes dans le cadre du Grand Prix, et parallèlement leur mainmise sur les tâches relatives à la sécurité, exprime en même temps qu'il participe à consolider, leur pouvoir sur les corps des femmes et dans une plus large mesure sur ceux des groupes dominés. Le « maintien de l'ordre » s'appuie sur un contrôle et une surveillance des corps, et mène dans certains cas à leur immobilisation, voire même à leur annihilation. Il faut bien insister sur le fait que ceux qui possèdent des armes peuvent infliger des blessures aux corps d'autrui, tout en bénéficiant d'une protection pour leur propre corps.

2.1.3.1 Les corps armés : le cas des agents de sécurité

Si les armes sont dans les mains des hommes, elles ne sont cependant pas réparties également entre les hommes. Il existe une division du travail martial, comme la nomme Dorlin (2017), entre les hommes qui sont affectés à la sécurité du Grand Prix, division dont la couleur de peau constitue le principe organisateur. Parmi les corps de sécurité en fonction lors de l'événement, nous retrouvons le Service de police de la ville de Montréal, ainsi que diverses agences de sécurité privée (Fortas, CLB, Garda, Best, etc.). Un employé de l'organisation du Grand Prix, rencontré lors de l'observation en 2018, expliquait que l'organisation engageait différentes agences de sécurité pour répondre à *différents créneaux* : « Si on fait un show de rock n roll, on va vouloir Best par exemple! » La division du travail entre les corps de sécurité semble donc plus complexe et invite à une investigation plus approfondie de la division du travail entre les agences de sécurité (et entre les hommes racialisés) : il y aurait des corps plus « armés » que d'autres, plus « agressifs ». L'analyse présentée ici portera cependant sur la division du travail entre le Service de police de la ville de Montréal et les agences privées de sécurité, puisque mes observations ne m'ont pas permis de distinguer le travail effectué par les différentes agences de sécurité privées entre elles.

Division racialisante du travail de sécurité :

La division du travail entre les corps de sécurité se caractérise principalement par la possession exclusive des armes (fusils, matraques, etc.) par les employés du Service de police de la ville de Montréal. Ces employés sont par le fait même majoritairement Blancs, alors que les agents de sécurité provenant des agences privées sont majoritairement Noirs. À cette division du travail fondée sur l'usage des armes se superpose une division des tâches : le Service de police de la ville de Montréal est chargé d'assurer la sécurité autour du site (principalement aux intersections piétonnières et à la sortie du métro Jean-Drapeau) et les agences privées sont chargées

d'assurer la sécurité dans la foule (aux entrées piétonnières, devant les kiosques et les scènes). S'il est vrai que certains agents de sécurité ont accès à des armes (matraques, chiens), leur possession reste marginale et ces armes sont nettement moins sophistiquées que celles qui sont aux mains des policiers (fusils). Les moyens de se défendre sont par le fait même inégalement répartis au sein du Grand Prix, parmi les personnes chargées d'assurer la sécurité de la population, de la protéger. En plus de bénéficier d'armes, les policiers bénéficient de vestes pare-balles et de véhicules dans le cadre de leur travail, véhicules qu'ils utilisent comme « barrières physiques » pour protéger les piéton-ne-s comme eux-mêmes (voir image 2.2). Pour leur part, les agents de sécurité ne bénéficient d'aucune protection corporelle de la sorte, alors que leur travail implique des confrontations physiques, comme le suggère cette offre d'emploi d'une agence de sécurité privée qui insiste sur les exigences physiques de l'emploi : « être apte à intervenir physiquement si nécessaire et faire preuve d'endurance ». Si ces exigences s'appliquent également aux policiers, le fait qu'ils possèdent des armes qui peuvent modifier à distance leur environnement (fusils) ainsi qu'une protection corporelle (veste pare-balles) implique un avantage non négligeable dans l'exécution de leur travail, en même temps que la possibilité de se défendre. Les hommes racialisés et les hommes Blancs ne se battent pas à « armes égales ». De plus, les observations montrent que les agents de sécurité travaillent majoritairement « seuls », alors que les policiers sont au moins toujours accompagnés d'un collègue. Ce contraste participe même parfois de scènes surréalistes où agents de sécurité et policiers partagent un même espace sans pour autant interagir. Je pense entre autres à une scène observée sur le trajet qui mène au circuit Gilles-Villeneuve à partir du métro Jean-Drapeau où un seul agent de sécurité surveillait l'entrée vers la Ronde et la Biosphère, alors qu'à quelques mètres de lui, quatre policiers surveillaient les mouvements de la foule. Cette image était particulièrement saisissante dans la mesure où la disproportion de policiers et de leur arsenal en regard de l'agent de sécurité faisait apparaître ce dernier comme dérisoire. L'absence d'interactions entre les deux ordres de sécurité faisait également transparaître la hiérarchie sociale entre ces derniers. Bref, en travaillant toujours en

groupe, les policiers bénéficient en même temps d'une protection supplémentaire et d'une force d'action plus importante pour intervenir dans les situations à risque, alors que les agents de sécurité s'exposent à davantage de dangers en travaillant seuls.

L'absence de protection corporelle chez les agents de sécurité nous invite à penser que certains corps masculins sont plus « dispensables » que d'autres. Nous voyons là s'opérer une hiérarchisation des corps des hommes en fonction de leur position dans les rapports sociaux de race, processus qui exposent les corps racialisés à la violence des dominants en même temps qu'il les construit idéologiquement comme naturellement plus « résistants » à cette violence, légitimant par le fait même leur « place » dans l'ordre social. Pour pallier l'absence d'armes-outils, les agents de sécurité sont amenés à mobiliser leur propre corps comme outil d'attaque et de défense, à développer des techniques martiales alternatives. On retrouve dans la généalogie de l'autodéfense politique développée par Dorlin (2017) de nombreux exemples de la manière dont les hommes Noirs construisent leurs corps pour en faire une arme, par exemple dans l'appel au *Black Power*. Si les corps-armés des agents de sécurité ne relèvent en rien d'une stratégie politique, nos observations mettent néanmoins en évidence une constante de la division sexuelle et racialisante du travail martial observée par Dorlin, à savoir que les groupes dominés apprennent à mobiliser leurs corps comme armes pour se défendre contre les groupes dominants. Il n'est pas exclu que cet apprentissage puisse se transférer en termes de « compétences » sur le marché du travail.

Image 2.5 : Agent de sécurité surveillant un kiosque au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

Image 2.6 : Agents de sécurité surveillant l'accès à une rue piétonnière au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

Nos observations lors du Grand Prix témoignent des avantages que procure la possession légitime des armes sur le contrôle de son travail. Les photographies 2.1 à 2.4 et 2.5 à 2.9 mettent en parallèle des policiers et des agents de sécurité sur le site du Grand Prix au centre-ville de Montréal. L'examen de leurs postures révèle la plus grande liberté dont disposent les policiers dans l'exécution de leur travail : leurs armes et leurs outils imposent de facto respect et autorité, en plus de stimuler la crainte. Dans les photographies 2.1, 2.2 et 2.4, nous voyons les policiers empoigner leur veste pare-balles à la hauteur de leur encolure et surveiller la foule. Cette posture met en évidence l'arsenal qu'ils possèdent et les rend plus imposants. La posture adoptée par l'agent de sécurité à la droite sur l'image 2.6 constitue une variante de la posture adoptée par les policiers. Or, nous sommes en mesure de constater que l'effet n'est pas le même. Cette image rend bien compte du sous-équipement des hommes racialisés dans les tâches

relatives à la sécurité. La manière dont cet agent de sécurité empoigne son ceinturon, mettant en évidence les armes-outils qu'ils possèdent, ne peut rivaliser avec la manière dont les policiers empoignent leurs vestes pare-balles.

L'absence d'armes amène les agents de sécurité à se replier sur eux-mêmes, c'est-à-dire à limiter les interactions entre eux et entre le public et eux, à moins que cette tâche leur soit prescrite comme dans le cas de ceux qui fouillent les sacs aux entrées du site. Ainsi, lorsque les agents de sécurité travaillent de pairs, leurs interactions sont généralement limitées, à l'inverse des policiers qui n'hésitent pas à digresser de leur travail pour discuter avec leurs collègues (voir image 2.1 et 2.4). Le repli des agents de sécurité sur eux-mêmes s'exprime également dans diverses postures qui traduisent une fermeture corporelle : bras croisés (voir images 2.7 à 2.9), mains jointes (voir images 2.5 et 2.10), absence de contact visuel (voir images 2.5 et 2.10). Ces postures créent une espèce de froideur, une « séparation physique » qui, nous faisons l'hypothèse, facilite la construction de l'autorité, du respect et de la crainte en l'absence d'armes pour le faire. Dans ce contexte, les interactions entre le public et les agents de sécurité sont pour le moins limitées. La sollicitation de leur participation à la recherche suscitait en outre davantage de méfiance que chez les policiers, notamment parce que je « leur prenais du temps », qu'ils étaient en train de « travailler ». Plusieurs insistaient sur le fait que je sois « rapide », alors que du côté des policiers, ma demande renforçait leur sentiment de reconnaissance sociale : leurs « uniformes » attiraient déjà les caméras d'autres touristes soulignait l'un d'eux. Si sur le coup, ces réactions différenciées ne me sont pas apparues significatives, je constate qu'elles montrent bien la liberté plus grande que les policiers ont acquis dans leur travail, qui n'est pas sans lien avec le port d'armes. La volonté des agents de sécurité que je sois « rapide », que je ne prenne pas « leur temps », m'apparaissait comme la crainte d'une possible perte de contrôle sur leur travail : j'étais une « digression », en interagissant avec eux je pouvais leur faire perdre l'image d'eux-mêmes qu'ils avaient construite pour imposer force et autorité.

Image 2.7 : Agent de sécurité surveillant des voitures au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

Image 2.8 : Agent de sécurité surveillant des voitures au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

Image 2.9 : Agent de sécurité surveillant des voitures au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

Le contrôle plus important dont bénéficient les policiers sur leur travail transparaît également dans le dynamisme de leurs postures. La série d'images 2.1 à 2.4, mettant en scène des policiers surveillant l'accès à une rue piétonnière, montre bien les déplacements qu'ils effectuent, les différentes postures qu'ils adoptent, ainsi que leurs interactions, en l'espace de quelques minutes. À l'inverse, la série d'images 2.7 à 2.9 d'un agent de sécurité surveillant un kiosque témoigne de la dimension statique de son travail, alors que sa posture reste sensiblement la même tout au long de l'observation. L'absence de dynamisme corporel des agents de sécurité s'observe également en d'autres lieux et moments (voir images 2.5, 2.6 et 2.10). Si les policiers prennent davantage de « liberté » dans leur travail, en tournant le dos à la foule pour discuter avec un collègue, par exemple, c'est bien parce qu'ils ont l'avantage des armes, ce qui facilite la construction de leur autorité et leur permet de « briser » le rythme de leur

travail, de rire et de discuter avec leurs collègues, de garder un contrôle sur leur activité de travail. Ces digressions ne semblent pas affecter leur autorité, leur travail. Cependant, dans le cas des agents de sécurité, l'absence d'armes les force à adopter une posture (et des mécanismes) qui imposent l'autorité : être de marbre, froid, distant, immobile, minimiser les interactions entre eux, etc. Dans leur cas, les digressions ne sont pas possibles.

La déqualification des hommes racialisés :

Les réponses au questionnaire montrent que les hommes qui se sont identifiés en tant que membres d'une catégorie racialisée sont proportionnellement plus scolarisés que les hommes Blancs, mais que leur revenu reste largement inférieur à ceux-ci. Mis ensemble, les répondants-spectateurs et les répondants-travailleurs qui se sont identifiés en tant que membres d'une catégorie racialisée sont proportionnellement plus nombreux à avoir fait des études postsecondaires (7 sur 11) que les répondants-spectateurs et les répondants-travailleurs qui se sont identifiés comme Blancs (15 sur 27).

Graphique 2.2 : Le plus haut diplôme scolaire complété par les répondants-spectateurs et les répondants-travailleurs (selon l'appartenance à une catégorie racialisée)

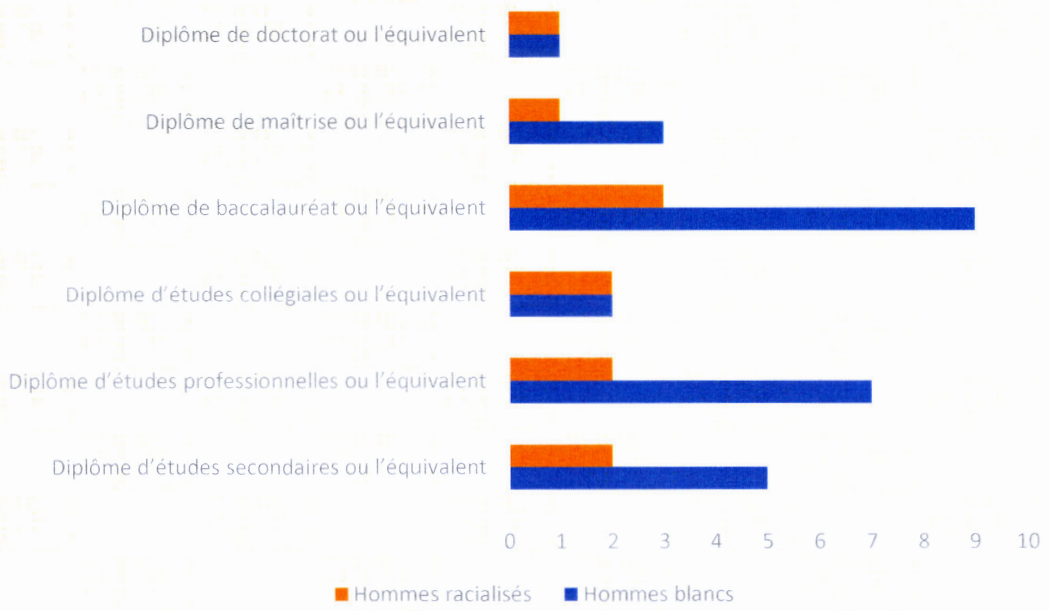

Malgré tout, les répondants-spectateurs et les répondants-travailleurs qui se sont identifiés en tant que membres d'une catégorie racialisée sont plus pauvres que ceux qui se sont identifiés en tant que Blancs. Ces derniers sont à la fois proportionnellement plus nombreux à avoir un revenu annuel de plus de 105 000$ (8 sur 27) que les répondants-travailleurs et les répondants-spectateurs qui se sont identifiés en tant que membres d'une catégorie racialisée (2 sur 11) et proportionnellement moins nombreux à avoir un revenu annuel de moins de 25 000$ (3 sur 27) que ceux qui se sont identifiés en tant que membres d'une catégorie racialisée (3 sur 11).

Graphique 2.3 : Revenu annuel des répondants-spectateurs et répondants-travailleurs (selon l'appartenance à une catégorie racialisée)

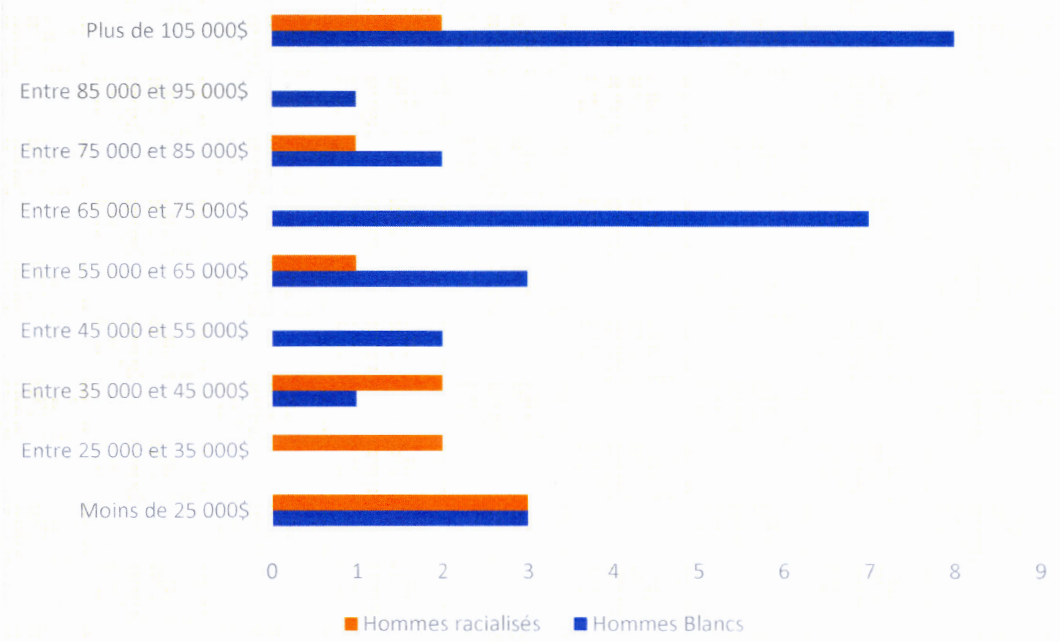

Le Grand Prix n'échappe pas à la tendance générale à la déqualification des femmes et des travailleuses et travailleurs racisé-e-s et/ou immigré-e-s; tendance qui s'observe au Québec comme dans l'ensemble des pays de l'OCDE (Yerochewski et *al.*, 2015, p.130) où les femmes et les populations racisées sont confinées dans les emplois les plus déqualifiés, pour lesquels ils et elles sont objectivement surqualifié-e-s, et qui sont généralement mal rémunérés.

La qualification renvoie ici aux compétences acquises au sein des institutions de formations consacrées (institutions scolaires principalement) comme en *dehors de celles-ci*. Je renvoie ici aux travaux de Danièle Kergoat qui a notamment mis en lumière la dimension sexuée du processus de qualification/déqualification en démontrant d'une part « [...] que la non-reconnaissance des qualifications mises en œuvre par les travailleuses provient notamment du fait qu'elles ont été acquises hors des institutions

de formations consacrées, dans la sphère privée [...] » (Yerochewski et *al.*, 2015, p.137), et donc perçues comme des capacités naturelles; et d'autre part, que ces capacités dites naturelles qui pourraient être incorporées à la définition d'un travail (et participerait à sa déqualification) sont hautement plus valorisées (et rétribuées) lorsqu'elles sont issues de la socialisation masculine (sens de la compétition, agressivité, autorité, force physique, charisme, etc.) que de la socialisation féminine (douceur, dévouement, empathie, minutie, dextérité, etc.) (Kergoat, 2010, p.66).

Or, si en effet les qualifications issues de la socialisation masculine sont davantage valorisées et rétribuées, on observe en même temps un processus de déqualification des hommes racialisés qui occupent des emplois qui s'appuient sur ces qualifications autrement valorisées (agressivité, autorité, force physique, etc.) : c'est le cas des agents de sécurité du Grand Prix. J'aimerais m'attarder plus spécifiquement sur une scène observée lors du Grand Prix en 2018 qui rend compte du processus de déqualification des agents de sécurité :

> *Pour accéder au circuit Gilles-Villeneuve à partir du métro Jean-Drapeau, il faut traverser un pont, la passerelle du Cosmos. Je rencontre au départ deux policiers qui sont installés avec leurs vélos de travers pour orienter la foule. Puis je rencontre un homme racialisé d'une agence de sécurité privée qui tient le bout d'une corde. En fait, tous les agents de sécurité sur le pont tiennent la corde jusqu'à l'autre extrémité du pont. La corde sert à délimiter le couloir pour les piétons et celui pour les automobilistes. Parmi les agents de sécurité qui tiennent la corde, je dénombre une forte majorité d'hommes racialisés. Ils sont statiques, immobiles. Certains tiennent la corde dans leur main, d'autres la font passer au travers leurs dossards de sécurité. (9 juin 2018)*

Les agents de sécurité sont ici littéralement utilisés comme des « poteaux », alors qu'ils ont complété une formation professionnelle qui les prépare à des tâches plus complexes : *contrôler les accès, gérer la foule, protéger les biens, les lieux et les personnes, soutenir les forces policières, prévenir les risques, veiller à l'application des règlements,* etc. (description des tâches fournie par une offre d'emploi d'une agence

de sécurité). De plus, on retrouve sur le site des clôtures, des cordons de sécurité et autres aménagements de fortune pour délimiter des espaces. Il n'y a donc aucune raison de placer des agents de sécurité pour tenir la corde, d'autant plus que l'année précédente il n'y en avait pas (de corde). Il s'agit d'une tâche relativement ingrate qui n'exige pas de qualification particulière : tout le monde peut tenir une corde.

Image 2.10 : Agent de sécurité qui tient une corde délimitant le couloir pour les piétons et celui pour les automobilistes sur la passerelle du Cosmos menant au circuit Gilles-Villeneuve (2018)

L'image 2.10 met en scène l'un de ces agents de sécurité. On remarque qu'il a accroché la corde de sécurité à son manteau plutôt que de la garder en main. On peut se demander

si cette posture de travail est réellement adaptée aux tâches normalement effectuées par un agent de sécurité. S'il avait à intervenir rapidement, il serait pour le moins embêté par cette corde. Elle viendrait entraver ses déplacements, ses mouvements, et limiterait sa capacité à s'exécuter. Mais il apparaît précisément que *l'on n'attend pas autre chose* de cet homme, comme des autres agents de sécurité sur le pont, *que de tenir la corde*. Une tâche pour le moins en deçà de ses capacités professionnelles et qui manifestement l'ennuie profondément, puisqu'il joue avec ses mains en ne prêtant aucune attention à la foule.

Ce processus de déqualification s'accompagne d'un discours naturaliste venant justifier la place occupée par les populations racialisées dans la division du travail. Le passage suivant témoigne de ce discours naturaliste qui fait apparaître les qualifications des hommes racialisés hors des rapports sociaux :

> *Avec son accord, je prends une photographie d'un agent de sécurité tenant la corde à des fins d'analyse. Des hommes passent à côté de nous et me disent : « Tu prends une photo du porteur de corde? C'est tu pour le National Geographic? » (9 juin 2018)*

Les propos des hommes nous confirment dans un premier temps le processus de déqualification à l'œuvre : l'agent de sécurité est désigné comme porteur de corde et non pas comme agent de sécurité. Dans un deuxième temps, la référence au *National Geographic*, revue reconnue pour ses reportages sur la nature, fait apparaître l'agent de sécurité comme un être « primitif » qui pourrait être l'objet d'un tel reportage. Ce commentaire raciste révèle en quelque sorte l'idéologie naturaliste qui vient justifier la place du travailleur racialisé : voici le travail qui lui convient *naturellement*, voici la place (dans les rapports sociaux) qui lui convient.

On voit donc s'opérer un processus de déqualification des hommes racialisés, puisqu'ils se voient assigner des tâches en deçà des qualifications professionnelles

qu'ils détiennent réellement. Ce processus justifie, en même temps qu'il en est la conséquence, la hiérarchie entre les corps de sécurité, hiérarchie qui se fonde sur les rapports sociaux de sexe et de race. Comme le soulignait très justement Kergoat (2010), certaines capacités dites naturelles sont davantage valorisées (et rémunérées) que d'autres, particulièrement celles qui sont issues de la socialisation masculine. Or, on constate dans le cadre du Grand Prix, que l'imbrication des rapports sociaux de sexe et de race a pour effet de renvoyer ces capacités issues de la socialisation masculine à une explication naturaliste dès qu'elles sont portées par des hommes racialisés.

2.2 Des corps privés d'outils, assimilés à des outils, instrumentalisés par des hommes au profit des hommes

Privées de l'usage des véhicules, des outils mécaniques et des armes, les femmes sont pour la plupart et le plus souvent, sans outils et lorsqu'elles en ont, ce sont des outils peu complexes et peu sophistiqués d'un point de vue technologique. Bien que les travailleuses manipulent des appareils photo, des émetteurs-récepteurs radio mobiles, des tablettes électroniques ou des terminaux de paiement, la comparaison des usages féminins et masculins de ces mêmes outils révèle plus spécifiquement une différence quantitative (sous-équipement) et une différence qualitative (écart technologique).

D'abord, les hommes ont tendance à s'approprier les outils les plus avancés d'un point de vue technologique ou ceux qui leur permettent une plus grande liberté, un plus grand contrôle sur leur travail, au sein des espaces de travail mixte. Par exemple, dans un kiosque situé au circuit Gilles-Villeneuve en 2017, le public est invité à se faire photographier sur un podium-trampoline. Une femme s'occupe d'accueillir les participant-e-s, une autre de prendre les photographies et un homme de les montrer sous forme numérisée aux participant-e-s puis de leur envoyer. Ce dernier utilise donc un ordinateur. Plusieurs appareils technologiques entrent ainsi en jeu, et l'ordinateur

est le plus complexe, mais aussi celui qui permet une plus grande liberté de travail. Les kiosques d'alimentation sur le site du Grand Prix au circuit Gilles-Villeneuve constituent également des cas types de cette division sexuée des outils (et des tâches). Ils sont occupés par des équipes de travail mixte : les hommes manipulent systématiquement les appareils électroménagers de cuisine (plaques à cuisson/grill à barbecue, four à pizza, machine à café, machine à popcorn, presse-agrumes); les femmes manipulent quant à elles la caisse enregistreuse et le terminal de paiement. Cette distribution a pour conséquence l'assignation des hommes aux tâches relatives à la cuisson des aliments et à leur assemblage et l'assignation des femmes aux tâches relatives au contact avec la clientèle (prendre la commande, effectuer la transaction, donner la commande) – ce qui peut paraître étrange puisque nous savons que ce travail est effectué majoritairement par des femmes dans le cadre du foyer, c'est donc dire que les qualifications acquises par le travail domestique ne sont pas reconnues comme telles sur le marché du travail.

De l'avis de Tabet, ce contrôle masculin des outils et des armes serait une condition nécessaire à ce que « [...] les femmes puissent être utilisées elles-mêmes matériellement comme outils dans le travail, dans la reproduction, dans l'exploitation sexuelle » (1998, p.19). Guillaumin ajoute :

> Le corps est un réservoir de force de travail, et c'est en tant que tel qu'il est approprié. Ce n'est pas la force de travail, distincte de son support/producteur en tant qu'elle peut être mesurée en 'quantité' (de temps, d'argent, de tâches) qui est accaparée, mais son origine : la machine-à-force-de-travail. (Guillaumin, 2016, p.18)

L'expression employée par Guillaumin, machine-à-force-de-travail, est particulièrement révélatrice de la réduction à l'état d'outil qui s'opère à travers le rapport d'appropriation physique. Le corps est un outil, comme l'avait perçu Mauss (1934), mais un outil duquel sont privées les femmes. On pourrait croire l'inverse, que c'est bien le seul outil à leur disposition. Mais les usages qu'en font les femmes

(entretien des hommes et de leurs possessions) (Guillaumin, 2016, p.27) démontrent bien que leur instrumentalité est orientée par les hommes et au profit de ceux-ci. L'instrumentalité de ces corps-outils « s'applique de surcroît et fondamentalement à d'autres humains » (Guillaumin, 2016, p.27). Cette proposition théorique se vérifie notamment dans le type d'emploi occupé par les femmes au sein du Grand Prix : vendeuses, serveuses, barmaids, hôtesses, préposées à l'entretien ménager, mannequins, danseuses érotiques, etc. Ces emplois, dont le principal outil de travail se réduit au corps même des travailleuses, comportent une dimension émotive et une dimension sexuelle dans la relation avec la clientèle (ici principalement masculine). Après avoir montré comment le contrôle des outils et des armes par les hommes et corollairement le sous-équipement des femmes s'actualisait dans le cadre du Grand Prix, il s'agit ici de mettre en lumière le processus d'assimilation et d'instrumentalisation des corps féminins, comme outils de divertissement et de plaisir, par les hommes.

Le Grand Prix de Formule 1 du Canada est un événement qui se veut festif : il s'appuie sur diverses formes de divertissement (sportif, culturel, gastronomique, sexuel, etc.). On remarque rapidement que les outils employés sont inégalement répartis au sein de ces emplois : l'ensemble des tâches relatives au divertissement qui sont médiées par des outils (instruments de musique, consoles de musiques, véhicules, etc.) sont appropriées par des hommes. Nous l'avons vu précédemment (cf. Chapitre II, section 3.1.1) le spectacle des hommes invoque des outils complexes, des prouesses techniques, derrière lesquels leurs corps s'effacent, tandis que le spectacle des femmes repose avant tout sur la mise en scène de leurs propres corps. Une scène observée à l'entrée du circuit Gilles-Villeneuve met en évidence ce rapport inégalitaire aux outils, même lorsqu'aucun outil de travail n'est requis :

> *Je rencontre un kiosque de vente de programmes officiels. Une femme est située derrière le comptoir. Elle tient dans ses mains le programme et anime la foule : « Buvez à ma santé! », « Amusez-vous! », etc. Deux hommes se promènent à côté du kiosque avec des programmes dans leurs mains. L'un d'eux va chercher*

une boîte de carton et improvise un tam-tam, toujours dans cet esprit de fête. (9 juin 2018)

Tout comme la travailleuse, le travailleur engage une dimension émotive dans son travail, il adopte une attitude joyeuse et cherche à produire une ambiance ludique et festive dès l'entrée des client-e-s sur le site. Son travail d'accueil, d'animation, est médié par un instrument de musique qu'il a improvisé. Si la scène peut paraître banale, elle témoigne néanmoins de l'investissement différencié des hommes et des femmes dans le travail de divertissement observé lors du Grand Prix.

Les hommes divertissent à coup de performances qui impliquent des objets ou des équipements plus ou moins simples ou improvisés (comme le tam-tam). Leurs corps ou leurs personnalités ne sont pas eux-mêmes objets de divertissements. À l'inverse, les corps des femmes sont des divertissements : hôtesses, mannequins, danseuses érotiques, etc.

Les principaux emplois occupés par les femmes au sein du Grand Prix sont ceux d'hôtesses[7] . Un hôte ou une hôtesse est, selon Le Petit Robert (2012), *une personne qui donne l'hospitalité, qui reçoit quelqu'un* ou encore *une jeune fille, femme chargée de veiller au confort, à la sécurité des passagers dans les avions de ligne*, et par extension *une jeune fille, femme chargée de l'accueil (dans des centres, des villes, des gares, etc.)*. Le rôle d'une hôtesse est donc d'accueillir les client-e-s, de leur fournir l'hospitalité et de veiller à leur confort. Nous avons observé lors du Grand Prix, trois types d'emploi liés à celui d'hôtesse. Le premier type est celui qui se rapproche le plus de la définition générale d'une hôtesse. Les femmes qui occupent ces emplois ont

---

[7] Sur les 11 répondantes-travailleuses au questionnaire, 4 occupaient des emplois d'hôtesse lors du Grand Prix : hôtesse, hôtesse promotionnelle, ambassadrice de marques, hôtesse dans deux clubs.

principalement pour tâches d'accueillir les client-e-s (dans un restaurant ou un club/bar) et de les diriger vers leurs tables. Ces tâches correspondent à celles décrites par plusieurs des répondantes-travailleuses au questionnaire : « Accueillir les gens; donner de l'information »; « Amener les clients à leurs tables »; « Accueillir et guider les clients à l'entrée du champ de course ». Le second type d'emploi, celui d'hôtesse promotionnelle, recouvre des tâches similaires, mais implique également la promotion d'une marque ou d'une compagnie, par exemple en distribuant des échantillons gratuits. Le troisième type d'emploi recouvre des titres variables : hôtesse promotionnelle, représentante promotionnelle, ambassadrice de marque, représentante de marque, etc. Ces emplois concernent moins l'accueil des client-e-s que la promotion d'une marque ou d'une compagnie par l'entremise de l'image projetée par les travailleuses. Les femmes qui occupent ces emplois ont généralement pour tâches de « poser » pour les client-e-s et avec eux et elles. C'est par exemple le travail des « Monster Girls » au circuit Gilles-Villeneuve : un groupe de jeunes femmes « sexy » qui distribue des échantillons de la marque à partir d'une scène, puis s'adonne à une séance photographique avec le public. Leur travail se rapproche davantage de celui de mannequin dans la mesure où leurs corps sont les principaux supports de promotion de la marque ou de la compagnie de laquelle elles sont employées. Bref, ces figures types visent à rendre compte des déclinaisons du travail d'hôtesse et des tâches variées qui y sont associées, mais elles se recoupent toutes sur le terrain, d'autant plus que les titres d'emplois qui leur sont associés s'entremêlent. Précisons que ces emplois n'exigent pas de manipuler des outils, à l'exception des caisses enregistreuses dans certains cas. La figure d'hôtesse est centrale dans l'organisation sociosexuée du travail au Grand Prix et engendre des dynamiques sociales ayant des répercussions sur les autres types d'emplois féminins.

2.2.1 Des corps utilisés comme outils de divertissement

Si divertir les hommes apparaît comme une exigence formelle de certains emplois, cela semble moins évident pour d'autres. Les emplois dans le secteur des services impliquent généralement une dimension émotive, comme le démontre l'étude de Soares (1998) sur les caissières de supermarchés au Québec et au Brésil. Le travail des hôtesses, vendeuses, serveuses, et autres travailleuses au sein du Grand Prix, tout comme celui des caissières, exigent « des qualifications émotives leur permettant de développer une maîtrise de leurs propres sentiments. Il faut sourire, par exemple, même si on n'en a pas envie » (Soares, 1998, p.107). Ce travail émotif implique par le fait même de « gérer les sentiments du client », de « [le] rendre [..] heureux et satisfait » (Soares, 1998, p.107). Divertir les clients constitue donc une dimension du travail des employées des services. Nous retenons trois principales exigences relatives au travail émotif, formelles et informelles, adressées aux travailleuses dans le cadre du Grand Prix : 1) Faire vivre une expérience festive au public; 2) Sourire; 3) Être agréable. Nous verrons que les travailleuses intègrent ces exigences de travail, même lorsque leur emploi n'implique pas directement de divertir le public.

L'exigence de « faire vivre une expérience festive au public » implique de la part des travailleuses un rôle d'animation : il faut s'assurer que les clients s'amusent et cela peut impliquer de les amuser en faisant montre de s'amuser soi-même. Parmi les exigences/compétences et les tâches relatives aux offres d'emploi s'adressant spécifiquement à des femmes, on trouve : « aimer faire la fête » (Fille de promo); « Tu aimes faire le party et faire de l'argent » (Fille promo au Grand Prix); « Vos responsabilités consisteront à animer la soirée par votre présence et votre sourire » (Hôtesses pour une soirée privée de choix pour le Grand Prix); « Assurer la satisfaction de la clientèle et collaborer à faire vivre des expériences distinctives et mémorables dans un esprit de créativité, de performance, de plaisir et de respect » (Vendeur(se)

dans une boutique de F1). Ces exigences formelles qui vont avec le travail prescrit (divertir) sont explicitées par d'autres travailleuses rencontrées lors des observations :

> *Je m'entretiens avec deux employées d'un kiosque-bar à vin sur le site du Grand Prix au centre-ville. Elles me décrivent ainsi leur emploi : servir du vin, animer, danser. (8 juin 2018)*

> *Je m'entretiens avec une hôtesse sur une terrasse au circuit Gilles-Villeneuve. Son travail ici est d'accueillir les gens, de les inviter à entrer sur le site. Il y a aussi un podium, là elle doit inviter les gens à prendre des photos. S'ils demandent qu'elle soit dans la photo, elle accepte, et sinon elle doit se promener sur le site, animer et jaser avec les gens. (9 juin 2018)*

Une répondante-travailleuse au questionnaire ayant occupé un emploi d'hôtesse dans 2 clubs lors du Grand Prix décrit également ses tâches ainsi : « Amener les clients à leurs tables, s'assurer qu'ils s'amusent et vendre des bouteilles si nécessaire. »

Une pratique observée de manière récurrente sur le terrain du Grand Prix consiste à distribuer des échantillons promotionnels, notamment à partir d'une scène surélevée. Ce sont principalement des femmes qui assurent ce travail promotionnel. Leur activité de travail se décline comme suit : lancer les produits promotionnels dans la foule, inviter la foule à taper des mains, pointer des personnes dans la foule et porter une main à l'oreille pour signifier « plus fort, on ne vous entend pas » ou « toi, en veux-tu? », lever les mains en l'air pour demander à la foule de faire plus de bruits, danser dans un espace singulièrement restreint, etc. Outre ces danses qui placent de facto les corps et leur mise en mouvement au centre du divertissement, les hôtesses peuvent aussi adopter des pauses qui sexualisent manifestement leurs corps pour mettre en valeur les produits qu'elles distribuent. La note d'observation qui suit est significative sur ce point : *Une hôtesse est placée de profil vis-à-vis du public, elle tient un produit promotionnel d'une main et le « présente » avec son autre main. Elle se cambre, fait ressortir ses fesses. (notes d'observation, Grand Prix 2018)* Dans ces mises en scène, les corps féminins deviennent des outils de mesure ou de mise en valeur des marchandises, mais aussi des

supports qui constituent « une partie du produit » comme l'a montré Soares (1998, p.108). Dans certains cas, la fonction de « support » des corps féminins dans la mise en valeur du produit est littérale :

> *Dès la sortie du métro, je rencontre de jeunes employées du Grand Prix qui vendent des produits officiels de l'événement. La particularité de leur travail réside dans le fait qu'elles se servent de leur propre corps comme dispositif d'étalage : porte-billets, casquettes, crème solaire, etc. sont accrochés sur leur corps, autour de leur cou, sur leurs bras, etc. Elles crient et agitent leurs bras, afin d'attirer l'attention des clients. (8 juin 2017)*

Cette pratique a été observée à d'autres moments de l'observation, alors que certaines vendeuses sont par exemple « postées » devant leur kiosque, tenant dans leurs mains, soulevant dans les airs, les marchandises en vente. Le fait que cette pratique soit strictement assignée à des femmes suggère que leurs corps sont utilisés comme outil de vente, une marchandise parmi tant d'autres.

Les corps des travailleuses font partie intégrante de « l'expérience client » de l'événement, ils sont l'un des moyens du divertissement. Une pratique observée dans un club situé dans le Vieux-Montréal, accueillant les festivités officielles du Grand Prix, met en évidence cette incorporation physique des femmes à « l'expérience client » :

> *Sur les quelques tables aménagées au sein du club ont été installées des sceaux de glace et des verres de différents formats afin d'inciter les client-e-s à acheter des bouteilles d'alcool, assez dispendieuses en raison du lieu et des festivités. Lorsqu'un client commande une bouteille (surtout des hommes), un groupe de serveuses et d'hôtesses exécutent une chorégraphie avec des bougies à étincelles devant la table, en plus de leur servir leur alcool. (8 juin 2018)*

Acheter un produit, c'est aussi acheter (sous certaines limites) les corps féminins qui font partie de celui-ci. Les travailleuses lors du Grand Prix doivent donc réussir à incarner cet esprit de fête que promet et promeut l'organisation du Grand Prix. On observe ainsi constamment sur les lieux d'observation, des travailleuses (hôtesses,

vendeuses, serveuses, etc.) en train de danser, de se dandiner comme cela se fait communément dans les fêtes qui s'organisent dans des espaces privés, tout en interpellant les clients. Or, il faut bien souligner ici que ces démonstrations de plaisir sont une exigence de travail; certaines offres d'emploi demandent précisément aux candidates « d'aimer faire la fête ». Cette association entre corps féminins, plaisir et esprit de fête apparaît clairement dans une photographie prise lors du Grand Prix en 2018 devant un restaurant situé sur la rue Peel : on y voit une femme agenouillée dans un verre de champagne géant tenant respectivement dans chaque main une bouteille de champagne et un drapeau à damiers. Ce que nous dit Soares par « [...] le corps des travailleuses devient lui-même une partie du produit » (Soares, 1998, p.108) prend ici un sens très concret : les femmes, comme l'alcool, sont des objets de récompense, des objets de plaisir, pour les champions (pour les hommes).

Être partie prenante de « l'expérience client » implique également d'acquiescer aux demandes des clients et de projeter une certaine disponibilité/ouverture :

> *Un homme, visiblement membre du public du Grand Prix et non-employé de l'événement, lève les bras en direction des employées d'une boutique de lunettes qui tient kiosque sur rue pour les inciter à faire du bruit. Celles-ci s'exécutent, lèvent les bras à leur tour et crient « wouh » comme si elles étaient « sur le party ». (7 juin 2018)*

Cette scène, un homme qui sollicite des femmes qu'il ne connaît pas, est tout à fait banale tant elle est fréquente dans le cadre du Grand Prix. Décortiquons : un homme voit des femmes, en train de travailler, il leur demande de faire du bruit, de l'amuser, de « mettre de l'ambiance ». Il faut bien insister sur le caractère prescriptif de son geste : il demande aux travailleuses de faire du bruit. Pour qui se prend-il? Pourquoi s'adresse-t-il à ces femmes en particulier? Les trouve-t-il jolies? Bref, un homme demande à des travailleuses qui lui sont étrangères de faire du bruit pour l'amuser et elles acquiescent. Cette interaction permet de saisir l'exigence de divertir qui est adressée aux travailleuses au sein du Grand Prix en même temps que le rapport d'appropriation

produisant les catégories de sexe, qui dépasse le contexte du Grand Prix. Si un homme se permet d'exiger un tel travail de la part de femmes qui lui sont inconnues, c'est bien parce que l'organisation sociosexuée du travail l'y autorise.

D'autre part, que les employées de la boutique de lunettes « embarquent » dans le jeu de l'homme témoigne du contenu du travail prescrit : sourire, être agréable, etc. envers les clients. Au sujet du sourire souvent imposé dans les emplois de service réservé aux femmes, Guillaumin écrivait : « Acte réflexif qui rappelle à chaque instant, à nous-mêmes que nous devons nous incliner et acquiescer quelles que soient les circonstances; aux hommes, que nous sommes disponibles et 'heureuses' de manifester cette disponibilité » (Guillaumin, 2016, p.84). De fait, cette mise au travail des femmes où la « gestion des sentiments du client » et l'injonction de manifester du plaisir au travail sont centrales à la prestation du service, les produit comme « femmes du » public. Leurs sourires, mouvements, et autres manifestations de disponibilité pour autrui sont gages de satisfaction. Les offres d'emploi renseignent précisément sur ce qui est attendu des travailleuses : « Vos responsabilités consisteront à animer la soirée par votre présence et votre sourire ». Les qualifications requises ne mentent pas : « une personnalité joviale, [...] souriant(e), [...] agréable et sociable avec le public »; « entregent et expérience avec le public ».

Les travailleuses rencontrées lors des observations témoignent pour leur part d'une autre dimension de ce travail du sourire. Être agréable avec les clients, c'est « se forcer » et accepter les propos ou comportements dégradants :

> *Je discute avec une hôtesse d'un restaurant situé au centre-ville. Elle est postée entre deux kiosques sur la rue piétonnière. Elle porte des shorts en jeans très court, des talons hauts (très hauts) et un « top » qui ne couvre que ses seins ou presque (puisqu'il est largement décolleté). À ma question sur le confort de ses talons hauts, elle me répond :*

- J'ai choisi une paire que je juge confortable donc c'est pas si pire, mais oui ça peut être difficile. Les gens pensent que c'est facile ce qu'on fait...mais on doit se forcer à sourire et si des clients nous tapent sur les nerfs, on ne peut pas les frapper.

- Justement, as-tu eu des commentaires déplacés?

– Ben des fois des commentaires comme « ah j'ai pas ton numéro (de téléphone) ». Mais bon, on fait ça parce qu'on aime ça. (8 juin 2018)

Cet échange me paraît particulièrement heuristique en ce qu'il révèle une forme de conscience de sexe. D'abord, *les gens* pensent que c'est facile. À cette dévalorisation, l'hôtesse oppose la difficulté (la maîtrise de ses sentiments) et la pénibilité de ce travail (porter des talons hauts, ne pas pouvoir frapper *des clients*) qu'elle exprime au « nous » : « ce qu'on fait ». Ensuite, le discours procède par dénégation : « On doit se forcer à sourire », ce n'est donc ni spontané, ni sans effort. Mais bon, cède-t-elle, « on fait ça parce qu'on aime ça ». Comme nous l'avons vu, c'est bien là ce qui est convenu et vendu dans le contrat de travail : manifester du plaisir au travail.

2.2.2 Des corps exposés au regard masculin

Que les travailleuses soient une partie du produit implique d'une part un contrôle accru de leurs corps dans la relation de travail, d'autre part une attention constante dirigée sur celui-ci, aussi bien par elles-mêmes que par leur supérieur-e et les client-e-s. Rappelant une étude de Lan (1998) sur les vendeuses de produits cosmétiques, Soares souligne le rôle du corps comme miroir (de la marchandise ou de la marque) dans les emplois de service et les exigences relatives à l'apparence qui en découlent. Elle ajoute que la relation de service comporte une dimension sexuelle en ce que « [...] le corps ou une partie du corps de la travailleuse est instrumentalisé dans la production du service, la plupart du temps pour inciter à la consommation de ce service ou pour attirer la clientèle » (Soares, 1998, p.108). L'apparence des travailleuses constitue donc un critère d'embauche central comme en témoigne le nombre élevé d'offres d'emploi

s'adressant à des femmes exigeant une photo des candidates et insistant sur l'apparence de celles-ci comme exigences/compétences recherchées : « belle apparence, distinction »; « taille petite, moyenne et grande, belle présentation »; « pas de tatouages et piercing trop apparent, attitude et allure professionnelle »; « P.S. Besoin urgent d'une blonde ou rousse de 5'5 »; « proportionné »; « présentation soignée »; « jolies ».

Une travailleuse rencontrée lors de l'observation confirme que les employeurs recherchent avant tout des corps féminins « sexualisables » :

> *Une employée d'un kiosque de bières me demande ce que je prends en note. Je lui explique brièvement ma recherche. Elle me répond que ce ne sont pas toutes les jobs qui ont de « bonnes conditions de travail », qu'elles (les femmes) sont souvent sexualisées dans le cadre du Grand Prix. Une de ses amies a vu passer une offre d'emploi où la taille de poitrine était un critère d'embauche. Je lui demande si la « beauté » fait partie des exigences d'embauche de l'emploi qu'elle occupe. Elle me répond que oui, que la compagnie n'embauche que des belles filles, mais qu'elle a fait d'autres jobs au Grand Prix et qu'il y en a plusieurs qui ont des exigences par rapport à la grandeur, la taille, la couleur des yeux et des cheveux. Par exemple cheveux blonds et yeux bleus qu'elle me dit. (8 juin 2018)*

Pour nombre d'emplois féminins, l'apparence constitue la principale « qualification » demandée. On peut considérer ces exigences comme une « barrière à l'emploi » pour les femmes qui ne s'y conforment pas ou ne correspondent pas aux critères fixés.

Les femmes sont également plus susceptibles de se voir imposer une tenue de travail que les hommes : 8 répondantes-travailleuses sur 10 déclarent qu'une tenue de travail leur était imposée par leurs supérieurs contre 5 répondants-travailleurs sur 7. Une répondante-travailleuse déclare qu'un code vestimentaire lui était fortement suggéré, mais pas imposé et seulement une répondante-travailleuse qu'aucune tenue de travail ne lui était imposée, tandis que 2 répondants-travailleurs sur 7 déclarent qu'aucune tenue de travail ne leur était imposée. Nos observations montrent par ailleurs que les tenues vestimentaires exigées pour les travailleuses découpent les corps – en ce qu'elles

mettent en évidence des parties au détriment des autres - et suggèrent une disponibilité sexuelle : tenue une pièce moulante, robe moulante, shorts courts, talons hauts, décolletés, tops bedaine, etc.

Une offre d'emploi d'hôtesses pour « une soirée privée de choix pour le Grand Prix » donne un aperçu des tenues vestimentaires auxquelles les travailleuses doivent se conformer : « Première tenue sera shorts noirs de votre choix et camisole blanche fournie. Deuxième tenue sera un bikini de votre choix avec les fesses couvertes. Les deux devront être portées. Talons hauts. » Soulignons que cette prescription vestimentaire est listée parmi les tâches qui attendent les candidates. On ne peut être plus clair, le travail consiste à montrer des parties de corps et celles-ci ne sont pas aléatoires : ce sont les fesses, les jambes et les poitrines qui sont concernées.

Les données issues du questionnaire suggèrent par ailleurs que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de se sentir mal à l'aise dans leur tenue de travail : 6 répondantes-travailleuses sur 10 disent se sentir très à l'aise dans leur tenue de travail contre 5 répondants-travailleurs sur 7; 3 répondantes-travailleuses sur 10 disent se sentir à l'aise dans leur tenue de travail contre 2 répondants-travailleurs sur 7, et finalement une répondante-travailleuse dit se sentir mal à l'aise dans sa tenue de travail alors que ce n'est le cas d'aucun répondant-travailleur. La répondante ayant déclaré se sentir mal à l'aise dans sa tenue de travail déclare également que cette tenue était imposée par son employeur. L'ensemble des répondant-e-s sans tenue de travail imposé se disent très à l'aise dans leur tenue de travail.

S'exposer au regard masculin est une constante du travail d'hôtesses ou de vendeuses : il s'agit d'être vues et de répondre aux attentes, à ce que les hommes veulent voir. Cette préoccupation est une dimension fondamentale du travail qui se donne à voir dans la prise de photographies des travailleuses par les clients.

Image 2.11 : Vendeuse dans un kiosque de vêtements au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

Image 2.12 : Vendeuse dans un kiosque de vêtements au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

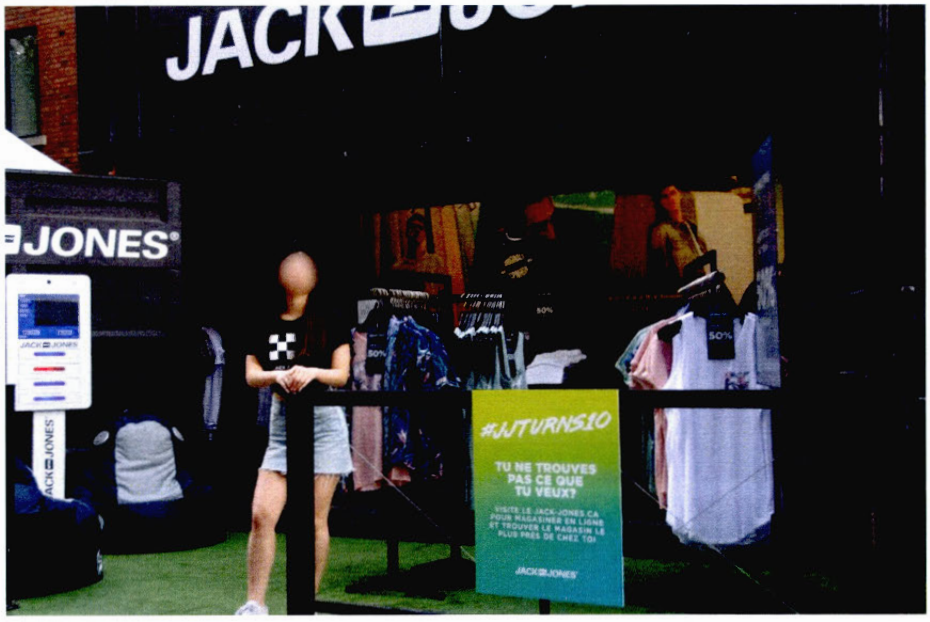

Image 2.13 : Vendeuse dans un kiosque de vêtements au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

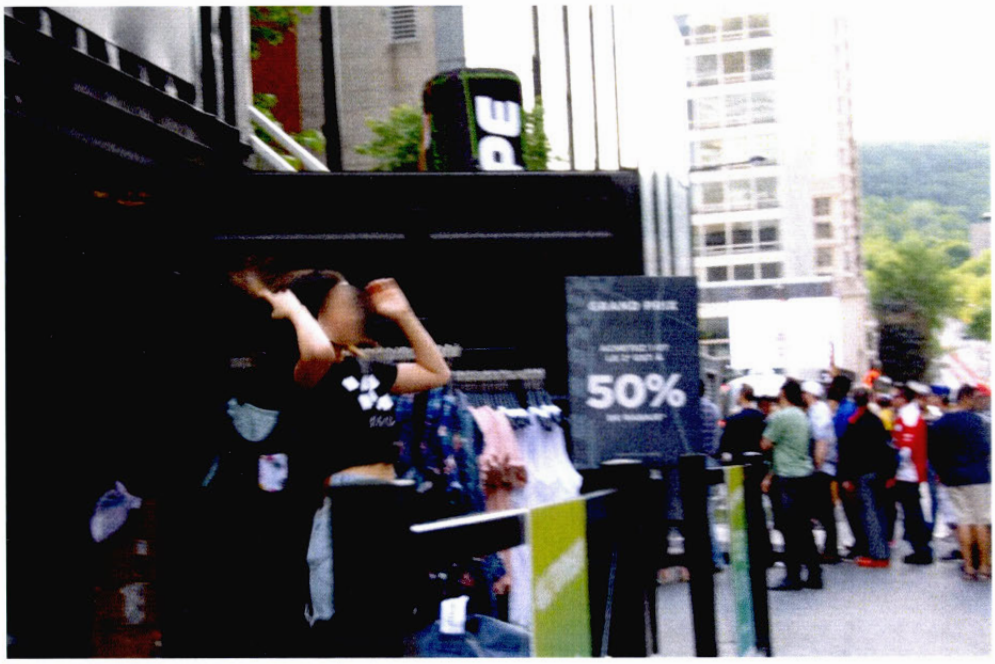

Image 2.14 : Vendeuse dans un kiosque de vêtements au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

Image 2.15 : Vendeuse dans un kiosque de vêtements au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

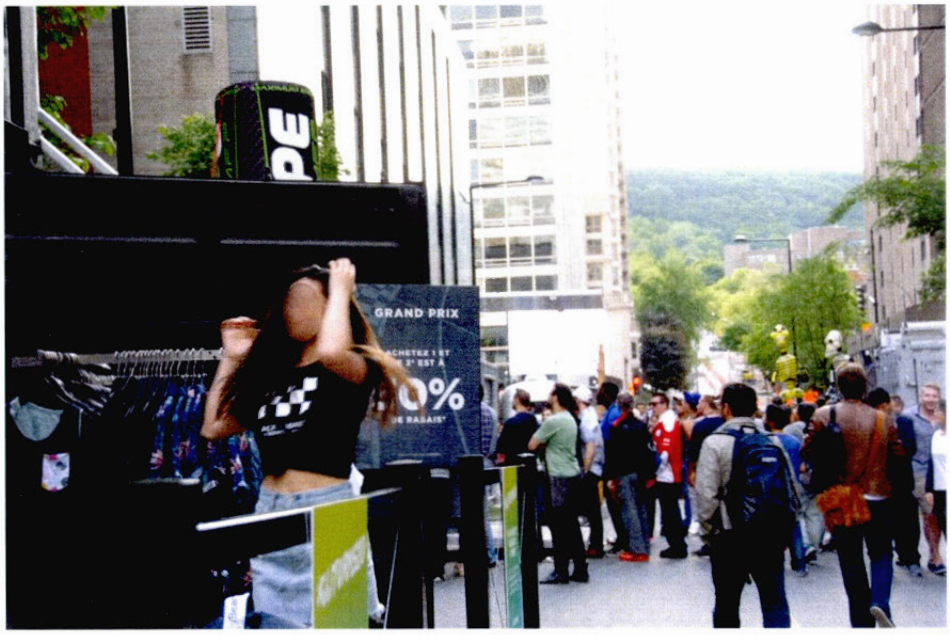

Image 2.16 : Vendeuse dans un kiosque de vêtements au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

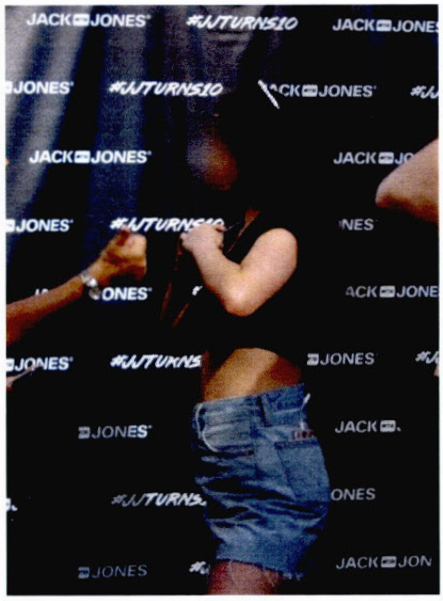

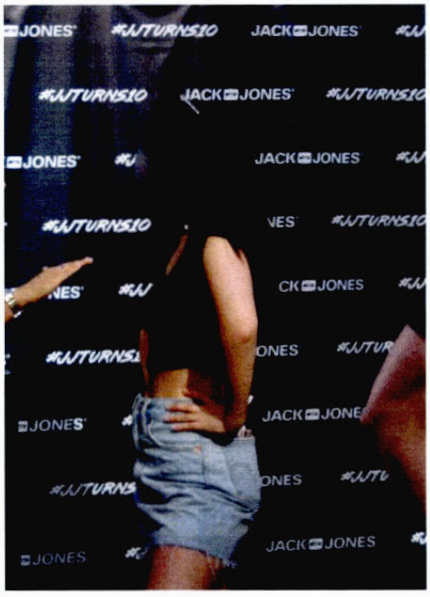

Image 2.17 : Vendeuse discutant avec une collègue dans un kiosque de vêtements au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

Image 2.18 : Vendeuse discutant avec une collègue dans un kiosque de vêtements au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

Les poses photographiques constituent l'essentiel du travail pour la catégorie des hôtesses assignées à ce poste : c'est le cas des « Monster Girls » notamment, un groupe de huit femmes s'adonnant à des séances photographiques sur le site du circuit Gilles-Villeneuve. On retrouve ce type de travailleuses, pour la plupart des hôtesses promotionnelles, autant au circuit Gilles-Villeneuve qu'au centre-ville. Elles sont toujours en groupe de deux, trois, ou plus. Or, nous avons remarqué lors des observations que l'ensemble des travailleuses au Grand Prix, même celles dont la tenue vestimentaire n'est pas particulièrement sexy, sont susceptibles de se faire demander de poser avec et pour le public. Toutes les travailleuses circulant dans l'espace social du Grand Prix sont ainsi susceptibles de voir leur corps approprié par les hommes au travers de ces demandes photographiques. La collecte d'images sur les réseaux sociaux à des fins d'analyse montrait en outre une disproportion d'images sur lesquelles apparaissent des femmes. De plus, ces images ne montraient jamais les femmes autrement qu'en train de poser pour la caméra, ce qui révèle en même temps le type de travail auquel elles sont assignées. Poser, rendre son corps visible à la caméra apparaît donc comme une tâche formelle et informelle des travailleuses qui se trouvent dans l'espace social du Grand Prix.

La série d'images 2.11 à 2.18 permet justement de saisir cette exigence informelle qui occupe une partie non négligeable du travail d'une vendeuse dans un kiosque de vêtements pour hommes au centre-ville. Les photographies saisissent la travailleuse notamment en train de danser et de « jouer » à la mannequin, en basculant ses cheveux de l'avant vers l'arrière. Je note que je lui ai indiqué vouloir photographier son activité de travail et qu'elle pouvait donc ignorer ou feindre d'ignorer ma présence. Cependant, elle semble exagérer ses mouvements, en « faire plus que d'habitude » lorsque son regard croise ma caméra. Mais dans le même mouvement, elle me montre une partie de son travail : parader, poser pour les caméras, danser. Qu'il s'agisse d'une attente formelle ou informelle de la part de son employeur, ou qu'elle ait elle-même introduit cette dimension dans son travail, il reste qu'elle implique plus que la vente de

vêtements. Je ne l'ai d'ailleurs jamais vu vendre de vêtements. Le fait qu'elle apparaisse, sur toutes les photographies, sur la terrasse du kiosque, en avant-plan, plutôt que dans la boutique, confirme qu'elle est d'abord une tête d'affiche avant d'être une vendeuse. Les photographies 2.17 et 2.18 montrent bien que la travailleuse est consciente de la visibilité permanente de son corps. Ses postures montrent qu'elles continuent à « poser », y compris lorsqu'elle discute avec une autre employée. Elle porte une attention constante à son corps, car elle le sait constamment visible.

Cette forme d'autocontrôle permanent du corps s'observe également chez les hôtesses promotionnelles qui entre deux clichés sont constamment en train de se replacer les cheveux. Dans le cas des « Monster Girls », une superviseure s'assure du maintien de l'apparence : entre les clichés, elle replace les vêtements des « Girls », leurs bottes, leur demande de replacer leur collier, etc.

Finalement, le caractère central de l'apparence dans la prestation de services implique également de « travailler son corps » en dehors du temps de travail salarié, comme le souligne Soares :

> De cette manière, les femmes doivent non seulement avoir bonne apparence pour être embauchées, mais « elles doivent aussi maintenir cette bonne apparence comme condition pour garder leur emploi; de plus, comme les femmes n'ont le choix que d'accepter certains standards d'apparence, on peut dire qu'une part du travail pour les femmes est de rester 'en forme' ». (Adkins, 1992, cité dans Soares, 1998, p.108)

Ainsi, 3 répondantes-travailleuses sur 10 ont répondu avoir eu recours à des soins esthétiques précédemment au Grand Prix. Elles mentionnent les soins suivants : soins au visage, coiffure (2x), maquillage, épilation, manucure (2x), pédicure. Face à l'affirmation suivante : « Ces soins esthétiques ont eu un effet positif sur mon travail », 2 répondantes-travailleuses sur 10 ont affirmé qu'elles étaient tout à fait d'accord, 2 autres qu'elles étaient d'accord, et pour 6 d'entre elles cette affirmation ne s'appliquait

pas. Une répondante a donc répondu dans un premier temps qu'elle n'avait pas eu recours à des soins esthétiques, mais a néanmoins affirmé par la suite être en accord avec l'affirmation selon laquelle ces soins esthétiques avaient un effet positif sur son travail. Plusieurs pistes d'explications sont possibles. Par exemple, il est possible que la répondante ait recours régulièrement à des soins esthétiques et qu'elle ne les ait pas associés à son travail en vue du Grand Prix, mais qu'elle reconnaisse néanmoins que ces soins aient eu une influence sur son travail. Ce travail de mise en forme est effectué gratuitement (bien qu'il profite aux employeurs) et n'est d'ailleurs pas reconnu comme un travail.

2.2.3 Des corps utilisés comme outils dans la sexualité

En jouant sur la disponibilité sexuelle des travailleuses, les employeurs les exposent également aux avances et commentaires dégradants de la clientèle. Comme le suggère Soares, cela exige des travailleuses une grande maîtrise des émotions :

> En étant des actrices sexualisées, les travailleuses vivent une dissonance émotive, car en même temps qu'elles doivent éveiller un certain intérêt chez le consommateur, elles doivent le « refroidir » sans lui déplaire. Ainsi, les travailleuses utilisent un double ensemble de qualifications, celui lié au travail sexuel et celui lié au travail émotif, mais qui sont généralement considérés comme de la gentillesse, de la politesse ou comme une manière d'être proprement féminine. (Soares, 1998, p.109)

Plusieurs travailleuses témoignent en ce sens de contacts physiques non désirés et de demandes relatives au travail sexuel de la part de clients :

> *Je discute avec des hôtesses promotionnelles qui prennent des poses photographiques sur un podium. Je leur demande si des hommes posent des gestes déplacés. Elles me répondent en chœur « oui ». Hier, un homme leur a fait des bisous sur les joues. Vers 13h les gens sont saouls et avec la chaleur, c'est le pire moment me disent-elles. « Les hommes deviennent fous quand ils nous voient. » Elles ont parfois des demandes de la part des hommes comme prendre des photos de dos ou que l'une d'elles descende davantage la fermeture*

> *éclair à l'avant de leur tenue afin de dévoiler leurs seins. Elles me disent que ce n'est pas parce qu'elles sont habillées comme ça qu'elles vont tout faire. Elles sont là pour prendre des belles photos, c'est tout. 95% du temps, elles refusent les demandes. (11 juin 2017)*

Les « Monster Girls » reçoivent également plusieurs demandes de la part du public, notamment de poser pour les caméras en train de donner des becs soufflés. 3 répondantes-travailleuses sur 10 affirment avoir été victimes d'insultes, de commentaires inappropriés, d'avances insistantes ou de contacts physiques non sollicités dans le cadre de leur travail au Grand Prix. L'une des répondantes-travailleuses affirme par ailleurs que « divers hommes [lui] donnaient des commentaires inappropriés, [lui] offraient des choses ». L'ensemble des travailleuses voient donc leurs corps susceptibles d'être pris pour objet (physiquement ou symboliquement) dans leur relation avec la clientèle. C'est le cas d'une jeune travailleuse au centre-ville en 2018, dont la tenue de travail n'était pas particulièrement sexualisée, qui distribuait des cartes postales sur lesquelles figuraient des voitures, et qui s'est fait dire par un homme : « J'avoue que t'es plus belle que les voitures » (exposées à côté d'elle). Elle l'a poliment remercié. Il s'agit d'interactions fréquentes entre les travailleuses et les clients qui ne se gênent pas pour apprécier leurs corps.

Comme le suggère Soares, les travailleuses doivent donc poser des limites et gérer les sentiments contradictoires générés par la sexualisation de leurs corps. Une serveuse/barmaid rencontrée sur une terrasse au circuit Gilles-Villeneuve affirmait que cette dimension du travail était moins présente qu'à l'habitude puisque la terrasse fermait en début de soirée et qu'il n'y avait donc « *pas de situation où à 3h elle devait gérer un client et tout* ». Néanmoins, ses propos confirment que la sollicitation physique des clients est coutume dans le milieu et même normalisée : *Je lui demande si elle reçoit des commentaires inappropriés, elle me dit que jusqu'à maintenant ça s'est bien passé, mais que ça reste « l'univers des bars » (notes d'observation, Grand Prix 2018).* Une autre serveuse rencontrée au centre-ville témoigne d'un incident dans

lequel un homme, clairement ivre ou sous l'influence de la drogue l'accaparait. Il lui a fait un commentaire sur le fait qu'elle était belle, puis lui a demandé si elle servait de la bière, ce à quoi elle a répondu que non, mais il ne comprenait pas et insistait. Lorsqu'un de ses collègues est intervenu, le client s'est fâché en lui disant qu'il ne lui parlait pas à lui, mais bien à elle. Cet incident met en évidence le droit commun de propriété des hommes sur les femmes et les conflits que peut engendrer l'appropriation privée de l'une d'elles :

> Ceci ne prend pas forcément une forme apocalyptique avec bleus et bosses, mais le concours entre les individus de la classe de sexe dominante pour prendre (ou récupérer, ou profiter de...) toute femme « disponible », c'est-à-dire *automatiquement* toute femme dont l'individualité matérielle n'est pas officiellement ou officieusement clôturée, exprime que *l'ensemble des hommes* dispose de *chacune des femmes*, puisqu'entre eux c'est affaire de négociation ou de lutte que de décider qui *emportera le morceau*, selon la plus exacte des expressions. (Guillaumin, 2016, p.41)

Bref, savoir éveiller un intérêt chez les clients tout en les refroidissant poliment constitue une forme de travail émotif qui n'est pourtant pas reconnu comme une qualification à l'emploi.

Bien que plusieurs acteurs sociaux, la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) notamment, affirment que la tenue du Grand Prix se traduit par une hausse de la demande de services sexuels tarifiés, le dispositif méthodologique de la recherche n'a pas permis de vérifier cette affirmation (ce n'était pas non plus l'objectif visé). Cependant, il est clair que le Grand Prix constitue un événement profitable pour l'industrie du sexe. On retrouve en ce sens sur les sites de petites annonces plusieurs offres d'emploi de salons de massage faisant référence à l'événement : « Le grand prix arrive à grands pas...et $$ »; « Semaine du Grand Prix Formule 1 !! TRÈS PAYANT $$$$ », ainsi qu'une annonce d'escorte à la recherche d'un « F1 daddy » pour la fin de semaine du Grand Prix. Les établissements à caractère érotique qui sont situés au centre-ville capitalisent également sur la Formule 1 afin d'attirer les clients : on peut

apercevoir des danseuses érotiques accueillir les clients à l'entrée des bars, vêtues comme des « pilotes », ainsi que des affiches/annonces qui font référence à la Formule 1 dans les vitrines et les portes des établissements. Nous avons également observé des danseuses se promener et distribuer des cartes d'affaires de l'établissement érotique duquel elles étaient employées. Il semble donc que l'industrie du sexe voit dans la clientèle du Grand Prix une opportunité d'affaires. De fait, j'ai remarqué à l'entrée de certains établissements érotiques des files d'attente, composées quasi exclusivement d'hommes. Si l'on y retrouvait des hommes de tous les âges et de toutes les nationalités, les quelques femmes qui faisaient la file étaient assez jeunes.

Bien que les données issues du questionnaire soient limitées, elles confirment néanmoins la fréquentation des lieux de l'industrie du sexe par les clients du Grand Prix : un répondant-travailleur, occupant un emploi de conducteur de limousine lors de l'événement, affirme avoir fréquenté des salons de massage dans le cadre de son travail. Ce même répondant-travailleur affirme par ailleurs avoir fréquenté des bars de danseuses lors du Grand Prix pour des raisons autres que le travail. Si la recherche ne permet pas de vérifier l'hypothèse selon laquelle le Grand Prix se traduirait par une hausse de la demande de sexe tarifié, elle confirme néanmoins l'existence de liens entre l'événement et l'industrie du sexe.

Lors de la phase d'observation dans un club situé dans le Vieux-Montréal accueillant les festivités officielles du Grand Prix, j'ai notamment pu observer un groupe d'hommes âgés d'une cinquantaine d'années et plus, accompagnés par deux femmes qui ne devaient pas avoir plus de vingt-cinq ans. L'écart d'âge ainsi que leurs interactions nous amènent à croire que la nature de leur relation s'inscrivait dans une forme d'échange économico-sexuel. En effet, les hommes ne se gênaient pas pour les « toucher » abondamment, les prendre par la taille, par les épaules, passer une main dans leur dos, etc. sans les embrasser, leur payaient de l'alcool, et les prenaient en photo en train de boire de l'alcool ou dans des poses qui les montraient en train d'avoir du

plaisir – ce qui n'est pas sans rappeler les exigences informelles adressées envers les travailleuses au Grand Prix. On remarque donc que certaines dimensions du travail des hôtesses, vendeuses, barmaids, etc., du Grand Prix rejoignent certaines dimensions de l'échange économico-sexuel: c'est l'étendue de l'usage physique du corps qui viendrait ici distinguer les activités prostitutionnelles des activités de travail desquelles l'usage sexuel est formellement exclu. Ainsi, le travail d'hôtesse exige d'afficher une certaine forme de disponibilité sexuelle tout en excluant l'usage sexuel. Dans le cadre des séances photographiques, les corps des hôtesses sont soumis à des contacts physiques répétés avec la clientèle. Il ressort des observations que les hommes étaient davantage à l'aise que les femmes à enlacer les hôtesses par la taille ou par les épaules lors de la prise de photographies et qu'ils pouvaient mobiliser leurs corps et leur temps en demandant plusieurs photographies.

La disponibilité sexuelle des corps des hôtesses, mais pas que de celles-ci, se révèle notamment au travers des postures qu'elles adoptent dans le cadre de leur travail. L'étude de Goffman de la représentation des relations sexuées dans les annonces publicitaires (Goffman, 1977) nous fournit les bases d'une analyse visuelle de la disponibilité sexuelle des corps féminins à l'intérieur du Grand Prix. Bien que Goffman prenne soin de préciser que les « généralisations » qu'il en tire « [...] n'ont pour elles que le mérite de porter principalement sur la manière dont le sexe est représenté [par les publicitaires], et non sur sa mise en scène réelle » (Goffman, 1977, p.35), nous avons observé d'importantes similitudes entre les mises en scène des corps féminins analysées par Goffman et celles des corps des travailleuses au Grand Prix, nous amenant à croire que les publicitaires « construisent » sur des bases déjà existantes. Trois principales mises en scène corporelles ressortent de l'analyse visuelle des postures des travailleuses du Grand Prix : 1) la femme cachée; 2) la touche féminine; 3) la femme soumise.

Dans son étude, Goffman remarque que les femmes sont représentées plus souvent que les hommes en retrait de la situation sociale dans laquelle elles sont immergées les plaçant en situation de dépendance vis-à-vis d'une personne tierce (généralement un homme). La représentation des femmes derrière un « écran » leur permettant de voir sans être vues (ou presque) en est un exemple :

> On peut observer une situation sociale de loin ou de derrière une séparation – « un écran à la participation » – de façon à n'être pas ou peu vu, auquel cas il devient possible de prendre effectivement part aux événements sans s'exposer à être surveillé ou apostrophé par les autres. Il en résulte une scission entre certains des avantages et certains des inconvénients des interactions face à face. En outre la présence d'un tel écran permet de s'engager simultanément dans plusieurs interactions secondaires dissociées les unes des autres sans paraître indisponible à aucun des participants. Il existe une version ritualisée de ce comportement qui consiste à se présenter en quelque sorte à l'extrême bord de la situation ou bien à l'abri d'une protection quelconque, alors même qu'en réalité, on est tout à fait accessible aux participants. (Goffman, 1977, p.40-41)

Cette mise en scène joue sur l'accessibilité des corps féminins, malgré leur inaccessibilité physique. En d'autres mots, les femmes restent accessibles physiquement partout et en tout temps. Des photographies prises dans le cadre d'une fête organisée au Ritz Carlton à l'occasion du Grand Prix en 2017 en sont un exemple : on peut y apercevoir des femmes dont les costumes s'apparentent au plumage des oiseaux, « bouger » dans des cages situées en hauteur. Au-delà de l'assimilation des femmes à des animaux en cage sur laquelle nous reviendrons dans le prochain chapitre, ces mises en scène présentent les corps des « acrobates » comme physiquement inaccessibles : en hauteur, derrière des barreaux. En même temps, la dimension sexuelle qui se dégage de leurs mouvements et de leurs vêtements laisse entendre qu'elles sont malgré tout accessibles. La posture de l'une des acrobates qui consiste à tourner le dos à son public tout en retournant la tête vers lui accentue cette impression d'inaccessibilité/accessibilité du corps par un effet de fermeture/ouverture de celui-ci.

En ce sens, nous avons observé que les hôtesses ont rarement le corps qui fait directement face à la caméra comme en témoigne l'image 2.19 ci-dessous. Elles se placent le plus souvent de profil et ouvrent leurs corps à la caméra : une torsion du corps qui rappelle en une forme atténuée cet effet de fermeture/ouverture, inaccessibilité/ accessibilité.

Image 2.19 : Hôtesses posant devant des voitures au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

Une autre mise en scène, particulièrement prégnante dans l'univers publicitaire, consiste en l'effleurement d'objets ou de son corps :

> Les femmes, plus souvent que les hommes, nous sont montrées alors qu'elles effleurent du doigt ou de la main les contours d'un objet, qu'elles le serrent contre leur sein ou qu'elles en caressent la surface (parfois sous prétexte d'en diriger l'action). On les voit encore le toucher à peine, comme de peur que de lui à elles ne passe un courant électrique. Il y a là un attouchement ritualisé, qu'il convient de distinguer de la variété utilitaire, celle qui saisit, manipule et retient : Lorsque c'est au contraire elle-même que la femme touche, c'est, semble-t-il, pour faire sentir à quel point son corps est une chose délicate et précieuse. (Goffman, 1977, p.40)

Goffman souligne à ce propos que comme rien de préhensile n'est impliqué dans ces attouchements ritualisés, le visage peut être utilisé au lieu de la main (Goffman, 1979, p.31). Ainsi, la posture qui consiste à rapprocher son visage de son épaule sans qu'ils ne se touchent, que l'on observe notamment chez les acrobates prises dans des cages, constitue une déclinaison de cette forme d'attouchement « électrisant ». L'épaule peut également être utilisée comme un « écran » derrière lequel cacher son visage. Une photographie prise dans le cadre d'une fête organisée au Ritz Carlton à l'occasion du Grand Prix en 2018 et dont la thématique était *Sahara*, combine les mises en scène de la femme cachée et de la touche féminine : on peut y apercevoir une femme dans un décor de draps rouges dont le bas du visage est couvert par une espèce de bijoux (effet d'inaccessibilité/accessibilité) qui effleure son menton avec ses mains (touche féminine). Nous ajouterons à l'analyse qu'en fait Goffman, que cette forme d'attouchement renvoie à l'expression d'une sexualité de service chez les femmes, d'une mise à disposition permanente de leur « potentiel sexuel ». Cette touche féminine « électrisante » rappelle, pour reprendre les mots de Guillaumin, que : « [...] les femmes SONT le sexe, tout entières sexe et utilisées dans ce sens » (Guillaumin, 2016, p.50).

Finalement, la posture la plus répandue parmi les travailleuses au Grand Prix est celle du genou fléchi, mise en scène symbolique de la différence de taille relative entre les hommes et les femmes. Goffman remarque que la représentation de la taille relative entre deux personnes permet d'exprimer le rapport de pouvoir entre elles : ce sont généralement les hommes qui apparaissent les plus grands. Nous avons observé cette tendance de la part des hôtesses à « se faire plus petites » que les hommes lors des séances photographiques :

> *Des hôtesses promotionnelles posent sur un podium devant un télescopique. Elles invitent les spectateurs à prendre une photo avec elles. Elles laissent de facto le palier le plus haut du podium aux spectateurs; elles s'attendent à ce qu'ils s'y installent. Par exemple, un homme se dirige vers le podium pour prendre une photo : « Je vais directement sur le premier? » L'une des hôtesses répond à l'affirmative. De manière générale, elles s'adaptent à la pose des spectateurs. Si l'un d'eux apparaît plus petit qu'elles, elles déposent un genou au sol. En aucun cas elles n'apparaissent plus grandes que les hommes avec lesquels elles posent. Elles se mettent toujours à leur hauteur ou plus bas. Par exemple : Un homme se place sur le palier le plus haut et entoure les épaules de l'hôtesse à sa droite. Celle-ci pose un pied sur le premier palier et l'autre sur un palier plus bas, ce qui a pour effet de fléchir sa jambe. Elle place ses bras le long de son corps. Une seconde hôtesse se place à la gauche de l'homme. Elle pose un pied sur le premier palier et un sur le dernier palier, ce qui a pour effet de fléchir davantage sa jambe que dans le cas de la première hôtesse. Elle pose sa main gauche sur sa cuisse. Une troisième hôtesse se place à sa gauche, sur le dernier palier du podium. Elle se met de profil et penche le haut de son corps vers l'avant. Elle pose ses mains sur les fesses/hanches de sa collègue. Cette posture fait ressortir ses fesses. (10 juin 2017)*

Les images ci-dessous présentent cette posture déclinée en divers temps et divers lieux à l'occasion du Grand Prix en 2017 et 2018.

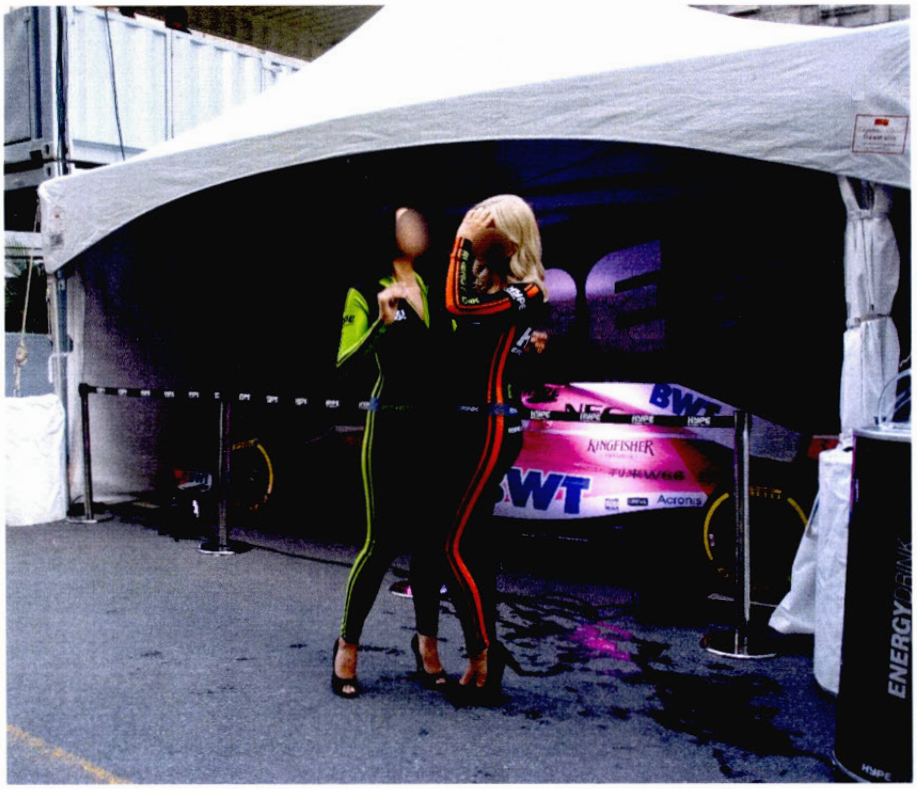

Image 2.20 : Hôtesses posant devant des voitures au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

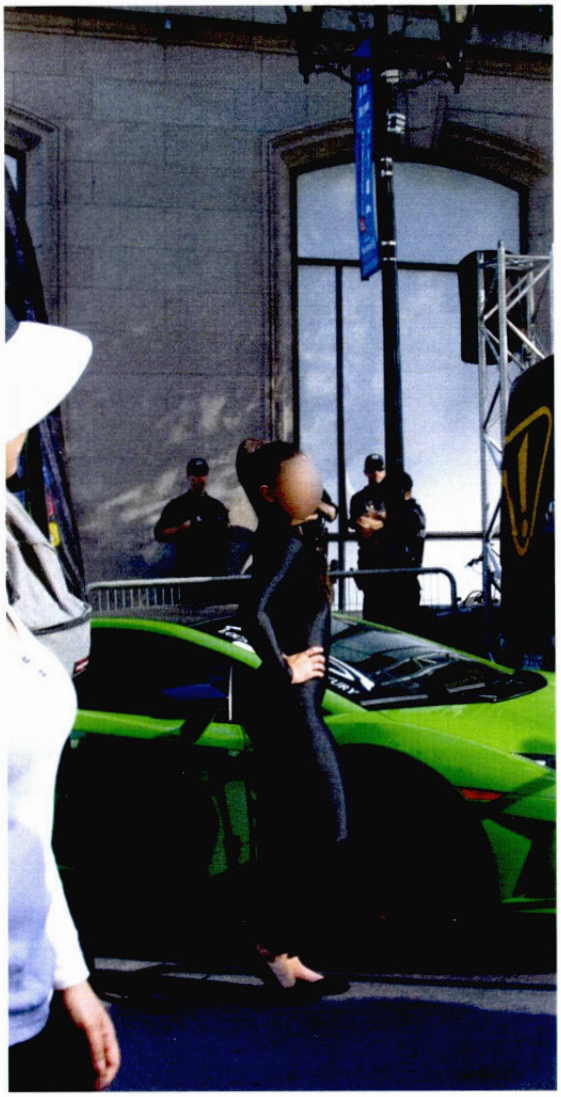

Image 2.21 : Hôtesse posant devant une voiture au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

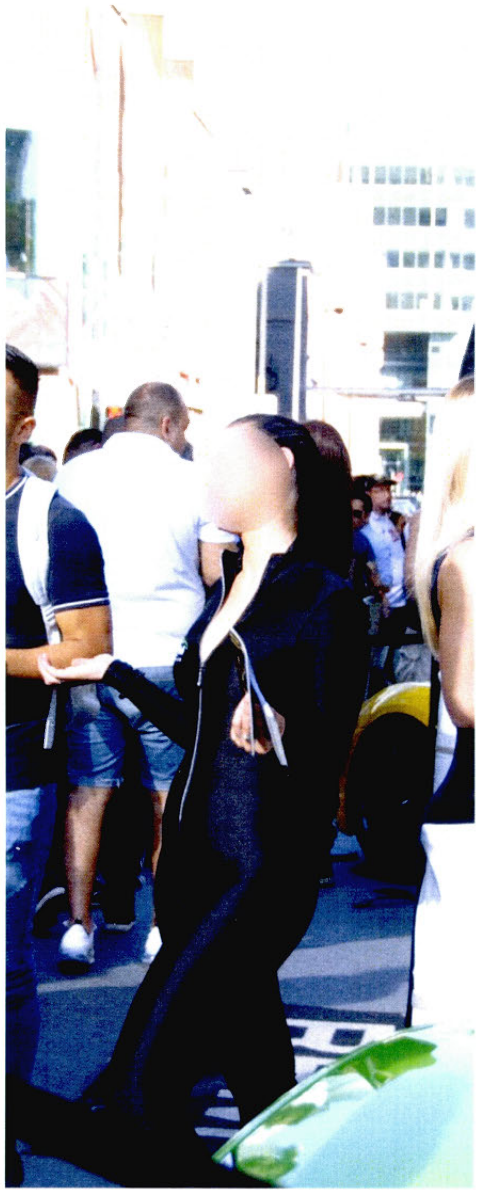

Image 2.22 : Hôtesse discutant avec un passant au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

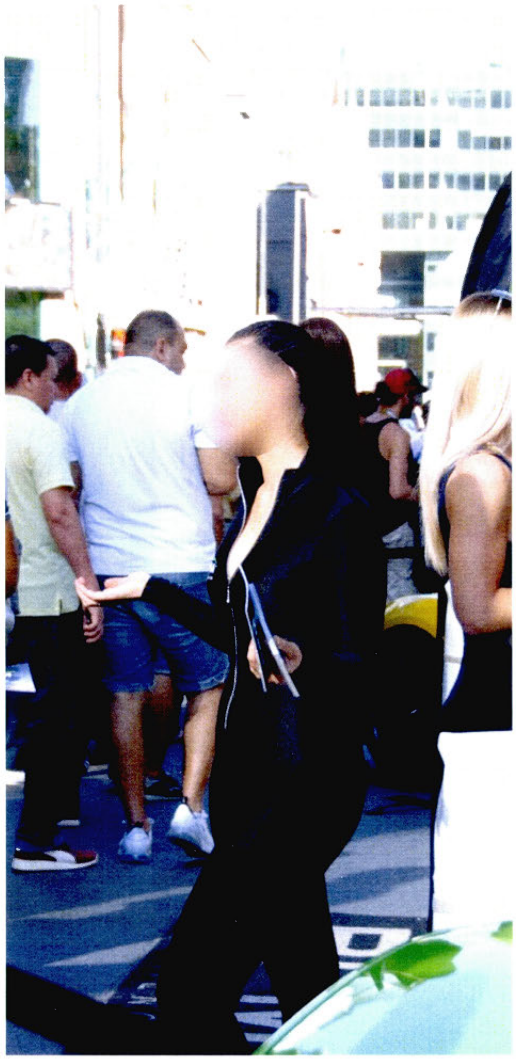

Image 2.23 : Hôtesse discutant avec un passant au centre-ville lors du Grand Prix (2018)

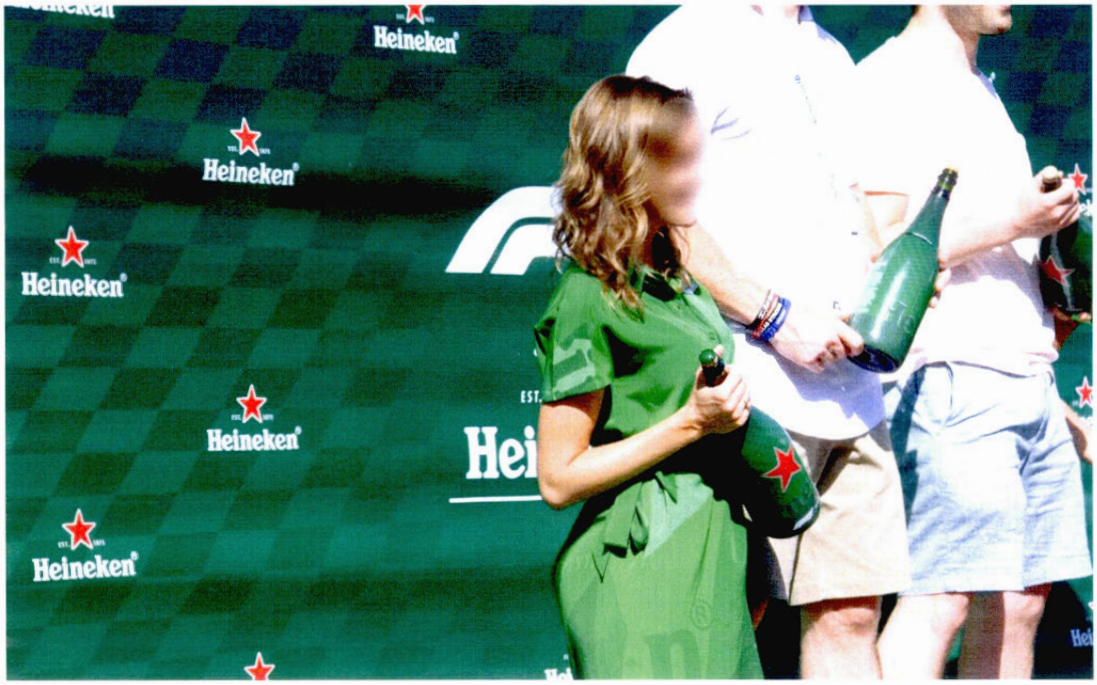

Image 2.24 : Hôtesse posant sur un podium avec un groupe d'hommes au circuit Gilles-Villeneuve lors du Grand Prix (2018)

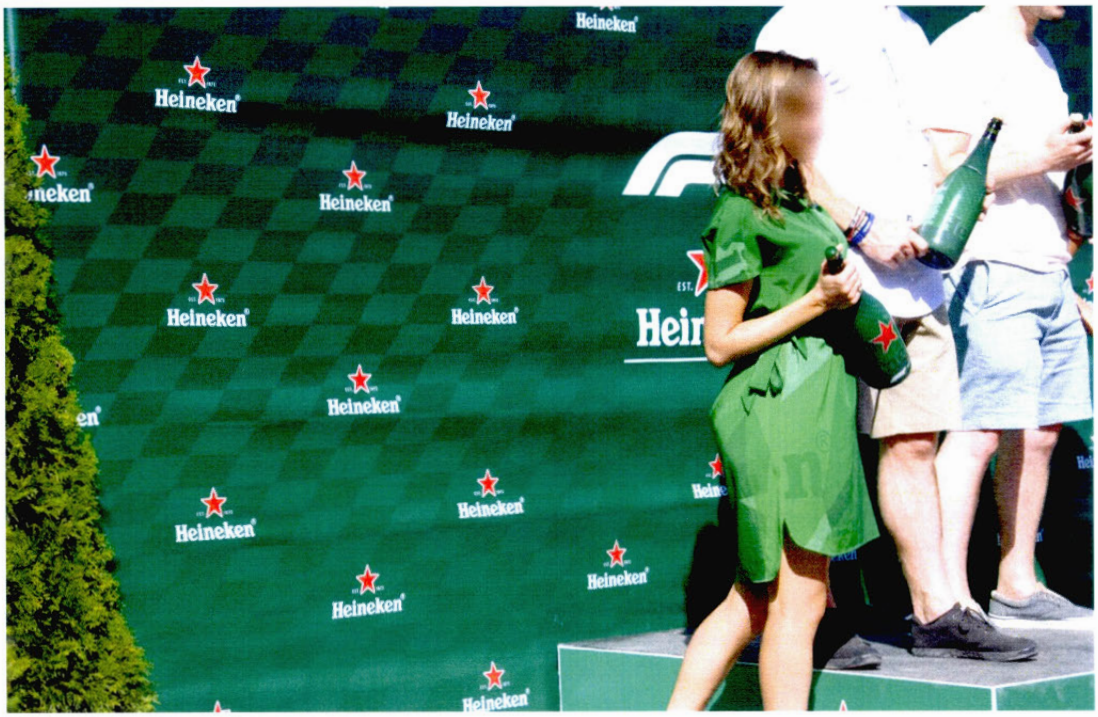

Image 2.25 : Hôtesse posant sur un podium avec un groupe d'hommes au circuit Gilles-Villeneuve lors du Grand Prix (2018)

On constate que vendeuses (images 2.17 et 2.18), aussi bien qu'hôtesses (images 2.19 à 2.25) l'adoptent. La flexion du genou s'accompagne généralement du talon relevé. Il faut dire que les talons hauts imposent naturellement une telle posture et nombreuses sont les travailleuses qui se voient imposer le port de ceux-ci. La flexion du genou, tout comme le fait de pencher le corps vers l'avant, semble une posture intégrée par les femmes, une forme atténuée de soumission, un rappel constant à nous-mêmes du rapport d'appropriation qui nous fait femmes. Goffman ajoute à propos de cette mise en scène corporelle:

> Quoi qu'il en soit par ailleurs, cette flexion du genou pourrait s'interpréter comme la position de qui renonce à se préparer tout à fait aux aléas de la situation sociale, car elle ne peut que retarder légèrement tout mouvement pour se battre ou s'enfuir. C'est donc là encore une attitude qui paraît présupposer le

> bon-vouloir de quiconque pourrait s'avérer dangereux dans l'entourage. (Goffman, 1977, p.42)

Nous sommes par contre en désaccord avec la conclusion de Goffman : il ne s'agit pas d'une attitude qui présuppose « le bon-vouloir de quiconque pourrait s'avérer dangereux dans l'entourage », mais plutôt celle qui présuppose la passivité des femmes, leur non-réaction à se défendre et par conséquent, l'accessibilité de leurs corps à quiconque dans l'entourage. Un ensemble de marqueurs sociaux, dont les vêtements, participent donc à la construction sociosexuée des corps et dans le cas des femmes, parviennent à limiter leur potentiel instrumental en inscrivant à même le corps des gestuelles et des habitus qui confirment et reproduisent les rôles sociaux.

2.2.4 Des corps absents : l'invisibilité des travailleuses racialisées

Nous avons vu précédemment que la division du travail lors du Grand Prix se traduisait par : 1) un public à prédominance masculine; 2) le monopole des véhicules, des outils mécaniques et des armes, et des tâches qui y sont associées, par les hommes; 3) une répartition inégale des armes entre les agents de sécurité et les policiers s'apparentant à une division racialisante du travail martial; 4) l'assignation des emplois de service (hôtesses, vendeuses, mannequins, serveuses, etc.) aux femmes et leur sexualisation au travers de ceux-ci. Or, il faut le souligner, les travailleuses *visibles* au Grand Prix sont en grande majorité Blanches. Les observations montrent en outre une invisibilité des femmes racialisées dans les emplois d'hôtesses, alors que les quelques-unes qui y sont employées sont marginalisées (on ne retrouve généralement pas plus d'une femme racialisée parmi un groupe d'hôtesses) et ont la peau pâle (généralement d'origine asiatique ou arabe). La soirée festive organisée au Ritz Carlton lors du Grand Prix en 2018 est sur ce point particulièrement exemplaire du traitement discriminatoire que vivent les femmes racialisées au sein de l'événement. En effet, alors que la soirée se décline sous la thématique « Sahara », on retrouve parmi les hôtesses, danseuses, mannequins ou autres, une seule femme à la peau noire (analyse visuelle). Les

costumes portés traduisent en outre une vision coloniale des populations peuplant le Sahara, alors que travailleuses comme travailleurs sont en partie dénudé-e-s. La présence de danseuses vêtues de costumes traditionnellement associés à la danse brésilienne montre que la thématique de la soirée sert davantage à mettre en scène l'Autre de manière exotique que le Sahara à proprement dit, tout en la/le blanchissant.

On retrouve une concentration plus importante de femmes racialisées dans les emplois de soutien à la clientèle. En effet, on retrouve par exemple parmi les employé-e-s chargé-e-s de scanneur les billets à l'entrée du circuit Gilles-Villeneuve, ainsi qu'à l'entrée des tribunes, une proportion importante de femmes racialisées (6 employées sur 11 le 8 juin 2018 et 7 employées sur 15 le 10 juin 2018 à l'entrée du site; 4 employées sur 10 le 9 juin 2018 à l'entrée des tribunes). Mises à part ces groupes de travailleuses, les femmes racialisées apparaissent quasiment absentes des espaces du Grand Prix (à la fois comme travailleuses et comme spectatrices). Cette invisibilité se doit d'être questionnée.

La littérature sociologique montre que les femmes racialisées constituent la principale main-d'œuvre utilisée dans les emplois de « care » et de service dans les économies du Nord (Scrinzi, 2016; Nakano Glenn, 2009). On peut penser à divers secteurs d'emploi parmi lesquels les femmes racialisées seraient susceptibles de travailler lors du Grand Prix : hôtellerie, restauration, vente au détail, notamment. Si le dispositif méthodologique utilisé n'a pas permis de documenter la place occupée par les travailleuses racialisées au sein du Grand Prix, il a néanmoins mis en évidence à l'inverse *la place qu'elles n'occupent pas*. Leur marginalisation au sein des *emplois visibles* du Grand Prix, en particulier parmi les hôtesses, nous amène à croire que se joue une *économie des corps visibles*, une économie qui discrimine les corps racialisés. Si en effet aucune offre d'emploi répertoriée ne spécifie d'origine ethnique (ce qui constituerait en soi un motif de discrimination), on ne peut que constater que les travailleuses retenues appartiennent en grande majorité au groupe racialisé dominant.

Ainsi, la « belle apparence », « l'apparence agréable » qui constitue la principale exigence de ces offres d'emploi serait le fait des corps Blancs. Les corps des femmes racialisées n'en sont pas moins physiquement appropriés, même sexuellement exploités dans la pornographie et la prostitution (Hill Collins, 2016), alors que certaines recherches semblent suggérer qu'elles y sont surreprésentées (Côté et *al.*, 2016). Le cas du Grand Prix nous montre donc que l'imbrication des rapports sociaux de sexe et de race produit des corps appropriés visibles (corps féminins Blancs) et des corps appropriés invisibles (corps féminins racialisés). Cette division du travail visible/invisible met en évidence une certaine division du travail entre les femmes dans laquelle les femmes racialisées se voient assignées le « sale boulot » dans les espaces privés (Scrinzi, 2016).

2.3 Conclusion

Ce chapitre visait à rendre compte des modalités sexuées de la mise au travail des corps dans l'espace-temps du Grand Prix de Formule 1 du Canada, avec pour fil conducteur la répartition sexuée des outils.

En m'appuyant sur les travaux de Tabet et de Guillaumin, je faisais l'hypothèse d'un sous-équipement des femmes et d'un écart technologique entre les outils utilisés par les hommes et les femmes dans le cadre du Grand Prix. Cette hypothèse s'est avérée exacte : véhicules, outils liés à la mécanique automobile et armes font l'objet d'un contrôle par les hommes. Le maintien de ce contrôle dépend entre autres de la mainmise des hommes sur les tâches qui dérivent de la manipulation de ces outils, même lorsque l'outil est absent *per se* du travail : par exemple, les tâches relatives au maintien de l'ordre et à la « sécurité » dans lesquelles ne sont pas impliquées d'armes. La division du travail de sécurité a fait apparaître une fracture au sein de la classe des hommes, une fracture dessinée par les rapports sociaux de racialisation. Privés de l'usage légitime

des armes les plus sophistiquées, les agents de sécurité doivent utiliser leurs corps comme une arme, mettant en jeu leur intégrité physique. Les attitudes de certains spectateurs, ainsi que les écarts économiques entre ces derniers et une fraction moins aisée des travailleurs du Grand Prix ont aussi fait apparaître une autre division au sein de la classe des hommes. De manière générale, nous pouvons dire que si les outils et les armes ne sont pas répartis également au sein de la classe des hommes en raison de ces divisions internes, il n'en demeure pas moins que les hommes en tant que classe participent collectivement au contrôle des outils et des armes en captant l'ensemble des tâches qui soutiennent ce contrôle.

Comme le suggère également Tabet, ce contrôle masculin des outils et des armes est « [...] une condition nécessaire pour que les femmes puissent être utilisées elles-mêmes matériellement comme outils dans le travail, dans la reproduction, dans l'exploitation sexuelle » (Tabet, 1998, p.19). Nous avons vu que dépossédées le plus souvent d'outils, les corps des femmes sont effectivement utilisés comme outils de vente, de divertissement et de plaisir pour les hommes, dans le cadre du Grand Prix. Dans ce contexte, le contrôle exercé par les hommes sur l'apparence des travailleuses, sur leurs émotions et sur leurs sexualités apparaît comme une constante de leur travail. Nous avons vu que bien que certains corps féminins soient davantage sexualisés que d'autres dans le cadre du Grand Prix, l'ensemble des travailleuses observées dans cet espace-temps sont soumises à des exigences similaires : sourire, être agréable, divertir le public en faisant montre de s'amuser soi-même, poser, etc. Ces observations nous montrent à voir les modalités sexuées selon lesquelles se décline le « spectacle » : se donner en spectacle pour les hommes implique d'effacer son corps sous les prouesses techniques des outils qu'ils manipulent; à l'inverse se donner en spectacle pour les femmes implique de travailler son corps, de le rendre visible, de le transformer en objets de spectacle.

Ces usages différenciés des corps dans le travail font apparaître en filigrane la particularité du rapport social de sexe, soit qu'il procède par une appropriation physique des corps et des sexualités des femmes. Parce que le rapport social de sexe n'opère pas de la même manière que le rapport de classe, nous constatons que le rapport des femmes au travail salarié ne peut se comparer à celui des hommes. De plus, cette appropriation sociale des corps féminins qui se donne à voir à la fois dans les cadres salarial et domestique m'amène à penser que les formes d'appropriation privée et collective ne se contredisent pas, comme le suggère Guillaumin (2016 : 36), mais travaillent de pair, se renforcent mutuellement, afin de produire des corps soumis, dominés, appropriés.

CHAPITRE III

CONSTRUCTION SEXUÉE DE LA TECHNICITÉ ET DE L'ESPACE CORPOREL

Introduction :

Le chapitre précédent s'intéressait à la mise au travail des corps par le biais des outils qu'ils manipulent, afin de faire ressortir leurs usages sexués et sexuant. L'analyse a montré que la division sexuelle du travail se fondait sur le contrôle masculin des armes et des outils et que ce contrôle était constitutif du rapport d'appropriation des corps des femmes. Ce chapitre-ci s'intéresse aux moyens par lesquels s'organise le monopole masculin des armes et des outils dans le cadre du Grand Prix, plus particulièrement au processus de qualification des corps masculins et de déqualification des corps féminins. Il cherche à éclairer les conditions de possibilité de ce monopole en explorant les modalités sexuées du déploiement des corps dans l'espace social du Grand Prix. Si la démarche analytique empruntée dans le premier chapitre partait des outils pour remonter à la division sociale du travail et des corps, et les effets sexuant des outils sur ces derniers, la démarche analytique ici empruntée part des corps pour remonter aux outils. Il s'agit de montrer à voir comment l'espace social du Grand Prix construit des corps masculins, qualifiés d'un point de vue technique et sportif, et des corps féminins déqualifiés sur ce plan, mais qualifiés d'un point de vue affectif et relationnel. Le premier chapitre a permis de donner à voir le contrôle exercé par les hommes sur les armes et les outils et la forme qu'il prend dans le cadre particulier du Grand Prix, ce chapitre a pour objectif de pousser la question : comment ce contrôle s'organise-t-il ?

Sur quoi prend-il appui? Par quels moyens les hommes assurent-ils leur possession et la dépossession des femmes?

Comme il a été explicité dans le cadre théorique (cf. Chapitre I, section 1.2), l'analyse développée dans ce mémoire s'appuie sur une compréhension dynamique du rapport social de sexe (Daune-Richard et Devreux, 1992). Nous ne pouvons pas penser que l'ordre sexué se reproduit *de facto*. Cela signifie que les groupes dominants doivent déployer des efforts, des stratégies, afin de maintenir ou renforcer leur position, de garder le pouvoir. Le contrôle des outils et des armes par les hommes n'est donc pas acquis a priori, il est toujours en jeu: pour le reproduire, les hommes doivent user de divers moyens afin d'éloigner les femmes des outils les plus sophistiqués, des armes, doivent limiter leur potentiel technique et physique, et le contrôle qu'elles peuvent exercer sur leur activité de travail.

Comme nous l'avons vu, Guillaumin a mis au jour le caractère construit du corps, rompant avec l'idée d'une complémentarité naturelle entre les sexes. La revue de la littérature a montré le rôle des diverses pratiques sociales dans l'incorporation de dispositions corporelles correspondant aux rôles que les individus sont amenés à jouer dans les rapports sociaux de sexe. Les travaux portant sur la relation entre corps et travail ont également montré que la division sexuelle du travail se fondait sur une lecture naturaliste des capacités et compétences s'incarnant directement dans les corps sexués. Cette lecture voudrait que les hommes soient naturellement plus aptes à manipuler outils et armes en raison de leur supériorité physique. Nous pouvons penser que la légitimation du monopole masculin des outils et des armes dépend entre autres de la capacité des hommes à convaincre de cette apparente supériorité physique.

Nous verrons que cette construction sexuée des corps, ce processus de différenciation, est nécessaire à la reproduction du monopole masculin des outils et des armes, en ce qu'elle construit des corps masculins « naturellement » qualifiés.

La première section de ce chapitre montre comment se déploie le corps à corps des hommes par le biais de la confrontation physique, mais aussi de la coopération, au sein du Grand Prix. Ce corps à corps qui introduit les hommes à la parité facilite leur appropriation de l'espace public, espace qui s'avère en outre nécessaire pour maintenir les frontières sexuées. Nous nous intéresserons donc à la manière dont les hommes s'approprient l'espace social du Grand Prix, le font leur, l'organise, et se valorise au sein de celui-ci. En dépit de sa mixité apparente, le contrôle exercé par les hommes sur cet espace réussit à en exclure efficacement les femmes en tant que spectatrice et parallèlement à s'approprier leur temps, leur travail et leur corps pour accroître leur propre liberté. Guillaumin avance que l'absence d'un espace commun pour les femmes participe à la construction d'un corps à corps inégalitaire, d'une proximité physique orientée vers le soutien, le service (Guillaumin, 2016). Contrôle de l'espace social du Grand Prix et appropriation des corps des femmes sont dans cette perspective intimement liés.

La deuxième section de ce chapitre montre en quoi le Grand Prix, en tant qu'espace social contrôlé par les hommes, participe à la construction de corps féminins repliés sur eux-mêmes. Nous verrons que les interventions réalisées sur les corps des femmes limitent leurs potentialités physiques et les construisent comme corps au service des autres. À l'inverse, la construction des corps masculins comme naturellement qualifiés vient soutenir le monopole que les hommes exercent sur les outils et les armes au sein du Grand Prix, et partant leur pouvoir sur les corps féminins. Ce processus de différenciation sexuée constitue l'un des moyens matériels et symboliques sur lequel s'appuie la division sexuelle du travail; il y est central.

3.1 Le corps à corps des hommes

Guillaumin avance que les hommes font l'apprentissage de la proximité physique au travers de la confrontation avec d'autres hommes : ils « [...] apprennent à confronter d'autres corps au plus près. À ne pas craindre ce contact et à le sentir spontané et naturel » (Guillaumin, 2016, p.132). La confrontation à laquelle s'exercent les hommes depuis leur enfance (dans les jeux, dans les sports, dans les bagarres) construit leur corps comme « [...] spontanément *solidaire* du corps des autres hommes » (Guillaumin, 2016, p.133), puisque la reconnaissance de l'autre comme d'un égal est une condition nécessaire à l'ambition de vouloir le vaincre. À travers cette confrontation, ils développent une proximité physique avec leurs pairs, qui les introduit par le fait même à la coopération :

> Ainsi le corps à corps des hommes est une confrontation avec des pairs. Tout antagonisme qu'ils soient dans l'enfance, l'adolescence ou le sport de l'âge adulte, ces combats – car il s'agit bien de Combats – introduisent à la solidarité et à la coopération. La coordination matérielle entre les individus s'y forme. Les hommes ont une connaissance *expérimentale* de la parité, qu'ils mettent en œuvre à chaque moment dans les lieux publics. (Guillaumin, 2016, p.133)

Une scène d'observation décrite plus tôt (cf. Chapitre II, section 3.1.2), qui montrait la coopération spontanée des hommes dans la résolution d'un problème technique sur une voiture, leur improvisation d'un levier à partir d'un bout de bois, en est un exemple. Suivant la thèse de Guillaumin, nous pouvons penser que la prétention des hommes à une « supériorité physique et technique » repose en premier lieu sur cet apprentissage corporel qui leur apprend à ne pas craindre le contact spontané avec d'autres et à explorer leur potentiel physique de manière variée. La construction de cette proximité physique entre pairs se donne à voir au sein de l'espace social du Grand Prix, alors que les hommes sont invités à se confronter, en même temps qu'à coopérer, par le biais de

diverses compétitions sportives, alors que les femmes se voient isolées les unes des autres.

Le corps à corps des hommes se donne à voir en premier lieu dans la compétition sportive elle-même. Elle met en scène une confrontation physique entre des hommes (une confrontation physique de laquelle sont exclues les femmes), mais une confrontation qui se fonde avant tout sur la coordination des efforts des membres de chaque équipe de course. La Formule 1, peut-être encore plus que d'autres sports, fait apparaître la dimension coopérative de la confrontation ritualisée. Ainsi, les performances des pilotes de course sont rendues possibles grâce au travail des mécaniciens et des ingénieurs sur la voiture, *avant* et *pendant* la course. Les arrêts aux puits lors desquels les équipes de course changent les pneus sur les voitures sur des temps très courts font justement apparaître la coopération comme l'une des conditions pour vaincre. En outre, ce « moment » de la compétition sportive est élargi aux non-professionnels en offrant au public du Grand Prix l'occasion de se « prêter au jeu sportif » par le biais de compétitions amateurs. On retrouve dans l'espace du Grand Prix plusieurs kiosques où le public est invité à exécuter la manœuvre du « changement de pneu » sur des voitures de course. Ces compétitions sont exclusivement investies par des hommes. Elles sont l'occasion pour ces derniers de coordonner leur savoir-faire, de poursuivre leur apprentissage de la mécanique automobile et de renforcer leurs liens, comme en témoignent les démonstrations de solidarité (tape dans les mains, dans le dos, etc.) entre ceux-ci lorsqu'ils obtiennent un résultat positif. Ces manifestations de complicité masculine s'observent également par la simple présence de groupes d'amis à l'événement, alors que les femmes sont, comme nous le verrons plus loin, toujours accompagnées par des hommes.

Il s'agit ici de montrer comment se déploie ce corps à corps entre les hommes, comment il se construit dans l'espace du Grand Prix. Nous verrons que cette construction sociosexuée des corps masculins passe par la construction d'un espace commun, d'un

espace masculin duquel sont formellement ou informellement exclues les femmes, un espace qui initie les hommes à la confrontation, à la coopération et à la technicité, un espace qui valorise les corps masculins.

3.1.1 S'approprier l'espace

Bien que le Grand Prix apparaisse comme un espace « mixte », nous pouvons relever diverses stratégies masculines afin de se l'approprier et en exclure efficacement les femmes. L'apparente mixité du Grand Prix vole en éclats lorsqu'on s'intéresse de plus près à la manière dont ses espaces sont aménagés. Le site du Grand Prix au circuit Gilles-Villeneuve n'est pas aménagé pour accueillir les enfants en bas âge (du moins en dehors de la section familiale) : on ne trouve pas de toilettes avec des tables à langer ou même assez grandes pour y accueillir un adulte et un enfant; on ne trouve pas non plus de mobiliers urbains permettant aux mères de se reposer ou d'allaiter, les quelques tables à pique-nique mises à disposition des spectateurs et spectatrices sont rapidement appropriées par des groupes d'hommes cherchant à avoir une meilleure vue sur la piste. J'ai par exemple observé une mère en train de bercer son bébé à l'entrée d'une tribune, assise sur un bloc de béton. Considérant que les femmes assument encore les principales charges familiales, nous pouvons penser que ce non-aménagement a pour conséquence de prioriser la présence du conjoint lors de l'événement, au détriment de ces dernières : ce qui expliquerait entre autres la présence majoritaire des hommes lors de l'événement. Ce non-aménagement qui semble la conséquence d'un impensé de la part des dirigeants de l'organisation sportive et commerciale qui accueille le Grand Prix a néanmoins pour effet tacite de préserver la non-mixité de l'événement et de la discipline sportive.

Les attitudes corporelles des hommes, la manière par laquelle ils cherchent à s'imposer dans l'espace, nous renseignent également sur le contrôle qu'ils exercent sur celui-ci. Il est possible de regarder les courses de Formule 1 à partir de loges, de tribunes et de

sections en admission générale. Les sections en admission générale offrent une vue limitée sur la piste et elles sont inégales entre elles; il en découle une lutte entre les spectateurs et spectatrices pour obtenir le meilleur point de vue. Les espaces les plus excentrés sont moins remplis et plus souvent occupés par des familles et des couples. On constate que les meilleurs points de vue sont appropriés par les hommes et que ces derniers n'hésitent pas à utiliser le mobilier urbain malgré les interdictions qui y sont reliées. Ainsi, escaliers en béton, rambardes, comptoirs, table à pique-nique, réservoir d'eau, modules en hauteur, arbres, sont tous utilisés presque exclusivement par des hommes pour obtenir un meilleur point de vue sur la piste. Plusieurs spectateurs et spectatrices apportent également des chaises pliantes pour s'installer dans les espaces en admission générale. Nous avons observé que plus particulièrement les spectateurs se levaient presque systématiquement de leurs chaises lorsque les voitures de course passaient, même s'il n'y avait pas d'autres spectateurs devant eux, obstruant par le fait même la vue des spectateurs et spectatrices derrière eux et les obligeant à faire de même pour voir la course. Même au sein des tribunes, où il y a des sièges réservés, on observe plusieurs spectateurs debout pour regarder la course, accotés sur les rambardes de côté ou à l'arrière. Ces postures traduisent une certaine aisance corporelle chez les hommes, une présence affirmée dans l'espace qui est le leur.

La mainmise des hommes sur les meilleures places amène de facto les femmes à devenir des spectatrices de seconde zone, peu importe leur intérêt envers la pratique sportive. Une scène observée lors du Grand Prix en 2018 illustre cette appropriation de l'espace par les hommes :

> *Je regarde une famille s'installer dans une section en admission générale déjà pleine à craquer. Tente pour enfants, sacs, glacières, etc. Les membres de la famille installent le tout à un endroit où l'on n'a absolument aucune vue sur la piste. Je remarque qu'ils ont également installé quatre chaises plus loin, là où la vue sur la piste est acceptable : sur trois des chaises sont assis des hommes, dont le père de famille, et la dernière chaise est occupée par sa petite fille. Son autre fille est avec une femme (qui ne semble pas sa mère), elles sont installées*

à l'extrémité de la section, là où on ne voit rien. Deux autres femmes, dont la mère de famille, sont encore en train d'organiser l'espace. (10 juin 2018)

La division de l'espace entre les hommes et les femmes de ce groupe, qui a pour conséquence l'absence de visibilité des femmes sur la piste de course, laisse croire que leur présence a davantage à voir avec les soins à prodiguer aux enfants. Dans ce contexte, la participation des femmes au Grand Prix semble plutôt rattachée à leur charge domestique qu'à leur intérêt pour la pratique sportive. Les réponses au questionnaire nous montrent effectivement que la Formule 1 suscite un intérêt moindre chez les femmes : alors que 34 répondants-spectateurs sur 37 déclarent que le Grand Prix est un événement très intéressant, seulement 5 répondantes-spectatrices sur 10 sont du même avis, 4 répondantes-spectatrices déclarent que le Grand Prix est un événement intéressant et une qu'il s'agit d'un événement sans intérêt.

Graphique 3.1 : Niveau d'intérêt vis-à-vis du Grand Prix des répondants-spectateurs et répondantes spectatrices (selon le sexe)

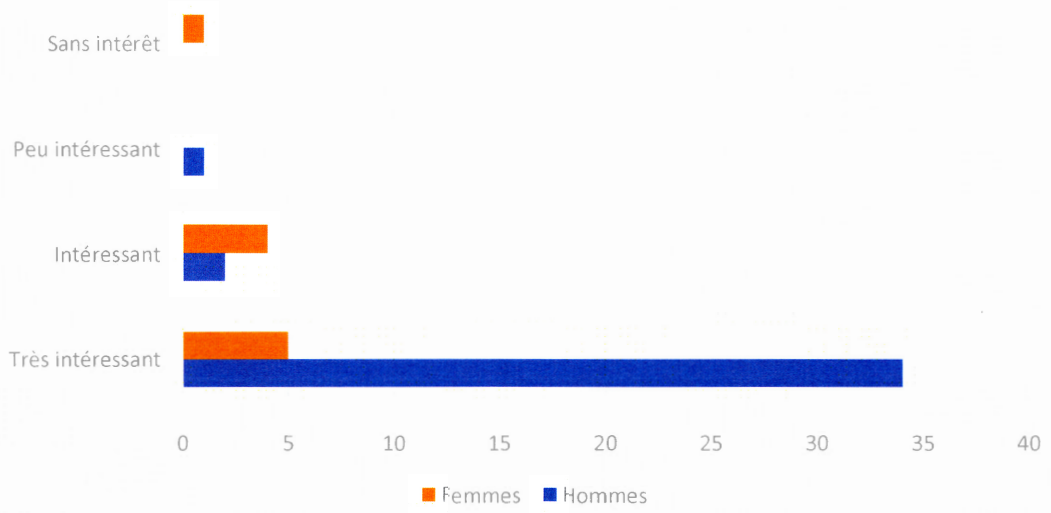

Loin d'être « naturel », cet intérêt moindre vis-à-vis du Grand Prix peut être envisagé comme une disposition sexuée, qui résulte de l'incorporation des contraintes sociales

concernant l'usage des outils (ici des véhicules) qui pèsent sur les femmes. En outre, les « tenir éloignées » de cet espace social (en détournant leur attention vers le soin aux enfants dans le cas ci-dessus par exemple) ne favorise assurément pas leur intérêt pour la pratique sportive ni pour les outils qu'elle incorpore.

En s'appropriant les meilleurs points de vue, les hommes s'imposent physiquement au sein de ces espaces et finissent par en occuper une plus grande partie. Nous avons par exemple observé cette habitude qu'ont les hommes à « s'accrocher » aux clôtures qui délimitent les espaces en admission générale de la piste de course : debout devant les clôtures, ils les agrippent, comme pour être au plus près de l'action, élargissant par le fait même leur espace corporel. Cette posture permet aux hommes de s'approprier davantage d'espace et d'imposer leur présence, comme le suggère Guillaumin : « [...] les femmes restreignent sans cesse leur usage de l'espace, les hommes le maximalisent » (Guillaumin, 2016, p.127). Cette manière dont les hommes s'approprient leur environnement et ce qu'il contient traduit une confiance et une maîtrise de soi (et de son espace) que les jeux sportifs (et la division du travail sur laquelle ils se fondent) leur permettent de développer dès le jeune âge.

La production de bruits constitue également l'un des moyens utilisés par les hommes pour s'imposer dans ces espaces sociaux, comme le relève Guillaumin :

> La rue, les cafés, les espaces publics sont des espaces bruyants. Ils le sont par les activités qui s'y déroulent, circulations, travaux, mais ils sont par ailleurs le lieu du déploiement volontaire de bruits déclenchés ou émis par les individus mâles. L'usage des sirènes professionnelles par exemple (police, services de secours, voitures gouvernementales...) n'est pas toujours d'absolue nécessité, et le plaisir visible que prennent leurs déclencheurs à ce qui manifeste non seulement leur droit prioritaire à l'espace, mais également leur présence (et certes pas muette) fait partie de la quotidienneté urbaine. Les interpellations à voix puissante, les sifflements à significations diverses (amicales, dragueuses ou de simple signal) peuplent l'espace sonore des lieux de plein air. (Guillaumin, 2016, p.128)

Ainsi, ce sont principalement les hommes qui applaudissent et crient lors des courses de Formule 1. Ils y vont également de « commentaires » à voix haute sur les stratégies des écuries. Des hommes se promènent également sur le site du Grand Prix avec des drapeaux des équipes de course qu'ils supportent et font du bruit, comme pour marquer la supériorité de leur équipe par la démonstration de leur présence physique. De manière générale, on constate que les outils utilisés par les hommes émettent des bruits assourdissants : voitures de course, outils mécaniques, marteau pneumatique, karts, etc. On observe par le fait même que l'usage de ces outils agit efficacement pour envahir l'espace des femmes et les en exclure :

> *Des hôtesses promotionnelles posent devant/à côté de voitures exposées au centre-ville. À un certain moment, un homme (un collègue de travail ou le propriétaire des voitures) s'assoit dans le siège du conducteur, démarre le moteur et appuie sur l'accélérateur afin de créer un « show de boucane » et des crissements de pneu. Les hôtesses promotionnelles finissent par se retirer dans un coin, puisque la boucane leur est rejetée dessus. (10 juin 2017)*

Cette scène témoigne du peu de respect accordé à l'espace des travailleuses et à « l'envahissement » de celui-ci par les hommes à l'aide de bruits et de « matières toxiques ». Les travailleuses se voient obligées de se déplacer en raison de l'usage de la voiture par leur collègue de travail. Une autre scène observée lors du Grand Prix en 2018, celle d'un passager dans une voiturette imitant la sirène d'une ambulance pour se frayer un passage dans la foule, rejoint les observations faites par Guillaumin. On en conclut que même en l'absence de dispositif sonore, les hommes se sentent légitimes d'en imiter un, afin de faciliter l'usage des outils qu'ils manipulent et leur circulation dans l'espace.

Le fait que les seuls espaces qui soient accordés aux femmes au sein du Grand Prix sont ceux où elles se rendent sexuellement disponibles montre bien qui est en contrôle et comment les hommes utilisent leur position pour s'approprier les corps féminins qui s'y trouvent. Qu'il s'agisse de travailleuses ou de participantes au Grand Prix, les phases d'observation témoignent de l'espace qui se crée autour des femmes qui

affichent une disponibilité sexuelle, que ce soit par leur habillement ou par leurs mouvements (danse notamment), afin de les rendre visibles aux regards masculins. Ce contrôle masculin de l'espace participe à la construction de corps féminins dont la condition de déploiement spatial est la cession de leur propre corps. On observe de plus autant au centre-ville qu'au circuit Gilles-Villeneuve de nombreux espaces en hauteur comme des terrasses, aménagées pour l'occasion ou non, qui permettent de s'élever au-dessus de la foule, de l'observer, mais aussi d'être vue par celle-ci. J'ai remarqué que ces espaces étaient davantage investis par les hommes, entendre ici les hommes les plus aisés puisque restaurants, clubs et bars haussent leur prix pour l'occasion. Cette ségrégation spatiale leur permet de « s'installer » dans l'espace et d'observer la foule en contrebas tout en marquant une séparation symbolique avec elle. Ces pratiques spatiales mettent en scène l'inaccessibilité des corps masculins et l'accessibilité des corps féminins.

3.1.2 Exclure ou mettre sous contrôle les femmes

Si l'espace public procure aux hommes une connaissance expérimentale de la parité, il en est autrement pour les femmes : « Dans cet espace public qui n'est pas le leur, la fabrication du corps des femmes repose sur l'évitement et non pas sur la confrontation » (Guillaumin, 2016, p.133). Les appels à la prudence dans les lieux publics s'ils visent à prévenir certaines violences masculines ont également pour effet de priver les femmes d'un contact spontané avec leurs pairs. Les phases d'observation montrent que les femmes seules ne sont pas les bienvenues au sein du Grand Prix : leur statut d'approprié leur est constamment rappelé, les enjoignant de se placer sous le contrôle d'un/des homme(s).

Les expériences de la violence vécue par les femmes dans les lieux publics rapportées par la littérature font entre autres état des intrusions des hommes dans leur espace personnel et intime, intrusion qui est perçue comme « [...] une tentative

d'appropriation de leur personne [...] » (Lieber, 2007, p.194). Dans le même ordre d'idée, des femmes marocaines, interrogées dans le cadre d'une enquête effectuée à Rabat entre 2000 et 2003, « [...] rapportent l'idée selon laquelle une femme, en dehors de chez elle, la nuit, est considérée comme étant 'offerte' » (Monqid, 2011, p.5). Mes observations des comportements dirigés envers les femmes seules dans l'espace du Grand Prix concordent avec les expériences décrites par les femmes dans la littérature : elles sont vues comme sexuellement disponibles, achalées, sollicitées.

Ma position dans les rapports sociaux de sexe a suscité des réactions masculines, des « intrusions », lors de mes observations du Grand Prix. Par exemple, le 10 juin 2017 en soirée, à une intersection située au centre-ville, très animée en raison d'un établissement à caractère érotique situé tout près, un homme m'interpelle: « What are you writing on miss? Having fun? » Le fait que je prenne des notes et que je sois seule dans cet espace festif semble lui paraître incongru, et ses questions laissent sous-entendre qu'il pourrait remédier à ma situation, qu'il y a une situation à corriger. Voici un autre exemple d'interaction femme seule/ groupes d'hommes qui montre l'impossibilité pour une femme seule de s'amuser, de circuler, sans l'intervention d'un homme:

> *Je suis assise sur une causeuse sur la terrasse Heineken située au circuit Gilles-Villeneuve. Des hommes à côté de moi me proposent d'aller prendre une photographie avec un groupe d'hommes vêtus d'habits orange afin « d'attirer leur attention ». Ils essaient de faire la conversation. L'un d'eux me demande ce que j'écris. Alors que je réponds, l'autre homme me dit : « Are you cruising my friend ? » Je leur pose quelques questions sur leur participation au Grand Prix. L'un d'eux me paie une bière et me dit « d'écrire ça dans mon article ». Le verre de bière coûte environ 9$. (11 juin 2017)*

Encore une fois, une femme seule dans un tel environnement semble incongrue : sa présence ne peut que s'expliquer par son désir de trouver un homme, « de se faire approprier ». Comme le souligne Guillaumin, ces injonctions de la part des hommes à nous placer sous leur contrôle font apparaître l'appropriation sociale dont nous sommes

l'objet : « Toute femme non appropriée officiellement par contrat réservant son usage à un seul homme, c'est-à-dire toute femme non mariée ou agissant seule (circulant, consommant, etc.) est l'objet d'un concours qui dévoile la nature collective de l'appropriation des femmes » (Guillaumin, 2016, p.40). En outre, mes observations témoignent du fait que l'ensemble des femmes qui ne semblent pas « appropriées officiellement », c'est-à-dire dont le conjoint est absent, sont l'objet du « concours » dont parle Guillaumin. Travailleuses comme spectatrices sont susceptibles de recevoir des commentaires ou des gestes déplacés qui leur rappellent leur disponibilité sexuelle et leur statut de « femmes du Grand Prix ». Nous l'avons vu précédemment (Chapitre II, section 2.2.3), les travailleuses se font interpeller de diverses manières par les hommes : commentaires sur leur apparence, demande d'informations personnelles (numéro de téléphone), demande de modifier leur posture ou leur habillement, etc. L'accessibilité et la disponibilité (présumée) des corps féminins dans l'espace du Grand Prix s'expriment également par une pratique que j'ai pu observer à plusieurs reprises : un homme voit une « belle femme » qui passe à côté de lui, il lui tend la main pour lui faire un « high five ». Le « high five » est généralement utilisé pour féliciter une personne, souligner un bon coup, etc. Si elle peut paraître inoffensive, cette pratique, en plus de forcer le contact physique pour les femmes, a pour effet symbolique de renvoyer les femmes à leur « sexe ». En l'absence d'une performance réelle, on en déduit que ces dernières sont félicitées pour l'accomplissement de leur « nature féminine ».

Ces échanges sont significatifs des rappels à l'ordre exercés par les hommes envers les femmes dans l'espace public. Ces violences qui peuvent paraître banales, mais dont l'effet est assuré, participent à miner la mobilité des femmes à l'extérieur de l'espace domestique et les forcent « [...] à rentrer dans le rang en se plaçant sous la protection d'un homme » (Dagenais, 1980, p.24.), ou des hommes. Ce n'est donc pas par hasard si les spectatrices observées au Grand Prix sont pratiquement toujours accompagnées par un ou des hommes, généralement leur conjoint. Les recherches sur les violences

(présumées ou vécues) dirigées envers les femmes dans l'espace public (Condon et *al.*, 2005; Lieber, 2002a; Lieber, 2002b; Lieber 2007) démontrent que les femmes ont tendance à ajuster elles-mêmes leurs comportements afin de minimiser leur exposition aux risques qu'elles anticipent : « De fait, elles élaborent des stratégies d'évitement ou d'auto-exclusion face aux espaces publics dans une proportion bien plus importante que les hommes » (Condon et *al.*, 2005, p.268). Se faire accompagner par un homme dans ses déplacements constitue en ce sens l'une des stratégies déployées.

Des hôtesses promotionnelles rencontrées lors de l'observation du Grand Prix en 2017 au circuit Gilles-Villeneuve mentionnaient à ce propos que des collègues de travail étaient prêts à intervenir si des hommes avaient des comportements déplacés à leurs égards lors de la prise de photographies : on pourrait presque croire qu'ils travaillent ensemble, les gestes déplacés des uns nécessitant la « protection » des autres.

On remarque également que les postes de supervision et de direction au sein de l'organisation du travail du Grand Prix sont majoritairement occupés par les hommes, plaçant par le fait même les corps des travailleuses sous leur contrôle. Les réponses au questionnaire montrent une prédominance des hommes dans les postes de supervision. 8 répondants-travailleurs et répondantes-travailleuses sur 17 déclarent que parmi leurs supérieurs immédiats, on comptait à peu près autant d'hommes que de femmes, 4 qu'on comptait exclusivement des hommes, 2 qu'on comptait majoritairement des hommes, et un qu'on comptait exclusivement des femmes et cette question ne s'appliquait pas à la situation de deux des répondant-e-s (c'est-à-dire qu'ils ou elles n'avaient pas de supérieurs immédiats ou occupaient eux-mêmes ou elles-mêmes un tel poste). En croisant ces données avec celles sur le sexe de leurs collègues de travail, on constate que peu importe la composition du milieu de travail, les hommes sont dans tous les cas plus susceptibles que les femmes d'occuper des postes de supervision. Par exemple, dans les milieux de travail où l'on retrouve majoritairement des femmes (6 sur 18), les répondants-travailleurs et répondantes-travailleuses déclarent que leurs supérieurs

immédiats étaient à peu près autant d'hommes que de femmes (3 sur 6) et exclusivement des hommes (2 sur 6). À l'inverse, dans les milieux de travail où l'on retrouve majoritairement des hommes (1 sur 18), les répondants-travailleurs et les répondantes-travailleuses déclarent que leurs supérieurs étaient exclusivement des hommes. Dans les milieux de travail où l'on retrouve à peu près autant d'hommes que de femmes (9 sur 18), les répondants-travailleurs et les répondantes-travailleuses déclarent que leurs supérieurs immédiats étaient à peu près autant d'hommes que de femmes (5 sur 9), majoritairement des hommes (2 sur 9) et que cette question ne s'applique pas (2 sur 9). À l'exception des milieux de travail qui sont exclusivement féminins (1 sur 18), les femmes sont toujours minoritaires aux postes de supervision.

Graphique 3.2 : Répartition proportionnelle des supérieurs immédiats selon le sexe en fonction de la composition sexuée des milieux de travail des répondants-travailleurs et répondantes-travailleuses

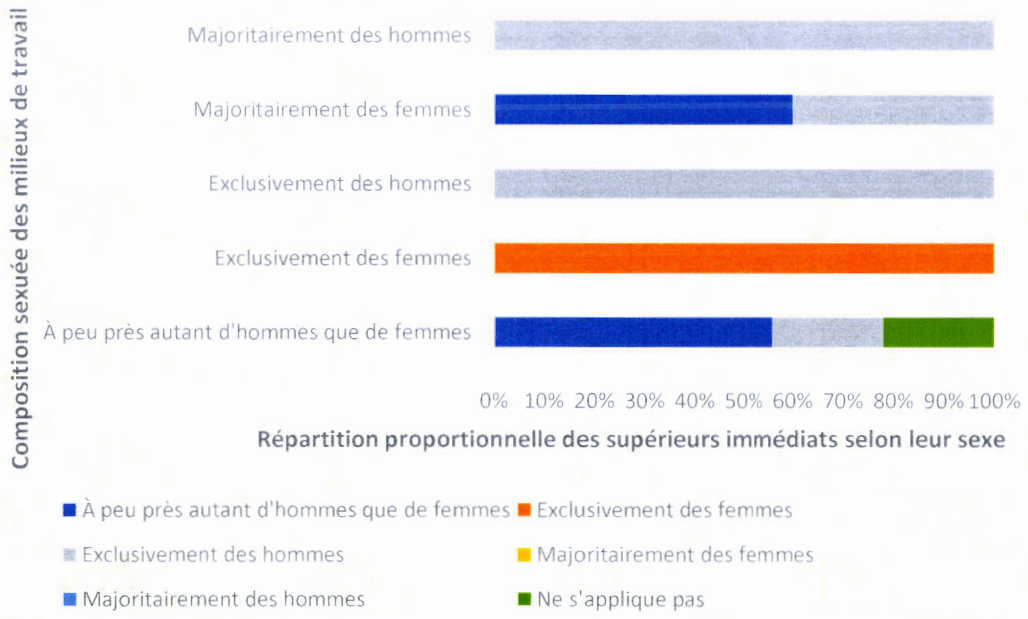

Bien que les données issues du questionnaire ne soient pas probabilistes, elles rejoignent néanmoins les tendances statistiques observées dans les dernières années (Institut de la Statistique du Québec, 2013). La mainmise des hommes sur les postes

de supervision et de direction les place *de facto* dans une position privilégiée pour contrôler le travail et les corps des femmes, tout en accroissant leur propre liberté en se soustrayant partiellement à ce contrôle. Nous pouvons penser que ces positions privilégiées dans l'organisation du travail servent les hommes à maintenir leur monopole sur les outils et les armes en contrôlant les usages qu'en font les femmes et en leur assignant des tâches qui ne menacent pas ce monopole. Par exemple, comme il a été développé plus tôt (cf. Chapitre II, section 2.1.3), si des femmes ont bel et bien accès à des armes et exercent des emplois liés au « maintien de l'ordre », elles restent néanmoins supervisées par des hommes. Par ailleurs, la mainmise des hommes sur les armes et le travail de sécurité qui y est relié accordent aux hommes le pouvoir de surveiller les corps, ce qui implique de les classer selon leur « dangerosité » présumée et de fait, participe à la catégorisation des corps sur la base du sexe, de la race, et de la classe. En plus d'occuper les positions sociales qui leur permettent de surveiller et contrôler le travail, les hommes occupent au sein du Grand Prix des positions qui leur permettent de surveiller, de contrôler et de classer l'ensemble des corps qui y circulent.

La circulation des femmes dans le cadre du Grand Prix semble donc se faire sous la surveillance d'autres hommes (amis, conjoints, employés, supérieurs).

3.1.3 Valorisation des corps masculins/de la technicité

Nous constatons que les hommes réussissent à faire leur l'espace du Grand Prix en s'appropriant son espace et les corps qu'il contient. Il s'agit également d'un espace au sein duquel ils se valorisent : en tant que travailleurs, mais aussi en tant qu'hommes.

Le Grand Prix constitue un espace au sein duquel les hommes peuvent mettre de l'avant leurs aptitudes physiques et techniques par le biais de diverses activités et compétitions amateurs leur permettant de s'identifier aux sportifs professionnels. On retrouve entre autres dans les espaces du Grand Prix des compétitions sportives tels que le lancer du

ballon de football, les arrêts aux puits et les courses de karting et des épreuves techniques tels que des courses de Formule 1 sous forme de jeu vidéo. Ces activités sont majoritairement investies par des hommes : nous pouvons penser que les modalités sexuées selon lesquelles ils construisent leurs corps favorisent leur aisance. L'observation d'une femme dans un jeu de simulation virtuelle nous montre en outre comment les hommes participent à fonder les qualifications techniques comme naturellement masculines :

> *Au centre-ville, le public est invité à s'installer dans une voiture de course qui simule les impacts de la course virtuelle qu'ils et elles doivent réaliser en manipulant le volant. Un écran, installé devant eux, traduit les mouvements de leur « voiture » sur la piste de course. Il s'agit en somme d'un jeu vidéo. J'observe une jeune femme qui se prête au jeu. L'employé qui accompagne les participant-e-s lui explique le fonctionnement du jeu, alors qu'il ne l'avait pas fait pour les personnes précédentes, qui étaient des hommes. Il reste à ses côtés tout au long du jeu et lui donne des indications. (9 juin 2017)*

En présupposant que la jeune femme a besoin d'explications et d'aide, mais pas les hommes qui l'ont précédée, l'employé sexue la technicité. Une autre scène d'observation décrite précédemment (cf. Chapitre II, section 3.1.2) dans laquelle un groupe d'hommes prend en charge la résolution d'un problème technique sur une voiture à la place des travailleuses qui animent le jeu a le même effet que la scène précédente : toutes deux nous mènent à voir la qualification masculine en train de se construire.

Dans cet espace, les corps masculins sont appréhendés comme qualifiés d'un point de vue technique et sportif, et cette qualification est rejouée notamment en offrant aux hommes de se représenter comme « champions ». Au-delà de ces jeux sportifs et techniques, le Grand Prix offre la possibilité pour le public de se mettre en scène dans des décors et avec des objets reliés à la Formule 1 et de s'y faire prendre en photo. Ces mises en scène permettent aux hommes et aux femmes de « rejouer » leurs rôles par identification aux acteurs et actrices de la Formule 1. En outre, l'exclusion des femmes

de la Formule 1 (et leur assignation au rôle d'hôtesses), l'impossibilité pour celles-ci de concourir contre des hommes dans le cadre de ce type de compétition sportive, parce qu'on juge qu'elles n'en sont pas capables, les placent de facto sur la deuxième marche du podium. Champion est un nom qui ne se conjugue pas au féminin. L'assimilation de ce fait s'observe notamment dans les postures et positions adoptées par les femmes et les hommes dans ces mises en scène. Les observations montrent d'une part que les hommes sont plus susceptibles que les femmes de se faire prendre seul en photo (même s'ils se sont déjà fait prendre en photo avec leur conjointe ou leur enfant), d'autre part qu'ils se mettent en scène comme le sujet principal de l'image en adoptant notamment des postures de « champions ». Par exemple :

> *Un homme se place au centre du podium. Sa conjointe se place d'abord à la gauche de celui-ci, puis finit par le rejoindre au centre. Un père et son fils se placent au centre du podium et lèvent leurs pouces dans les airs. Après avoir pris une photo avec sa conjointe, un homme prend seul une photo, les poings posés sur sa taille. Un homme prend seul une photo, il lève son doigt pour signifier numéro un. Un couple se fait prendre en photo, l'homme fait un numéro un avec son doigt, la femme un numéro deux. Puis il prend une photo sans sa conjointe, montre ses muscles. Un couple se fait prendre en photo. Pour la première photographie, l'homme est au centre du podium, la femme à sa gauche. Pour la seconde photographie, ils échangent de place, mais l'homme ne pose pas, comme s'il était impensable de se faire photographier comme bon deuxième. (10 juin 2017)*

> Dans un autre contexte : *Sur la terrasse Heineken, des femmes demandent à se faire prendre en photo avec un groupe d'hommes vêtus de complets roses : les hommes lèvent tous un doigt en l'air pour signifier qu'ils sont les numéros un. (11 juin 2017)*

On remarque que les hommes se projettent davantage que les femmes dans la posture du « champion ». Même lorsqu'elles posent seules, les femmes ont tendance à lever les bras dans les airs par exemple, plutôt que de mettre en scène leur « succès ». À un autre « photobooth », où les participant-e-s ont la possibilité de se faire prendre en photo avec un trophée, on observe que les hommes sont toujours les premiers à s'emparer de

ce dernier lorsqu'ils posent avec leur conjointe, puis leur laissent dans un second temps l'opportunité de le tenir pour une deuxième photographie. La possibilité même de tenir un trophée semble inconfortable pour certaines femmes, comme en témoigne une scène observée lors de laquelle une femme, après avoir reçu le trophée de la part de son conjoint, le tient seulement quelques secondes, comme si elle était gênée ou ne savait pas quoi en faire.

Il n'est d'ailleurs pas rare que les hommes se faisant prendre en photographie avec des hôtesses, comme les « Monster Girls », lèvent un doit dans les airs pour signifier qu'ils sont les numéros un. Ce geste montre bien que la valeur d'un homme se mesure entre autres à ses possessions, y compris les corps de femmes. Dans cette perspective, le Grand Prix apparaît comme une grande mise en scène des possessions des hommes riches, alors que les voitures et femmes sont en premier lieu exposées pour le regard des hommes des classes moyennes et populaires, les hommes aisés se retirant dans des espaces moins accessibles.

L'analyse sémiotique d'une image du pilote Lewis Hamilton (vainqueur du Grand Prix en 2017), faisant un tour de piste dans une décapotable et saluant la foule nous frappe également d'un point de vue symbolique, puisqu'elle met en scène Hamilton devant une publicité de la marque Rolex dont le logo est une couronne. Une couronne… pour le roi? Le message visuel que l'on peut en tirer nous renvoie une fois de plus à la position hiérarchique occupée par les hommes dans les rapports sociaux, et parallèlement à l'impossibilité pour les femmes d'accéder à la reconnaissance sociale sans se lier à un homme. La sexualisation des travailleuses dans le cadre du Grand Prix nous amène de plus à croire que la seule « mise en valeur » possible des femmes se réalise au travers le rapport d'appropriation physique de leurs corps par la classe des hommes.

On observe donc au sein du Grand Prix de multiples occasions pour les hommes de se mettre en scène comme des champions, renforçant par le fait même l'adéquation entre la masculinité et la qualification. Comme de fait, le travail des hommes est davantage valorisé que celui des femmes au sein de l'organisation du travail du Grand Prix. Bien que les données du questionnaire ne soient pas issues d'un échantillon probabiliste, les tendances dégagées rejoignent celles de la littérature féministe : la valeur des chiffres présentés ci-dessous ne tient pas tant à leur représentativité statistique qu'à leur représentativité sociologique. Ainsi, l'écart entre le plus haut revenu des répondantes-travailleuses et le plus haut revenu des répondants-travailleurs est approximativement de 20 000$ en faveur de ces derniers. Bien qu'autant de répondantes-travailleuses que de répondants-travailleurs aient déclaré un revenu annuel inférieur à 25 000$, elles restent proportionnellement plus pauvres : 8 répondantes-travailleuses sur 10 ont déclaré un revenu annuel inférieur à 35 000$ contre 5 répondants-travailleurs sur 8. Cette hiérarchisation sexuée des corps dans le travail s'étend au-delà de l'organisation du travail au Grand Prix comme en témoignent les écarts de revenu parmi le groupe des spectateurs et spectatrices. En ce qui concerne les répondantes-spectatrices, elles sont proportionnellement plus nombreuses (2 sur 9) que les répondants-spectateurs (2 sur 37) à avoir déclaré un revenu inférieur à 25 000$, et proportionnellement moins nombreuses (1 sur 9) que ces derniers (12 sur 37) à avoir déclaré un revenu annuel supérieur à 105 000$. On observe que si les répondantes-spectatrices ont un revenu moyen supérieur à celui des répondants-travailleurs, un écart significatif persiste entre les hommes et les femmes d'une même catégorie. Lorsque compilées, ces données montrent que les revenus des hommes dépassent largement celui des femmes, spectateurs/spectatrices et travailleurs/travailleuses confondu-e-s.

Graphique 3.3 : Revenu de tous les répondant-e-s (travailleurs/travailleuses et spectateurs/spectatrices) selon le sexe

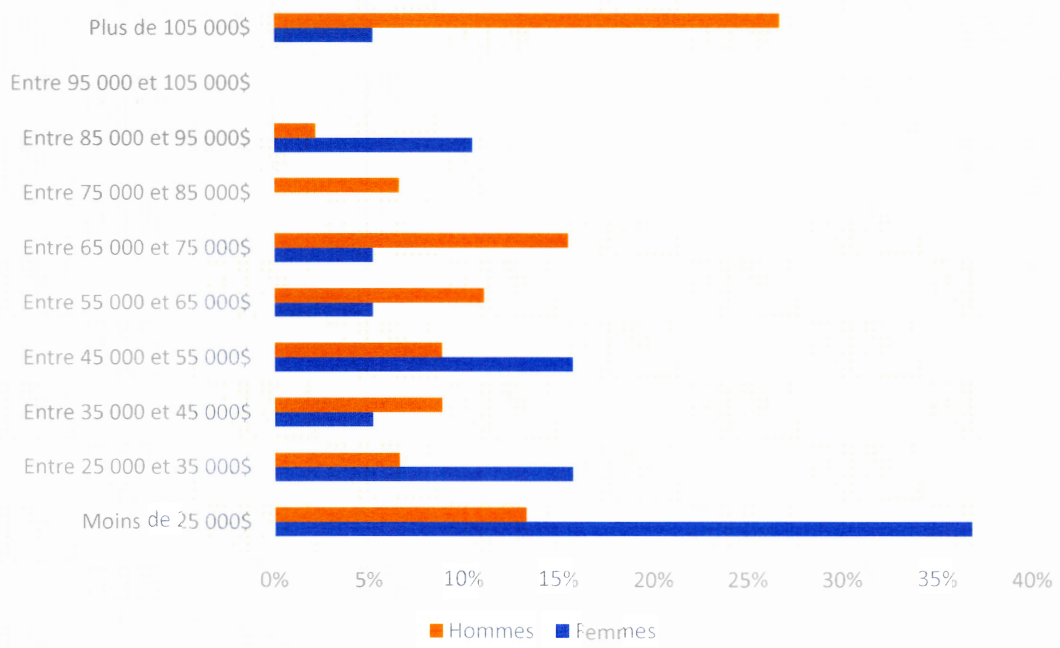

7 participantes sur 19 ont déclaré un revenu inférieur à 25 000$ contre 6 participants sur 45, alors qu'il n'y a qu'une seule participante sur dix-neuf à avoir déclaré un revenu supérieur à 105 000$ contre 12 participants sur 45. Le revenu médian des participantes se situe entre 25 000 et 35 000$, tandis que celui des participants se situe entre 55 000 et 65 000$. Il s'agit d'un écart de près de 30 000$.

Comme le Grand Prix constitue un espace au sein duquel les hommes sont encouragés à développer leurs corps par le biais de la confrontation et de la coopération au travers de jeux sportifs et techniques, ils fondent en même temps leur monopole sur les outils et les armes puisqu'ils paraissent plus « qualifiés » pour en faire usage. Comme les outils constituent des artifices qui permettent de se distancier de la nature, voire même de la dominer, en permettant à ceux qui les manipulent de dépasser leurs capacités physiques, la technicité apparaît dans ce contexte comme la mesure de la qualification,

en ce qu'elle suggère une rupture avec la nature. Le contrôle des outils par les hommes dans le cadre du Grand Prix crée en quelque sorte une qualification typiquement masculine et une non-qualification typiquement féminine (Hirata & Rogerat, 1988, p.175) :

> Si la technicité, en tant qu'elle symbolise un pouvoir sur la nature, est associée au masculin et au travail qualifié, les services, définis par le relationnel, sont exclus d'une représentation en termes de technicité et sont vus comme appartenant à un univers de travail où sont sollicitées des qualités inhérentes à la nature féminine (Daune-Richard, 2003, p.42).

Ces qualifications « typiquement masculines » sont par le fait même revalorisées et resexuées au travers des jeux proposés lors de l'événement.

Nous avons vu que le contrôle exercé par les hommes sur l'espace social du Grand Prix s'exprimait notamment au travers de son occupation asymétrique. L'expérience de la parité que font les hommes semble faciliter leur appropriation de l'espace public, c'est ce que montrent en outre mes observations du Grand Prix. La manière dont les hommes s'approprient l'espace et réussissent à en exclure les femmes laisse penser que le Grand Prix constitue un espace social stratégique pour reproduire leur position dans les rapports sociaux de sexe. Si disposer d'un espace commun s'avère une condition pour faire l'expérience d'un corps à corps égalitaire, on peut dès lors envisager la construction d'espaces masculins (comme le Grand Prix) comme une nécessité pour la classe des hommes. En tant qu'espace de confrontation sportive mobilisant des outils à la fine pointe de la technologie, nous pouvons penser que le Grand Prix constitue un espace stratégique pour la classe des hommes pour conserver leur monopole des outils et des armes. À travers ces stratégies qui maintiennent les femmes éloignées de la Formule 1, les hommes réussissent en même temps à maintenir les femmes éloignées des outils et des armes les plus sophistiquées, à les en détourner, désintéresser, et à contrôler les usages qu'elles peuvent en faire. Ce contrôle, en même temps qu'il offre un espace d'initiation à la confrontation et à la coopération sportive et technique,

constitue l'un des moyens par lesquels la classe des hommes construit et reproduit son monopole sur les outils et les armes.

3.2 Le corps-pour-les-autres des femmes

Nous avons vu dans la section précédente que les hommes en confrontant d'autres corps masculins au plus près apprennent en même temps la coopération, coopération qu'ils mettent en œuvre à tout moment dans l'espace public. Au travers cet apprentissage corporel, ils s'approprient l'espace public comme c'est le cas au Grand Prix : cela a notamment pour effet de priver les femmes d'un espace commun au sein duquel elles pourraient faire l'apprentissage d'un corps à corps égalitaire. Nous verrons dans cette section comment l'espace social du Grand Prix participe à la construction de corps féminins comme corps-pour-les-autres, pour reprendre l'expression employée par Guillaumin (2016, p.132). Elle développe ce concept pour expliciter l'apprentissage de la proximité physique des femmes qui se construit dans l'évitement des autres corps féminins et dans le soutien des corps malades ou invalides et de sexe mâle :

> Le corps des femmes est construit coupé des autres corps pairs, isolé et enclavé dans un espace de restriction. L'éducation des femmes vise à la privation de leurs potentialités physiques, ou du moins à une large restriction de celles-ci. C'est dans l'espace privé que se construit le corps-pour-les-autres des femmes. C'est là qu'elles font l'expérience d'un corps à corps bien différent de celui des hommes. La proximité physique leur deviendra tout aussi « spontanée » et « naturelle ». Mais elle sera d'aide et de soutien et non pas d'antagonisme et de coopération. (Guillaumin, 2016, p.133-134)

Les observations réalisées dans le cadre du Grand Prix montrent en outre que la classe des hommes participe à limiter les potentialités physiques des femmes : en entravant leur mobilité, en les confinant dans l'espace, en les isolant. Ces pratiques construisent des corps féminins accessibles, disponibles, au service des autres, mais également des

corps non qualifiés d'un point de vue technique et sportif : des corps « prêts » à occuper des emplois d'hôtesses, de vendeuses, de serveuses, de danseuses érotiques, etc.

3.3.1 Rapport sexué à la mobilité

Nous avons vu précédemment (cf. Chapitre II, section 2.1.1) que les hommes contrôlent l'usage des véhicules dans l'espace social du Grand Prix, et par le fait même les tâches liées à la conduite automobile. Même dans les cas où le véhicule n'est pas le principal outil de travail, les hommes se voient assigner des tâches relatives à la conduite de celui-ci. L'impossibilité pour les femmes de conduire une voiture de Formule 1 dans cet espace d'une part, leur usage qu'elles font des voitures en général d'autre part, montre de plus que ce sont les outils les plus sophistiqués qui font l'objet d'un contrôle resserré de la part des hommes.

La possibilité qu'offrent les véhicules de se déplacer sur de longues distances et sans effort constitue un avantage certain pour les hommes du point de vue du temps, de l'endurance physique, et de la liberté de mouvement. Le rapport sexué aux véhicules nous amène à penser que les hommes sont encouragés à faire l'expérience des grands espaces et construisent un rapport privilégié à ces derniers.

Cette hypothèse se confirme notamment par la proportion plus importante de répondants-travailleurs que de répondantes-travailleuses à se déplacer sur de longues distances au sein de leur espace de travail : en effet, 6 répondants-travailleurs sur 7 affirment que leur travail exigeait de se déplacer sur de longues distances et 1 seul sur de courtes distances, alors que 2 répondantes-travailleuses sur 10 affirment que leur travail exigeait de se déplacer sur de longues distances, 6 sur de courtes distances et aucune de ces réponses pour 2 répondantes-travailleuses. On peut penser que pour ces dernières le travail n'exigeait aucun déplacement.

Graphique 3.4 : Longueur des déplacements des répondants-travailleurs et répondantes-travailleuses (selon le sexe)

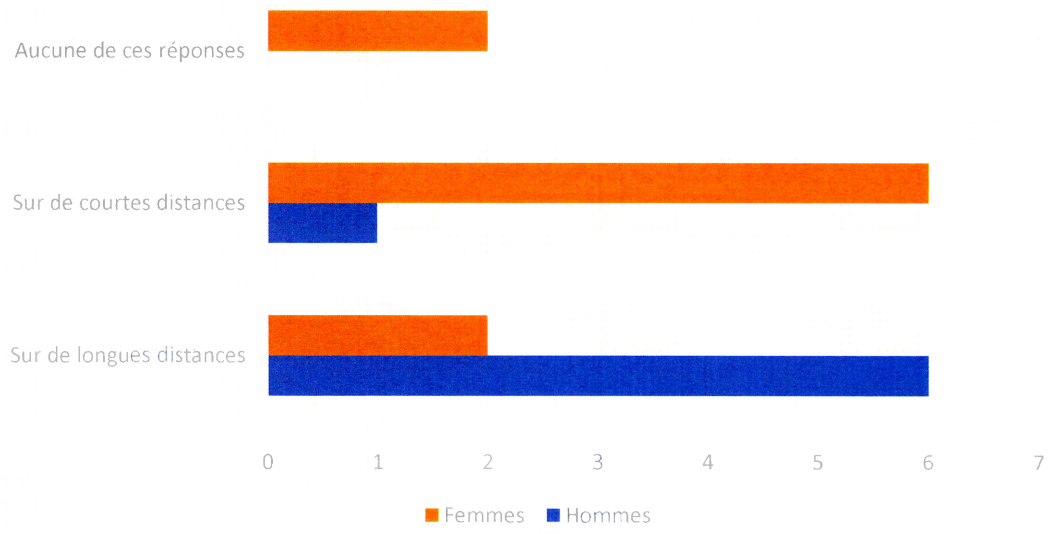

On constate donc que les hommes, davantage que les femmes, se voient assigner des tâches qui impliquent des déplacements d'une part et de parcourir de longues distances d'autre part, ce qui crée un rapport dissymétrique à l'espace apparemment « mixte ». Le répondant-travailleur qui occupait un emploi d'agent de sécurité lors du Grand Prix mentionne par exemple qu'il devait patrouiller « tout le site » et celui qui occupait un emploi de préposé à l'entretien des toilettes mobiles qu'il était « toujours mobile » et se promenait en camion « partout sur le terrain ».

Les réponses au questionnaire concernant la fréquence des déplacements exigée dans le cadre du travail salarié montrent de manière générale un rapport sexué à la mobilité. 2 répondantes-travailleuses sur 10 jugent qu'elles devaient se déplacer très fréquemment au sein de leur espace de travail, 4 fréquemment, 1 peu fréquemment, 1 très peu fréquemment et pour 2 répondantes-travailleuses cette question ne s'appliquait pas. En ce qui a trait aux répondants-travailleurs, 4 sur 7 jugent qu'ils devaient se déplacer très fréquemment au sein de leur espace de travail, 2 fréquemment et 1 peu

fréquemment. En plus de parcourir de plus longues distances dans le cadre de leur travail salarié, les hommes se déplacent également plus fréquemment que les femmes.

Graphique 3.5 : Fréquence des déplacements des répondants-travailleurs et répondantes-travailleuses (selon le sexe)

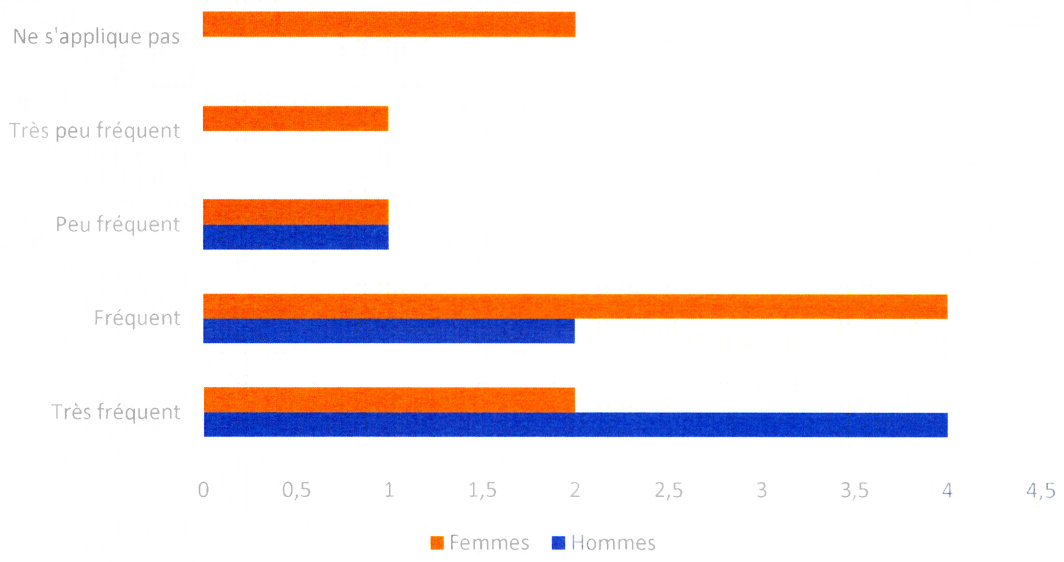

Finalement, toutes les répondantes-travailleuses déclarent qu'elles avaient un lieu de travail fixe, pour 3 répondants-travailleurs sur 7. Ces données, bien qu'elles restent limitées, semblent indiquer un rapport sexué à la mobilité : les hommes sont encouragés à travers leur emploi à couvrir de grands espaces et à s'y déplacer de manière plus fréquente que les femmes. Comme le suggère Whitson, la reproduction des rapports sociaux de sexe repose entre autres sur l'importance pour les garçons de faire l'expérience de leurs corps, et partant d'eux-mêmes, en termes de puissance, de domination et de grandeur (Whitson, 1990, p.24). Ce rapport sexué à la mobilité s'observe entre autres au travers de la division du travail sportif qui assigne aux hommes la prérogative des pratiques se déroulant sur de grands terrains (cf. Chapitre I, section 1.1.2).

Nous voyons donc se construire au sein de l'espace social du Grand Prix des corps masculins mobiles, orientés vers l'expression physique au sein de grands espaces, et des corps féminins moins mobiles, dont l'expression physique est limitée. Cette construction sexuée des corps fait apparaître les corps masculins comme « naturellement » plus qualifiés pour conduire des automobiles, par exemple, puisque leur expérience de l'espace est significativement plus étendue.

3.2.2 Confinement des corps

À ces entraves à la mobilité des corps féminins se superpose un confinement spatial. La littérature qui s'intéresse aux rapports sexués aux espaces sociaux montre que les hommes s'approprient « [...] plus facilement l'espace public que les femmes et le féminisme matérialiste permet de relier cela au cantonnement des femmes à l'espace domestique, à des fins d'exploitation » (Clerval & Delphy, 2015, p.225). En outre, les données issues du questionnaire montrent que la mobilité des femmes est structurée par la division sexuelle du travail. Toutes les répondantes-travailleuses qui ont déclaré avoir des enfants (n=3) n'ont ni travaillé en soirée ni durant la nuit lors du Grand Prix, alors que les deux tiers des répondants-travailleurs qui ont déclaré avoir des enfants (n=3) ont travaillé en soirée. De manière générale, les répondantes-travailleuses ont travaillé au Grand Prix dans une plus grande proportion que les répondants-travailleurs en avant-midi et en après-midi, alors que les répondants-travailleurs ont travaillé au Grand Prix dans une plus grande proportion que les répondantes-travailleuses en soirée et durant la nuit.

Graphique 3.6 : Nombre de répondants-travailleurs et répondantes-travailleuses ayant travaillé selon les différents moments de la journée

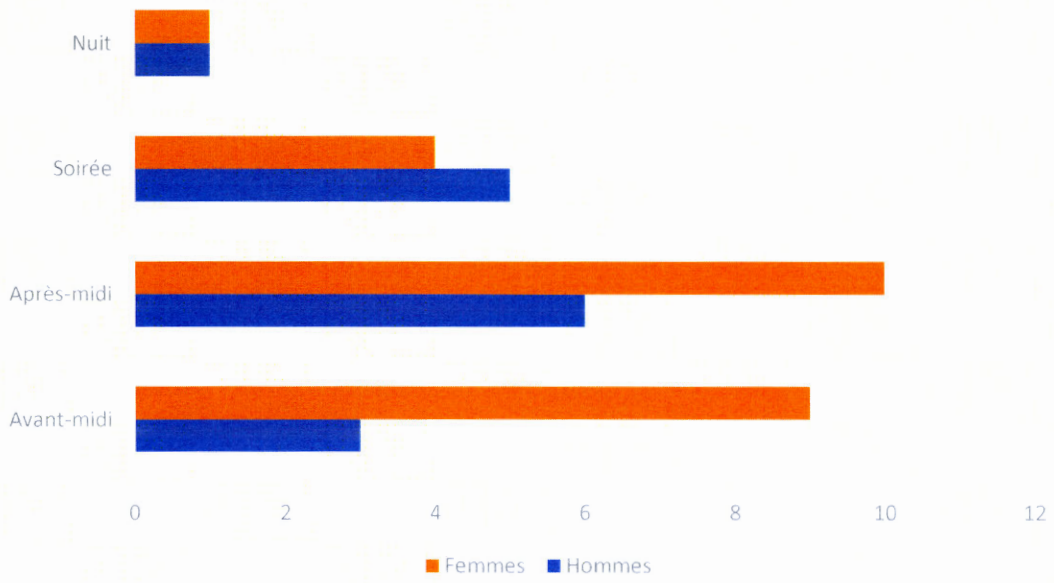

Évidemment, comme il s'agit d'un échantillon limité, ces données ne rendent pas compte des horaires nocturnes des hôtesses et serveuses dans les clubs, bars et restaurants. Néanmoins, le jeune âge de ces femmes que nous avons observé montre que ces horaires de travail sont difficilement compatibles avec les charges familiales. Les horaires qui ressortent du questionnaire tendent en ce sens à représenter la division sexuelle du travail dans l'espace domestique. L'horaire de travail salarié des femmes apparaît calqué sur celui des enfants, alors que celui des hommes prend moins en compte les besoins de ces derniers. Il en découle que les hommes peuvent substituer au temps de travail domestique du temps de travail salarié, alors que pour les femmes, le temps de travail domestique succède au temps de travail salarié – d'où la « double journée de travail ». La mobilité, la liberté de circuler, peu importe l'heure, apparaît dans ce contexte, plus grande pour les hommes. Comme le suggère effectivement la sociologie féministe, le cantonnement domestique des femmes vient efficacement exclure les femmes de l'espace public.

Clerval et Delphy (2015) nous rappellent que l'espace domestique n'est pas un espace hors travail, et qu'en ce sens, la distinction entre espace privé/espace public est susceptible de masquer la dimension collective de l'exploitation du travail domestique, et par le fait même la continuité des pratiques spatiales entre ces deux espaces sociaux. Les « frontières invisibles » auxquelles se butent les femmes dans l'espace public doivent donc être pensées en lien avec les frontières imposées par ce rapport d'exploitation. Les observations du Grand Prix témoignent en ce sens de la continuité des pratiques de confinement spatial entre l'espace privé et public : les femmes sont beaucoup plus susceptibles de travailler « à l'intérieur » et dans de petits espaces que les hommes. Le confinement spatial des travailleuses est parfaitement illustré par des images prises dans le cadre d'une fête organisée au Ritz Carlton à l'occasion du Grand Prix en 2017 : on peut y apercevoir des femmes costumées comme des oiseaux et enfermées dans des cages situées en hauteur. Cette mise en scène rappelle que les femmes, comme les oiseaux, doivent être domestiquées et que leur enfermement (une cage ou un foyer c'est du pareil au même) constitue l'un des moyens techniques pour y parvenir. La restriction de l'espace encourage à un repli sur son propre espace corporel, limitant les extensions du corps et la pleine expérience du potentiel qu'il contient. En outre, le « spectacle » que ces acrobates exécutent met en scène des corps qui se contorsionnent sur eux-mêmes, des corps non libres de circuler, de s'enfuir.

Si ces images d'oiseaux/femmes en cage sont particulièrement frappantes, le confinement des travailleuses s'observe également en d'autres situations plus « banales ». Ainsi nous remarquons que les emplois d'entretien ménager occupés par les hommes diffèrent de ceux occupés par les femmes par les espaces auxquels ils et elles sont assignées. Une majorité des employé-e-s à l'entretien ménager des rues et des espaces du Grand Prix observée était dans les faits des hommes. Les réponses au questionnaire viennent également appuyer cette observation. Les répondants-travailleurs dont l'emploi était relié à l'entretien ménager se voient confier l'entretien des « espaces publics et communs» intérieurs: « 9 étages, 2 salles de conférences pour 45 personnes,

salle de déjeuner pour une soixantaine de personnes, cour extérieure (200 mètres carrés) » et extérieurs : « faire le ménage dans les rues »; « partout sur le terrain [...] à l'extérieur », alors que la répondante-travailleuse dont l'emploi était relié à l'entretien ménager se voit confier l'entretien des espaces privés: « Chambres pas très grandes avec des petites salles de bain ». De plus, les répondants-travailleurs se voient assignés à des tâches relatives au service à la clientèle, en plus de leurs tâches relatives à l'entretien ménager : « service aux clients », « service à la clientèle de soirée et nuit », alors que les tâches décrites par la répondante-travailleuse se limitent exclusivement à l'entretien des chambres. Bien que les répondants-travailleurs soient ici affectés à un travail connoté au féminin, nous voyons s'opérer une division sexuelle du travail d'entretien ménager qui permet aux hommes de se distancer, de se différencier des femmes. Cette observation rejoint l'analyse effectuée par Benelli sur la division sexuelle du travail dans le secteur du nettoyage en Suisse :

> Notre étude dans le secteur du nettoyage en Suisse montre que les nettoyeurs ont recours à la virilité pour se distancier d'un travail fortement connoté au féminin (Benelli, 2011a). Ils affirment ne pas avoir peur de monter sur des échafaudages et d'intervenir surtout lorsqu'il s'agit de combattre la « vraie saleté ». Considéré comme plus qualifié (et donc mieux rémunéré) que l'entretien « ordinaire et quotidien » effectué par les femmes, le nettoyage exécuté par les hommes (re)produit une division sexuelle du travail à l'intérieur du nettoyage, division qui privilégie les hommes au détriment des femmes (Benelli, 2011b). (Benelli, 2016, p.156)

Cette division sexuelle du travail ménager qui se fonde sur les espaces auxquels sont assignés les travailleurs et travailleuses montre entre autres que les processus « d'avancée en mixité » ne débouchent pas nécessairement sur une subversion des rapports sociaux de sexe.

Le rapport sexué aux espaces s'observe également dans les descriptions des espaces de travail des offres d'emploi en lien avec le Grand Prix. On peut y lire par exemple : « travailler en équipe à l'extérieur » et « capacité à travailler à l'extérieur » dans le cadre

d'une offre d'emploi pour journaliers, et « massage clientèle sera masculin dans condo privée » dans le cadre d'une offre d'emploi pour « masseuses sérieuses ». D'autres offres d'emplois précisent le lieu de travail sans en faire la description : boutique de F1, à l'intérieur des paddocks, dans le VIP Paddock Club de Formule 1, centre-ville de Montréal, circuit Gilles-Villeneuve, etc. Les offres d'emploi qui s'adressent plus spécifiquement aux femmes impliquent un espace de travail fermé, comme le condo privé et la boutique de Formule 1. Comme l'offre d'emploi pour journaliers n'est pas féminisée, on peut penser qu'elle s'adresse (consciemment ou inconsciemment) aux hommes. De fait, « travailler à l'extérieur » constitue une qualification requise à l'emploi, et le fait qu'il s'adresse plus spécifiquement aux hommes, nous laisse penser qu'elle est appréhendée comme une qualification « naturellement » masculine. Le confinement qui s'exerce sur les corps des femmes et à l'inverse, la liberté corporelle dont font l'expérience les hommes, les font de facto apparaître comme « naturellement » plus qualifiés que les femmes pour travailler dans des espaces extérieurs.

On retrouve néanmoins plusieurs travailleuses présentes « à l'extérieur » dans l'espace social du Grand Prix. Cette présence extérieure semble toutefois configurée par un même rapport sexué aux espaces. On remarque que les répondantes-travailleuses qui travaillent « à l'extérieur » prennent toujours soin de préciser leur position dans cet extérieur : « À l'extérieur, près des stationnements, près du casino », « À l'extérieure, à la porte », « Table extérieure [...] », « Être près des voitures exposées ». Elles ont beau être « à l'extérieur », avoir sous leurs yeux un espace ouvert, leur travail semble exiger de dresser des limites spatiales visibles ou invisibles. De plus, elles se positionnent toujours en référence à quelque chose: des voitures exposées, une porte, des stationnements, un casino, un viaduc, des toilettes chimiques, d'autres commerces. Comme si elles transposaient dans le langage une réalité de la domination masculine dans laquelle elles ne sont jamais le Référent : « Mais en effet les femmes sont différentes des hommes, qui ne le sont pas eux-mêmes, les hommes ne diffèrent de rien. [...] Notre nature c'est la différence. Nous sommes toujours 'plus' ou 'moins'. Et

jamais nous ne sommes le terme de référence » (Guillaumin, 2016, p. 62). Rester « près de » implique de limiter ses mouvements. Comme les emplois liés à la vente sont surtout occupés par des femmes, celles-ci se retrouvent par le fait même souvent derrière ou devant un comptoir, ce dernier constituant un référent spatial duquel elles ne peuvent s'éloigner. Ce confinement spatial est par ailleurs accentué par le contrôle spatial qu'exercent les hommes sur ces espaces de travail féminins:

> *Au bar à rhum sur la rue Peel, un groupe de jeunes hommes commande de l'alcool. Ils sont bruyants, tapent des mains, crient à la victoire. Ils discutent avec les serveuses pendant une bonne dizaine de minutes, monopolisant tout l'espace du bar et empêchant d'autres clients de venir commander. (10 juin 2017)*

Les limitations physiques et spatiales des travailleuses, en plus des exigences relatives à la relation de service, exposent donc les travailleuses au contrôle de leur espace et au monopole de leur temps par les hommes.

Le confinement des travailleuses s'exprime également dans les adjectifs qu'elles utilisent pour décrire leur espace de travail : « Chambres pas très grandes avec des petites salles de bain »; « Mobilité réduite, espace restreint et chaud ». Une autre répondante-travailleuse ajoute à la description de son espace de travail l'exigence de rester « debout toute la journée ». Si elle le mentionne, c'est bien parce qu'elle lie cette exigence physique à l'aménagement (ou non-aménagement) de son espace de travail. La grande majorité des travailleuses observées lors du Grand Prix adoptent une posture debout statique : dans certains cas, il est très frappant de les voir distribuer du matériel promotionnel devant les kiosques, alors que leurs collègues masculins et supérieurs hiérarchiques sont assis sous les kiosques, bénéficiant de l'ombre et de chaises. Le port de talon haut rend d'autant plus cette posture de travail inconfortable comme ont pu en témoigner des hôtesses rencontrées lors de l'observation (voir ci-bas). Les douleurs

associées à la posture debout statique dans les emplois de service ont notamment été documentées par Messing et *al.* (2004). Leur enquête rend compte des douleurs à long terme associées à cette posture typique des emplois à prédominance féminine et de la résistance des employeurs à aménager les espaces de travail pour accommoder les travailleuses, notamment parce qu'être debout donne l'impression d'être en train de travailler, d'être prête à servir la clientèle en tout temps. L'imposition de la posture debout statique par le non-aménagement de l'espace de travail participe en ce sens à la mise à disposition des corps des femmes au service d'autrui dans la relation de travail salarié. De plus, Messing et *al.* font « [...] état d'une relation inverse possible entre la mobilité et l'augmentation de la sensibilité du pied dans la même journée. [...] Il semble que, plus on est debout, plus on a mal, mais que plus on marche, moins on a mal » (Messing et *al.* 2004, p.87). En ce sens, les entraves à la mobilité des femmes que nous avons exposées précédemment participent à accroître les douleurs physiques de la posture debout adoptée par les travailleuses, douleurs qui sont rarement reconnues au niveau institutionnel. Bien que la recherche n'ait pas permis de documenter les douleurs associées à cette posture au-delà du port de talon haut, la prédominance de la posture debout statique parmi les travailleuses au Grand Prix nous renseigne néanmoins sur les contraintes physiologiques visibles qui pèsent sur elles dans le cadre de leur travail, contraintes qui témoignent du peu de contrôle qu'elles ont sur leur activité de travail.

Finalement, le confinement des corps féminins est assuré par les vêtements que doivent portées les travailleuses dans le cadre du Grand Prix : talons hauts, tenue une-pièce moulant, robe moulante, jupe, traîne, voile, couronne, coiffe, etc. Comme le rappelle Guillaumin, il s'agit de « [...] moyens techniques de maintenir la domination toujours présente au corps, donc à l'esprit, de celles qui sont dominées. De ne pas leur permettre d'oublier ce qu'elles sont. *Plus*, de leur fournir à chaque instant un exercice pratique de maintien de l'état de dépendance » (Guillaumin, 2016, p.83). Ainsi, les tenues vestimentaires qui leur sont imposées ou suggérées participent à limiter le déploiement

de leurs corps en rendant ardus les déplacements et les mouvements amples et rapides. Les souliers à talons hauts, particulièrement à talons aiguilles, viennent limiter les déplacements des travailleuses et peuvent même mener à des blessures, lorsque portés sur des surfaces glissantes ou inadaptées : « Ces chaussures différentes empêchent de courir, tordent les chevilles, rendent extrêmement absorbants les déplacements avec bagages ou enfants ou les deux, affectionnent les diverses sortes de grilles et les rebords de fer des escaliers publics. La limitation de l'indépendance corporelle est largement assurée par cette prothèse » (Guillaumin, 2016, p.82). Certains propos de travailleuses recueillis lors des phases d'observation confirment que les souliers à talons hauts sont exigés par les employeurs dans de nombreux emplois d'hôtesse. La pénibilité de ces souliers est soulignée plus particulièrement par deux travailleuses rencontrées :

> *L'hôtesse d'un restaurant est postée entre deux kiosques dans une rue au centre-ville. À propos de la pénibilité de ses talons hauts, elle me répond : « J'ai choisi une paire que je juge confortable donc c'est pas si pire, mais oui ça peut être difficile. » (8 juin 2018);*

> *Une employée du kiosque situé juste à côté de l'hôtesse aux talons hauts me commente la tenue de cette dernière. Elle discutait avec ses collègues aujourd'hui de celle-ci et elles croient que son employeur lui a imposé les talons pour qu'elle atteigne une certaine taille. Elle conclut en me disant que passer huit heures dans ces talons, ce n'est pas humain. (8 juin 2018)*

Les vêtements courts et décolletés (robes, jupes, shorts) que doivent porter les travailleuses au sein du Grand Prix exposent certaines parties plus intimes du corps (fesses, seins, pubis) et rendent par le fait même certains mouvements plus ardus, de crainte de « trop en dévoiler ». En effet, comme le souligne Soares, les travailleuses dont l'apparence devient l'une des dimensions du produit de vente, doivent gérer les sentiments contradictoires générés par la disponibilité sexuelle qu'elle dégage. Ainsi, bien que dans certains cas les hôtesses promotionnelles puissent dévoiler davantage leurs seins (fermeture éclair devant la poitrine par exemple), elles refusent généralement ce genre de demandes de la part des clients.

Dans certains cas, les tenues vestimentaires exposent sans retenue les corps des travailleuses, dévoilant une partie de leurs fesses et le profil de leurs seins. Les tenues échancrées, notamment les maillots de bain, exposent également une partie du pubis des travailleuses. Ces tenues vestimentaires exigent des travailleuses un entretien corporel, notamment des épilations, qui est assumé financièrement par les travailleuses elles-mêmes. Ces contraintes vestimentaires reproduisent par le fait même certaines exigences corporelles (comme l'absence de pilosité sur le corps féminin) et participent à différencier les corps sexués. On peut penser que ces contraintes vestimentaires ne visent pas que la mise à disposition de la sexualité des travailleuses dans la vente du « produit », mais qu'elles exercent également une pression sur les femmes à différencier leurs corps de celui des hommes, à « montrer » aux autres qu'elles sont bien des « femmes » : elles agissent en ce sens comme un mécanisme de surveillance et de contrôle des corps féminins. Comme le souligne Guillaumin, ces tenues vestimentaires obligent les travailleuses à maintenir une attention constante envers leurs corps, comme nous en avons fait la démonstration précédemment :

> Les jupes, destinées à maintenir les femmes en état d'accessibilité sexuelle permanente, permettent de rendre les chutes (ou de simples attitudes physiques atypiques) plus pénibles pour l'amour-propre, et la dépendance mieux installée par la crainte qu'elles ne manquent pas d'entretenir insidieusement (on n'y pense pas clairement) sur le maintien de l'équilibre et les risques de la liberté motrice. L'attention à garder sur son propre corps est garantie, car il n'est nullement protégé, mais au contraire offert par cette astucieuse pièce de vêtement, sorte de volant autour du sexe, fixé à la taille comme un abat-jour. (Guillaumin, 2016, p.82)

Guillaumin mentionne également « les diverses prothèses du type serre-vis » qui limitent la respiration et « rendent l'étirement difficile et perturbateur » (2016, p.82). Nous retrouvons sous des degrés divers des vêtements ou accessoires de type serre-vis qui, s'ils n'entravent pas directement la respiration, représentent néanmoins une forme « d'étouffement » (on peut penser notamment aux pièces de tissu qui enserrent le cou).

De manière générale, les tenues vestimentaires que portent les travailleuses au sein du Grand Prix ne semblent pas adaptées aux conditions météorologiques ou plutôt, leur centralité dans la « prestation du service » empêche les travailleuses d'adapter leur tenue aux conditions ambiantes. Ainsi nous avons pu observer des hôtesses promotionnelles vêtues d'une tenue une pièce moulante se frotter les mains pour se réchauffer (7 juin 2018), d'autres se diviser en deux groupes et s'alterner en raison de la chaleur (10 juin 2017), d'autres encore essayer de s'aérer et de se rafraîchir (9 juin 2017). Des hôtesses rencontrées lors des phases d'observation confirment que ces tenues vestimentaires peuvent être pénibles, comme dans le cas de l'hôtesse d'un restaurant postée entre deux kiosques qui m'explique qu'elle s'inquiète de la tenue qu'elle devra porter pour un contrat en soirée, soit une tenue complète de motocycliste y compris le casque (8 juin 2018). Lorsqu'on circule dans l'espace du Grand Prix, il saute aux yeux que les corps des travailleuses sont plus susceptibles que ceux des travailleurs d'être à la fois complètement dévêtus et complètement vêtus. Sur une image prise dans le Paddock Club lors du Grand Prix en 2018, on peut apercevoir trois femmes danser, dont deux vêtues des pieds à la tête. Celles dont le corps est complètement recouvert portent une combinaison noire avec des paillettes, des talons aiguilles, ainsi qu'un casque duquel sort une queue de cheval (cheveux) artificielle. Il est intéressant ici de constater la fonction de sexuation de la queue de cheval, qu'on associe habituellement à une coiffure féminine : sans possibilité d'observer directement les marqueurs corporels de ces femmes, la queue de cheval agit ici comme marqueur sexué, rassurant les spectateurs sur le sexe des danseuses devant eux. Bref, l'éventail des costumes, tenues et accessoires vestimentaires que l'on peut observer sur les travailleuses met en évidence le contrôle exercé sur les corps féminins dans le cadre du Grand Prix et le rapport d'appropriation physique qui met à disposition ces corps dans la relation de travail salarié.

Finalement, les observations montrent que certaines prothèses corporelles comme les perruques, les rallonges et les faux cils peuvent entraver la visibilité des travailleuses

et leur liberté de mouvement. Plus particulièrement, l'exigence de porter les cheveux longs et détachés, exigence étendue dans le cadre du Grand Prix (sauf dans le cas des agentes de sécurité et des policières), limite la visibilité des travailleuses et les amène à porter une attention constante sur leurs propres corps. Une image prise dans un club lors du Grand Prix en 2018 montre un groupe d'hôtesses disposées dans un escalier, adoptant des postures typiquement « féminines » (cf. Chapitre II, section 3.2.3), spécifiquement pour la caméra. On en déduit que cette image a été prise avant l'ouverture du club, puisqu'on n'aperçoit aucun client. Les hôtesses portent toutes la même robe noire, très courte, décolletée et munie d'un collet autour du cou. Elles ont toutes des cheveux très longs (jusqu'aux fesses), attachés en une queue de cheval ou tressés. On remarque l'importance de la couette longue dans la mise au travail des corps de ces travailleuses : la couette est partie intégrante de la mise en scène de la disponibilité sexuelle des travailleuses. Elles sont plusieurs à la mettre en valeur en en tenant le bout d'une main, en la tirant légèrement, comme pour montrer aux hommes comment s'en servir… Parce qu'elles sont présentées comme des prises, facilement saisissables, ces longues couettes sont une invitation aux hommes à manipuler les corps féminins et leur confirment le rapport d'appropriation qu'ils entretiennent sur ceux-ci.

Bref, nous voyons se construire par le biais de ces pratiques de confinement, des corps féminins repliés sur eux-mêmes, des corps limités dans leurs expressions, des corps privés de l'expérience de la puissance, de la vitesse, de la liberté. Comme les hommes occupent dans l'espace social du Grand Prix des positions leur permettant de contrôler l'organisation du travail, dont les activités de travail des femmes, nous pouvons penser que ce confinement est imposé, et qu'il sert à légitimer le monopole masculin des outils et des armes en ce qu'il construit des corps féminins qui passent pour « naturellement incapacités ».

3.2.3 Isolement des corps

Les usages sexués du corps dans l'organisation du travail qui ont été présentés précédemment (cf. Chapitre II), montraient l'accessibilité des corps et des sexualités des femmes dans l'espace social du Grand Prix. Cette « proximité physique » se construit, d'après Guillaumin, dans l'évitement de la confrontation physique, dans la restriction de leur liberté et de leurs capacités physiques, finalement dans leur assignation à l'entretien d'autres corps. Elle souligne : « On a fabriqué aux humains femelles un corps 'proche' : proche aux enfants, aux malades, aux invalides, aux humains âgés, à la sexualité des hommes » (Guillaumin, 2016, p.134

À l'inverse de l'apprentissage de la coopération au travers de la confrontation, les femmes font l'apprentissage d'un corps-pour-les-autres, dans le cadre du Grand Prix. Ce corps à corps inégalitaire les prive de l'expérience de la parité :

> Elles ne rencontreront pas, dans un espace public, de façon indéterminée et régulière, des humains inconnus, potentiellement partenaires d'une éventualité imprévisible, en quelque sorte complices bien qu'inconnus, à la fois présents et étrangers, ni dépendants, ni dominants. Car elles sont construites physiquement dans un réseau de dépendance, à la fois d'implication violente et de coupure radicale. (Guillaumin, 2016, p.135)

Elles sont ainsi isolées des autres corps pairs, détournés vers l'entretien matériel d'autres corps. On remarque que la possibilité même de socialiser entre femmes est entravée par l'organisation du travail. En effet, les tâches auxquelles sont affectées les travailleuses du Grand Prix les isolent les unes des autres, puisque toujours orientées vers le soutien, l'accompagnement et le divertissement des autres corps: vendeuses, préposées à l'entretien ménager, hôtesses, etc. Ce travail ne leur demande pas pour la plupart de « coopérer » entre elles pour atteindre un résultat. Elles sont par le fait même bien souvent séparées *physiquement* les unes des autres. Nous pouvons penser d'une part que la répartition sexuée des tâches instaure une distance spatiale et sociale entre

les travailleuses, mais également que les travailleurs se donnent peut-être davantage de liberté (parce qu'ils risquent moins) d'enfreindre les directives de leur superviseur en se soustrayant momentanément à la tâche pour socialiser avec des collègues. Le fait qu'un nombre plus élevé d'hommes occupe des positions de supervision et de contrôle du travail peut également expliquer ces écarts. Bien que, comme le soulignait Kergoat dans *Les ouvrières* (1982), l'intégration des femmes sur le marché du travail leur offre l'opportunité de rencontrer d'autres femmes, éventuellement de prendre conscience de la systématicité de leur expérience, mes observations lors du Grand Prix m'amènent à penser que le travail salarié comme espace de socialisation se présente différemment pour les hommes et les femmes. Nous pouvons envisager en ce sens que la séparation physique et sociale des travailleuses dans l'organisation du travail constitue une stratégie de contrôle des corps féminins par les hommes, qui prolonge l'isolement des femmes et les maintient dans une relation de soutien et de dépendance envers les hommes.

L'isolement des corps féminins s'exprime notamment par le biais des poses et postures adoptées par les hôtesses dans le cadre de l'événement. Dans une image prise lors d'un événement intitulé « Le Grand Soir »[8] qui lançait officiellement les festivités du Grand Prix en 2017, on peut apercevoir plus d'une vingtaine de femmes en file accueillant les clients sur un tapis rouge. Par leurs postures, elles apparaissent comme dissociées les unes des autres, elles sont individuellement mises ensemble, elles n'interagissent pas, elles sont interchangeables. Cette interchangeabilité des femmes est amplifiée par la

---

[8] Voilà comment nous est décrit l'événement : « Cet évènement mondain, certainement l'une des soirées les plus glamour de la fin de semaine, est devenu un incontournable de notre saison estivale. L'accueil envoutant des mannequins « Grid Girls », de l'agence LOOK, habillées par le fameux designer Joseph Ribkoff ont été un ravissement pour l'œil. Tapis rouge, décors originaux sous la thématique de la formule 1, plats raffinés et invités spéciaux dont le Maire de Montréal, Monsieur Denis Coderre, tout y était pour célébrer la soirée d'ouverture du Grand Prix. » (https://www.moetreal.com/photos-le-grand-soir-2017/)

manière dont sont présentés leurs corps : même tenue vestimentaire, même présentation corporelle, même posture et cela va même jusqu'à la couleur de leurs cheveux! Les seuls groupes de femmes que nous rencontrons au sein de l'espace social du Grand Prix sont ces groupes d'hôtesses qui posent pour le public; paradoxalement le seul lien qui les unit ce sont les hommes. Par ces mises en scène de corps sexuellement disponibles, ces images nous montrent que ce qui unit les femmes ce sont leurs propriétaires (les hommes) et ses propriétés (biens, enfants, famille élargie, etc.). Elles sont par le fait même mises en demeure de se concurrencer les unes les autres sur le « marché des femmes »; ce qui explique entre autres qu'elles soient isolées dans des relations conjugales et partant qu'elles soient toujours accompagnées lors du Grand Prix par des hommes.

Alors que les seuls groupes de femmes au sein du Grand Prix sont les hôtesses, les groupes d'hommes sont quant à eux communs, autant parmi les travailleurs que les spectateurs. Une image prise sur une terrasse au circuit Gilles-Villeneuve mettant en scène un moment de complicité entre hommes contraste particulièrement avec l'image des hôtesses en file et est représentative du corps à corps inégalitaire entre hommes et femmes : on peut y apercevoir un groupe d'hommes sur un podium reproduisant le geste traditionnel du vainqueur de boire du champagne dans un soulier. Certains hommes se prennent par les épaules, lèvent leurs verres vers d'autres, versent de l'alcool dans le soulier de l'homme au centre de l'image, etc. Cette photographie met en scène les liens qui les unissent; la proximité physique qu'ils entretiennent est l'expression d'une amitié, et non pas d'une promiscuité sexuelle comme c'est le cas pour les hôtesses promotionnelles par exemple.

Ces mises en scène des corps féminins, leur fréquence et leur omniprésence nous renvoient finalement à l'anonymat des femmes, à la privation de leur individualité. Comme le souligne Guillaumin, cette privation d'individualité est l'une des conséquences du corps-pour-les-autres des femmes :

> Contrainte centrale dans les rapports de classes de sexe, la privation d'individualité est la séquelle ou la face cachée de l'appropriation matérielle de l'individualité. Car il n'est pas évident que les êtres humains se distinguent si facilement les uns des autres, et une constante proximité/charge physique est un puissant frein à l'indépendance, à l'autonomie; c'est la source d'une impossibilité à discerner, et a fortiori à mettre en œuvre, des choix et des pratiques propres. (Guillaumin, 2016, p.30)

Il était particulièrement frappant de constater que les motocyclistes ayant offert une démonstration de leurs habiletés au sein du Monster Compound étaient présentés individuellement par leurs noms, se prêtant même à une séance d'autographes, alors que les hôtesses représentant les « Monster Girls », étaient toujours désignées comme les « Monster Girls » par l'animateur : femmes, elles n'ont pas de noms : « Une femme n'est jamais qu'une femme, un objet interchangeable sans autre caractéristique que la féminité, dont le caractère fondamental est d'appartenir à la classe des femmes » (Guillaumin, 2016, p.15) et d'être appropriée par la classe des hommes. Bref, l'usage des femmes « en série » qui est fait dans le cadre du Grand Prix participe donc à la construction de corps orientés vers le soutien des autres : la proximité physique des femmes s'exprime dans l'aide et le soutien et rarement par la confrontation et la coopération. Cet usage des corps féminins participe également à détourner les femmes d'elles-mêmes.

À l'inverse donc du corps-à-corps des hommes, « le corps des femmes est construit coupé des autres corps pairs, isolé et enclavé dans un espace de restriction [...] » (Guillaumin, 2016, p.133) et nous pouvons voir dans ces mises en scène, ce processus de construction des corps féminins à l'œuvre.

3.3 Conclusion

Ce chapitre visait à expliciter les moyens par lesquels la classe des hommes construit et reproduit son monopole sur les outils et les armes à l'intérieur du Grand Prix et à l'aide de celui-ci.

Les divers moyens par lesquels les hommes réussissent à contrôler l'espace social du Grand Prix, autant dans sa dimension spatiale que sociale, font apparaître le caractère non-mixte de cet événement. L'intérêt de préserver cet entre-soi masculin réside entre autres dans l'expérience de la parité qu'elle assure aux hommes (Guillaumin, 2016). Comme le rappelle Delphy (2017) la parité numérique n'est pas suffisante pour qu'advienne une réelle mixité : c'est bien dans la distribution du pouvoir qu'il faut la trouver. L'exclusivité des hommes sur cet espace social leur permet de fait de consolider leur monopole sur les armes et les outils en éloignant socialement et physiquement les femmes de ces derniers.

Il a aussi été démontré que ce monopole se fondait sur une différenciation sexuée des corps qui construisait les corps masculins comme socialement qualifiés, virils, et les corps féminins comme physiquement limités, confinés, repliés sur eux-mêmes en même temps que disponibles aux autres. En outre, ce confinement imposé aux femmes par le biais des tâches et des espaces de travail qui leur sont assignés, des tenues vestimentaires qui leur sont imposées, découle du pouvoir que détiennent les hommes dans cet espace social d'organiser le travail. Ces pratiques de confinement sont-elles des stratégies concrètes de « sabotage » de la part des hommes pour fonder leur supériorité physique? Elles ont en tout cas pour effet de les avantager sur le plan matériel.

Ces apprentissages corporels qui s'actualisent dans l'espace du Grand Prix fournissent aux hommes les qualités relationnelles nécessaires pour prétendre à l'usage exclusif des outils (véhicules, outils mécaniques) et des armes au sein de cet espace social. Par cette mise au travail de leurs corps, les hommes apparaissent comme plus aptes à s'affronter dans des compétitions sportives (véhicules), à confronter d'autres individus (armes) et à réaliser des tâches qui demandent la coopération d'un groupe (outils mécaniques). En même temps, les femmes apparaissent comme plus aptes pour s'occuper des autres, pour détourner leurs corps vers d'autres individualités, puisqu'on les empêche de faire l'expérience d'un corps à corps égalitaire. Ce processus de différenciation des corps qui s'exprime au sein de l'espace social du Grand Prix est en même temps actualisé par cet événement. Comme le rappelle Guillaumin, cette fabrication des corps est « [...] une entreprise de longue haleine, commencée très tôt, à dire vrai dès les premières secondes de la vie, et qui n'est jamais achevée, car chaque acte de l'existence est concerné et chaque âge de la vie introduit un chapitre nouveau de cette formation continue » (Guillaumin, 2016, p.115). Cette construction sociosexuée des corps apparaît dans ce contexte comme l'un des fondements sur lesquels prend appui le monopole masculin des outils et des armes, en ce qu'elle fabrique des corps masculins plus « qualifiés » pour faire usage des outils et des armes.

CONCLUSION

Retour sur le projet de recherche et les résultats :

Ce mémoire s'intéressait au rapport entre corps et travail, à la manière dont les corps sont mis au travail et par le fait même sexués et dans certains cas sexualisés, dans le cadre du Grand Prix de Formule 1 du Canada. À l'origine du projet de recherche s'imposait le constat d'une sexualisation des corps des femmes lors de l'événement, notamment par le biais de la prostitution. La revue de la littérature sur les rapports sociaux de sexe dans le contexte d'événements sportifs apportait peu d'éléments d'analyse pour expliquer l'exploitation des corps et des sexualités des femmes dans le cadre d'événements sportifs de grande envergure comme le Grand Prix.

Au fil des lectures, mes questionnements sociologiques ont évolué, amenant mon regard à se poser sur les usages qui sont faits des corps dans le travail, aux moyens par lesquels ils sont construits corps sexués. À la source de ce déplacement théorique s'imposait l'idée selon laquelle certains corps sont appropriables et d'autres non, d'où l'intérêt de questionner les fondements de cette appropriation : qu'est-ce qui fait un corps de femmes, un corps d'hommes? Une revue de la littérature sur les usages sociosexués des corps a fait ressortir les différents moyens par lesquels les corps incorporent les rapports sociaux de sexe : le marquage corporel, les techniques du corps, les pratiques sportives, et finalement le travail. Il est rapidement apparu que les hommes et les femmes ne disposaient pas des mêmes ressources (temps, espace, outils) pour développer les potentialités physiques de leurs corps.

Bien que les notions de techniques du corps développées par Mauss (1934), d'habitus corporels et d'incorporation développées par Bourdieu et d'usages sociaux développées par Boltanski (1971), soient un fondement à l'analyse, un détour par la sociologie féministe s'est avéré nécessaire afin de cerner la spécificité par laquelle opère le rapport social de sexe produisant les hommes et les femmes, des corps d'hommes et des corps de femmes. Guillaumin et Tabet ont été plus particulièrement invoquées. Les deux rompent avec une lecture naturaliste de la division sexuelle du travail, invalidant l'idée d'une complémentarité des tâches entre les hommes et les femmes. Elles proposent plutôt une analyse féministe matérialiste, par laquelle elles montrent que les femmes sont l'objet d'une appropriation physique de la part des hommes; c'est ce rapport d'appropriation qui produit les femmes et les hommes en tant que classes.

C'est ce cadre d'analyse que j'ai retenu, puisqu'il me semblait le seul capable d'expliquer et de rendre compte du caractère socialement construit des corps, et de lier cette construction à la division sexuelle du travail dans laquelle s'insèrent les corps. Pour Tabet, l'appropriation physique des femmes a pour condition le monopole masculin des outils et des armes; elle montre par ailleurs que c'est en fonction des outils qu'il est permis d'utiliser que le travail est réparti. Tabet (1998) et Guillaumin (2016) montrent comment cette répartition inégalitaire des outils et des armes produit des corps inégaux. Ce filon théorique me semblait particulièrement intéressant afin de rendre compte du rapport entre corps et travail, de la manière dont les corps se transforment par le biais des objets qu'ils manipulent. Guillaumin insiste plus particulièrement sur la construction matérielle et symbolique qui s'élabore autour de l'appareil reproducteur, « destinée à exprimer d'abord, à mettre en valeur ensuite, à séparer enfin, les sexes » (Guillaumin, 2016, p.114). Je me suis largement appuyée sur ses analyses de la construction sexuée des corps qui montrent à voir comment les corps des femmes sont construits comme corps au service des autres. Ce cadre théorique m'a permis d'appréhender la construction sexuée des corps comme un processus qui permet

de distinguer et de produire, dans un même mouvement, les groupes en conflit (catégories de sexe) et de les insérer dans la division sexuelle du travail en les contraignant à adopter des usages de leurs corps qui correspondent aux rôles qu'ils sont amenés à jouer dans les rapports sociaux.

Bref, d'une préoccupation concernant la sexualisation des corps des femmes à un questionnement plus large concernant les usages qui étaient faits des corps des femmes et des hommes dans le cadre du Grand Prix, j'en suis arrivée à la question de recherche suivante : ***En quoi l'analyse des usages sociaux des corps lors du Grand Prix de Formule 1 du Canada permet-elle de mieux saisir la dynamique d'appropriation physique spécifique au rapport social de sexe? Qu'apporte-t-elle à notre compréhension du rapport entre corps et travail?*** J'ai choisi de me pencher sur la manière dont les corps sont utilisés dans le cadre du Grand Prix, mis au travail, afin d'expliquer pourquoi certains corps sont appropriables et appropriés et d'autres non, question qui me préoccupait dès le début. Passer par les corps au travail et le travail sur les corps m'apparaissait également comme une méthode heuristique, puisque je constatais que le Grand Prix était traversé par une opposition très marquée entre les corps qu'il mettait en scène : d'un côté nous retrouvions des corps masculins engagés dans des performances physiques et techniques spectaculaires, de l'autre nous retrouvions des corps féminins utilisés comme objet de vente et de divertissement pour les hommes. Plus concrètement, je me suis demandé ***quels usages sociosexués sont faits des corps dans le cadre d'un événement sportif tel que le Grand Prix de Formule 1 du Canada?*** Il s'agissait donc de montrer comment les corps étaient utilisés dans le travail et par là même sexués, en quoi ses usages se différenciaient du point de vue des outils, des tâches et des espaces auxquels on les assignait. Partant des analyses développées par Guillaumin et Tabet, j'anticipais que la technicité serait un principe organisateur de la division du travail au sein du Grand Prix : à des corps valorisés parce que manipulant des outils parmi les plus sophistiqués (voitures de Formule 1 notamment) s'opposeraient des corps dépossédés, dévalorisés et reposants sur leurs

seuls corps comme outils dans le travail. Si j'anticipais que cette division des outils et du travail s'opérerait sur la base du sexe, je n'avais pas nécessairement anticipé que des divisions apparaîtraient au sein de la classe des hommes concernant le contrôle des outils et des armes. La recherche m'a donc amené à préciser les principes organisateurs (race, sexe, classe) qui configurent le monopole masculin des outils et des armes. Suivant l'hypothèse de Tabet (1998), je prévoyais que la dépossession des femmes serait une condition préalable à leur utilisation comme outils dans le travail et la sexualité. La recherche a permis de valider cette hypothèse en plus de préciser les modalités de leur appropriation dans le cadre plus précis du Grand Prix.

Cette recherche poursuit les travaux de Guillaumin (2016) et de Tabet (1998) en examinant le rapport entre corps et travail dans la production des catégories de sexe. Elle avait pour objectif d'une part de montrer comment le monopole masculin des outils et des armes s'actualise dans le cadre d'un événement sportif de grande envergure tel que le Grand Prix, les effets de ce monopole sur l'expérience qu'ont les femmes de leurs propres corps, et à montrer à voir comment se construisent les corps sexués par le biais des outils qu'ils manipulent ou non, les moyens par lesquels les corps des femmes sont construits comme des corps appropriables, d'autre part.

La recherche reposait sur un dispositif méthodologique à plusieurs têtes dans le but de reconstruire le point de vue le plus complet sur mon objet de recherche. Ce dispositif intégrait des phases d'observation du Grand Prix (2017, 2018) au circuit Gilles-Villeneuve et au centre-ville, une analyse visuelle d'images prises lors de la seconde phase d'observation ou circulant sur les réseaux sociaux, l'administration d'un questionnaire aux travailleurs, travailleuses et spectateurs, spectatrices du Grand Prix, ainsi qu'une analyse de contenu des offres d'emploi relatives au Grand Prix. La démarche se voulait exploratoire; elle n'avait pas la prétention de faire émerger des résultats statistiquement représentatifs, mais bien de nous renseigner sur les moyens par lesquels le rapport d'appropriation opère. Je rappelle ici que le Grand Prix a été

retenu comme un observatoire privilégié des rapports sociaux de sexe, en ce qu'il met en scène des rapports exacerbés des corps masculins (corps virils) et féminins (corps objet). La présentation du terrain de recherche a montré à voir la Formule 1 comme un sport réservé aux hommes provenant de fractions de classes aisées, particulièrement réfractaire à la présence des femmes.

Le deuxième chapitre de ce mémoire s'intéressait aux modalités sexuées de la mise au travail des corps dans le cadre du Grand Prix de Formule 1 du Canada et cherchait à montrer à voir comment les corps étaient utilisés dans le travail, comment ils étaient sexuellement différenciés par le travail qu'ils accomplissaient. En suivant une démarche similaire à celle de Tabet (1998), je suis partie de la répartition des outils observée pour montrer à voir la répartition du travail. L'analyse développée a fait la démonstration d'un contrôle exercé par la classe des hommes sur les outils (véhicules, outils mécaniques) et les armes, ainsi que sur les tâches qui y sont reliées, et d'un sous-équipement des femmes. L'interversion de la relation entre tâches et outils a été particulièrement heuristique, puisqu'elle m'a permis de découvrir les conflits qui divisaient la classe des hommes concernant le contrôle des armes et des outils. Bien que les hommes en tant que classe soient assignés au travail de sécurité, de maintien de l'ordre, l'analyse a rendu compte du désarmement des hommes racialisés par les hommes Blancs. Les travaux de Dorlin (2017) nous autorisent à penser que ce désarmement participe d'un processus historique visant à priver les groupes dominés des moyens de se défendre. La division du travail de sécurité nous a donc amenés à voir une division racialisée au sein de la classe des hommes, division qui vient modifier les modalités selon lesquelles ils font l'expérience de la domination masculine.

L'analyse développée a également montré que les femmes étaient privées en grande majorité de l'usage des armes et des outils les plus sophistiqués; elles occupaient par le fait même des emplois qui ne nécessitaient pas d'outils particuliers : hôtesses, serveuses, barmaids, mannequins, vendeuses, etc. Ces corps, privés d'outils, étaient

comme le suggère Tabet (1998), les plus susceptibles de se voir instrumentalisés comme outils de vente, de divertissement, de plaisir. Le fait que l'instrumentalité de leurs corps s'applique en premier lieu à l'entretien des corps masculins dans le cadre du Grand Prix, montre que leur dépossession des outils par les hommes est une condition nécessaire à ce que ces derniers puissent exercer leur pouvoir sur ces corps, les utiliser comme outils de travail, les exploiter. On peut donc en conclure que le contrôle des hommes sur les armes et les outils s'étend aux corps des femmes, entendus comme des outils de travail. Ce contrôle exercé sur les corps féminins se donne à voir dans les diverses exigences relatives à la relation de service qui caractérise plusieurs emplois occupés par les femmes dans le cadre du Grand Prix : divertir les hommes en faisant montre de s'amuser soi-même, sourire, être agréable, afficher une disponibilité sexuelle, ainsi que dans le contrôle exercé sur l'apparence des travailleuses. Ce travail d'observation des corps féminins, de leurs usages par et pour les hommes, a permis de cerner les modalités de l'appropriation des femmes dans le contexte spécifique du Grand Prix.

L'analyse des modalités sexuées de la mise au travail des corps dans le cadre du Grand Prix nous a, en plus de faire ressortir le contrôle exercé par la classe des hommes sur les armes et les outils, dont les corps des femmes, montré que se « donner en spectacle » s'exprimait différemment pour les hommes et les femmes. Alors que le « spectacle des hommes » s'exprime par le biais d'outils sophistiqués, faisant « disparaître » leurs corps sous les effets des prouesses techniques de ces outils, le « spectacle des femmes » met d'abord en scène leurs propres corps, comme objets de divertissement et de plaisir pour le regard masculin. Le Grand Prix construit sur ces usages sociosexués des corps en même temps qu'il les actualise.

Le troisième chapitre de ce mémoire s'intéressait aux moyens par lesquels se construit et se reproduit le monopole masculin des armes et des outils, dont nous avons attesté dans le second chapitre. Il visait à éclairer les conditions de possibilité de ce contrôle.

En m'appuyant sur les écrits de Guillaumin concernant le corps à corps des hommes et des femmes (2016), j'ai cherché à montrer comment la différenciation, la construction sexuée des corps, participait à fonder l'exclusivité masculine de l'usage des outils et des armes. En effet, nous avons vu que le contrôle exercé sur la mobilité des femmes à l'intérieur du Grand Prix et leur confinement spatial et corporel venaient limiter le développement de leurs potentialités physiques. Nous avons vu que l'absence d'un espace commun où confronter des corps pairs isolait les femmes entre elles, leur apprenait une proximité physique faite de contacts non antagoniques, rendant par le fait même leurs corps accessibles (aux enfants, aux hommes, aux malades, aux aîné-e-s). Ce double mouvement par lequel les corps des femmes sont à la fois confinés et rendus accessibles les fait apparaître comme « non qualifiés » pour utiliser armes et outils, mais « qualifiés » pour soutenir, entretenir d'autres corps. À l'inverse, les hommes bénéficient d'un espace commun au sein duquel ils peuvent confronter des corps pairs; ces confrontations les « introduisent [en même temps] à la solidarité et à la coopération » (Guillaumin, 2016, p.133). Le Grand Prix constitue en outre un événement lors duquel les hommes sont invités à se confronter et à coopérer. Alors que le Grand Prix semble en apparence un événement mixte, le contrôle exercé par les hommes sur cet espace social révèle un certain effort pour maintenir un entre-soi masculin. Cet entre-soi masculin semble à la fois servir les hommes en éloignant et en détournant les femmes des outils du Grand Prix, et en leur assurant un espace au sein duquel ils peuvent faire l'expérience de la parité. En effet, comme le suggère Guillaumin, le contrôle de l'espace public apparaît comme une condition nécessaire à l'apprentissage d'un corps à corps égalitaire, et partant de la construction d'un corps socialement qualifié : « Car en effet le corps à corps des hommes est une affaire d'espace public. Espace qui est le leur, celui de leur activité et de leur maîtrise, et dont les femmes sont exclues, dont ils excluent les femmes » (Guillaumin, 2016, p.133).

L'analyse développée cherchait à montrer à voir comment ce processus de différenciation et de construction sexuée des corps qui s'actualise au sein du Grand

Prix vient soutenir le monopole masculin des outils et des armes en produisant des corps plus qualifiés que d'autres pour en faire usage.

Ce mémoire cherchait à montrer en quoi l'analyse des usages sociaux des corps lors du Grand Prix de Formule 1 du Canada peut être instructive pour comprendre la dynamique d'appropriation physique spécifique au rapport social de sexe. En portant notre regard sur la manière dont les corps étaient utilisés puis sexuellement différenciés par le travail, en regard des outils, des tâches et des espaces auxquels ils étaient assignés, le contrôle des outils, des armes et des espaces par la classe des hommes est apparu comme une condition préalable à l'appropriation physique de la classe des femmes. L'analyse a également fait ressortir les moyens par lesquels la classe des femmes était dépossédée des outils par la classe des hommes, instrumentalisée et exploitée au bénéfice de cette dernière. Elle apporte à notre compréhension du rapport entre corps et travail en montrant le rôle central du corps (de sa construction, de sa dépossession, de son appropriation) dans la reproduction de ses divisions, dans la reproduction des catégories de sexe. Travailler le corps apparaît en outre un moyen de différencier les groupes sociaux en conflit et de les insérer dans la division sexuelle du travail.

Limites de la recherche :

Comme il a été relevé dans la présentation de la méthodologie (cf. Chapitre I, section 1.4), la ségrégation sociale du Grand Prix en même temps que son caractère éclaté, a rendu difficile une observation *complète* de l'événement. Malgré la variété de méthodes utilisées afin de recueillir les données, certains corps et certaines tâches me sont restés cachées.

Je pense en premier lieu aux corps des femmes racialisées. Minoritaire dans l'observation, dans les images analysées, et parmi les répondantes au questionnaire, il n'a pas été possible de faire apparaître les tensions qui divisent la classe des femmes

comme il a été possible de le faire pour la classe des hommes. Ainsi, les femmes dont il est question dans ce mémoire appartiennent à une fraction de classe avantagée du point de vue des rapports de racialisation. Les quelques femmes racialisées qui ont été observées lors de l'événement avaient pour la plupart la peau très pâle, montrant par le fait même la discrimination dirigée envers les corps féminins Noirs dans l'organisation du travail du Grand Prix. Il n'a donc pas été possible de voir comment se déclinaient les modalités de l'appropriation des corps racialisés, ce qui les distinguait des modalités de l'appropriation des corps Blancs. Cette « invisibilité » des corps féminins racialisés mérite d'être interrogée. En prenant appui sur l'analyse des continuités historiques de la division raciale du travail reproductif de Nakano Glenn, nous pouvons penser que cette « invisibilité » peut s'expliquer entre autres par l'assignation des femmes racialisées aux tâches « lourdes, sales, invisibles » qui ont échappé à l'observation du Grand Prix :

> Les femmes blanches sont préférées dans les emplois qui exigent un contact physique et social avec le public, c'est-à-dire serveuses, employées des transports, coiffeuses/cosméticiennes, assistantes dentaires. Les femmes racialisées-ethnicisées sont préférées dans les emplois sales et invisibles tels que bonnes, concierges/femmes de ménage, aides cuisinières et aides infirmières. (Nakano Glenn, 2009 : 43)

D'autre part, les quelques personnes qui se sont identifiées à la catégorie de population « Autre » dans le questionnaire ou n'ayant pas répondu à cette question rendent compte des limites de cette méthode. Ces cas montrent en outre que l'existence des groupes sociaux n'est pas donnée à l'avance : ils sont des groupes qui adviennent dans des configurations historiques précises.

Je pense également aux corps les mieux entretenus et les mieux servis. S'il a été possible de contourner en partie la ségrégation sociale des espaces d'observation du Grand Prix en allant chercher des images de ces espaces sur les réseaux sociaux, cette stratégie reste limitée. Elle est limitée d'une part parce que ces images « montrent à

voir » ce que ces fractions de classes souhaitent que « nous voyions ». Les images restent une *représentation* de la réalité; elles peuvent en outre laisser dans l'ombre certaines parties de la réalité moins « présentables ». La production d'images relève d'autre part de ce qui est *intéressant* à montrer. L'analyse développée dans ce mémoire montrait en outre que la production d'images de corps féminins constituait l'un des moyens de l'appropriation de la classe des femmes par la classe des hommes dans le cadre du Grand Prix. Les images retenues à des fins d'analyse exprimaient en même temps qu'elles reproduisaient ce rapport d'appropriation. Dans ce contexte, ce qui est *intéressant* à montrer est plus souvent les corps des femmes qui gravitent dans ces espaces sociaux peu accessibles (comme serveuses, hôtesses, mannequins) que les corps des hommes qui s'y installent. En ce sens, si j'ai pu apercevoir la manière dont l'appropriation sociale des femmes était modulée par ces espaces (traduisant aussi une forme de *distinction* de ces fractions des classes aisées), les pratiques des hommes en tant que telles me sont restées cachées. Il n'a donc pas été aussi évident que prévu de faire apparaître les divisions de classes qui traversaient le Grand Prix. Bien que j'aie pu constater leur existence (par l'inaccessibilité de certains espaces, les coûts de certaines activités, etc.), je n'ai pas pu développer sur les usages sociosexués des corps qui y correspondaient.

Finalement, la faible participation au questionnaire, quoiqu'admise comme possibilité dès le départ de la recherche, n'a pas permis de dégager des tendances statistiquement représentatives de l'univers de travail étudié. Les réponses au questionnaire ont plutôt été utilisées pour leur capacité à développer ou éclairer certaines observations sociologiques.

Retombées de la recherche :

Comme aucune recherche ne s'était penchée jusqu'à maintenant sur la configuration des rapports sociaux de sexe propre aux événements sportifs de grande envergure, et

plus particulièrement aux Grands Prix de Formule 1, il m'apparaît évident que cette recherche vient combler un vide sur le plan sociologique. Elle pousse en outre la réflexion sociologique au-delà du simple rapport statistique entre traite et événements sportifs qui semble cristalliser les questionnements propres à la littérature qui s'intéressent à ce type d'événements.

L'analyse développée dans cette recherche prolonge également celle de Guillaumin (2016) et Tabet (1998) en montrant comment monopole masculin des outils et des armes et rapport d'appropriation physique s'actualisent et se construisent dans le cadre d'un événement montréalais récurrent dans le temps. Elle approfondit en même temps notre compréhension du rapport entre corps et travail, en montrant comment les outils participent à l'incorporation de l'ordre sexué à même le corps, produisant des corps ajustés aux rôles sexués qui sont attendus d'eux. Elle éclaire en outre les moyens par lesquels certains corps sont rendus appropriables.

Les résultats de la recherche montrent d'autre part la pertinence sociologique des analyses féministes matérialistes pour comprendre l'espace social et ses divisions. Alors que les mouvances post-modernes semblent occuper une partie croissante des études féministes au détriment des analyses matérialistes, l'analyse développée ici montre qu'il est possible de s'intéresser au corps et aux effets des rapports sociaux sur sa « matérialité », sans perdre de vue les divisions du travail dans lesquelles il s'insère.

Dans une perspective plus politique, l'un des objectifs sous-jacents à ce mémoire était de faire émerger des revendications abolitionnistes liées à des enjeux de travail. Les observations du Grand Prix ont bien montré que l'ensemble des travailleuses dans cet espace étaient susceptibles de voir leurs corps appropriés, quoiqu'à des degrés variables (c'est l'étendue de l'usage physique qui distinguait les activités prostitutionnelles des autres activités). En tenant compte de ces observations, l'abolition du système prostitueur m'apparaît *indissociable* du dépassement du contrôle

masculin des outils et des armes et de la division sexuelle du travail qu'il instaure. Le mouvement abolitionniste ne peut donc se contenter de revendiquer l'application plus rigoureuse de la loi criminalisant les clients et proxénètes dans le cadre du Grand Prix, il doit questionner l'existence même du Grand Prix de Formule 1 du Canada. Il est en effet questionnable que cet événement survive en partie grâce à des fonds publics (Laurent et *al.* 2012), alors que sont exclues les femmes de la compétition sportive et confinées dans des rôles qui les sexualisent. Nous devons nous demander collectivement s'il est souhaitable que nos ressources matérielles servent à la reproduction de rapports inégalitaires aussi flagrants et à quel prix? Ce mémoire pourra éclairer, je l'espère, certaines de ces questions.

ANNEXE A

SEGMENTS D'OBSERVATION

Le circuit Gilles-Villeneuve :

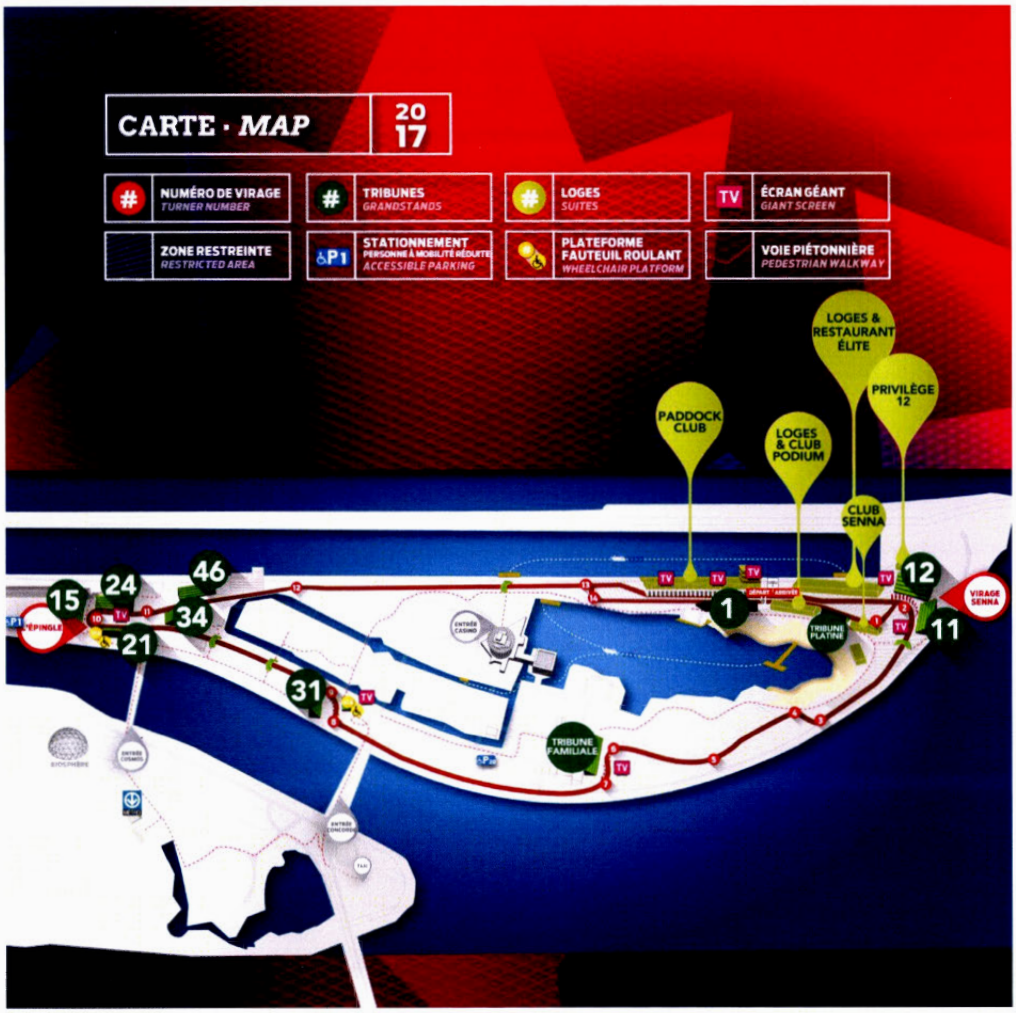

Centre-ville :

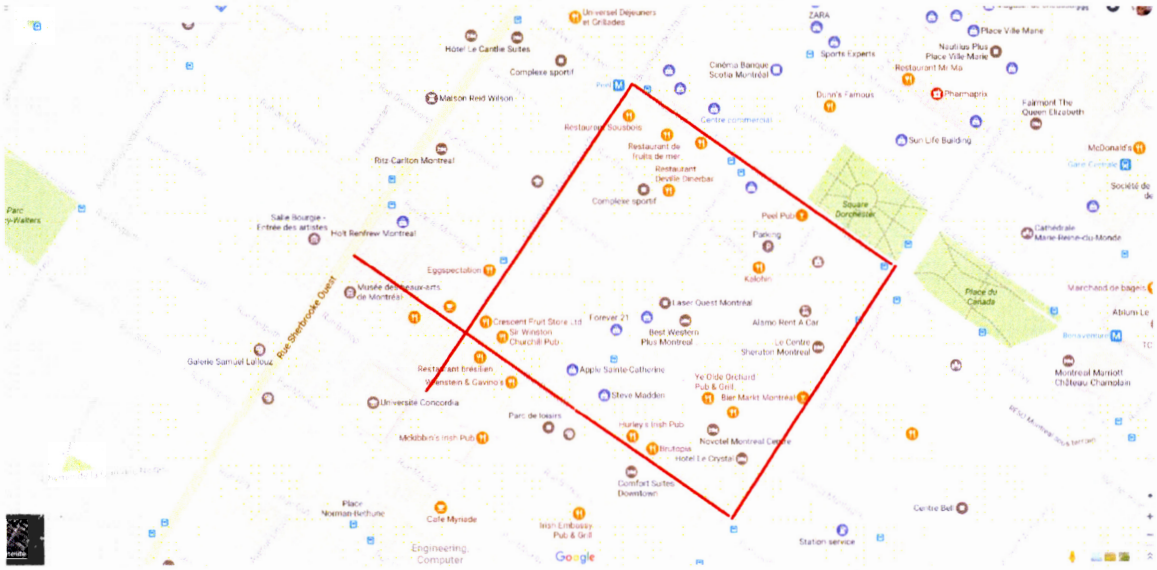

BIBLIOGRAPHIE

Alliance mondiale contre la traite des femmes au Canada. (2013). *Analyse Jeux d'hiver de 2010 et traite de personnes. Canada : Sécurité publique Canada*. Repéré à : https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/wntr-gms-2010/index-fr.aspx

Benelli, N. (2016). Corps au travail. Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*. 149-158.

Berthelot, J.-M., Drulhe, M., Clément, S., Forné, J. et M'Bodj, G. (1985). L'émergence du corps dans la sociologie contemporaine. *Current Sociology*, *33*(2), 57-126.

Bird, R., et Donaldson, R. (2009). "Sex, Sun, Soccer": Stakeholder-Opinions on the Sex Industry in Cape Town in Anticipation of the 2010 FIFA Soccer World Cup. *Urban Forum*, *20*(1), 33-46.

Boltanski, L. (1971). Les usages sociaux du corps. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, (1), 205-233.

Boni-Le Goff, I. (2016). Corps légitime. Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*. 159-169.

Bourdieu, P. (1984). Espace social et genèse des 'classes'. *Actes de la recherche en sciences sociales, 52-53*, 3-14.

Boyle, M., et McKay, J. (1995) "You Leave Your Troubles at the Gate": A Case Study of the Exploitation of Older Women's Labor and "Leisure" in Sport. *Gender and Society*, *9*(5) 556-575.

Brackenridge, C., Palmer-Felgate, S., Rhind, D., Hills, L., Kay, T., Tiivas, A., … Lindsay, I. (2013). *Child Exploitation and the FIFA World Cup: A review of risks and protective interventions*. Brunel University London.

Carmichael, J. T., et Kent, S. L. (2014). The persistent Significance of Racial and Economic Inequality on the Size of Municipal Police Forces in the United States, 1980-2010. *Social Problems*, *61*(2), 259-282.

Castilho, C. T., Evrard, B., et Charrier, D. (2018). Child sex tourism in the context of the 2014 FIFA Football World Cup: the case of the host city of Recife, Brazil. *Sport in Society*, *21*(3), 497-515. https://doi.org/10.1080/17430437.2017.1346623

Chapoulie, J. -M. (2000). Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie. *Sociétés contemporaines*, *40*, 5-27.

Clerval, A., et Le Renard, A. (2015). Introduction. Dans A. Clerval et *al.* (dir.), *Espace et rapports de domination.* Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p.213-216.

Clerval, A., et Delphy, C. (2015). Le féminisme matérialiste, une analyse du patriarcat comme système de domination autonome. Dans Anne Clerval et *al.* (dir.), *Espace et rapports de domination.* Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p.217-229.

Condon, S., Lieber, M., et Maillochon, F. (2005). Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines. *Revue française de sociologie*, *46*(2), 265-294.

Cordier, M. (2007). Corps en suspens : les genres à l'épreuve dans le cirque contemporain. *Cahiers du Genre*, (42), 79-100.

Côté, K., Earls, C. M., Bédard, S., et Lagacé, D. (2016). *Profil psychosocial des femmes qui offrent des services sexuels au Bas-Saint-Laurent*. Chicoutimi, Québec, Canada : Université du Québec à Chicoutimi.

Courcy, I., Laberge, S., Erard, C., et Louveau, C. (2006). Le sport comme espace de reproduction et de contestation des représentations stéréotypées de la féminité. *Recherches féministes*, *19*(2), 29-61.

Court, M. (2016). Incorporation. Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*. 321-330.

Court, M. (2010). Le corps prescrit. Sport et travail de l'apparence dans la presse pour filles. *Cahiers du Genre*, (49), 117-132.

Cromer, S., et Lemaire, S. (2007). L'affrontement des sexes en milieu de travail non mixte, observatoire du système de genre. *Cahiers du Genre*, (42), 61-78.

Dagenais, H. (1980). Les femmes dans la ville et dans la sociologie urbaine : les multiples facettes d'une même oppression. *Anthropologie et Sociétés*, *4*(1), 21-36.

Daune-Richard, A. -M. (2003). La qualification dans la sociologie française : en quête des femmes. Dans J. Laufer et *al.* (dir.), *Le travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe.* Paris : La Découverte/MAGE.

Daune-Richard, A. -M., et Devreux, A. -M. (1992). Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique, *Recherches féministes*, *5*(2), 7-30.

Davisse, A., et Louveau, C. (1998). *Sports, école, société : la différence des sexes. Féminin, masculin et activités sportives*. France : L'Harmattan.

Deering, K. N., Chettiar, J., Chan, K., Taylor, M., Montaner, J. SG., et Shannon, K. (2012). Sex work and the public health impacts of the 2010 Olympic Games. *Sex Transm Infect*, *88*(4), 301-303. doi:10.1136/sextrans-2011-050235.

Delphy, C. (2017, 24 novembre). La non-mixité : une nécessité politique. *Les Mots Sont Importants*. Récupéré de http://lmsi.net/La-non-mixite-une-necessite

Détrez, C. (2002). *La construction sociale du corps*. Éditions du Seuil.

Di Méo, G. (2012). Les femmes et la ville. Pour une géographie sociale du genre. *Annales de géographie*, (684), 107-127.

Dorlin, E. (2017). *Se défendre. Une philosophie de la violence* [Format numérique]. Paris : La Découverte.

Dumont, M. -É. (2017, 6 juin). Un Grand Prix pour l'industrie du sexe. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de https://www.journaldemontreal.com/2017/06/06/pluie-doffres-sexuelles

Dumont, M. –É. (2018, 8 juin). Deux fois plus d'offres sexuelles. *TVA Nouvelles*. Récupéré de https://www.tvanouvelles.ca/2018/06/08/deux-fois-plus-doffres-sexuelles

Dunezat, X. (2015). L'observation ethnographique en sociologie des rapports sociaux : sexe, race, classe et biais essentialistes. *SociologieS*, récupéré de http://sociologies.revues.org/5075.

Duret, P. (2001). *Sociologie du sport*. Paris : Armand Colin/VUEF.

Fainzang S. (1985). Circoncision, excision et rapports de domination. *Anthropologie et sociétés*, (1), 117-127.

Falquet, J. (2006). Hommes en armes et femmes « de service » : tendances néolibérales dans l'évolution de la division sexuelle et internationale du travail. *Cahiers du Genre*, (40), 15-37.

Festor, G. (2018, 24 mai). Vettel et Hamilton ravis du retour des «grid girls» au Grand Prix de Monaco. *Le Figaro*. Récupéré de http://sport24.lefigaro.fr/le-scan-sport/2018/05/24/27001-20180524ARTFIG00180-vettel-et-hamilton-ravis-du-retour-des-grid-girls-au-grand-prix-de-monaco.php

Form, W., et McMillen, D. B. (1983). Women, Men, and Machines. *Work and occupations*, *10*(2), 147-178.

Fraysse, M., et Mennesson, C. (2009). Masculinités hégémoniques et féminités : les modèles de genre dans une revue de VTT. *Sciences sociales et sport*, (2), 25-53.

Ghigi, R. (2016). Beauté. Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*. 77-86.

Goffman, E. (1977). La ritualisation de la féminité. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 14*, 34-50. Récupéré de www.persee.fr/issue/arss_0335-5322_1977_num_14_1

Guichard-Claudic, Y., et Kergoat, D. (2007). Le corps aux prises avec l'avancée en mixité. Introduction. *Cahiers du Genre*, (42), 5-18.

Guillaumin, C. (2016). *Sexe, race et pratique du pouvoir*. Donnemarie-Dontilly : Éditions ixe. (Œuvre original publiée en ©1992).

Guyon, S. (2007). Supportérisme et masculinité : l'exemple des ultra à Auxerre. *Sociétés & Représentations*, (24), 79-95.

Hachey, I. (2013, 6 juin). Grand Prix: adolescentes en péril. *La Presse* [En ligne]. Récupéré de http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201306/06/01-4658266-grand-prix-adolescentes-en-peril.php

Haicault, M. (2014). Compter, écouter, observer, montrer. *Dans L'Expérience sociale du quotidien : Corps, espace, temps.* Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Hayes, V. (2010). Human trafficking for sexual exploitation at world sporting events. *Chicago-Kent Law Review*, *85*(3), 1105-1146.

Hill Collins, P. (1990/2016). Quelles politiques sexuelles pour les femmes noires? (B. Marrec, trad.). *Cahiers du Genre*, 97-127.

Hirata, H., et Rogerat, C. (1988). Technologie, qualification et division sexuelle du travail. *Revue française de sociologie*, *29*(1), 171-192.

Joly, M. (2015). *Introduction à l'analyse de l'image* (3e édition). Paris: Armand Colin.

Kergoat, D. (2010). Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion. Dans A. Bidet-Mordrel (coord.), *Les rapports sociaux de sexe*. Paris : Presses universitaires de France, p.60-76.

Laberge, S. (2004). Les rapports sociaux de sexe dans le domaine du sport : perspectives féministes marquantes des trois dernières décennies. *Recherches féministes*, *17*(1), 9-38.

La Presse Canadienne. (2016, 2 juin). Une campagne contre l'exploitation sexuelle lancée à quelques jours du Grand Prix. Radio-Canada [En ligne]. Récupéré de //ici.radio-canada.ca/nouvelle/784988/campagne-exploitation-sexuelle-prostitution-grand-prix-montreal

La Rocca, F. (2007). Introduction à la sociologie visuelle. *Sociétés, 95*(1), 33-40.

Laurent, J., Lefebvre, S., et Mottet, É. (dir.). (2012). *Géopolitique et virages de la Formule 1, Regards croisés sur des dérapages contrôlés*. Québec : Les éditions du Septentrion.

Lavigne, B. (2014). *Étude des rapports sociaux de sexe dans l'univers sportif : trajectoires de femmes sportives*. (Mémoire de maîtrise), Université du Québec à Montréal.

Lebreton, C. (2016). Les rapports sociaux de sexe et le lesbianisme dans le Québec contemporain. *Recherches féministes*, *29*(1), 199-214.s

Le Breton, D. (2016). *La sociologie du corps* (9e édition mise à jour). Paris: Presses Universitaires de France.

Le Grif. (1974). Ceci (n')est (pas) mon corps. *Les cahiers du GRIF*, (3). Récupéré de www.persee.fr/issue/grif_0770-6081_1974_num_3_1

Lieber, M. (2002a). Femmes, violences et espace public : une réflexion sur les politiques de sécurité. *Lien social et Politiques*, (47), 29-42.

Lieber, M. (2002b). Le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public : une entrave à la citoyenneté? *Nouvelles Questions Féministes*, *21*(1), 41-56.

Lieber, M. (2007). Quand des faits 'anodins' se font menaces : À propos du harcèlement ordinaire dans les espaces publics. Dans N. Chetcuti et M. Jaspard (dir.), *Violences envers les femmes : Trois pas en avant deux pas en arrière*. Paris : L'Harmattan, p.187-197.

Louveau, C. (2004). Sexuation du travail sportif et construction sociale de la féminité. *Cahiers du genre,* (36), 163-183.

Louveau, C. (2007). Le corps sportif : un capital rentable pour tous? *Actuel Marx*, (41), 55-70.

Martin H. et Perrin, C. (2012). L'agencement hiérarchique de l'égalité. *Nouvelles Questions Féministes, 31*(2), 14-31.

Martineau, S. (2004). L'observation en situation: enjeux, possibilités et limites. Papier présenté à *L'instrumentation dans la collecte des données*, UQTR.

Matheson, C. M., et Finkel, R. (2013). Sex trafficking and the Vancouver Winter Olympic Games: Perceptions and preventative measures. *Tourism Management*, *36*, 613-628.

Mauss, M. (1934). *Les techniques du corps* [En ligne]. Les classiques des sciences sociales. Récupéré de http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/6_Techniques_corps/Techniques_corps.html.

Mayer, M. (2018, 27 mai). 2018 Indy 500 results: Danica Patrick crashes out of race, ending her racing career. *CBS Sports.* Récupéré de https://www.cbssports.com/nascar/news/2018-indy-500-results-danica-patrick-crashes-out-of-race-ending-her-racing-career/

McKay, J. et Laberge, S. (2006). Sport et masculinités. *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne]. Récupéré de http:// clio.revues.org/1908

Mennesson, C. (2007). Les sportives 'professionnelles' : travail du corps et division sexuée du travail. *Cahiers du Genre*, (42), 19-42.

Mennesson, C. (2011). Socialisation familiale et investissement des filles et des garçons dans les pratiques culturelles et sportives associatives. *Réseaux*, (168-169), 87-110.

Mennesson, C. (2012). L'incorporation du genre en gymnastique rythmique. *Ethnologie française, 42*, 591-600.

Messner, M. (1994). When Bodies Are Weapons. Dans M. A. Messner & D. F. Sabo (dir.), *Sex, Violence & Power in Sports, Rethinking Masculinity.* États-Unis: The Crossing Press, p.89-100.

Messing, K., Randoin, M., Tissot, F., Rail, G., et Fortin, S. (2004). La souffrance inutile : la posture debout statique dans les emplois de service. *Travail, Genre et Sociétés*, (12), L'Harmattan, 77-104

Milivojevic, S., et, Pickering, S. (2008). Football and Sex: the 2006 FIFA World Cup and Sex Trafficking. *Temida, 11*(2), 21-47.

Molinier, P. (2000). Travail et compassion dans le monde hospitalier. *Cahiers du genre*, (28), 49-70.

Monqid, S. (2011). Les ailes lourdes : pratiques urbaines des femmes des quartiers défavorisés de Rabat [En ligne]. *justice spatiale | spatial justice*, (3). Récupéré de http://www.jssj.org.

Moreno, H. (2012). Boxeuses à Mexico : corps, violence et genre. *Problèmes d'Amérique latine,* (84), 93-112.

Nakano Glenn, E. (2009). De la servitude au travail de service : les continuités historiques de la division raciale du travail reproductif payé. Dans E. Dorlin (dir.) *Sexe, Race, Classe, pour une épistémologie de la domination.* Paris : Presses Universitaires de France. P.21-70.

Neys, O. H. (2007). Le 'chassé-croisé' des apparences sexuées : stratégie d'insertion professionnelle des cadres commerciaux. *Cahiers du Genre*, (42), 101-119.

Nichols, G., et Savage, M. (2017). A Social Analysis of an Elite Constellation: The Case of Formula I. *Theory, Culture & Society*, *34*(5-6), 201-225.

Palmer, C. (2011). *Violence against women and sport: a literature review*. Durham University.

Parent, R. (2011). The Police Use of Deadly Force in British Columbia: Mental Illness and Crisis Intervention. *Journal of Police Crisis Negotiations*, *11*(1), 57-71.

Paugam, S. (dir.). (2010). *L'enquête sociologique* (2e éd.). Paris : Presses Universitaires de France.

Pereira, I. (2015). La structuration de l'espace par les rapports sociaux. Dans A. Clerval et *al.* (dir.), *Espace et rapports de domination*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p.111-120.

Perrot, M. (1983). Femmes et machines au XIXème siècle. *Romantisme*, (41), 5-18. https://doi.org/10.3406/roman.1983.4651

Pillon, T. (2016). De quelques traces du corps en sociologie du travail. *Sociologie et sociétés*, 48(1).

Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires (dir.) *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal : Gaëtan Morin, Éditeur. P.113-169.

Plouffe-Malette, K. et Langlois, L.L. (2017). La Traite des Femmes dans le Contexte des Grands Événements Sportifs: Quel Plan de Match. *Canadian Journal of Women and the Law,* 29(83). Récupéré de http://heinonline.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/HOL/Page?public=false&handle=hein.journals/cajwol29&page=83&collection=journals

Pruvost, G. (2007). Anatomie politique, professionnelle et médiatique des femmes dans la police. *Cahiers du Genre*, (42), 43-60.

RDS. (2019, 8 janvier). Force India peut rejoindre l'élite selon Lawrence Stroll. *RDS*. Récupéré de https://www.rds.ca/courses/formule-1/f1-force-india-peut-rejoindre-l-elite-selon-lawrence-stroll-1.6537852

Rennes, J. et al. (2016). Introduction. La chair des rapports sociaux. Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre.* 13-31.

Ricci, S., Kurtzman, L., et Roy, M. -A. (2014). La banalisation de la prostitution : moteur de la traite des femmes et frein à la lutte féministe pour l'égalité. *Nouvelles Questions Féministes*, *33*, 80-95.

Richter, M., Luchters, S., Ndlovu, D., Temmerman, M., et Chersich, M. F. (2012). Female sex work and international sport events - no major changes in demand or supply of paid sex during the 2010 Soccer World Cup: a cross-sectional study. *BMC Public Health*, 12:763.

Saouter, A. (2010). Pratiques sportives et représentations du corps : consécration de l'éternel masculin. *Empan*, (79), 105-110.

Scrinzi, F. (2016). Care. Dans J. Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*. 106-115.

Shabazz, R. (2009). 'So High You Can't Get Over it, So Low You Can't Get Under it' Carceral Spatiality and Black Masculinities in the United States and South Africa. *Souls*, *11*(3), 276-294.

Soares, A. (1998). Les qualifications invisibles dans le secteur des services : le cas des caissières de supermarchés. *Lien social et Politiques*, (40), 105-116.

Sorignet, P. -E. (2004). Être danseuse contemporaine: une carrière 'corps et âme'. *Travail, Genre et Sociétés,* (12), 33-53.

Statistique Canada. (2017). *Profil du recensement, Recensement de 2016* [Tableau]. Récupéré de https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F

Statistique Canada. (s. d.). *Recensement de la population de 2016* [Tableau]. Récupéré de https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=1&PID=111838&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2017&THEME=123&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=

Statistique Canada. (s. d.). *Estimations de la population au 1er juillet, selon l'état matrimonial ou l'état matrimonial légal, l'âge et le sexe* [Tableau]. Récupéré de https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1710006001

Sylt, Christian. (2008a). *The business of Formula One. Volume I: The sport, the teams, the drivers and the media*. London: SportBusiness Group.

Sylt, Christian. (2008b). *The business of Formula One. Volume II: The market, the sponsors, hospitality and the races*. London: SportBusiness Group.

Tabet, P. (1998). *La construction sociale de l'inégalité des sexes : Des outils et des corps*. Paris : L'Harmattan.

Tabet, P. (2004). *La grande arnaque : sexualité des femmes et échange économico-sexuel*. Paris : L'Harmattan.

The Future Group. (2007). *Faster, Higher, Stronger: Preventing Human Trafficking at the 2010 Olympics*. Calgary : The Future Group.

Vander Gucht, D. (2017). *Ce que regarder veut dire. Pour une sociologie visuelle*. Les Impressions Nouvelles.

Veille, F. (2018, 13 septembre). Formule 1 : les 'grid girls' exceptionnellement de retour à Singapour. *RTL Girls*. Récupéré de https://www.rtl.fr/sport/autres-sports/formule-1-les-grid-girls-exceptionnellement-de-retour-a-singapour-7794771476.

Wagner, A. -C. (2012). Habitus. Dans *Les 100 mots de la sociologie*. Récupéré de http://journals.openedition.org/sociologie/1200

Whitson, D. (1990). Chapter 1: Sport in the Social Construction of Masculinity. Dans M. A. Messner et D. F. Sabo (éd.), *Sport, Men, and the Gender Order. Critical Feminist Perspectives*. Illinois: Human Kinetics Books, p.19-30.

Wright, A. L. (2013). Cleaning Up The Blood, Sweat, and Tears of the Super Bowl [Sex Trade]: What Host Cities Must Do in Preparation for Major Sporting Events to Combat Sex Trafficking. *Virginia Sports & Entertainment Law Journal*, *13*(1), 97-125.

Yerochewski, C., Galerand, E., Lesemann, F., Noiseux, Y., Soussi, S. A., et St-Germain, L. (2015). Non qualifiés les travailleurs pauvres ? Pour une analyse en termes de rapports sociaux de la qualification et de la pauvreté en emploi. Dans S. Amine (dir.), *La crise des emplois non qualifiés*. Montréal : Presses Internationales Polytechnique, p. 125-163.

Grand Prix : quatre fois plus d'offres d'escortes (2016, 10 juin). *Journal de Montréal* [En ligne]. Récupéré de http://www.journaldemontreal.com/2016/06/10/grand-prix-quatre-fois-plus-doffres-descortes.